Congrégation générale

des Sœurs de Ste Marthe

de Périgueux.

---

de juin 1930 à début avril 1958

Tome VI

2 + A.M.D.G.

Congrégation générale
des Sœurs de Ste Marthe de Périgueux.

Ste Marthe, 12 juin 1930

Mes bonnes Mères et mes bien chères Sœurs,

Comme nos retraites annuelles sont un peu avancées cette année, je viens dès maintenant, vous en dire les dates. Je sais que vous serez heureuses de faire un nouvel effort pour que chacune ait le bénéfice d'une bonne retraite. C'est en effet une bien grande grâce à la réception de laquelle je vous engage très fortement à vous préparer.

La première retraite, mes bonnes Mères et mes bien chères Sœurs, commencera le 26 juillet et se clôturera le 2 août par la cérémonie de prise d'habit. La seconde sera du 28 août au 1er 7bre avec la cérémonie de profession temporaire et perpétuelle à la clôture. Les jeunes Sœurs des vœux perpétuels devront être rendues à la Maison Mère le 23 juillet.

C'est pour des raisons tout à fait exceptionnelles que nos retraites ont lieu si tôt, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs. La fête de Ste Marthe, qui se trouve pendant la première sera célébrée, par exception aussi, le 5 août dans toutes nos maisons.

Nous vous demandons, mes bonnes Mères, de vouloir copier dans le Couturnier, le Questionnaire à nous envoyer annuellement. Vous voudrez bien prendre en entier les questions concernant "Etat spirituel, Etat disciplinaire et Etat temporel" et y répondre très consciencieusement. Pour ce qui regarde les "Œuvres" chacune prendra les questions se rapportant à ce qui se fait dans la maison en donnant exactement les réponses, pour les choses et chiffres demandés.

Nous aurions besoin que ce questionnaire et la liste des Sœurs qui doivent prendre part à chacune des

retraite nous soient parvenues le 6 juillet. Le temps sera très court entre la sortie des enfants et le 26 juillet, nous devrons nous hâter pour tout organiser. Nous comptons sur votre ponctualité, mes bien chères Mères, et sur la bonne volonté de chacune pour ne mettre aucun retard à ce qui vous est demandé.

A bientôt le plaisir de vous revoir toutes, mes bonnes Mères et mes bien chères Sœurs. Restons bien unies au pied de la Croix où j'aime toujours à vous retrouver dans nos communes tribulations. C'est de là que je vous donne une nouvelle assurance de mon religieux dévouement

signé Sr St Pierre.

Ste Marthe, 1er juillet 1930

Mes bonnes Mères et mes bien chères Sœurs,

Bien que nous ne soyons plus qu'à quelques jours de notre première retraite, je veux vous dire sans retard combien j'ai été touchée de vos vœux de bonne fête. Je le suis toujours quand je vous lis ; votre grand esprit de foi me confond et je reste bien reconnaissante au bon Dieu chaque fois que j'en reçois une nouvelle expression. Restons toujours bien unies ; la charité vraie, bien pratiquée par nous toutes sera notre soutien et décuplera nos forces au milieu de nos tribulations du manque de sujets.

Prions beaucoup ; continuons à demander des postulantes et tâchons de les obtenir par notre vie vraiment religieuse.

Si vous saviez, mes chères Sœurs, comme nous sommes observées par la jeunesse qui nous approche ! Je vous en supplie, qu'elle ne puisse trouver à notre contact que de l'édification et de bons exemples. Qu'aucune de nous ne soit une pierre d'achoppement pour les jeunes filles qui désirent être religieuses. Cela arrive quelquefois hélas ! et il n'est pas rare que nous voyons de ces jeunes personnes s'éloigner de nous toutes désillusionnées. Quel malheur pour celles qui sont la cause de ces défections !

Je vous prie de m'excuser, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, d'avoir ouvert cette parenthèse dans ma lettre de remerciement de vœux. Je voudrais tant avoir les sujets que le bon Dieu nous destine et plus encore pour vous secourir toutes.

Je vous dis encore : à bientôt. Nous comptons que nos bonnes Mères feront tout leur possible pour venir à la première retraite. Je sais que vous avez toutes beaucoup de soucis et encore plus de travail. Mais il ne faut pas oublier pour cela que nous avons une âme à sauver et peu de temps pour y penser. C'est pourtant le seul travail qui doit nous occuper et six jours par an ne sont pas exagération de notre part. Cette retraite ne sera-t-elle pas la dernière pour quelques-unes ?

Pensons-y, mes bonnes Mères et mes bien chères Sœurs, et préparons-nous bien à ne rien laisser perdre de cette précieuse grâce d'une bonne retraite. Prions beaucoup à cette intention ; faites-le un peu pour moi qui vous reste toujours bien affectueusement dévouée en N. S.

signé : Sr St Pierre.

Les retraites cette année ont été avancées à cause du Prédicateur occupé à d'autres dates. C'est le R. P. Hunenwy S. J. du collège de Sarlat qui les a prêchées : la 1ère du 26 juillet au 2 août, la 2e du 25 août au 1er septembre. Les instructions, peut-être un peu longues ont été cependant très bonnes et goûtées ; ce bon Père commente l'Evangile comme personne et a su nous en faire aimer la méditation. A la 1ère retraite nous étions environ 115, à la 2e 104 à peu près.

Le 2 août, à la clôture de la 1ère retraite a eu lieu la cérémonie de vêture de cinq postulantes. Ce sont : Adèle Vilatte de Montazier qui a reçu avec le St habit le nom de Sr Eugénie-Marie ; Agnès Plümmer (anglaise) de Old Bromthon Sr Marie-Hélène ; Andrée Charbonnier de Périgueux, Sr Marcelle ; Lucienne Debest de Jumilhac-le-Grand, Sr Flavie ; Alice Tassin de Montignac, Sr Lydie. Monseigneur Mayssonade Prélat de la

Sainteté depuis quelques mois) présidait ; Mgr Dupuis de Ste Cyr, Mgr Prieur archiprêtre de la Cathédrale et un bon nombre de prêtres rehaussaient la cérémonie de leur présence et prirent dans le choeur pour nos chères enfants. Le R.P. a donné le sermon, les chants ont été très beaux à la messe ainsi qu'au Salut. En un mot Pompe et belle cérémonie comme toujours.

La cérémonie de profession a clôturé la 2e retraite, le 1er Jbre. Cinq professions temporaires: Sr Brigitte Molloy, Sr St Laurent Lassort, Sr Ste François Régis Desmaisons, Sr St Cyrille White et Sr Luce Garrigue - Cinq professions perpétuelles: Sr Marie de la Providence Chiriat, Sr St Claude Nérac, Sr Ste Geneviève Robin, Sr M-Germain Jauffre et Sr Angèla Conchon. Le R. Père a fort bien parlé et a dit un mot délicat pour les parents présents et absents. L'autel resplendissant de lumières était garni de belles pyramides blanches. Monseigneur se trouvant fatigué s'est fait remplacer par son neveu Mgr le Ch. Urtassum ; mais il a pu venir pour le dîner et le salut où il a voulu dire "un seul mot : Merci à la chère Congrégation qui donne des auxiliaires à ses prêtres".

En mai 1930, Mère Marguerite-Marie Lajannard prévenait Notre Révérende Mère que la propriété Peusotti (le vrai nom est Downlands) était définitivement en vente et que nous pouvions nous porter acquéreurs, car nos voisins avaient rabattu de leurs anciennes prétentions au sujet du prix. Après délibération le Conseil décida que Mère Bénédicte irait à Rottingdean avec Mère St Rémy afin d'examiner la situation. Evidemment ce qui manquait c'est l'argent. D'autre part il était question de vendre à une société de Brighton et nous étions menacées d'avoir près de nous, à demeure, cinéma, dancing, etc. - Après avoir distrait de l'ensemble de la propriété deux cottages qui en faisaient partie, on finit par s'arranger et le prix fut arrêté à £ 4750 (27 juin 1930). Pour couvrir cette somme on se résigna à emprunter à la banque Loyds de Brighton, espérant qu'avec davantage de place pour les dames et les visiteurs, la maison arriverait peu à peu à se libérer de ses dettes. Mère Marguerite-Marie a demandé l'autorisation

d'appeler "Pax" le nouveau domaine (ce nom pour elle est un symbole!) on le lui a accordé bien volontiers. L'acte d'achat a été signé le 6 octobre 1930.

Le 11 septembre une lettre du Père Haegy disait ces quelques mots: "le St Père a approuvé vos Constitutions le 19 juillet dernier. Je ne puis cette année aller vous voir à Laval....." Emotion bien compréhensible, on n'ose espérer et on attend. Notre Révérende Mère écrit en retournant la lettre, et enfin le 19 arrive la bonne nouvelle, bien vraie cette fois: "Je vous "ai dressé quelques mots ces jours-ci que voici. Vos "Constitutions ont eu l'approbation définitive du Saint-Père "le 19 juillet dernier. Ma santé gravement compromise "ne m'a pas permis de vous en rendre compte. Ce sera à "mon retour à Rome en novembre prochain. Du reste à "la même époque je vous en ferai l'envoi et vous auriez "la bonté de me couvrir des frais nécessaires.

" Avec mes sentiments les plus dévoués

signé Joseph Haegy

Notre Révérende Mère s'empresse de communiquer à toute la Congrégation cette joie de famille et de mettre nos cœurs à l'unisson pour rendre grâces à Dieu d'un si grand bienfait:

Ste Marthe, 24 septembre 1930

Mes bonnes Mères et mes bien chères Sœurs,

Depuis 1896 nos yeux étaient tournés vers Rome en attendant le décret d'autorisation de nos Constitutions après le Bref de louange. Nous souhaitions toutes très vivement cette grande faveur qui doit nous élever de notre néant au rang des privilégiées de l'Eglise.

J'ai la grande consolation de vous apporter aujourd'hui cette bonne nouvelle. Nos Constitutions ont été approuvées le 19 juillet; nous venons d'en être informées. Le R. P. Haegy, malade, n'a pu venir comme nous l'aurions désiré, nous annoncer que notre petite Congrégation avait reçu cet important privilège de dépendre absolument de Rome.

Soyons dans la joie, mes bonnes Mères et mes bien chè

Sœurs, et qu'un sentiment de reconnaissance aussi profond que notre bassesse, mais grand comme le bienfait reçu, s'élève de nos cœurs jusqu'à celui du Maître qui veut faire en nous de grandes choses.

En nous réjouissant, nous devons aussi remercier. C'est pour cela que chacune de nous offrira une neuvaine de communions en action de grâces et on récitera en Communauté, si on le peut, pendant cette neuvaine, le "Magnificat". Un "Te Deum" sera chanté le jour de la fête du Christ-Roi, dans les Communautés importantes.

Attachons-nous de plus en plus à l'observation de nos saintes Règles, mes bonnes Mères et mes bien chères Sœurs : ce sera le meilleur moyen de témoigner notre gratitude au bon Dieu. A quoi nous servirait, en effet, d'avoir l'approbation Romaine si nous n'étions pas fidèles et si nous ne nous soumettions pas à ce que nos Constitutions nous demandent. Soyons des âmes vraiment religieuses, aimons notre règle et n'oublions pas que vivre selon la règle c'est vivre selon Dieu.

Je vous demande de beaucoup prier pour ceux qui nous ont aidé à obtenir la grande faveur d'être approuvées, mes bonnes Mères et mes bien chères Sœurs. Faites-le aussi un peu pour moi qui vous reste toujours bien affectueusement dévouée en N. S.

signé Sr St Pierre

De partout nos Supérieures écrivent leur bonheur et celui de toutes leurs Sœurs

Monseigneur absent, a été lui aussi informé de la bonne nouvelle. Il répond immédiatement l'aimable lettre suivante :

Vichy, 23 septembre 1930

Ma Révérende Mère,

C'est une bonne nouvelle que m'apporte à l'instant votre lettre ! Je m'empresse de vous dire ma profonde joie. Après avoir remercié le bon Dieu par un ardent Magnificat en cette veille de Notre-Dame de la Merci, je demanderai demain à Dieu par son intercession de faire entrer la chère Congrégation de Ste Marthe dans une nouvelle ère

de prospérité et de ferveur. Désormais vous serez de plus en plus filles dociles de la Sainte Eglise, de son Souverain Pontife et de ses Pasteurs ; je m'en réjouis vivement comme Ordinaire de la Maison-Mère.

Avec mes meilleurs souhaits et mes paternelles bénédictions pour toute la Congrégation, veuillez agréer, ma Révérende Mère, l'assurance de mes sentiments respectueux et bien dévoués en N.S.

signé + Ch. Louis, Ev. de Périg. et S.

son neveu Mr Urtassun joint à cette lettre une carte disant :

"Joseph Urtasun, chanoine, secrétaire particulier de Mgr l'Evêque suit de grand cœur à la joie de toute la Congrégation de Sainte-Marthe et l'assure de ses pieux souhaits, tout en se recommandant aux prières. Respectueux dévouement.

On écrit aussi au R. P. Haegy à qui nous devons tant pour cette approbation. Ce bon Père est très souffrant à Strasbourg son pays natal, c'est de la Clinique Ste Odile que nous est arrivée sa dernière lettre

Ste Marthe, 4 octobre 1920

Mon très Révérend Père,

Notre Révérende Mère souffrante me charge de venir vous remercier de la bonne nouvelle apportée par votre dernière lettre. Nous voudrions savoir vous exprimer notre reconnaissance, mon Révérend Père, car nous savons bien qu'après le bon Dieu c'est à vous que nous devons notre Approbation définitive ! Aussi, à nos actions de grâces nous joignons d'ardentes prières à toutes vos plus chères intentions et aussi pour le rétablissement de votre santé, si éprouvée depuis déjà longtemps.

Nous pensons, mon Révérend Père, avant votre départ de France, vous envoyer un chèque postal ou un mandat, ce serait peut-être mieux que d'attendre votre retour à Rome. Voudriez-vous nous dire à peu près quels seront, au maximum, les frais de chancellerie et à quelle Adresse nous devons vous faire parvenir notre envoi.

En vous transmettant les excuses de Notre Révérende Mère qui aurait voulu vous remercier elle-même et plus tôt, je suis heureuse, mon Révérend Père, de me faire l'interprète

De notre Congrégation pour vous redire notre reconnaissance et l'expression de notre très profond respect.

signé Ste Marie-Madeleine
Assistante.

Le 9 xbre Mgr prévient Notre Révérende Mère qu'il viendra le vendredi suivant faire sa visite canonique. En effet le 12 il arrive à 9h et demie, réunit la Communauté à la Salle, où il dit que le but de la visite canonique est de nous renouveler toutes dans la ferveur, puis il voit ensuite chacune des Sœurs en particulier. Revenu à 2h½ il continue à recevoir et monte après chez les malades. En descendant il trouve de nouveau la Communauté réunie et dit sa satisfaction d'avoir constaté le bon esprit, la charité, la soumission aux Supérieures "lesquelles, dit-il, vous facilitent ces bons rapports par leur affection maternelle et leurs exemples". Il souhaite que nous imitions nos fondatrices et nos Anciennes dans leur esprit de foi, leur soumission et leur attachement à la Ste Eglise.

"Pendant la période révolutionnaire elles ont poussé cet "attachement jusqu'à l'héroïsme puisque pas une d'elles ne "voulut prêter serment à la Constitution. C'est un exemple "presqu'unique dans l'Eglise, car à peu près partout il y eut "au moins quelques défections à déplorer. Soyez fières de vos "devancières et marchez sur leurs traces.

"Un autre bel exemple qu'elles vous ont donné c'est la "fusion. Le désir de leur Evêque, Mgr Georges, qui en cela "était l'écho du Concile de Bordeaux, fut pour elle l'expres"sion de la volonté de Dieu et elles s'empressèrent de le "réaliser, malgré ce qui put leur en coûter.

Il termine en nous félicitant de l'approbation de Rome, disant qu'il a hâte de venir chanter avec nous le "Te Deum" dès que la nouvelle sera officielle.

Le Conseil de nouveau incomplet par la mort de notre regrettée Mère Marguerite Marie de Jésus, s'est réuni le sexit jour de Noël, 25 xbre 1930, dans le but d'élire sa remplaçante. C'est la sœur de Notre Révérende Mère, Mère Ste Paul Lafon, qui a été élue Assistante jusqu'au prochain Chapitre Général.

La Congrégation en sera avertie dans la prochaine circulaire.

du 1er de l'an par Mère Bénédicte, notre première Assistante

En décembre le Journal du St. Siège "l'Osservatore Romano" donne la nouvelle officielle de l'Approbation et les "Acta Apostolicae Sedis" du 14 confirment que l'Institut est définitivement approuvé et que les Constitutions doivent être expérimentées pendant sept ans. Dans la Semaine Religieuse Monseigneur écrit, en termes élogieux pour Ste Marthe, une lettre circulaire apprenant à tout le diocèse la bonne nouvelle. Nous transcrivons:

Lettre Circulaire de Mgr l'Evêque de Périgueux et Sarlat au clergé et aux fidèles de son diocèse à l'occasion de l'Approbation de l'Institut des Sœurs de Sainte-Marthe.

Nos très Chers Frères,

Une joyeuse nouvelle Nous arrive en ce troisième dimanche de l'Avent consacré par la liturgie à la sainte allégresse. La revue officielle du Saint-Siège, les Acta Apostolicae Sedis, dans le numéro du 1er décembre qui vient de parvenir à Périgueux, contient la promulgation authentique du décret par lequel Sa Sainteté Pie XI, en date du 19 juillet 1930, a approuvé définitivement la Congrégation des Sœurs de Sainte-Marthe.

C'est un grand événement dans l'histoire de cette bienfaisante famille religieuse, et Nous en félicitons de tout cœur avec leurs vénérées supérieures, Nos excellentes filles qui ont l'honneur d'en faire partie. C'est aussi une source de joie surnaturelle pour le Diocèse qui bénéficie des précieux services d'un institut dont la vie est intimement liée à la sienne. Aussi voulons-Nous associer Notre clergé et Nos fidèles aux actions de grâces qui monteront ferventes et unanimes, tandis que l'Evêque présidera, dans la chapelle de la maison-mère un Te Deum solennel.

Il Nous paraît utile, Nos Très Chers Frères, de tracer à grands traits l'origine et le développement de la chère Congrégation qui reçoit une marque non équivoque d'estime et de confiance de la part de Notre Saint-Père le Pape et du très pieux Prince de l'Eglise qui le seconde comme Préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux, Son Eminence le Cardinal Lépicier.

Neuf petites communautés s'étaient formées au XVIIe siècle

dans le diocèse de Périgueux et de Sarlat, ayant à peu près le même but : le soin des malades, le secours des pauvres, l'instruction des jeunes filles, spécialement des enfants du peuple. Elles portaient le nom de Sœurs de Sainte-Marthe de Périgueux, de Bergerac, de Sarlat, d'Eymet, de Ribérac, de Montpazier, de Sœurs de la Charité de Brantôme, de Sœurs de la Miséricorde de Bergerac et de la Madeleine. Presque partout, on y sent dès le début l'efficace influence et même le soutien financier des prêtres du Périgord voulant assurer à leur ministère le concours de pieuses collaboratrices.

La protection épiscopale se fit visiblement paternelle. Mgr François de la Béraudière entoura de ses meilleurs soins la Congrégation naissante. En 1650, les premières constitutions établies par Antoinette et Jeanne Juilhard étaient approuvées par Mgr Philibert de Brandon, nommé à l'évêché de Périgueux sur les instances de saint Vincent de Paul. Suivant la remarque de l'un de Nos fils dans le sacerdoce très dévoué à Sainte-Marthe, il nous est permis de voir une intervention spéciale du saint en faveur de l'œuvre bénie par son ami et protégé dans le choix du 19 juillet, jour de sa fête, comme date de la signature du décret d'approbation pontificale.

Mais n'anticipons pas. Constatons avec une légitime fierté la vaillance des religieuses pendant la Révolution : toutes refusèrent de prêter le serment schismatique. Par souci d'unité et pour procurer un plus grand bien, à la suite du Concile provincial de Bordeaux, en 1850, Mgr Georges Massoumais, dont la mémoire demeure inspérissable, aidé par son vicaire général, M. l'abbé Junières, décidait la fusion de tous les membres en une seule congrégation dites des Sœurs de Sainte-Marthe du Périgord. C'était une congrégation diocésaine, sous l'autorité immédiate de l'Evêque du lieu.

Lorsqu'un institut religieux se développe, tout en laissant à l'Ordinaire, et surtout à l'Ordinaire de la maison-mère, une charge de surveillance et de conseil, la sagesse de l'Eglise souhaite qu'il devienne de droit pontifical. Cela a lieu tout d'abord par un premier décret de louange,

du 1er de l'an par Mère Bénédicte, notre première Assistante.

En décembre le Journal du St. Siège "l'Osservatore Romano" donne la nouvelle officielle de l'Approbation et les "Acta Apostolicæ Sedis" du 14 co
et que les
sept ans
termes él
à tout le
Lettre. (
au clergé et
de

— 4 —

admises, comme aussi dans la communauté des Sacrés-Cœurs. Nous en demandons pour nos maisons hospitalières et pour celles qui s'occupent de l'entreprise importante entre toutes de l'éducation chrétienne ou de la préservation de la jeunesse féminine. Mais il est aisé de comprendre que Nous tenions à attirer l'attention avec une insistance marquée sur la Congrégation que le geste approbateur du Saint-Père met à l'ordre du jour, en l'invitant à une générosité plus parfaite et à une action plus étendue.

Et sera la présente Lettre-Circulaire lue le dimanche qui en suivra la réception ou le dimanche dans l'octave de Noël.

Périgueux, le 14 décembre 1930, troisième dimanche de l'Avent.

† CHRISTOPHE-LOUIS,
Evêque de Périgueux et Sarlat.

Périgueux. — Imp. Cassard, 3, Rue Denfert-Rochereau.

Une joi
de l'Avent
revue offic
numéro d
contient la
Sa Sainte
tivement
C'est
faisante
avec leurs
l'honneur
surnaturel
d'un inste
Aussi vont
actions de g
que l'Evêq
un Te Deu
Il Nous

grands traits l'origine et le développement de la chère Congrégation qui reçoit une marque non équivoque d'estime et de confiance de la part de Notre Saint-Père le Pape et du très pieux Prince de l'Eglise qui le seconde comme Préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux, Son Eminence le Cardinal Lépicier.

Neuf petites communautés s'étaient formées au XVIIe siècle

dans le diocèse de Périgueux et de Sarlat, ayant à peu près le même but : le soin des malades, le secours des pauvres, l'instruction des jeunes filles, spécialement des enfants du

Sœurs de Sainte-Marthe
, d'Eymet, de Bibérac,
é de Brantôme, de Sœurs
la Madeleine. Presque
l'efficace influence et
êtres du Périgord voulant
De pieuses collaboratrices
isiblement paternelle
toura de ses meilleurs
En 1650, les premières
et Jeanne Juilhard
t de Brandon, nommé
istances de saint Vincent
l'un de Nos fils dans le
arthe, il nous est permis
du saint en faveur de
égé dans le choix du
ate de la signature du

, avec une légitime
endant la Révolution
ent schismatique.
un plus grand bien,
de Bordeaux, en 1850,
notre demeure impéria
M. l'abbé Junières,
es en une seule congré

Sœurs de Sainte Marthe du Périgord. C'était une congrégation diocésaine, sous l'autorité immédiate de l'Evêque du lieu.

Lorsqu'un institut religieux se développe, tout en laissant à l'Ordinaire, et surtout à l'Ordinaire de la maison-mère, une charge de surveillance et de conseil, la sagesse de l'Eglise souhaite qu'il devienne de droit pontifical. Cela a lieu tout d'abord par un premier décret de louange,

---

Supplément à la *Semaine Religieuse* du 20 décembre 1930.

N° 71

LETTRE-CIRCULAIRE

DE

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE

DE PÉRIGUEUX ET SARLAT

AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DE SON DIOCÈSE

A L'OCCASION

De l'Approbation de l'Institut des Sœurs de Sainte-Marthe.

Nos Très Chers Frères,

Une joyeuse nouvelle Nous arrive en ce troisième dimanche de l'Avent consacré par la Liturgie à la sainte allégresse. La revue officielle du Saint-Siège, les *Acta Apostolicae Sedis*, dans le numéro du 1er décembre qui vient de parvenir à Périgueux, contient la promulgation authentique du décret par lequel Sa Sainteté Pie XI, en date du 19 juillet 1930, a approuvé définitivement la Congrégation des Sœurs de Sainte-Marthe.

C'est un grand événement dans l'histoire de cette bienfaisante famille religieuse, et Nous en félicitons de tout cœur, avec leurs vénérées supérieures, Nos excellentes filles qui ont l'honneur d'en faire partie. C'est aussi une source de joie surnaturelle pour le diocèse qui bénéficie des précieux services d'un institut dont la vie est intimement liée à la sienne. Aussi voulons-Nous associer Notre clergé et Nos fidèles aux actions de grâ-

du 1er de l'an par Mère Bénédicte, notre première Assistante.

En décembre le Journal du St Siège "l'Osservatore Romano" donne la nouvelle officielle de l'Approbation et les "Acta Apostolicae Sedis" du 14 co
et que le
sept ans
termes ét
à tout le
Lettre
au clergé et
d

Une j
de l'Aven
revue offi
numéro
contient
Sa Sainte
tivement
C'est
faisante
avec leurs
l'honneu
surnatura
d'un in
Aussi vo
actions de
que l'Ev
un Te D
Il No

— 2 —

ces qui monteront ferventes et unanimes, tandis que l'Evêque présidera, dans la chapelle de la maison-mère, un *Te Deum* solennel.

Il Nous paraît utile, Nos Très Chers Frères, de tracer à grands traits l'origine et le développement de la chère Congrégation qui reçoit une marque non équivoque d'estime et de confiance de la part de Notre Saint-Père le Pape et du très pieux Prince de l'Eglise qui le seconde comme Préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux, Son Eminence le Cardinal Lépicier.

Neuf petites communautés s'étaient formées au XVIIe siècle dans les diocèses de Périgueux et de Sarlat, ayant à peu près le même but : le soin des malades, le secours des pauvres, l'instruction des jeunes filles, spécialement des enfants du peuple. Elles portaient le nom de Sœurs de Sainte-Marthe de Périgueux, de Bergerac, de Sarlat, d'Eymet, de Ribérac, de Monpazier, de Sœurs de la Charité de Brantôme, de Sœurs de la Miséricorde de Bergerac et de la Madeleine. Presque partout, on y sent dès le début l'efficace influence et même le soutien financier des prêtres du Périgord voulant assurer à leur ministère le concours de pieuses collaboratrices.

La protection épiscopale se fit visiblement paternelle. Mgr François de la Béraudière entoura de ses meilleurs soins la Congrégation naissante. En 1650, les premières constitutions établies par Antoinette et Jeanne Juilhard étaient approuvées par Mgr Philibert de Brandon, nommé à l'évêché de Périgueux sur les instances de saint Vincent de Paul. Suivant la remarque de l'un de Nos fils dans le sacerdoce très dévoué à Sainte-Marthe, il nous est permis de voir une intervention spéciale du saint en faveur de l'œuvre bénie par son ami et protégé dans le choix du 19 juillet, jour de sa fête, comme date de la signature du décret d'approbation pontificale.

Mais n'anticipons pas. Constatons avec une légitime fierté la vaillance des religieuses pendant la Révolution : toutes refusèrent de prêter le serment schismatique. Par souci d'unité et pour procurer un plus grand bien, à la suite du Concile provincial de Bordeaux, en 1850, Mgr George Massonnais, dont la mémoire demeure impérissable, aidé par son vicaire général, M. l'abbé Junières, décidait la fusion de tous les membres en une seule congrégation dite des *Sœurs de Sainte-Marthe du Périgord*. C'était une congrégation diocésaine, sous l'autorité immédiate de l'Evêque du lieu.

grands traits l'origine et le développement de la chère Congrégation qui reçoit une marque non équivoque d'estime et de confiance de la part de Notre Saint-Père le Pape et du très pieux Prince de l'Eglise qui le seconde comme Préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux, Son Eminence le Cardinal Lépicier.

Neuf petites communautés s'étaient formées au XVIIe siècle

dans le diocèse de Périgueux et de Sarlat, ayant à peu près le même but : le soin des malades, le secours des pauvres, l'instruction des jeunes filles, spécialement des enfants du peuple. Elles portaient le nom de Sœurs de Sainte-Marthe

, d'Eymet, de Ribérac,
é de Brantôme, de Sœurs
la Madeleine. Presque
l'efficace influence et
rêtres du Périgord voulant
de pieuses collaboratrices
risiblement paternelle
toura de ses meilleurs
En 1650, les premières
et Jeanne Juilhard
rt de Brandon, nommé
instances de saint Vincent
l'un de Nos fils dans le
arthe, il nous est permis
du saint en faveur de
tégé dans le choix du
Date de la signature du

ns avec une légitime
pendant la Révolution
ment schismatique
er un plus grand bien,
de Bordeaux, en 1850,
émoire demeure impéris-
l, M. l'abbé Junières,
nbres en une seule congré
arthe du Périgord. C'était
une congrégation diocésaine, sous l'autorité immédiate de
l'Evêque du lieu.

Lorsqu'un institut religieux se développe, tout en laissant
à l'Ordinaire, et surtout à l'Ordinaire de la maison-mère,
une charge de surveillance et de conseil, la sagesse de
l'Eglise souhaite qu'il devienne de droit pontifical. Cela
a lieu tout d'abord par un premier décret de louange,

Lorsqu'un institut religieux se développe, tout en laissant à l'Ordinaire, et surtout à l'Ordinaire de la maison-mère, une charge de surveillance et de conseil, la sagesse de l'Eglise souhaite qu'il devienne de droit pontifical. Cela a lieu tout d'abord par un premier décret de louange, autrefois donné sous la forme de bref laudatif. Ce fut le cas pour Sainte-Marthe en 1896, sous l'épiscopat du vénérable Mgr Dabert.

Un dernier stade restait à parcourir. Il fallait obtenir l'approbation du Souverain-Pontife. Nous remercions Dieu d'avoir pu y contribuer, grâce à l'influence très experte du R. P. Hoegy, consulteur de la Sacrée Congrégation des Religieux, qui voulut bien reviser les constitutions, les mettre en accord avec le nouveau Droit Canon et se faire l'interprète de Sainte-Marthe auprès de la Commission compétente.

Nous ne terminerons pas cette Lettre-Circulaire, Nos Très Chers Frères, sans adresser un double appel. Le premier veut aller aux professes, aux novices et aux postulantes de la fervente Congrégation approuvée par le Pape. Il les invite à se montrer toujours davantage, dans la pratique des conseils évangéliques, les dignes épouses de Notre-Seigneur, les filles dociles de son Vicaire et de son Eglise, en même temps que les auxiliaires dévouées de l'Evêque et du clergé diocésain, étant particulièrement choisies, sans exclure les autres œuvres rayonnantes, pour être les servantes de la cause de Dieu en Périgord. N'est-ce pas, par l'observance de constitutions qui ont, plus encore que par le passé, le cachet de la volonté divine, rester fidèle aux glorieuses traditions familiales ?

Notre exhortation va vers vous, très chers collaborateurs du clergé, vers vous, parents chrétiens, et vers vos jeunes filles. Lorsque vous distinguez une vocation à un état plus haut et plus saint — et Nous vous en supplions, pères et mères, ne mettez pas obstacle aux vues de prédilection du Seigneur sur votre foyer — songez avant tout à la congrégation religieuse qui touche de plus près à notre diocèse et y consacre la grande majorité de ses sujets. Certes, Nous ne méconnaissons pas les besoins de tous les méritants instituts qui mènent le bon combat à côté de Nos prêtres, sont leurs auxiliaires dans les institutions ecclésiastiques ou remplissent le rôle si nécessaire de la contemplation réparatrice. Nous demandons des recrues pour nos monastères cloîtrés, pour nos austères Carmels et pour la Trappe, pour notre Visitation, où des santés moins robustes seront volontiers

autrefois donné sous la forme de bref laudatif. Ce fut le cas pour Sainte-Marthe en 1896, sous l'épiscopat de vénérable Mgr Dabert.

Un dernier stade restait à parcourir. Il fallait obtenir l'approbation du Souverain Pontife. Nous remercions Dieu d'avoir pu y contribuer, grâce à l'influence très experte du R. P. Hazzy, consulteur de la Sacrée Congrégation des Religieux, qui voulut bien reviser les constitutions, les mettre en accord avec le nouveau Droit Canon et se faire l'interprète de Sainte-Marthe auprès de la Commission compétente.

Nous ne terminerons pas cette Lettre-Circulaire, Nos Très Chers Frères, sans adresser un double appel. Le premier veut aller aux professes, aux novices et aux postulantes de la fervente Congrégation approuvée par le Pape. Il les invite à se montrer toujours davantage, dans la pratique des conseils évangéliques, les dignes épouses de Notre-Seigneur, les filles dociles de son Vicaire et de son Eglise, en même temps que les auxiliaires dévouées de l'Evêque et du clergé diocésain, étant particulièrement choisies, sans exclure les autres oeuvres rayonnantes, pour être les servantes de la cause de Dieu en Périgord. N'est-ce pas par l'observance de constitutions qui ont, plus encore que par le passé, le cachet de la volonté divine, rester fidèle aux glorieuses traditions familiales?

Notre exhortation va vers vous, très chers collaborateurs du clergé, vers vous, parents chrétiens, et vers vos jeunes filles. Lorsque vous distinguez une vocation à un état plus haut et plus saint - et Nous vous en supplions, pères et mères, ne mettez pas obstacle aux vues de prédilection du Seigneur sur votre foyer - songez avant tout à la congrégation religieuse qui touche de plus près à notre diocèse et y consacre la grande majorité de ses sujets. Certes, nous ne méconnaissons pas les besoins de tous les méritants instituts qui mènent le bon combat à côté de Nos prêtres, sont leurs auxiliaires dans les institutions ecclésiastiques ou remplissent le rôle si nécessaire de la contemplation réparatrice. Nous demandons des recrues pour nos monastères cloîtrés, pour nos austères Carmels et pour la Trappe, pour notre Visitation, où des santés moins robustes seront volontiers admises, comme aussi dans la communauté

des Sacrés-Cœurs. Nous en demandons pour nos maisons hospitalières et pour celles qui s'occupent de l'entreprise importante entre toutes de l'éducation chrétienne ou de la préservation de la jeunesse féminine. Mais il est aisé de comprendre que Nous tenions à attirer l'attention avec une insistance marquée sur la Congrégation que le geste approbateur du Saint-Père met à l'ordre du jour, en l'invitant à une générosité plus parfaite et à une action plus étendue.

Et sera la présente Lettre-Circulaire lue le Dimanche qui en suivra la réception ou le Dimanche dans l'octave de Noël.

Périgueux, le 14 décembre 1930, troisième dimanche de l'Avent.

+ Christophe-Louis,
Evêque de Périgueux et Sarlat

50 exemplaires de cette Lettre-Circulaire nous ont été remis gracieusement afin que nous ayons le plaisir de les envoyer à qui bon nous semblerait.

Les diverses Communautés de la ville ont, après cela, toutes écrit leurs félicitations et la part très fraternelle qu'elles prennent à notre joie.

C'est le 26 x^bre, qu'après avoir envoyé des cartes d'invitation aux Vicaires Généraux, Chanoines et Curés de Périgueux, nous avons chanté le Te Deum solennel. A 2h½, après le Magnificat, Monseigneur, entouré d'un nombreux clergé, nous adresse une allocution bonne, délicate et très paternelle, puis il entonne le chant de la reconnaissance. Tout près de la balustrade nos Mères sont là, entourées des Supérieures des Communautés de Périgueux auxquelles sont venues se joindre celles de Bergerac arrivées en auto. Toutes, Mères et Filles, redisent, dans leurs âmes émues le Merci de la Congrégation entière.

Auparavant, de joyeuses agapes avaient réuni toutes nos Sœurs présentes ici. Les tables, pour la circonstance, recouvertes de nappes blanches qu'empilissaient de gracieux guirlandes des fleurs de la saison, donnaient à notre austère réfectoire l'aspect d'une joyeuse salle de festin. La vieille argenterie des anciennes sortie de ses vétustes écrins venait, semblait-il, unir le passé au présent. Enfin, le menu choisi préparé et exécuté par notre bonne Sœur

Econome et nos chères Sœurs De la cuisine contribue pour sa part à faire de ce jour une fête unique et très spéciale.

Au Dessert, sœur Thérèse Demanda l'autorisation de monter en chaire et se fit l'interprète De toutes en lisant à notre Révérende Mère l'adresse ci-après, par laquelle nous clôturons cette petite relation :

Ma Révérende et bonne Mère,

Deo gratias !...

Ces Deux mots si riches De sens et toujours très Doux à prononcer, ne sont-ils pas, en ce jour Unique l'expression très juste De vos sentiments et De ceux De vos filles ?

Chantés Dans les parvis éternels par la longue théorie De nos Sœurs Déjà fixées Dans la lumière, ils attendent leur écho sur la terre, ces mots De reconnaissance et D'amour ! Nous nous essayons à les bégayer aujourd'hui, très imparfaitement sans Doute, mais De toute notre âme. Nous nous pressons autour De vous, ma Révérende Mère, nous unissons nos faibles louanges à celles de votre cour si fervent.... et il nous semble voir Dieu lui-même, la Vierge Marie et Sainte Marthe notre Mère accueillir avec bonté ce faisceau D'hommages De notre Congrégation de la terre et Du Ciel

Mil six cent quarante-trois.... Epoque lointaine De notre berceau, n'étais-tu pas déjà un premier titre à la glorification De ce jour ? Ainsi l'ont pensé les Prélats Généralles qui s'occupèrent de notre Cause. Mais les œuvres De Dieu sont marquées en général Du sceau de l'expérience et toujours De celui De la Croix. Il fallait l'un et l'autre à notre Congrégation. De longues années Devaient s'écouler avant que le petit grain De senevé Devînt un grand arbre.

L'histoire si intéressante de notre Institut avant pendant et sitôt après la Révolution n'a pas sa place ici. Souhaitons qu'une plume Documentée et amie nous la fasse un jour connaître Dans les moindres détails : nous en aimerons D'autant plus notre famille religieuse

Après la tourmente révolutionnaire, nous retrouvons

nos Vénérables Devancières restées fermes comme roc, réparties dans les neuf Maisons-Mères que nous connaissons. Le grain de sénevé tombé partout en bonne terre a mûri et s'est fortifié dans l'épreuve, et le moment approche où, de la fusion de toutes les semences, va sortir un arbrisseau plein d'espoir. Honneur à nos anciennes Mères Dominat, en cette fusion des Communautés un exemple rare de désintéressement et de vertu. Honneur à Mgr Georges, le Prélat de sainte mémoire qui, en 1856, nous institua pour toujours : "Les Sœurs de Ste Marthe du Périgord."

Sous une telle égide et fortifié par les soins délicats de saintes Supérieures : Mère du Soulas et Mère Angèle, le jeune arbre se développa rapidement. Ses branches magnifiques s'étalent en tous sens sur notre belle terre périgourdine. L'Institut est mûr pour être signalé à l'examen du Chef de l'Eglise. Le Bon Maître qui a veillé sur la petite famille dès son berceau a suscité, au moment opportun, l'âme de choix, l'âme ardente qui donnera à Ste Marthe ce premier essor : l'obtention du Bref Laudatif.

Vous avez connu, Mère Thérèse Villeréal, ma Révérende Mère, beaucoup d'entre nous l'ont connue aussi, soit pour avoir été ses filles en religion, soit pour avoir bénéficié, comme élèves de Ste Marthe, de ses fréquentes, longues et bienfaisantes visites aux Diverses Communautés. Si peu qu'on ait connu et approché Mère Thérèse, il est impossible d'effacer de son souvenir l'impression profonde et attachante laissée par cette éminente religieuse à qui Dieu avait donné une belle intelligence et un grand cœur. N'est-ce pas qu'il est doux de la nommer aujourd'hui ! Ce "Te Deum de l'Approbation," le rêve de sa vie, le but de ses travaux et de ses veilles, la récompense, nous n'en doutons pas, de ses ultimes souffrances, comme elle doit de là-Haut, le chantes joyeusement avec nous !...

Le Bref Laudatif n'était qu'une première étape ; l'œuvre de Mère Thérèse restait inachevée.

On était en 1896, et déjà s'élaborait à la Chambre le plan infernal de cette persécution religieuse sournoise, lente mais sûre, savamment menée jusqu'à son triomphe de 1901, et dont nous subissons encore hélas ! les tristes effets. Ce furent les années sombres des décrets de proscription, la tracasseries continuelles d'une politique malveillante, la fermeture

de nos nombreuses et florissantes écoles... De notre cher et regretté Pensionnat de Périgueux. Ce furent des heures graves qu'il fallut vivre... et qui assombrirent bien des fois le front de nos Vénérables Mère Emmanuel, Jeanne de la Croix et Agnès.

La grande guerre arriva. Nous savons toutes ce qu'elle apporta à notre Congrégation de fatigues, de douleurs, de complications de tous genres et d'obstacles à toute négociation privée; tout devait s'effacer devant les intérêts de la Patrie.

Enfin la paix est venue... et dans le Ciel de France redevenu serein, une étoile protectrice brillait sur notre cher Béthanie. La Providence qui avait soutenu notre famille religieuse depuis près de trois siècles allait mettre le couronnement à ses bienfaits.

Ici, ma Révérende Mère, laissez-moi vous dire, au risque de faire souffrir votre humilité comme de nous toutes, l'élan filial de reconnaissance qui nous saisit en ce jour à votre égard.

Merci au bon Dieu, en tout premier rang, sans doute; mais notre cœur ne sera vraiment satisfait qu'après avoir ajouté: Merci à vous, ma Révérende Mère, qui reprîtes avec votre Conseil cette Digne Cause toute à la gloire de Dieu. Après lui, c'est à vous que nous devons l'immense bonheur de l'Approbation de notre Institut.

Vénérées et bonnes Mères du Conseil, nous vous avons vues depuis dix ans prier, travailler aux côtés de notre chère Révérende Mère, afin d'assurer le succès de cette grande œuvre. Nos regrettées Mères Eustochie et Marguerite-Marie de Jésus ont plaidé certainement auprès du Bon Dieu une Cause à laquelle elles avaient travaillé sur la terre et qui leur tenait tant à cœur.

Au nom de la Congrégation, au nom de toutes nos Sœurs présentes et absentes, merci, Bonnes et Vénérées Mères. Merci de tant de travaux et d'efforts... Merci de l'initiative de tant de prières, auxquelles nous étions si heureuses de joindre filialement les nôtres. Ah! nous le savons bien..... de telles grâces s'achètent. Vous avez toutes donné pour celle-ci le meilleur de vous-mêmes et le Bon Dieu qui aime les holocaustes s'est plu, semble-t-il, à vous en demander. Nous vous avons vues avec peine, visitées par la maladie, alors que vos santés nous seraient pourtant si précieuses... Les croix particulières de chacune de nous, vous les partagez aussi: vides faits par la mort, perte de la santé avec les multiples conséquences, tout

ce qui nous atteint trouve écho en vos cœurs maternels; et que de préoccupations, que d'angoisses Dont vous portez souvent le poids en secret....

Tout a été compté, Vénérées et bonnes Mères; les requêtes puissantes de nos chères Sœurs Disparues ont appuyé les nôtres, et le Te Deum de ce jour est la récompense de nos épreuves.

Ma Révérende Mère, c'est vers le Cœur de N.S. que nous élevons nos accents de gratitude. Nous voudrions en faire descendre les plus douces bénédictions sur vous-même, sur nos Mères, sur tous ceux qui ont travaillé en quelque façon à la réalisation de notre vœu le plus cher. Il est juste que tous ceux qui furent à la peine soient à l'honneur aujourd'hui. Pour tous, nous demandons une citation à l'Armée des Privilégiés de Jésus.

Quant à nous, vos filles, nous voulons aussi une part de ces secours célestes, afin de répondre par une générosité toujours plus grande à cette grâce insigne de l'Approbation.

Le 26 décembre 1930 restera à jamais gravé dans notre mémoire. Cette fête Unique dans les fastes de notre chère Congrégation sera un rayon de soleil illuminant notre vie religieuse, un sourire Du Ciel parmi les tristesses de la terre, et par dessus tout, une provocation à notre croissante ferveur.

En terminant ces agapes fraternelles que Notre bonne Mère Econome a faites Dignes de la solennité du jour, répétons notre cri du cœur:

Deo gratias!

Gloire au Seigneur Dont le regard s'est abaissé sur notre petite famille de Ste Marthe!

Vive Sa Sainteté Pie XI qui honore si hautement notre modeste Congrégation!

Vive Notre Révérende Mère St Pierre!

Vivent nos Bonnes Mères que Dieu a choisies pour être l'instrument final de ses miséricordieux Desseins!

Vive notre très aimée Congrégation! Que cet humble coin Du Jardin de la Ste Eglise se peuple de plus en plus d'ouvrières ferventes, et qu'il reste à travers les temps,

Le "Béthanie de Jésus".

Dans le courant de cette année quelques réparations importantes ont été exécutées ici. La cave a été cimentée, on a peint fenêtres et persiennes du côté de la rue, le grand dortoir aussi a été repeint. Une petite bâtisse attenant à la cuisine a été construite et donne, au rez-de-chaussée une arrière-cuisine avec W.C. au dedans et au dehors et au premier deux salles de "bains et douches" communiquant avec le grand dortoir. C'est une amélioration vraiment très pratique.

Ste Marthe, 8 janvier 1931

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs,

Une année vient de finir, une autre commence. J'ai hâte de vous dire tous les vœux que je forme pour toutes et pour chacune à cette occasion. Merci des vôtres bien affectueux et des prières que vous faites pour le rétablissement de nos santés. Nous en sentons le bénéfice tous les jours.

L'année qui vient de s'achever nous a donné la croix, l'épreuve sous toutes ses formes... Mais aussi, elle nous a apporté une grande joie. Bénissons le bon Dieu des unes et de l'autre, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs. Tout vient de Lui et nous est nécessaire pour notre sanctification. Acceptons-le et soyons heureuses d'être enfin les Filles privilégiées de l'Eglise... Nous souhaitions depuis si longtemps cette faveur de notre Approbation!... Il faut maintenant que notre vie réponde à ce que le bon Dieu attend de nous, et que nous soyons les mères religieuses que nous devons être pour répondre à la grandeur de ce privilège.

Soyons des apôtres, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, et soyons le surtout dans nos Communautés en y pratiquant la Charité sous toutes ses formes, en nous aimant les unes les autres, en nous supportant mutuellement. Quel bien nous ferions s'il y avait partout cet esprit de famille qui s'oublie pour ne penser qu'au bien commun, qui fait passer les intérêts généraux avant les intérêts particuliers..... Faisons la guerre à l'égoïsme, mes chères Sœurs, il n'y a de vrai bonheur en Communauté que là

on y pratique cette charité désintéressée. Travaillons de toutes nos forces à l'acquérir. Ce sera le meilleur moyen de répondre au désir du Saint-Père.

Vous avez eu, par les journaux, le compte-rendu de notre fête du 26 décembre, au sujet de notre Approbation. Nous pensons vous faire plaisir, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, en ajoutant à la circulaire une petite note sur notre chère Congrégation qui a été lue le jour de la fête. Les jeunes, surtout, qui ne savent pas beaucoup de détails, seront heureuses de s'instruire.

Je vous demande, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, de prier beaucoup pour ceux qui se sont occupés de nous à Rome, et aussi pour nos chères malades. Faites-le aussi un peu pour moi qui vous reste bien affectueusement dévouée

signé S. Ste Pierre

A cette circulaire a été jointe une petite feuille de Mère Bénédicte:

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs,

J'ajoute un mot à la circulaire de Notre Révérende Mère pour vous annoncer l'élection de Mère St Paul comme Assistante.

Nous avons d'abord demandé à Rome l'autorisation de laisser à la tête de sa maison la Supérieure que nous prendrions pour remplacer notre regrettée Mère Marguerite Marie de Jésus. La réponse a été affirmative. Puis, d'accord avec nos Mères du Conseil, j'ai demandé si, pour simplifier bien des choses et pour le peu de temps qui nous sépare du Chapitre, nous pouvions élire la sœur de Notre Révérende Mère. Il nous a été répondu qu'il n'y a aucune défense à cela.

Je vous présente donc notre nouvelle Mère et suis bien persuadée, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, que vous aurez pour elle les mêmes sentiments filiaux et religieux dont vous nous entourez toutes et dont nous aimons à vous remercier en vous redisant notre maternel dévouement

signé S. M. Bénédicte.

Le 8 février une lettre de Monsieur le Curé de St Avit Sénieur demande si nous ne voudrions pas louer notre immeuble à une famille honorable de sa paroisse les Messieurs Ricaut Le 9 ces Messieurs viennent à Périgueux s'entendre avec la Mère Econome. On leur loue la maison et le jardin pour douze cents francs, nous réservant la chapelle et deux chambres se communiquant au premier. Les six premiers mois les locataires ne nous donneront rien parce qu'ils feront les réparations qu'ils jugeront nécessaires. De notre côté nous avons dépensé une assez forte somme pour payer maçon, couvreur, menuisier, électricien, et nous laissons dûs 1891f50 que les MM. Ricaut payeront peu à peu au lieu de nous envoyer leur loyer.

Comme nous l'avons dit précédemment le R. Père Haegy est, depuis les vacances, sérieusement malade. Quoique toujours plein d'espoir il n'a pu repartir pour Rome. Nous avons échangé plusieurs lettres avec lui et le 21 8bre nous lui avons envoyé 1000 Fr, car il nous a écrit qu'il lui fallait de l'argent pour ceux qui, sur sa recommandation, s'occupent de nos Constitutions. En nous remerciant il dit "Je ne cesse d'avoir des conversations avec la Congrégation des Religieux où on s'occupe activement de vos Constitutions. Dans chaque lettre il demande instamment des prières pour le rétablissement de sa santé "Je serais très heureux, dit il, si ma santé se rétablissait, pour le bien des bonnes religieuses comme vous."

Hélas! au lieu de mieux c'est du plus mal que le 4 février M. Vincent Haegy, frère du Révérend Père, nous annonçait, disant que "fortement atteint de la vilaine maladie d'artério-sclérose, ses capacités baissent et ses forces diminuent à vue d'œil" et le 7 nous recevions la lettre mortuaire. Ce bon Père décédé le 5 a été enterré le 8 à Habsheim, près Mulhouse, sa ville natale. C'est un bienfaiteur que nous perdons; il emporte tous nos regrets. On priait pour lui (c'est notre devoir), nous le prions de ne pas nous oublier et de nous faire trouver un Correspondant bon et dévoué comme lui.

Le 14 Mars 1931
Reçu de M. le Ch. Défosse, supérieur du Séminaire Français à Rome, un exemplaire des Constitutions de notre chère Congrégation Exemplaire typé signé de son Eminence le Cardinal Lépicier Préfet de la Sacré Congrégation des Religieux

16 Mars. Cérémonie de prise d'habit et de profession présidée par M. le Ch Rous
Ont pris l'habit:
Evelyne Bodly, Georgette Bardoulas
Ont fait profession
S.r Marie-Jeanne Cluzeau
S.r Madeleine-Marie Biard
S.r S.t Jean Berchmans Galès
Le sermon a été donné par le Révérend Père Raymond passionniste
Très beaux chants à la messe et au salut
L'autel tout en lumière était splendide

Ste Marthe 1er Juillet 1931
Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs.
Nous voici de nouveau arrivées à l'époque des retraites annuelles. Je suis toujours très heureuse de vous en annoncer les dates. C'est pour vous toutes, en effet, la bonne nouvelle à laquelle vous aspirez et qui sera pour vous la source de nouvelles grâces pour continuer votre si dure labeur
Comme les années précédentes nous aurons nos deux retraites. La première s'ouvrira le 7 août pour se clôturer le 14 par la cérémonie de prise d'habit. La deuxième commencera le 5 7bre et finira le 12 par la cérémonie de profession temporaire et perpétuelle.
Autant que possible, mes bonnes Mères, nous souhaiterions que les Supérieures puissent venir à la première retraite et qu'aucune Sœur

ne soit privée de cette grande grâce qui passe et qui ne revient pas. Peut-être sera-ce la dernière

Nous comptons qu'un nouvel effort sera fait et que sans exceptions toutes pourront se retremper dans ces jours de saint recueillement.

Nous prions nos bonnes Mères de prendre dans le Coutumier ce qui regarde leur Communauté dans le questionnaire sur l'état spirituel, disciplinaire et temporel et de nous l'envoyer avec les réponses avant le 15 juillet ainsi que les noms des Sœurs qui assisteront à la 1re et à la 2me retraite.

Nos jeunes Sœurs des vœux perpétuels devront être rendues à la Maison Mère le 3 août

En terminant, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, laissez-moi vous remercier de vos vœux de bonne fête. Il me serait très agréable de le faire à chacune en particulier. Je ne le peux pas mais je dis à chacune « à bientôt ».

En attendant préparons-nous à faire une bonne retraite, elle clôturera une année qui a été une année de grande faveur. Soyons reconnaissantes envers le bon Dieu et prouvons le Lui par un renouveau de générosité à son service et de très grande fidélité à nos saintes observances.

Prions beaucoup pour tous ceux qui nous ont aidé à obtenir ces faveurs, pour le Père Haegi qui a eu juste le temps de s'occuper de nous et de nous amener à l'approbation, pour Monseigneur notre Evêque toujours bien malade.

Faites-le aussi un peu pour moi qui vous reste bien affectueusement dévouée en Jésus et Marie

Sr. Ste Pierre

31 Juillet 31. Toutes les cloches annoncent la mort de Monseigneur Légasse. Nos Sœurs y vont passer la nuit et s'y remplacent jusqu'au 8 samedi qu'a lieu l'enterrement auquel ont assisté une cinquantaine de nos Sœurs

14 Août Clôture de la 1re Retraite.
Ont pris l'habit:
Simone Réjou Sr Isabelle de Jésus
Marguerite Cournil Sr Marie Adrienne
Gilberte Marsat Sr Marie Elise
Marcelle Dert Sr St Jean de Dieu
La cérémonie a été présidée par Monsieur le Ch. Roux. Le Rd Père de Veyrière qui avait prêché la retraite a parlé fort bien sur la vie religieuse ou selon St Bernard l'air est plus pur, le ciel plus près, Dieu plus familier. Il l'a comparée à la vie angélique.

12 Septembre 1931. Clôture de la 2me Retraite et cérémonie de profession présidée par Monsieur le Ch. Roux
Ont fait leurs vœux pour un an:
Sr Marthe-Elisabeth Ducaux
Sr Marie-Hélène Plummer
Ont fait leurs vœux perpétuels
Sr Marie-Léopold Chabus
Sr M Véronique Delmont
Sr Philoména de Jésus Perez
Sr Augustine-Marie Lalande
Sr St Christophe Griffey
Sr M Emilienne Festal Sr St Gerard Cunningham
Sr Marcienne Mathe et Sr Anne Laribière
Le Rd Père a comparé la profession religieuse au baptême. L'autel était splendide dans sa parure de lumières et de pyramidales blanches

14 Novembre 1931

Circulaire pour préparer les élections

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs

Nous voici dans quelques mois à la fin de notre mandat. Nos constitutions nous prescrivent de vous en avertir dès maintenant, afin que toutes ensemble nous obtenions du bon Dieu les grâces de lumière nécessaires pour une affaire si importante et si grave en même temps

Nous avons pensé que la date du 31 mars convenait à toutes les Capitulantes. Nous attendons une réponse de Rome pour un éclaircissement au sujet de nos Constitutions. Dès que nous l'aurons reçue nous les ferons imprimer et nous pensons que, vers le 1er de l'an, nous pourrons vous en envoyer à chacune un exemplaire. En attendant, nous avons fait dactylographier le chapitre qui traite des élections et du gouvernement afin que vous en preniez connaissance.

Pour le Chapitre de mars, nos Mères et Sœurs Capitulantes devront être à la Maison-Mère pour la première réunion qui aura lieu mardi 28 mars à 9 h.

L'élection de la Supérieure Générale se fera le jeudi 31 mars à 8 h ½. Dans la soirée du jeudi, on tiendra le chapitre d'affaires

Les Supérieures des maisons ayant 12 sujets ou plus sont seules capitulantes de fait. Elles auront à faire élire une déléguée dans chaque maison. Les autres Communautés sont groupées.

Les maisons faisant partie d'un groupe se réuniront sous la présidence de la Supérieure. Les Sœurs lui remettront leur

vote, sous enveloppe cachetée, portant le nom de la Supérieure choisie et de la déléguée. Le tout sera mis dans une enveloppe unique avec le N.o du groupe et le nom de la Communauté que chaque supérieure nous adressera.

Nous devons avoir tous les votes au premier Janvier. Veuillez donc, mes bonnes Mères, vous en occuper à partir du 15 Décembre.

Maintenant, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, permettez moi d'ajouter un merci bien maternel pour le concours que vous nous avez apporté dans nos difficultés et pour les efforts que vous avez fait pour soutenir nos œuvres si éprouvées pendant les douze années écoulées.

Si, dans les moyens employés pour conduire notre petite barque, j'avais fait de la peine à quelqu'une d'entre vous, qu'elle veuille bien me le pardonner. Je n'ai voulu que le bien et n'ai cherché que le bon Dieu.

En ce moment je vous demande de prier pour le Chapitre de mars. Dans chaque maison on récitera le Veni Creator avec 3 invocations à Ste Marthe, à la prière du soir, jusqu'à l'époque de la réunion du Chapitre.

Que le bon Dieu vous éclaire, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, et comptez bien toujours sur mon entier et bien religieux dévouement en N. S.

S.t Pierre

31 Xbre 1931

Réunion à la Maison Mère du chapitre local pour l'élection de la déléguée pour le Chapitre Général

Mère Mathilde Marie a été élue déléguée et S.t Marie Eugène suppliante

Année 1932 14 Janvier

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs,

Depuis bien des jours je voulais vous dire merci de vos vœux si bons et vous adresser les nôtres. Je ne l'ai pu, mais aujourd'hui mais aujourd'hui laissez-moi vous assurer que ceux que j'ai formulés pour vous toutes ont été reçus dès la nuit de Noël par le Divin Enfant de la Crèche. Nous l'avons supplié de vous bénir et de nous donner les grâces nécessaires à la sanctification de chacune.

L'année qui finit a été marquée par l'épreuve par la souffrance de toutes sortes. Que nous en reste-t-il maintenant, sinon le mérite que nous avons su acquérir et la paix de l'âme accordée à la bonne volonté.

De quoi sera faite celle qui commence? Ce sera évidemment les mêmes souffrances, les mêmes épreuves qui continueront, c'est cela que le bon Dieu donne à ceux qu'Il aime. Profitons généreusement de ces biens tout à fait surnaturels pour nous sanctifier encore et persévérer dans la patience à accomplir les desseins de Dieu sur nous. Que notre courage ne faiblisse pas. Le bon Dieu est avec nous puisqu'il y a la Croix.

J'ai la joie de vous annoncer que nos nouvelles constitutions vont à l'impression. Il s'agira maintenant de les bien observer pour témoigner notre reconnaissance d'être enfin arrivées à l'Approbation. D'ici quelques jours vous en aurez chacune un exemplaire. Je sais que vous les désirez vivement et il nous tarde de vous les expédier.

En attendant redoublons de ferveur dans nos prières, soyons de plus en plus généreuses au service du bon Dieu afin qu'Il se laisse toucher par nos supplications et qu'Il nous

envoie des postulantes. Nous en avons tant besoin. . . .

Les Maisons faisant partie des Groupes trouveront ci-joints les noms des Capitulantes de mars. Je recommande de nouveau ce Chapitre à vos prières

Je donne rendez-vous à toutes les Capitulantes pour le lundi de Pâques. Restons bien unies, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, dans la prière et le sacrifice.

Votre affectueusement dévouée
S.. St. Pierre

16 Mars 1932
Cérémonie de vêture et de profession présidée par Monsieur le Ch. Dupin de St Cyr
C'est lui qui a fait le sermon. Il a commencé à citer les paroles de N.S.: si vous voulez venir après moi renoncez vous vous-même et prenez votre croix. Il a insisté sur les austérités de la vie religieuse, mais aussi sur sa douceur
Ont pris l'habit
Hermine Lassade, S.. St Emile
Louise Marty, S.. Marie Andrée
Ont fait profession
S.. Eugénie Marie Vilatte
S.. Flavie Debert
S.. Marie Pauline Bodley
Ont fait leurs vœux perpétuels
S.. Anne de Jésus Malange
S.. St Jean Maurice Rousseau
S.. Thérèse de Jésus de Laborie
S.. Marie de Chantal Crowley

28 Mars
Arrivée des Capitulantes 32 sont présentes
Mère Anne Madeleine n'a pu arriver

La salle de Communauté est très jolie avec 2 rangs circulaires. N. R.de Mère St. Pierre préside. Monsieur Dupin de St. Cyr vient exhorter l'assemblée et, dans un langage pieux et élevé, met les âmes dans le surnaturel. Il fait pendant ces 3 jours 2 instructions par jour.

On fait ensuite l'élection de 3 Capitulantes pour la révision des comptes. Ont été élues: Mère Agnès, Mère Henriette et Mère Octavie

31 Mars

Le matin à 8 heures réunion, présidée par N. le Cch Lafon, pour l'Election de la Supérieure Générale. Tout s'est très bien passé dans le calme et le surnaturel:

Ont été élues

Mère Bénédicte Calès, Supérieure Générale
Mère St. Pierre Lafon, 1re Assistante
Mère M. Madeleine Chastin 2me Assistante
Mère François de Sales Cathala 3me Assist.
Mère St. Paul Lafon 4me Assist.
Mère M. Madeleine, Secrétaire générale
Mère St. Rémy, Econome générale

5 Avril. Lettre au Préfet pour l'informer de l'Election

Monsieur le Préfet

J'ai l'honneur de vous informer du résultat de l'Election faite dans notre Congrégation le 31 mars dernier.

Mère Bénédicte Calès élue Supérieure Générale
Mère St. Pierre Lafon élue Assistante
Mère St. Rémy de la C. Destord Econome

Je vous serais reconnaissante, Monsieur le Préfet de vouloir bien me certifier que vous avez été avisé de cette Election

Daignez agréer, etc... La Supérieure Générale

2 Avril 1932

Circulaire après les Élections

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs,

Je suis encore toute émue à la pensée de la charge qui vient de m'être confiée. Ne voulant faire que la volonté de Dieu, je me suis inclinée, acceptant de devenir votre Mère, en mettant ma confiance en Dieu qui a dirigé les événements. Il aura pitié de moi et m'aidera dans les heures pénibles. Je compte sur Lui pour m'inspirer ce qu'il y aura de mieux pour le bien de chacune.

Votre sympathie, votre soumission et votre esprit de foi, me sont un encouragement. Je vous en remercie. Vous avez prié pour moi, je l'ai compris. Veuillez me continuer ce secours plus que jamais il m'est nécessaire. En priant pour moi vous le ferez pour vous.

Je remercie le bon Dieu de m'avoir donné comme première Assistante notre bonne et Vénérée Mère Ste Pierre si surnaturelle..... Son appui me sera un grand réconfort. Avec elle et nos bonnes Mères Marie Madeleine, F. François de Sales et M. Ste Paul nous travaillerons, d'un commun accord, au bien de notre chère Congrégation. Notre bonne Ste Remy nous reste aussi comme Économe Générale.

Puisque la grande épreuve du moment est le manque de sujets, nous avons pensé supplier la Ste Vierge de diriger vers nous de bonnes vocations. Pour cela nous réciterons tous les jours 3 Ave Maria avec les invocations:

Notre Dame du Perpétuel Secours P. P. N.
Notre Dame du Bon Conseil P. P. N.
Ste Marthe P. P. N.

Vous trouverez ci-jointes des feuilles vous indiquant les décisions du Chapitre Général.

Croyez, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, à tout mon dévouement et à ma religieuse affection en N. S.

Ste Marie Bénédicte

Décisions du Chapitre Général 1932

Pour la conservation de la discipline dans les Maisons le Chapitre a décidé

I°

Les demandes de voyage se font de plus en plus nombreuses. Il faut les restreindre le plus possible. Ces absences fréquentes du Couvent font perdre aux Sœurs l'esprit religieux et nuisent à l'esprit de C^té

II

La tenue et la démarche laissent à désirer On devra se surveiller davantage pour garder, au dedans comme au dehors, l'extérieur posé et recueilli des âmes consacrées à Dieu

III

Les articles 172 et 173 de notre nouvelle Règle disent qu'on doit garder la clôture c'est-à-dire éviter que les laïques pénètrent dans les appartements de la Communauté et les chambres des Sœurs. Il faut y veiller et veiller aussi à ce que, le plus possible, les Religieuses soient logées dans le même quartier de la Maison

IV

Que les Sœurs ne sortent pas seules à moins d'impossibilité

V

Eviter de sortir la nuit. Dans les Œuvres de jeunesse, éviter aussi de donner des représentations en soirée

VI

Eviter de sortir avec les fichus autres que le fichu de costume et avoir toujours le tablier d'escot et les manches baissées

VII

Pour la Sainte Communion le quart d'heure d'action de grâces sera compté à partir du moment où le prêtre aura fermé le tabernacle On relèvera le voile à la fin de la messe

Circulaire pour annoncer les retraites

Ste Marthe 26 Juin 1932

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs

Il doit vous tarder de connaître les dates de nos deux retraites aussi je ne veux pas attendre plus longtemps à vous les donner; la première sera du 5 au 12 août (et se clôturera par la cérémonie des Vœux temporaires et perpétuels); la seconde aura lieu du 11 au 18 7bre et se clôturera par la cérémonie de prise d'habit la seconde aura lieu du 11 au 18 7bre avec la double cérémonie des Vœux temporaires et perpétuels

Les Supérieures feront leur possible pour assister à la première retraite Nous leur serons très reconnaissantes de vouloir bien nous envoyer sans trop de retard, les noms des Sœurs qui devront assister à la première et à la 2me ainsi que les réponses au questionnaire ci-joint

Nous comptons que nos bonnes Mères pourront organiser leur Maison de façon que chacune de nos Sœurs puisse bénéficier du bienfait de la Retraite; l'année étant longue avec ses difficultés et ses travaux multiples, notre âme éprouve le besoin de se recueillir dans le silence et la prière pour prendre de nouvelles forces afin de continuer le travail de sa sanctification et le bien des âmes qui nous approchent.

Préparons-nous, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, à ces saints exercices par une vie plus unie à Dieu, faisant de notre travail une prière continuelle, pratiquant le silence prescrit par nos Saintes Règles Notre vie étant bien surnaturelle, les grâces de Dieu seront plus abondantes, pour nous aider à travailler sur nous-mêmes en immolant en nous ce qui peut déplaire à notre bon Maître

Parlons très peu (que les personnes du monde

ne soient pas au courant de ce qui se passe dans nos Communautés et aussi qu'elles ne soient jamais témoins d'actes répréhensibles de notre part qui pourraient les malédifier. Soyons avec elles, bonnes mais dignes

Quand nous sommes obligées de sortir, ayons une tenue religieuse. Veillons y ce point est très important.

Cette année a été marquée par la maladie et la mort de plusieurs de nos Sœurs Prions beaucoup pour elles et demandons leur de nous aider à obtenir, pour notre chère Congrégation, les grâces les meilleures

Continuons à prier pour les vocations, ne nous décourageons pas, insistons, ayons confiance, le bon Dieu nous enverra les sujets nécessaires pour continuer nos Œuvres.

En attendant le plaisir de vous revoir toutes à notre Maison-Mère, veuillez croire, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs à ma religieuse affection et à mon entier dévouement en N. S

S.t A. Bénédicte

Issigeac

Pour l'Hôpital

Dans le courant de l'année plusieurs lettres ont été échangées avec le Maire d'Issigeac Nos Sœurs n'ayant pas de quoi se vivre à l'Hôpital, le Conseil de la Congrégation avait décidé de les retirer et en avait averti M.r le Maire qui a fait tout son possible pour obtenir que nos Sœurs restent. Il est même venu à Périgueux avec plusieurs conseillers pour plaider sa cause et obtenir que l'Hôpital ne soit pas fermé.

Voici la lettre qui fut envoyée le 6 août

Monsieur le Maire

Vous avez dû être averti par M.r Dupin de S.t Cyr

que d'après la démarche faite auprès de l'administration diocésaine et auprès de nous, nous avons accordé un délai à l'exécution de notre décision au sujet de la fermeture du Couvent d'Issigeac Puisqu'on nous a promis que les Sœurs pourraient vivre convenablement sans avoir besoin d'implorer continuellement des secours soit à la population, soit à la Maison-Mère, nous consentons à les laisser encore, mais nous voudrions savoir ce qu'on fera pour elles et comment on leur viendra en aide.

Dans l'espoir de recevoir sans tarder des précisions à ce sujet, je vous prie de croire, Monsieur, à ma religieuse considération

S.r M. Bénédicte

Lettre du Maire 12 9bre 1932

J'ai l'honneur de vous rendre compte, M.me la Sup. Générale, que dans une Réunion à laquelle ont assisté avant hier, samedi 10 courant, le Conseil municipal et la Commission de l'Hospice et en collaboration même avec le bureau de Bienfaisance, les décisions suivantes ont été prises en commun, sous réserve bien entendu de l'approbation supérieure.

1° La solde des Sœurs de l'Hospice d'Issigeac qui était de 600f est portée à 1200f par an.

2° Le prix des journée fixé à 2f leur sera intégralement versé

L'une et l'autre de ces décisions comportent effet rétroactif à partir du 1er Janvier 1932

Je mandaterai donc la différence au nom de M.me la Supérieure de notre Etablissement dès que j'y serai autorisé

Le Maire

La Supérieure Générale répond le 20 9bre

Nous acceptons les propositions que vous nous détaillez dans votre lettre du 12 août pour améliorer la situation de nos Sœurs et vous prie de ne pas mettre de retard à leur faire toucher l'arriéré. Daignez agréer etc. S.r Bénédicte

5 Août
Ouverture de la 1ère Retraite prêchée par le R. P. Dissart père spirituel à Eysolé à Bordeaux. Il a ouvert la retraite par ces paroles Venez vous tous qui peinez et êtes chargés et je vous referai. Prenez mon joug suivez-moi et apprenez que je suis doux et humble de cœur. Très bonne retraite clôturée le 12 par la Cérémonie de prise d'habit
Monsieur Urtasum présidait, le R P Dissart a fait le sermon
Ont pris l'habit
Madeleine Lassalle, S.te Jeanne Madeleine
Olivia Lauvergnat, S.te Ste Jean Gabriel

11 Septembre
Ouverture de la 2me Retraite prêchée par le R. P. Roth de Surpax (Toulouse)
Très bonne retraite pleine d'esprit surnaturel et clôturée par la cérémonie de profession
Présidait Mgr le ch. Lafon, le R Père a fait le sermon
A fait ses vœux temporaires
S.te Marie Adrienne Couvreil
Ont fait leurs vœux perpétuels
S.te Marie de Jésus Petitjean Roget
S.te Maximille Lécusseau

1933 2 Janvier
Lettre circulaire de N. R Mère
Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs
Nous voila à la fin de cette année 1932 qui a mis sur mes épaules une si lourde charge si douloureuse par les maladies et les deuils qui se sont succédés si rapidement. Vos nombreuses et ferventes prières en même temps que votre religieuse sympathie m'ont aidé à soutenir le coup de l'épreuve si souvent répétée. Je vous

en remercie et vous prie de vouloir me continuer ce puissant secours, afin que toujours je fasse généreusement la volonté de Dieu qui nous gouverne et ne veut que notre plus grand bien

Merci aussi de vos prières et vœux faits au commencement de cette nouvelle année. Que N. S. les entende et vous exauce. Soyez assurées, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, que de mon côté j'ai beaucoup prié pour vous toutes. Que cette année soit bonne, sainte pour chacune de vous, comme Dieu le désire. Si par le passé il y a eu des faiblesses, des lacunes, ne nous décourageons pas, ayons confiance et jetons nous dans le Divin Cœur de Jésus si bon, si indulgent pour l'âme qui a bonne volonté et qui veut l'aimer.

Que nous réserve l'avenir? Dieu seul le sait. Ce que nous savons c'est qu'à mesure que nous avançons dans la vie religieuse, nous devrions être plus parfaites prêtes à répondre à l'appel Divin à n'importe quelle heure, aussi ne perdons pas une minute de cette vie si précieuse qui nous est donnée pour préparer notre éternité. Hélas, nous le voyons tous les jours, au moment où nous y pensons le moins, il faut tout quitter et s'emporter avec nous que notre petit bagage spirituel

Je supplie N. S. de vous faire aimer de plus en plus, le vrai moyen et le plus court chemin pour faire de nous de saintes religieuses. Comme désirons un instant une C^tés où le silence et la régularité règnent; quelle paix, quel calme on y éprouve. Comme le bon Dieu doit s'y plaire et donner à chacune de ces religieuses des grâces nombreuses de sainteté. Travaillons y chacune, afin que nos C^tés soient ainsi; nous éviterons de grandes souffrances, les blâmes, critiques, manque d'indulgence en seront bannis. Quel mal nous faisons quand nous nous permettons tous ces manquements et quel bien nous ferions si nous savions rester

silencieuses, charitables, indulgentes et bonnes. C'est mon vœu le plus cher que je dépose aux pieds du Divin Maître. Aidez-moi par vos prières, sacrifice, bonne volonté, à obtenir cette grâce. Je compte sur chacune de vous et suis sûre que l'année sera bonne.

Continuons à prier pour obtenir des vocations; nous en avons quelques-unes, mais ce n'est pas suffisant, ce n'est que par la persévérance que nous obtiendrons ce que nous demandons.

Croyez, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs à ma religieuse affection et à mon entier dévouement avec l'assurance de mes faibles prières

S.te Marie Bénédicte

1

16 Mars 1933 Cérémonie de vêture, de profession temporaire et perpétuelle Monseigneur Louis la préside il fait le sermon très pieux, très consolant, exalte le bonheur de se donner à Dieu alors que le monde appelle la vie religieuse un crime de lèse nature.

Deux postulantes ont revêtu le St Habit. Marguerite Lagarde, S.te S.t Michel
Florentina Salazar, S.te Salomé
Ont fait profession pour un an perpétuelle S.te Marie Edouard Roy et S.te S.te Elisabeth Péret, S.te Philomène au 23 à cause de la date
2 professes temporaires S.te M. Andrée Marty et S.te S.te Emile Lansade

23 Mars A 8 h messe et profession perpétuelle de S.te M. Philomène. Les enfants chantent, M.r l'Aumonier préside et fait à la Sœur un bon sermon sur l'anneau qui est le sceau de son union à N. S. et lui enseigne que sa vie doit être scellée à N. S., sceau sur son cœur fermé à tout le reste, sceau sur ses mains qui ne seront ouvertes que par Lui. Le soir salut solennel

27 Mars — Le matin à 9 h décès de notre regrettée Mère Ste Pierre. Toutes les Maisons sont averties Mères et Sœurs sont venues nombreuses pour prier pour elle et l'accompagner à sa dernière demeure. Beaucoup de prêtres ont aussi assisté à son enterrement. Elle a été 12 ans Supérieure Générale de la Congrégation et emporte les regrets de tous.
Les Sœurs Clarisses de Victoria, Espagne ont envoyé leurs bien sympathiques condoléances.

24 Juin — Demande à Rome pour un emprunt
Très Saint Père,
La Supérieure Générale et les Assistantes de Ste Marthe de Périgueux, humblement prosternées aux pieds de Votre Sainteté exposent:
1° En mai 1930, le Couvent de Rottingdean (Sussex) dut, dans des circonstances qui ne permettaient pas le moindre délai, acheter une propriété attenante. Pour cet achat et l'installation la maison a dû emprunter L. 1500, dont le prêteur a pris hypothèque sur le Couvent. L'Evêché de Southwark a accordé l'autorisation.
2° En Juillet 1931 la maison de Béthany Londres dut aussi acheter précipitamment l'immeuble contigu. Pour cet achat et l'ameublement la Congrégation a avancé L. 1400 dont 600 ont été prêtées. Nous avons eu également l'autorisation de l'Evêché de Southwark. A l'heure actuelle par les revenus et divers versements la banque s'est déjà couverte de L. 1200.
Pour les deux emprunts l'oratrice demande la grâce d'une ratification.
Et que Dieu etc...
Réponse de Rome
Usant des pouvoirs accordés par Notre Saint Père le Pape, la Sacrée Congrégation des Religieux

ayant écouté l'avis de son Excellence l'Ordinaire de Périgueux a bien voulu, confier à celui-ci, la mission d'accorder la grâce implorée par ces suppliques selon son jugement et sa conscience, sans cependant engager aucune responsabilité financière ou civile de cette Sainte Congrégation de Religieux et étant établi que le capital sera rendu dans peu d'années par un amortissement légitime.

Toutes choses contraires étant tenues pour non existantes.

Donné à Rome le 22 mai 1933

26 Juin Lettre circulaire

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs

Nous voici déjà à l'époque où nous devons vous annoncer la date de nos retraites annuelles. Je sais qu'il vous tarde de la connaître pour vous organiser.

La première s'ouvrira le 5 août et se clôturera le 12 par la double cérémonie de la Prise d'Habit et de la Profession temporaire. La seconde commencera le 1er septembre et se terminera le 8, il n'y aura pas de vœux perpétuels.

Autant que possible, nous souhaiterions que les Supérieures fassent la première retraite et qu'aucune Sœur ne soit privée des Saints Exercices. L'année est longue avec ses multiples occupations et notre âme a grandement besoin de se recueillir pour continuer sa course au milieu des difficultés.

Nous demandons à nos bonnes Mères de vouloir bien répondre au Questionnaire ci-joint et de nous l'envoyer avant le 15 juillet ainsi que les noms des Sœurs qui assisteront à la 1re ou à la seconde retraite.

Nous avons eu une année bien douloureuse

par nos nombreux deuils, particulièrement celui de notre bonne et regrettée Mère Ste Pierre. Ne l'oublions pas dans nos prières et demandons lui de plaider notre cause auprès de Celui qui peut tout; elle connaissait si bien les besoins de la Congrégation et a promis de ne pas nous oublier. Prions aussi pour toutes nos Sœurs qui sont tombées dans leur Eternité. De la-haut elles voient le néant de bien des choses qui nous préoccupent trop; si elles pouvaient nous parler je suis sûre qu'elles nous diraient: « Employez bien votre temps à servir Dieu par l'observation de nos Saintes Règles .... particulièrement celle du silence ....

Comme l'esprit religieux baisse parmi nous par ces manquements si fréquents. Oh! je vous en supplie, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs veillez-y. Bientôt dans certaines de nos maisons on ne pourra plus reconnaître une communauté religieuse tant on y parle du matin au soir, souvent même pendant le grand silence. On se permet de juger, de critiquer ses Sœurs, ses Supérieures; c'est effrayant de voir si peu de retenue du côté de la charité. Nous oublions que nous serons obligées de rendre compte à Dieu de tant de paroles et de jugements et du tort que nous aurons fait à la vie religieuse de notre Congrégation. Soyons bonnes, bienveillantes, aimons nous et supportons nous comme des Sœurs et des âmes consacrées à Dieu. Ce sont ces manquements qui rendent la vie pénible et font qu'on ne se plaît plus dans sa Communauté. Il faut des voyages fréquents, des sorties qui nuisent totalement à l'esprit religieux. Pour cela aussi, mes chères Sœurs, évitez de me demander trop de permissions de voyage vous m'obligeriez à vous les refuser et je ne voudrais pourtant pas vous faire de peine. Tenez vous en à l'observance des articles 181 et 184 de nos Constitutions

Je suis sûre que vous me comprendrez et ne voudrez pas augmenter la préoccupation et responsabilité que j'ai de la Congrégation si éprouvée. Vous ne pourrez me faire plus de plaisir et m'aider qu'en tenant compte de ces recommandations.

En attendant nos retraites, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, prions ensemble pour que chacune de nous corresponde aux grâces que le bon Dieu veut lui faire Plus la préparation sera fervente, plus la grâce sera abondante

Avec l'espoir de vous retrouver bientôt dans notre Maison-Mère je vous redis mes sentiments maternels et bien dévoués

S.te Marie Bénédicte

28 Juin — Encore un deuil Mère François de Sales, une de nos Mères Assistantes, directrice du Pensionnat vient de s'éteindre C'est un deuil général Le 1er juillet 34 a lieu l'enterrement M.r Cathala son père est là Foule sympathique, nombreuses anciennes élèves désolées M.r l'Aumônier dit la messe M.r Lafon, Vicaire Général donne l'absoute L'inhumation se fait à S.te Georges dans le Caveau de famille

5 Août — Ouverture de la retraite prêchée par le R P Brem Très bonne retraite, mais une chaleur intense cause de fatigue pour tous
Le 12 Belle cérémonie, Monseigneur a dit la messe Nombreux clergé Le R Père a fait le sermon et Monseigneur a parlé après la messe
3 prises d'habit
Martha Molloy (de Cruscheen) S.te Marie Edmond
Madeleine Brunet (d'Alger) S.te Paule André
André Colugnac Périgueux S.te Marthe
5 novices ont fait profession
S.te Marie Joséphine, S.te S.te Jean de Dieu

S.te Isabelle de Jésus, S.te Jeanne Madeleine
S.te S.t Jean Gabriel.

1er Septembre Du 1er au 8 2me retraite prêchée comme la première par le R P Brem. Il a donné les mêmes instructions et fait tout son possible pour raviver l'esprit de foi et l'amour de Dieu.

24 Septembre Fermeture de S.t Astier

Monsieur le Maire

Je suis peinée de vous prévenir que nos Sœurs de l'hospice de S.t Astier sont actuellement à S.te Marthe, malades toutes les deux je ne crois pas qu'il leur soit possible de reprendre la vie active que nous sommes obligées de mener Une d'elles a le cœur très malade et est au repos complet, l'autre est très âgée et incapable de se suffire

Dans ces conditions, comme nous manquons absolument de sujets, nous ne pouvons assurer le service de l'hospice de S.t Astier, ni la garde de la maison

Veuillez je vous prie faire le nécessaire pour suspendre les mandats qui arrivent en octobre Tout à l'heure S.te Françoise est alitée et nous ne pensons pas qu'elle puisse faire le voyage de S.t Astier de longtemps

Il vous sera peut être possible, M le Maire de trouver d'autres religieuses pour nous remplacer. Nous ferons tout ce que nous pourrons pour vous aider dans cette recherche

Je vous prie d'agréer etc.

S.te M Bénédicte

10 octobre Fin de paiement de la dette au Crédit Foncier Mère S.te Rémy Econome demande un papier confirmant que la dette est éteinte

1934

Rapport sur un legs de Mlle Fardel

En 1900 la Congrégation avait reçu de Mlle Fardel de la main à la main la somme de 1000 f en vue de faire une œuvre. Elle avait donné sa maison et une prairie dans le même but Mlle Molières avait accepté le legs des immeubles en notre lieu et place

En 1922 prévoyant ne pouvoir faire l'œuvre nous avons demandé à Monseigneur Légasse ce que nous devions faire Il a fait le nécessaire avec Rome.

Au début de 1929, Monseigneur nous a dit qu'il fallait verser le capital à l'Evêché et qu'on s'en servirait pour la Construction du Petit Séminaire. Nous avons demandé à Monseigneur que les intérêts de notre legs soient attribués à un séminariste nous intéressant

En février 1930 nous avons fait envoyer à l'Evêché 3500 f. A plusieurs reprises nous avons demandé, à Mr le Chancelier, un reçu sans pouvoir l'obtenir

En Novembre 1932 (sur les intérêts) il nous a été versé 1000 f pour un Séminariste

---

Circulaire

Ste Marthe 2 Janvier 1934

Voilà de nouveau une année qui s'achève Elle a été pour nous pénible et bien triste à certains moments par les deuils et les vides qui se sont faits autour de nous; mais aussi que de grâces nous avons eues chacune et dont nous ne nous doutons pas. Remercions Dieu de tout ce qu'Il a fait et adorons toujours ses divines volontés.

Je vous remercie, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, des vœux que vous m'avez exprimés au commencement de cette nouvelle année et des prières faites à mes intentions. Soyez assurées que vous n'avez pas été oubliées, chacune de vous a été nommée au St Enfant à la Crèche

Le suppliant de vous bénir, vous consoler, vous fortifier et vous donner les grâces spirituelles nécessaires à votre sanctification. Que tous ces vœux unis dans une même prière soient un lien très puissant qui nous unisse de plus en plus dans le Cœur de Jésus. Ne faire qu'un cœur et qu'une âme est mon vœu le plus cher. Si nous sommes exaucées ce sera ma plus grande consolation.

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, aimons-nous bien en Dieu et pour Dieu. Supportons-nous avec nos défauts, nous en avons toutes et plus que nous ne pensons, nous faisons souffrir sans nous en rendre compte. Que cette pensée nous aide à être bonnes, indulgentes pour les personnes qui nous entourent. Faisons pour elles ce que nous voudrions qu'on fasse pour nous, sachons patienter sans nous plaindre, évitons surtout les critiques, les rapports qui font tant de mal en Communauté et détruisent totalement l'esprit de N. S. qui demande l'union, la paix, la bonne entente entre nous. Ne jugeons pas si nous voulons être jugées favorablement par Celui qui voit le fond des cœurs

Je vous en supplie, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, veillons à ce que cette vertu soit pratiquée dans chacune de nos Maisons Sans elle le bon Dieu ne peut bénir notre Congrégation Demandons nous souvent si nous en sommes dans nos rapports avec nos Supérieures, nos Sœurs et les laïques qui nous entourent. Soyons bonnes pour les anciennes, nos malades qui souffrent de ne pouvoir continuer à se dévouer, ce sont des âmes qui attirent les bénédictions du ciel sur nous. Je compte sur la bonne volonté de chacune

Veuillez croire, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs à ma religieuse affection et à mon entier dévouement en N. S.

S.te M. Bénédicte

16 Mars 1934

Cérémonie de Prise d'habit et de Profession
Monseigneur a présidé la Cérémonie et fait le sermon. 6 Novices ont pris l'habit ce sont :
Brigitte Heamora de Crusheen (Irlande
qui a reçu pour nom S.r Patricia
Marguerite Leddy S.r Agatha
Mary M.e Inerney S.r Marie de l'Enfant Jésus
Rose M.e Guard S.r S.te Colomban.
Jeanne Bousquet S.r Marie-Xavier
Véronica O'Reilly S.r Roselyne

Il y a eu une profession
S.r S.te Michel-Lagarde

4 Vœux perpetuels
S.r S.te Hilaire Glenadel
S.r S.te Monique Hunegran
S.r Joseph-Marie Siméon
S.r Marie-Vianney Boudier

Très belle cérémonie, les compagnes de S.r Marie Xavier sont venues y assister environ 60.

S.te Marthe 4 Avril

Lettre adressée à M.r le Ministre pour obtenir la permission de vente pour Cherval

Monsieur le Ministre.

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation de vendre un petit immeuble possédé par la Congrégation à Cherval Dordogne qui ne nous rapporte rien et nous cause au contraire des dépenses chaque année

Ayant à faire des réparations urgentes à la Maison-Mère nous comptons sur cette vente pour couvrir les frais de badigeonnage et de peinture dont je joins le devis à ma demande

Veuillez agréer M.r le Ministre l'expression de ma considération distinguée

S.r M. Bénédicte

L'autorisation a été donnée et la vente a été faite

16 Mai

Lettre à Mr le Curé de Ribérac

Monsieur le Curé

Il est entendu que nous ferons l'impossible pour donner deux Sœurs à la rentrée d'octobre. Mais nous voudrions qu'il soit précisé que si on se trouvait trop à court, l'école libre aurait comme par le passé sa part de l'argent réservé aux Œuvres de Ribérac. J'espère, Monsieur le Curé que vous ne verrez aucun inconvénient à cela.

Nous avons bien besoin du secours d'En-Haut et nous comptons que vous voudrez bien continuer à le solliciter pour nous.

Daignez agréer, Monsieur le Curé, l'expression de mon profond et religieux respect.

Sr M Bénédicte

Circulaire pour les Retraites

Ste Marthe 3 Juillet 1934

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs,

Il doit vous tarder de connaître la date des retraites pour pouvoir vous organiser. La 1re se fera du 5 au 12 août et se clôturera par la double cérémonie de la Prise d'habit et de la Profession temporaire. La seconde aura lieu du 1er au 8 7bre. Cette année, il n'y aura pas de vœux perpétuels.

Nos bonnes Mères voudront bien se réserver autant que possible pour la première retraite, nous envoyer sans tarder les noms des Sœurs qui doivent faire l'une ou l'autre retraite et nous faire parvenir en même temps les réponses au Questionnaire ci-joint.

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, je vous recommande instamment de vous préparer aux Saints Exercices. Après une année de travail, de surcharge, il est nécessaire de refaire son âme dans le silence, le recueillement et la prière. Le meilleur moyen sera l'observation fidèle de nos Saintes Règles: telles que le silence, la régularité, si négligées dans certaines de nos Cnes

Employons ces quelques semaines à réparer nos faiblesses de l'année par une vigilance toute surnaturelle. Il serait facile d'avoir des maisons exemplaires si chacune s'appliquait à la pratique de notre sainte Règle. Que de souffrances et de désordre nous éviterions. Oh! que nous sommes coupables et quel compte à rendre à Dieu quand le moment viendra de paraître devant Lui. Veillons y et mettons y toute notre bonne volonté

Il y a un autre point sur lequel je dois attirer votre attention, c'est la vertu d'obéissance Je crains qu'elle ne soit pas assez comprise et qu'elle ne tende à faiblir quand je vois avec quelle facilité les murmures, les jugements et les critiques se glissent dans les Conversations. Quel mal cela fait aux âmes, je puis me le dire avec certitude. Surveillons ce point mes bonnes Mères et mes chères Sœurs; demandons à Dieu de nous faire estimer, aimer cette belle vertu indispensable à l'âme religieuse La religieuse obéissante plaît à Dieu, elle est en paix étant assurée qu'elle fait la sainte volonté. Demandons à Dieu un plus grand esprit de foi, devenons des religieuses vraiment obéissantes respectueuses, bonnes et indulgentes, laissons-nous faire par N. S. et ayons grande confiance en Lui.

Je prie mes bonnes Mères de faire faire quelques lectures sur les vertus religieuses.

Je veux espérer, qu'avec la grace de Dieu votre bonne volonté et une sérieuse préparation, les retraites seront bonnes et fructueuses.

Je suis heureuse de vous annoncer en terminant qu'après avoir beaucoup prié nous avons complété notre conseil si éprouvé depuis plus d'un an. Ce sont Mère Hildegarde et Mère Eleonore qui ont été élues. Vu leur expérience et leur esprit

religieux elles nous seront d'un grand secours. Ces bonnes Mères vous sont déjà connues vous les approcherez davantage dès ce mois d'août et je puis vous assurer de leur entier dévouement à vous et à vos Œuvres.

Je me recommande à vos prières et vous redis avec ma religieuse affection, mon entier dévouement en N. S.

S.t M. Bénédicte

Vote pour 2 Assistantes — 2 Juillet 1934

Pour remplacer Mère Ste Pierre et Mère François de Sales Mère Hildegarde et Mère Etienne ont été élues

---

Retraite et Cérémonie — La retraite prêchée par le R. P. Roth a commencé le 5 Août pour se terminer le 12 par la double cérémonie de Prise d'habit et de Profession. Belles et bonnes instructions qui il faut l'espérer ont haussé les âmes jusqu'à Dieu dont elles doivent avoir le jugement et la volonté par le Christ avec le Christ et dans le Christ.

Il y a eu 4 Prises d'habit

Marie Louise Delord S.t Marie Tolberte

Jeanne Raffier S.t Marie Lucienne

Tolbertine Berland S.t Germaine Marie

Yvonne Latreille, S.t Jeanne de Chantal

ont fait profession

S.t Paul André Brunet

S.t Marthe Calugnac

S.t S.t Edmond Molloy

S.t Salomé Salazar

Bon sermon du R. Père Monseigneur officie et dit un petit mot très aimable et approprié à la cérémonie. Belle garniture de chapelle très beaux chants et assistance très nombreuse

2me Retraite — Du 1 au 8 Septembre
Très bonne retraite, comme la 1re, prêchée par le R. P. Roth. Instructions roulant sur l'amour de Dieu

18 Septembre 1934 — Pensionnat de Ribérac
Nos Sœurs en reprennent la direction. Y sont envoyées Mère St. André comme Supérieure et Sr. Philoménа de Jésus. Elles gardent les institutrices laïques qui y étaient les années précédentes. La population de Ribérac fait un accueil très chaleureux à nos Sœurs qui à l'expulsion avaient été si regrettées.

Circulaire — du 2 Décembre 1934

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs,

Laissez-moi vous remercier de vos vœux et de vos prières faites à mon intention au commencement de cette nouvelle année. C'est par ce moyen que vous m'êtes toutes un vrai soutien dans les moments pénibles et difficiles de ma charge qui se fait de plus en plus lourde par le manque de sujets et les faibles santés de plusieurs d'entre vous. C'est une bien grande souffrance pour moi de ne pouvoir vous donner du secours alors que ce serait si nécessaire.

Le bon Dieu prend autrement que nous puisqu'Il continue à faucher dans nos rangs là où nous nous y attendions le moins. Quoique très désolées et peinées, gardons en Dieu une grande confiance; n'oublions pas qu'Il veille sur notre petite Congrégation.

Je puis vous assurer, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, qu'en ces fêtes de Noël, j'ai prié pour toutes, demandant que chacune corresponde pleinement aux grâces qui lui sont faites pour la sanctification de son âme. J'ai particulièrement supplié N. S. de mettre dans nos cœurs la Charité qui doit régner

dans une maison religieuse. Il n'y a pas assez d'union entre nous et peu de support parce que nous ne nous aimons pas assez surnaturellement. Trop de sujets se permettent de juger et de critiquer. Tachons à qui nous parlons quand nous nous permettons certaines réflexions qui peuvent nuire à la réputation des personnes sur qui nous portons notre petit jugement, souvent mal fondé. N'oublions pas les paroles de N. S.: « Aimez-vous les uns, les autres comme je vous ai aimés » « Ne jugez pas et vous ne serez pas jugés ». Que de réflexions nous devons faire et que de regrets nous devrions avoir.

Comment voulez-vous que le bon Dieu nous aime si nous ne nous aimons pas, membres d'une même Communauté. Supportons-nous, mes Sœurs, et soyons unies; ne regardons pas si facilement les défauts et les lacunes des personnes qui nous entourent, nous aussi faisons souffrir et ne sommes pas parfaites. Oh! je vous en supplie, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, travaillons à faire régner dans nos Communautés cette vraie charité de N. S, cette union des cœurs qui fera notre bonheur et la consolation de Celui qui bientôt nous appellera à Lui. Tâchons d'être des épouses fidèles. Le meilleur moyen pour arriver à cela serait une observance exacte de la règle du silence. Quelle consolation ce serait pour moi si je voyais que chaque Communauté fait des efforts pour pratiquer cette vertu si nécessaire à l'âme religieuse: Observance du silence, grande charité et union des cœurs.

Aimons nous en Dieu et pour Dieu, supportons-nous comme les enfants d'une même famille: c'est le vœu que je fais au commencement de cette année, je prie N. S de le bénir et de nous bénir toutes en même temps.

Veuillez croire, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs à ma religieuse affection en N. S et à mon entier dévouement.

Sr M. Bénédicte

1935

16 Mars — Cérémonie de profession

La Cérémonie a été présidée par Monseigneur qui a fait le sermon

2 professes ont fait leurs vœux perpétuels

S.t S.t Paul Celle

S.t S.te Foy Garderet

S.t S.t Tolbert Lavignac

S.t Lucile Verlhac

S.t Irène Chaumel

S.t Marie Claire Dussaut

S.t Francis Granger

6 ont fait les vœux temporaires

S.t Marie Xavier Bousquet

S.t Marie de l'Enfant Jésus N.e Enerney

S.t Colomban N.e Quaid

S.t Agatha Lyddy

S.t Patricia N.e Namaraet

S.t Roselyne O'Reilly

Belle fête, belle chapelle resplendissante de lumières

Et de beaux chants de circonstance

---

13 Avril — Lettres à Monsieur le Maire

Monsieur le Maire

Dans la nuit du 23 février où le vent a causé tant de dégats, un gros arbre du cimetière de l'Ouest est tombé sur le caveau de notre Communauté et a démoli la chapelle qui le surmonte.

Sachant M.r le Maire que vous accordez des secours aux sinistrés je viens vous demander de nous faire indemniser pour cette réparation qui s'impose puisque le dégât a été causé par un arbre appartenant à la commune

Veuillez, Monsieur le Maire, agréer l'expression de ma religieuse considération

S.t S.t Remy

16 Juin

Circulaire pour les Retraites

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs

L'époque des retraites arrive, il est bien temps de vous en donner les dates pour que vous puissiez vous organiser. Comme tous les ans, il y en aura deux, la première se fera du 1er au 8 août clôturée par la double cérémonie de Prise d'habit et de Profession temporaire la 2me du 1er au 8 septembre clôturée par la Cérémonie des vœux perpétuels.

Il me semble, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, que comme préparation à nos Retraites la prière est toute indiquée pour mettre nos âmes dans les dispositions voulues afin de recevoir les grâces que N.S. nous y prépare. Cette prière continuelle consistera à mieux faire nos Exercices de piété, à ne pas les omettre sans une absolue nécessité, à agir dans nos actions ordinaires de la journée en union continuelle avec N.S. En même temps détachons-nous de nous-mêmes en faisant la guerre à nos deux ennemis, l'orgueil et l'amour propre qui sont de vrais obstacles à cette vie de perfection dans laquelle nous avons bien voulu nous engager. En un mot soyons des religieuses.

Je prie instamment nos bonnes Mères de veiller à l'observation du silence et de la régularité. Habituons-nous à parler peu mais à propos, évitant de dire ce qui peut faire de la peine ou causer le désordre dans une Communauté. Il y a des religieuses qui parlent beaucoup sans s'en rendre compte, même avec les personnes du monde, les conséquences sont souvent très graves. Le meilleur moyen d'éviter ces mécontentements serait de s'habituer à bien garder le silence. Veillez-y je vous en prie

Il y a un autre point sur lequel j'attire votre attention. Dans certaines Communautés

(dans certaines) les laïques pénètrent dans les endroits réguliers réservés aux Religieuses, ceci est très défectueux. Aussi pieuses que soient les personnes qui nous approchent elles ne doivent jamais être au courant de ce qui se passe en communauté. Restons chez nous et gardons pour nous nos difficultés.

Demandons à nos chères Sœurs qui nous ont quittées, tout en priant pour elles, de s'interesser à notre chère Congrégation.

En attendant le plaisir de vous revoir priez à mes intentions et veillez croire à mon religieux dévouement en N. S.

Sr Marie Bénédicte

1er Août Ouverture de la Retraite

La Retraite a été prêchée par le R. P. Paile de Bordeaux. Très bonne retraite qui a fait beaucoup de bien et qui s'est terminée par la Cérémonie présidée par Monseigneur.

4 novices ont fait leurs vœux temporaires

Sr Marie Lucienne Raffier
Sr Alberte Delord
Sr Jeanne de Chantal Latreille
Sr Germaine Marie Berland

7 ont pris l'habit

Raymonde Chaudieu, Sr Ste Bernadette
Delia Mc Inerny, Sr M Patrice
Hélène Lappage, Sr M des Anges
Nora Magée, Sr Ignace de Jésus
Georgette Lortholarie Sr Solange
Lucie Vallade, Sr M Noelle
Louise Bedortou Sr M Gemma

Un indult a été donné pour 3 des professes qui ont avancé de 4 jours la date de la Profession

1936

Rome 3 janvier

Lettre du R. P. Lazare d'Arbonne

Observations sur le rapport Quinquennal de 1934

La sacré Congrégation des Religieux vient de me passer la lettre ci-jointe en rapport à ce rapport. Vous y trouverez quelques observations dont il faudra tenir compte à l'avenir

1° Que la Supérieure Générale veille à ce que dans chaque maison religieuse il y ait un nombre suffisant de Sœurs pour que la règle puisse être observée

2° Que l'habitation du Chapelain ou du confesseur ait une entrée séparée et sans communication avec l'habitation des Sœurs

3° Que la charge de Supérieure des maisons soit distincte de celle d'économe, excepté dans le cas de nécessité

4° Que l'argent des dots soit conservé intact, de telle sorte qu'on ne puisse pas le dépenser avant la mort de la religieuse, pas même pour payer des dettes

5° Que les Supérieures locales, après leur second triennat ne soient pas maintenues dans leurs charges sans la permission du St Siège

6° Enfin que le rapport Quinquennal soit signé désormais par toutes les Conseillères Générales

---

4 janvier

Circulaire

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs,

Encore une année qui vient de s'écouler, en portant avec elle tout ce que nous avons eu de pénible et d'heureux; à côté des difficultés il y a toujours les grâces nécessaires pour les supporter religieusement, espérons que le bon Dieu dans sa grande miséricorde aura tout compté et pardonné ce qu'il y a eu de défectueux. Soyons sûres qu'Il nous prépare de nouvelles grâces pour l'année qui commence et mettons nos âmes dans de bonnes dispositions pour la passer saintement.

Je vous remercie, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs des vœux que vous m'avez exprimés et des prières faites à mes intentions. Soyez assurées que j'ai prié et fait les vœux les meilleurs pour chacune de vous. En ces fêtes de Noël j'ai fait les vœux les meilleurs pour vous toutes. Puisse le Saint Enfant les bénir et nous rendre de saintes religieuses selon le cœur de Dieu. Ces jours ci j'ai pu faire un peu de retraite dans le silence et la prière j'ai demandé à Dieu de nous donner un grand esprit de foi et de charité ces deux vertus essentielles à l'âme religieuse. Que la foi nous est nécessaire pour voir avec esprit surnaturel tout ce qui nous arrive à chaque instant du jour: contrariété, peine, travail et joie voulu et permis par Dieu. Il nous suit pas à pas nous (sommes) envoyant ce qu'il y a de meilleur pour notre âme. Vivons bien près de Lui pour accepter avec amour ce qu'Il nous demande et faisons chaque action pour lui être agréable. Ne nous permettons aucune réflexion qui ferait voir le côté humain. Non, mes Sœurs, il ne le faut pas. Soyons de vraies religieuses, vivons de la vie surnaturelle, ne cherchons que la gloire de Dieu et le bien des âmes

Plus que jamais, nous devons faire régner la charité dans nos Communautés. Pour cela nous en bannirons tout ce qui peut faire de la peine à N.S. Ne nous permettons pas de paroles blessantes, ne relevons pas tout ce qui est défectueux, ne rapportons pas ce qui peut attrister nos Sœurs Souvent le malaise et le désordre arrivent dans une maison par les manquements à la charité Soyons, au contraire, des âmes bonnes, indulgentes cherchant à faire plaisir par une bonne parole une attention. Que c'est beau et bon de vivre avec des religieuses qui s'aiment comme des Sœurs en Dieu et pour Dieu. N'oublions pas que chacune de nous a sa place bien marquée dans notre

famille religieuse et a le droit d'y être très heureuse

Il y a un autre point sur lequel je crois devoir attirer votre attention, c'est la question des voyages. Facilement on veut profiter des occasions d'autos qui se présentent. Ce n'est guère la place des religieuses avec les personnes du monde, dont on suit les conversations et avec qui on parle souvent beaucoup trop, ce qui est loin d'être édifiant. A moins d'une nécessité restons dans nos Communautés, c'est notre meilleure place, en un mot évitons les voyages inutiles

Avec mes meilleurs vœux et l'assurance de mes prières, veuillez, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, croire à ma religieuse affection en N. S.

S.te Marie Bénédicte

---

16 Mars

Cérémonie de Vêture et de Profession

Belle cérémonie présidée par Monseigneur. Y assistaient un bon nombre de prêtres venus pour leurs paroissiennes qui étaient de cérémonie

Monsieur l'Aumônier a fait le sermon s'adressant à la foule et aux parents et montrant admirablement la sagesse du choix fait par celles qui se donnent à Dieu Il a félicité les parents de l'honneur et du bonheur qui leur en reviennent.

Ont pris l'habit

Edith Lassort de Lauzens S.te S.te Etienne
Marie Claire Lalande S.te Thérèse de l'Enfant Jésus
Brigitte Liddy (Irlande) S.te Martha
Hélène Daschier S.te Jeanne d'Arc

4 Professes des vœux perpétuels

S.te Dosithée Magne
S.te S.te Cyrille Hutke
S.te Marie Brigitte Molloy
S.te Madeleine Marie Buard

La garniture de la chapelle et les chants très beaux ont complété la fête Tout a été très bien

16 Avril

Bail pour Bois-Colombes

Monsieur le Curé de Bois-Colombes désirant avoir un Couvent dans sa paroisse nous a demandées pour une fondation. Pour faciliter le début on a décidé une Maison de Retraite et pour cela on a loué une maison à Mr. Aubry. Nos Sœurs doivent soigner les malades à domicile et s'occuper d'Œuvres de jeunesse Notre but est de pouvoir recruter quelques vocations

Le 20 Juin écrit au secrétaire de l'Archevêché pour Bois-Colombes et à la poste envoyé le papier ci-dessous (copie)

La Supérieure Générale de Ste Marthe Ste Marie Bénédicte Coalès certifie que Ste Anne Madeleine Viguier a été envoyée par la Congrégation à sa filiale de Bois-Colombes 2 Villa du Chateau Signé Ste Marie Bénédicte

---

14 Juin

Circulaire

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs,

Comme les années précédentes nous aurons deux retraites La première, à laquelle les Supérieures sont priées d'assister aura lieu du 8 au 10 août, se clôturera par la double cérémonie de Prise d'Habit et de Profession temporaire. La seconde s'ouvrira le 24 août pour se terminer le 31 avec la cérémonie des vœux perpétuels

Je prie nos bonnes Mères d'organiser leur maison afin que toutes nos Sœurs puissent bénéficier du bienfait de la retraite. Après une année de travail et de surmenage l'âme a besoin de prier, de se recueillir et de réfléchir pour voir ou elle en est de sa vie intérieure ; ce sera dans ces saints exercices qu'elle prendra de nouvelles forces pour continuer à poursuivre le but qu'elle s'est

proposé d'attendre en entrant dans la vie religieuse.

Il me semble que la meilleure préparation à nos retraites serait une plus grande fidélité à l'observation de nos saintes Règles, celle du silence en particulier, elle est si négligée parfois dans certaines de nos maisons. Je prie nos bonnes Mères d'y veiller et de rappeler à nos chères Sœurs la pratique de ce point si important. Si le silence était gardé comme il devrait l'être, la charité serait plus grande, le support plus facile et les Sœurs s'aimeraient entr'elles. Oui, mes chères Sœurs, nous devons nous aimer et nous supporter plus aimablement : N. S. nous l'a recommandé quand Il a dit : « Aimez-vous les uns, les autres comme je vous ai aimés. »

Rentrons en nous-mêmes et voyons où nous en sommes de cette vraie charité. Chacune de nous va se surveiller pour éviter les paroles inutiles, les critiques et les jugements peu charitables.

Soyons heureuses, mes chères Sœurs, de nous dépenser, de nous sacrifier au service du bon Dieu ; plus nous nous donnerons et plus ses grâces descendront sur nous.

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, évitons les voyages. Il m'est pénible de vous refuser les permissions demandées. Je vous serais reconnaissante de ne pas en abuser et de vous persuader qu'il n'est pas du tout dans les habitudes religieuses d'aller souvent dans la famille. Vous-mêmes, sans leur faire de la peine, pourrez le faire comprendre à vos parents.

Vous devez savoir que nous avons fait une petite fondation aux environs de Paris pour essayer de nous recruter dans les Œuvres de jeunesse. Nos Sœurs ont été bien reçues et commencent à s'organiser. Je remercie toutes celles de nos Mères qui ont bien voulu aider.

Union de prières, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs. En attendant le plaisir de vous revoir à notre Maison Mère, veuillez croire à ma religieuse affection en N. S.

S.t Marie Bénédicte

1 Juillet Indult

Un Indult a été demandé pour avoir la permission, pour une postulante anglaise, de prolonger de six mois son postulat. Voici la réponse.

La Sacré Congrégation des Religieux, par les pouvoirs à elle concédés par N. S. P. le Pape, sur la demande de son Excellence l'Evêque de Perigueux lui accorde de concéder la demande ci-dessus mais la postulante devra déclarer, par écrit, qu'elle veut profiter du présent indult et sa déclaration écrite devra être conservée avec le décret dans les archives de l'Institut

Nom de la postulante : Maureen Kelly

10 Août

Cérémonie de Prise d'habit et de Profession

La retraite qui a précédé la cérémonie a été prêchée par le R. Père Rouffiac Ce jour là il a fait un beau et bon sermon sur la beauté et la valeur de la vie religieuse

Monseigneur a officié et parlé à la fin toujours avec le même à propos

Il y a eu 5 Prises d'Habit

Thérèse Canny (Irlandaise) S.r Marie Clara
Véronica Hoyne (Irlandaise) S.r Marie Paula
Jeanne Rochou .. S.r S.t Jean
Mariy Canny (Irlandaise) S.r S.t Clément
Ellen O'Connor (Irlandaise) S.r S.t Mathieu

4 Professions

S.r Gemma Bedorrou
S.r S.te Bernadette Chaudieu
S.r Solange Lortholarie
S.r M Patrice M'Inerny

31 Août : Clôture de la 2me Retraite et Cérémonie des vœux perpétuels. Monseigneur présidait la Cérémonie & ont fait leurs vœux, le R. P. a fait le sermon.
Sr Marie Jeanne Cluzeau
Sr Ste Jean Berchmans Calès
Sr Lucie Garrigue

12 Xbre 2 autres font leurs vœux perpétuels
Elles ont dû attendre d'avoir 5 années complètes
Sr Marie Hélène Plummer
Sr Marthe Elisabeth Ducaux

---

14 Octobre Indult pour Sr Mechtilde
En vertu des pouvoirs accordés par N. S. P. le Pape la Sacrée Congrégation des Religieux, sur la demande de son Excellence l'Evêque de Périgueux, a accordé à celui-ci la faculté d'absoudre d'abord Kathleen Smith des censures qu'elle a encourues puis, si elle le veut vraiment, de lui concéder l'indult de sécularisation selon le Canon 640 N. 2, de manière qu'après avoir déposé l'habit religieux elle puisse être assimilée aux personnes séculières pour les sacrements et qu'elle soit relevée de ses vœux et des obligations de sa profession
Donné à Rome le 14 octobre 1930
Signé : Vincentius Padorani

---

4 Décembre Le même indult a été donné pour Sr
Ste Georges Sicard et pour
Sr Marie Edmond Molloy.
Ces 2 religieuses sont atteintes d'aliénation mentale et ont demandé d'être dégagées de leurs vœux et obligations religieuses
Signés L. M Pasetto secrétaire

5 Décembre Indult pour le maintien de 8 Supérieures dans leurs Maisons quoiqu'il y ait plus de 6 ans

La Supérieure de la Madeleine de Bergerac
La Supérieure de l'Hôpital de Ribérac
" " de Sarlat
" " de Bergerac
" Larmane Port-Ste-Foy
" La Miséricorde de Bergerac
" l'Hospice du Bugue
Monpazier

Indult

En vertu de la S. Congrégation des Religieux par N.S.P. le Pape, sur la demande de son Excellence l'Evêque de Périgueux elle a bien voulu lui accorder de confirmer dans leur office et suivant que sa conscience le jugera, les susdites Supérieures pour un nouveau triennat; mais à la (condition) fin du triennat il faudra qu'une visite canonique soit faite dans ces maisons et qu'elle ne découvre aucunes plaintes raisonnables contre le régime de ces Supérieures; et que d'autre part les ordinaires des lieux où se trouvent ces maisons n'aient rien à objecter contre cette continuation: toute clause de droit étant sauve

Nonobstant toutes choses contraires
Donné à Rome le 5 Décembre 1936
F. L. N Pasetto secrétaire

---

31 Décembre Circulaire

Mes bonnes Mères & mes chères Sœurs

En ces belles fêtes de Noël j'ai demandé au Ste Enfant de la Crèche de nous bénir en nous donnant à chacune les grâces spirituelles nécessaires à notre sanctification et la force d'y correspondre pleinement chose essentielle pour nos âmes religieuses

Merci de vos vœux exprimés au commencement de cette nouvelle année; nous ne savons ce qu'elle nous apportera. Quoique l'avenir paraisse très sombre, ayons grande confiance et entier abandon en Celui qui veille sur nous. Priez beaucoup à ces intentions, les difficultés ne manquent pas; mais avec la prière que n'obtient-on pas?

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, je vous recommande encore l'observation de nos Saintes Règles, particulièrement celle du silence si négligée par moment dans quelques-unes de nos maisons. N'oublions pas que sans la pratique de cette vertu il est impossible de mener une vie vraiment religieuse; si nous savions nous taire à propos comme nos Communautés respireraient le calme, la paix et l'union entre nous! Ne cherchons pas le bonheur hors du couvent, nous ne pouvons le trouver avec les personnes du monde; évitons les intimités trop grandes, les conversations fréquentes et prolongées; nous ne devons jamais leur parler de nos difficultés, de nos ennuis, elles n'y peuvent et n'y comprennent rien. Je vous en supplie veillez à vos relations, votre tenue, évitez de rester trop longtemps dehors, ne vous arrêtez pas à causer dans les rues avec les personnes de votre connaissance, si vous saviez comme vous vous faites mal juger et le mal causé à la Congrégation. Soyez dignes, mes Sœurs ayez une tenue religieuse.

Mes chères Sœurs, l'esprit d'indépendance souffle bien fort dans le monde, nous devons nous surveiller pour ne pas le laisser entrer dans nos Communautés. N'oubliez pas que la vraie religieuse s'incline toujours et sans réplique aux ordres des Supérieures. Je tremble en voyant le peu de cas que certaines font de l'esprit d'obéissance. Rappelons nous que nous nous sommes données à Dieu au jour de notre Profession religieuse et ne nous appartenant pas nous ne devons pas avoir de volonté. Méditons souvent sur cette vertu d'obéissance. Jusqu'à la fin de notre vie nous devons obéir à la Volonté Divine manifestée par les Supérieures, mais pour cela il nous faut un véritable esprit surnaturel

qui nous fasse comprendre que les événements sont voulus par Dieu et qu'Il nous envoie ce qu'il y a de meilleur pour nos âmes

Il y a encore un autre point qui me préoccupe beaucoup et me fait de la peine, c'est le manque de charité et de support entre nous. C'est un devoir de pratiquer cette belle vertu si recommandée par N. S, nous n'avons pas le droit de juger, censurer et critiquer, jamais nous ne trouverons la perfection autour de nous, nous avons tant de défauts que nous ne voyons pas et que nos Sœurs voient et dont elles souffrent. Aussi, mes Sœurs, soyons indulgentes les unes pour les autres. Aimons-nous, comme le bon Dieu le désire, si nous voulons qu'Il nous aime et nous pardonne

Je veux espérer que vous voudrez bien mettre votre bonne volonté à observer les points que je viens de vous signaler: Silence, obéissance et charité. Je sais très bien que vous voulez être bonnes religieuse, ne pouvant rien de nous-même adressons-nous à Celui qui peut tout et qui veille sur nous. Vous me rendrez ainsi la tâche plus facile faire plaisir à ses Supérieures c'est faire plaisir au bon Dieu, de même que ne pas respecter ses c'est une chose grave qui peut amener à de très grandes chutes

Que N. S. nous bénisse et nous aide à être de saintes religieuses, c'est mon vœu le plus cher

Union de prières, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs. Veuillez croire à ma religieuse affection et à mon entier dévouement en N. S.

Sr. Marie Bénédicte

1937

11 Février Lettre au R. P. Lazare d'Arbonne

Mon très Révérend Père,

Cette année 1937 est celle où nous devons demander l'approbation définitive de nos Constitutions qui ont été expérimentées pendant sept ans, comme le demandait le décret du 19 Juillet 1930. C'est donc à vous mon R Père qui avez bien voulu accepter de vous occuper de nous, que nous avons recours pour nous obtenir cette dernière et précieuse faveur de Rome.

Faut-il faire une supplique, fournir un dossier demander à Monseigneur l'Evêque une lettre de recommandation? ou bien est-ce vous-même, mon R Père qui suppléerez à tout cela?

Pouvons-nous poser quelques questions, demander quelques explications ou changements? Nous avions pensé changer la forme de la coiffe des Sœurs converses; mais nous ne voulons pas nous lancer dans des demandes qui peut être ne plairaient pas aux Vénérés Consulteurs

J'ose espérer mon très R Père que vous voudrez bien nous tracer notre ligne de conduite. Nous tacherons de nous y conformer de notre mieux et d'être pour vous aussi peu encombrantes que possible

En attendant nous demandons à N. S, par l'intercession de Ste Marthe, de vous combler de ses lumières et bénédictions, que tous vos travaux soient bénis

Veuillez aussi mon très Révérend Père prier quelquefois pour notre petite Congrégation et daigner agréer l'humble expression de mon reconnaissant et profond respect

S.r Marie Bénédicte

Supérieure Générale de Ste Marthe

6 Mars — Lettre à Notre St Père le Pape

Très Saint Père,

La Supérieure Générale de Ste Marthe (Périgueux France) et ses Conseillères humblement prosternées aux pieds de votre Sainteté, la supplient de vouloir bien placer leur congrégation sous la haute protection de l'un des Eminentissimes Cardinaux

Et s'il leur était permis de manifester un désir, elles solliciteraient la protection de son Eminence le Cardinal Tisserant

Signé Sr Marie Bénédicte Calès Sup. Générale

Sr Marie Madeleine Chastin Assistante

---

16 Mars — Cérémonie de Vêture et de Profession

La Cérémonie a été présidée par Monseigneur qui a fait le sermon, Monsieur l'Aumônier avait prêché la retraite préparatoire Très belle Cérémonie nombreux clergé, beaucoup de monde

Ont pris l'Habit

Marie Thérèse Béné Sr Louise de Marillac

Maureen Kelly (Irlandaise Sr Ste Marguerite

5 ont fait leurs 1ers vœux pour un an

Sr Marie des Anges Lappage

Sr Marie Noelle Vallade

Sr Jeanne d'Arc Daschier

Sr Thérèse de l'Enfant Jésus Lalande

Sr St Etienne Lassort

2 ont fait leurs vœux perpétuels

Sr Marie Pauline Bodley

Sr Eugénie Marie Vilatte

---

1 Mai — Un pli venant de Rome nous dit que le Cardinal Tisserand est Protecteur de notre Congrégation de Ste Marthe

Le 27 Mai on lui adresse la lettre qui suit

Eminentissime Seigneur

Très honorée et reconnaissante de se savoir confiée à la protection de votre Eminence

la Congrégation de Ste Marthe lui exprime sa respectueuse et bien filiale soumission

Notre petit Institut, sans doute encore inconnu de votre Eminence, date de 1643. Il a reçu l'approbation de Rome par un Décret en date du 19 Juillet 1930

Espérant que la haute protection d'un prince de l'Eglise nous sera un gage de prospérité spirituelle, nous nous réjouissons de ce privilège et nous sollicitons humblement prières et bénédictions

Que votre Eminence veuille bien agréer l'expression du très profond et religieux respect de votre servante

Ste Marie Bénédicte Sup. Gale de Ste Marthe

---

15 Mai 1937 - Lettre au Rd Père Lazare.

Mon très Rd Père

Je viens vers vous pour une question d'achat qui se présente en Angleterre

A Barnet nous nous voyons dans la nécessité d'acheter deux petits « Cottages » avec jardin, attenant à notre pensionnat et mis en vente ces jours-ci

Nous ne pouvons laisser échapper cette occasion à cause du voisinage. En plus de cela nous estimons que l'argent de cet achat sera mieux placé là qu'en titres de rente (Ces Cottages sont loués et continueront de l'être pour l'instant)

C'est la Congrégation qui achèterait. Le prix sera 1800 ou 2000 livres. Nous avons l'argent et n'aurons donc pas à emprunter.

Avons-nous besoin d'un Indult ? ou le vote du Conseil général est-il suffisant ?

C'est justement une des questions que nous vous posons au sujet de l'article 303 de nos Constitutions.

Je vous remercie de vouloir bien vous occuper de nous et vous prie d'agréer, Mon Rd Père, mon religieux respect et l'assurance de nos prières

Ste Marie Bénédicte

1957

30 Mai Les Collèges ont été achetés. D'après la réponse du Rd Père Lazare l'Indult n'a pas été utile, le vote du Conseil Général a suffit*

---

13 Juin Circulaire annonçant les Retraites

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs

Il est bien temps de vous donner les dates des Retraites. Comme les années précédentes nous en aurons deux, la première commencera le 3 Août pour se clôturer le 10 par la double cérémonie de Prise d'Habit et de Profession, la seconde aura lieu du 24 au 31 août. Cette année il n'y aura pas de vœux perpétuels.

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, il m'a semblé qu'actuellement la prière était le meilleur moyen de nous préparer à nos retraites. Au milieu de nos multiples occupations, notre vie intérieure indispensable à l'âme religieuse, ne peut se maintenir sans le secours de la prière. N'oublions pas, mes chères Sœurs, que le travail ne nous empêche pas d'être tout à Dieu, si nous le voulons, et nous le voulons toutes; aussi plus les temps sont difficiles, plus nous devons vivre près du bon Maître et compter sur Lui. Il nous aidera si nous sommes bien confiantes.

Je suis désolée, mes chères Sœurs, de vous savoir si surchargées et de ne pouvoir vous porter secours comme je le désirerais; cela m'est une grande souffrance; les unes et les autres acceptons la volonté de Dieu, telle qu'elle nous est faite. Voyons de vraies religieuses de Ste Marthe qui se donnent, se dévouent sous le regard de Dieu. Nous ferions beaucoup de bien autour de nous, si nos âmes étaient vraiment généreuses. Pendant ces quelques semaines qui nous séparent de nos retraites, réparons ce qu'il y a eu de défectueux

en nous et préparons-nous à recevoir les grâces de sanctification que le bon Dieu nous réserve à chacune.

Un autre point bien important, c'est la charité. Je supplie nos bonnes Mères de veiller à ce que cette vertu soit pratiquée dans nos Communautés. Ne tolérons jamais qu'elle soit blessée devant nous. Ce n'est pas bien de critiquer et mal juger les personnes absentes, cela fait de la peine à N. S. et n'attire pas les bénédictions du Ciel sur notre Congrégation. Soyons très délicates sur ce point témoins-nous comme des Sœurs le bon Dieu nous le demande.

Veillons aussi aux correspondances, aux voyages inutiles, relisons de temps en temps les articles de nos Constitutions les concernant et nous verrons ce que nous devons faire

Je suis heureuse de vous annoncer l'honneur que N. S. Père le Pape vient de faire à la Congrégation en nous donnant comme Protecteur S. son Eminence le Cardinal Gisserand. Un de nos devoirs à son endroit est de prier pour lui et pour toutes les âmes du rite Oriental dont il est chargé

Je vous dis à bientôt, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, et vous renouvelle l'assurance de mon affectueux et religieux dévouement en N. S.

S.te Marie Bénédicte

---

10 Août Cérémonie de Prise d'Habit et de Profession

La retraite commencée le 3 s'est clôturée le 10 par une très belle cérémonie présidée par Monseigneur. Le sermon a été par le R.d Père Delaporte sur la différence entre les livrées du monde et l'habit religieux.

L'assistance nombreuse, les chants très beaux tout était très bien. Nos Sœurs sont reparties le soir exultant de bonheur d'être si bonne

retraite

Ont pris l'Habit (F.) Irlandaises

Kathléen Bell Sr. M. Gertrude
Loretta Cullen Sr. Cécilia
Margaret Comer Sr. Jeanne Patrice
Thérèse Heaveney Sr. Jeanne Elisabeth
Kathléen Nagle Sr. Sr. Thomas
Béatrice Newetson Sr. Marguerite
Marie Margaret Couroy Sr. Anne de Jésus

Ont fait Profession

Sr. Sr. Jean Rochous
Sr. Martha Luddy
Sr. Sr. Mathieu O'Conor

La seconde retraite, prêchée aussi par le R.d P. Sclafert a eu lieu du 24 au 31 et comme la première a redonné à toutes nos Sœurs un renouveau de ferveur et de générosité pour reprendre leur tâche

---

24 Octobre Circulaire annonçant le Chapitre

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs.

Nous voici dans quelques mois, à la fin de notre mandat. Nos Constitutions nous prescrivent de vous en avertir dès maintenant afin que toutes ensemble nous obtenions de Dieu les grâces si nécessaires pour une affaire si importante et si grave en même temps.

La date des élections est fixée au 31 Mars Toutes les Capitulantes et les Déléguées devront être à la Maison-Mère le 28 pour la première réunion qui aura lieu ce jour là à 5 h.

Le vote pour les Déléguées et les Suppléantes se fera, si possible, le 6 Janvier, ou au moins un des jours suivants, de manière que les résultats puissent nous être transmis le 15 Janvier au plus tard. La composition des différents groupes sera communiqué aux

Communautés intéressées dans la Circulaire de Noël

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, dès réception de cette circulaire, nous réciterons tous les jours dans chacune de nos maisons le Veni Creator et trois invocations à Ste Marthe. Prions beaucoup pendant ces quelques mois, que chacune de nos actions soit une prière afin que toute la journée nos âmes soient élevées vers Dieu. Si nous gardons cette union intime avec N. S. comment la charité ne serait-elle pas observée. Il nous sera facile d'éviter les moindres paroles ou critiques qui pourraient contrister le Divin Cœur. Et si nous sommes fidèles à ces deux points: esprit de prière et de charité soyons bien sures que le bon Dieu bénira notre Congrégation mais nous devons l'obtenir par nos généreux efforts

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, je sens le besoin de vous remercier de votre concours, il m'a été d'un grand et bon réconfort dans les difficultés que nous avons rencontrées pendant ces quelques années

Si par ma manière de diriger ou d'agir avec vous, j'ai fait de la peine à quelques unes, qu'elles veuillent bien me pardonner. il me semble n'avoir voulu que le bien des âmes et celui de la Congrégation

Que notre Divin Maître nous éclaire, nous unissant toutes de plus en plus dans son Cœur Sacré

Veuillez bien croire, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, à ma religieuse affection et à tout mon dévouement en N. S.

Ste Marie Bénédicte

Décembre

Centenaire de l'Orphelinat de Bergerac

C'est en 1837 que les Sœurs de la Miséricorde ouvraient un Orphelinat. Longtemps il erra de quartier en quartier cherchant des bâtiments plus vastes à mesure que s'étendait sa charité. On raconte que les premiers berceaux de l'œuvre naissante furent de simples corbeilles données par quelques bons commerçants de la ville

Mère du Pavillon avec le concours de plusieurs familles de Bergerac, notamment celle de Mlle de Lavalette Montbrun arriva à asseoir au moins relativement, sa fondation charitable et Mère de Selves, aidée toujours par les dons de la charité, put pendant son Supériorat bâtir le local qui existe.

La population Bergeracoise a toujours été la Providence des petites orphelines, elle les associe à ses peines comme à ses joies. Peu de jours se passent sans qu'il arrive, pour ces chères enfants, un supplément permettant d'améliorer leur modeste menu. C'est grâce à cette charité inlassable que la maison subsiste et on peut dire sans exagération que Bergerac a une Œuvre aimée et privilégiée: c'est son Orphelinat

---

27 Décembre

Circulaire du nouvel an.

En ces belles fêtes de Noel, vous m'avez envoyé vos vœux avec l'assurance de vos prières. Je vous en remercie de tout cœur; en retour, plus que jamais, j'ai demandé au St Enfant de la Crèche de nous bénir toutes et chacune, de nous donner les grâces nécessaires pour que nous soyons de vraies religieuses malgré nos difficultés quotidiennes

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, je vous demande de porter votre attention sur l'observation de nos Stes Règles, si souvent négligées,

n'oublions pas que c'est le vrai et le sur chemin pour préparer notre éternité ; la religieuse qui vit selon la Règle est sûre de faire à chaque instant la volonté de Dieu, regardons notre vie et essayons à mieux faire. La pratique du silence est aussi négligée dans certaines de nos Communautés, on y parle à chaque instant, cependant nous ne pouvons avoir une vie intérieure tant que nous ne gardons pas le silence imposé par nos Saintes Règles Veillons y, mes bonnes Mères, rappelons-le souvent afin que nous ayons des Communautés régulières et silencieuses

J'ai souvent de la peine quand j'apprends qu'il y a si peu d'indulgence entre nous, aussi je vous en prie soyons bonnes, dignes, ayons une tenue religieuse, ne nous permettons aucun mot déplacé, parlons nous toujours aimablement, ne disons jamais aux personnes du monde ce qui se passe en Communauté, ayons pour nos malades et nos Anciennes beaucoup d'égards, en un mot travaillons à avoir un véritable esprit religieux dont notre extérieur soit le reflet

Je prie mes bonnes Mères, pour l'élection des déléguées au Chapitre Général de mars 1938 de vouloir bien se conformer aux articles 227 228 229 230 et 231 de nos Constitutions. Nos maisons d'au moins douze Sœurs nous envoyons le modèle du procès verbal dont un exemplaire dont un exemplaire devra nous être expédié après l'élection. Pour les maisons groupées selon l'article 231 nous envoyons à chaque Communauté la liste des Supérieures et Sœurs éligibles dans son groupe avec les bulletins de vote et l'enveloppe spéciale Le jour de l'élection après la récitation du Veni Creator, la Supérieure locale distribuera les bulletins à Sœurs, Chacune écrira son vote le pliera et l'insèrera dans l'enveloppe spéciale

La Supérieure fera de même et cachètera séance tenante. Cette enveloppe enfermée dans une autre, nous sera immédiatement adressée Les résultats devront nous être parvenus avant le 15 Janvier et les Capitulantes rendues à la Maison Mère le 28 Mars au moins à 5 h du soir

Veuillez croire, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs à ma religieuse affection et à mon entier dévouement

S.te Marie Bénédicte

1938

19 Février — Visite Canonique

Monseigneur est venu à 9 h. Il a vu à la salle de Communauté les Sœurs et une partie de celles de Beaufort. Il est revenu vers 2 h il a fini de voir les Sœurs de Beaufort et de la Clinique. Puis à 4 h toutes réunies il fait une instruction sur ce que doit être notre vie donnée au bon Dieu : un non à soi-même ce renoncer et oui à Dieu, à tous ses désirs, ses aspirations, la pratique de la Règle

---

16 Mars — Cérémonie

La Cérémonie a été présidée par Monseigneur c'est lui qui a fait le sermon

Ont pris l'Habit

Agnès Heaveny d'Irlande — S.te Béatrice
Brigitte Mc Evoy id — S.te Michel-Marie
Louise Bouillon de Paris — S.te Marie Geneviève
Paulette Lériget de Caubjac — S.te François de Sales
Marie Pareuil de Montreim — S.te Antoinette

Ont fait Profession

S.te Louise de Marillac Benè
S.te S.te Vincent Canny
S.te Clara Canny
S.te S.te Marguerite Kelly

Ont fait leurs vœux perpetuels

S.te Flavie Debest

Sr. Marie Adrienne Cournil
Sr. Marie Andrée Marby
Sr. Ste Emile Lansaide

---

31 Mars 1938

Elections

La préparation des Elections a eu lieu du 28 au 31 Mars. Trois jours de prière et de recueillement avec 2 instructions par jour de Mgr Dupin de St Cyr. Le 31 Monseigneur arrive à 9h. La séance dure jusqu'à 10 h ½. Après cela Monseigneur, les Capitulantes et la Cte se rendent à la Chapelle. Son Excellence fait une bonne allocution sur l'Obéissance et entonne ensuite le Te Deum
Tous les cœurs sont dans la joie N.R.de Mère Bénédicte est réélue ainsi que ses mêmes Assistantes

---

18 Avril

Circulaire

Malgré le désir que j'aurais eu de ne pas reprendre la charge de Supérieure Générale et ses responsabilités je me suis laissée faire par la Divine Volonté manifestée par le Chapitre Général et j'ai accepté de rester votre Mère le temps que le bon Dieu voudra. Plus le sujet choisi par Dieu est faible et plus lui-même fera le travail qui me sera demandé. Je veux vous assurer de ma bonne volonté, de mon dévouement pour chacune, mon affection grandit à mesure que je vous connais davantage. Permettez moi de vous dire, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs combien votre esprit de foi m'a touchée et m'a fait espérer que je vous trouverai toujours très soumises même dans les moments pénibles.

En ces belles fêtes de Pâques, nous allons essayer, à l'exemple de N.S. de ressusciter à une vie religieuse plus belle, plus fervente. Il m'a semblé que c'était le moment de vous recommander à nouveau cet esprit d'union de

charité et d'affection religieuse que je désirerais dans chacune de nos Communautés. Nous devrions être unies comme les Sœurs d'une même famille. C'est un devoir pour nous, Dieu nous le recommande: Si nous n'aimons pas notre prochain et le premier est bien notre Cte — nous n'aimons pas Dieu. Quels sujets de méditations et d'examen. Quand nous ne pouvons en dire du bien, gardons le silence sur notre prochain et pourtant on peut toujours voir un côté bon quand on est bon soi-même c'est d'après notre esprit que nous jugeons soyons donc charitables et indulgentes. Si nous voulons que notre Congrégation soit agréable à N. S., travaillons sur ce point vous m'aiderez ainsi à porter ma lourde charge.

Nous avons pu donner un Directoire à chaque Communauté; vous allez en prendre connaissance, vous pénétrer de son esprit qui est celui de la Congrégation, lisez attentivement chaque article afin de vous rendre compte comment vous devez agir. Chaque Sœur aura le sien En attendant je désire qu'on en lise tous les jours quelques pages à la lecture spirituelle

A cette circulaire est jointe une feuille des ordonnances qui ont été maintenues ou ajoutées par le Chapitre afin que la Congrégation toute entière en prenne Connaissance et puisse s'y conformer

Daignez agréer, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, l'assurance de mon entier dévouement en N. S.

Sr. Marie Bénédicte

Mars 1938

Ordonnances du Chapitre

1° Les demandes de voyages doivent être restreintes le plus possible. Ces absences fréquentes du Couvent font perdre aux Sœurs l'esprit religieux et nuisent à la vie de Communauté

2° La tenue et la démarche laissent à désirer on devra se surveiller davantage pour garder, au dedans comme au dehors, l'extérieur posé et recueilli des âmes consacrées à Dieu.

3° Les articles 172 et 173 de nos Constitutions disent qu'on doit garder la clôture, c'est-à-dire éviter que les laïques pénètrent dans les appartements de la Communauté et les chambres des Sœurs. Il faut y veiller et veiller aussi à ce que les religieuses soient ensemble et non disséminées dans les différents quartiers de la maison

4° Que les Sœurs ne sortent pas seules, sauf impossibilité qu'elles soient accompagnées d'une laïque ou d'une enfant.

5° Quand des personnes généreuses, par reconnaissance ou tout autre motif désirent faire quelques cadeaux aux Sœurs et les questionnent sur l'objet de leurs désirs, ne jamais demander une partie quelconque de leur vestiaire: voile, robe, chaussure, etc Elles peuvent, discrètement et d'accord avec leur Supérieure, parler d'une offrande pour la Communauté et ses Œuvres, si c'est possible. Qu'elles se gardent toujours de solliciter des objets de luxe ou d'un usage mondain... Ce genre de superfluité doit être sévèrement prohibé.

6° De plus les Sœurs doivent se rappeler que si par charité pour les Cies elles ne doivent pas refuser ce qui leur est ainsi donné ne leur appartient pas et que l'esprit de pauvreté leur commande de le remettre à leur Supérieure qui comme s'exprime le Directoire en disposera pour la Communauté

14 Juin

Circulaire

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs,

C'est le moment de vous faire connaître la date des retraites pour que vous puissiez vous organiser. Comme d'habitude, nous en aurons deux : la première commencera le 2 août pour se clôturer le 10 par la cérémonie de Prise d'Habit et de Profession temporaire et perpétuelle. La seconde aura lieu du 17 au 24 août.

Les Supérieures voudront bien se réserver pour la première retraite et porter en venant les comptes du 1er semestre.

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, à l'approche des retraites, nous éprouvons le besoin de nous préparer, pour assurer le succès des saints Exercices. Il m'a semblé que la pratique du silence serait un réel secours à nos âmes. Je sais combien les manquements à cette Règle causent de désordre dans nos communautés et de réelles souffrances, tout en laissant dans les âmes un malaise qui ne rend pas heureuses. Faisons de nos maisons des Communautés silencieuses, régulières, ne parlons les unes des autres que pour en dire du bien. Nous pourrons manquer gravement à la Charité en nous permettant certains blâmes ou critiques. Surveillons-nous, je vous le demande pour le bien de notre Congrégation.

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, voyons aussi à un point très important concernant les malades, les infirmes et les vieillards. Ces pauvres malheureux atteints par la maladie ou l'infirmité attendent de nous plus que des soins matériels il leur faut de la bonté, du surnaturel, de la patience : une parole douce, bienveillante fait tant de bien à l'âme, tandis qu'un mot brusque fait toujours de la peine. N'oublions pas que nous soignons les membres souffrants de N.S. ne nous permettons jamais de les rudoyer, de

les humilier et de leur laisser comprendre que nous sommes fatiguées de les soigner ; nous sommes Infirmières pour faire du bien aux âmes. ..... Et entre nous, mes Sœurs, ne nous permettons jamais (dans une salle, devant les malades, de nous dire des paroles désagréables et peu aimables. Soyons bonnes et dignes en même temps

Il en est de même pour les Sœurs qui s'occupent de la jeunesse. Que de vigilance il faut exercer sur soi et sur ces jeunes âmes. Pas de préférence beaucoup de bonté, de patience ; ne jamais les attirer à soi si ce n'est pour les porter à Dieu. Ne les humiliez pas, ne les grondez pas trop fort il y a des gestes et des expressions blessantes que ces enfants ne pourront oublier. Ne soyez pas faibles mais justes, bonnes et fermes. N'oubliez pas que ces jeunes âmes prendront l'empreinte que vous leur donnerez par votre exemple si elle est bonne, c'est bien ; mais si elle est naturelle et égoïste, elle est mauvaise

Notre rôle auprès des malades ou des enfants est beau et grand. Demandons à Dieu qui nous confie ces âmes, d'être à la hauteur de notre mission ; pour cela soyons des âmes détachées de nous-mêmes et attachées fortement à Celui auquel nous nous sommes données.

En attendant le plaisir de vous revoir toutes à la Maison Mère, prions ensemble afin qu'unies dans la prière nous ne fassions qu'un cœur et qu'une âme

Veuillez croire, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, à ma bien religieuse affection en N. S.

Sr. Marie Bénédicte

10 Août — Cloture de Retraite et Cérémonie

Le Révérend Père Paile a donné une très bonne retraite qui s'est clôturée par la double cérémonie de Prise d'Habit et de Profession. Monseigneur a présidé. Le R. Père a donné le sermon. Il a parlé aux Sœurs de Cérémonie sur la beauté et la grandeur de la vie religieuse

Il y a eu 3 Prises d'Habit

Harriet Cuminglan Sr. St. Dominique
Margaret Johusen Sr. Marie Eugène
Paulette Thomasson Sr. Rose Marie

5 Professions

Sr. Jeanne Patrice Comer
Sr. Cécilia Cullen
Sr. Jeanne Elisabeth Keamuey
Sr. St. Thomas Nagle
Sr. Anne de Jésus Couroy.

La 6me Sr. Marguerite Marie retenue à l'Infermerie fera ses voeux plus tard.

Le 12 Août Sr. St. Jean Gabriel a fait ses voeux perpétuels.

A la fin Monseigneur s'est adressé à toutes les retraitantes et comme toujours les a exhortées à être de vraies religieuses

1er Octobre — Profession de Sr. Marguerite Marie

---

2 Octobre — Le Révérend Père Lazare nous a fait une visite et nous a annoncé l'approbation définitive de nos Constitutions depuis mai ou juin 1937

---

5 Novembre — Lettre Circulaire

Mes bonnes Mères

Depuis déjà longtemps nous nous préoccupons de notre recrutement trop restreint pour nos besoins de plus en plus grands. Une pensée que vous partagerez, je le sais, nous est inspirée par notre détresse : celle de nous adresser au Sacré Cœur

en qui on ne se confie jamais en vain.

Je demande donc à chacune de nos bonnes Mères de faire dire la Ste Messe le premier vendredi du mois et à chacune de nos chères Sœurs d'offrir sa Communion de ce jour-là à cette spéciale intention (s'il était impossible d'avoir une Messe le premier vendredi on pourrait y suppléer un autre jour.)

J'ai confiance que par l'efficacité de cette grande prière qu'est la Messe nous serons exaucées et que notre petite famille religieuse verra de nombreuses et saintes vocations la perpétuer en travaillant à la gloire de Dieu

Mais vous le savez la prière doit toujours être accompagnée de sacrifices. Soyons donc généreuses non seulement dans le dévouement à nos Œuvres, mais surtout dans le renoncement à nous-mêmes par la pratique des vertus religieuses

Pour cela, je vous supplie très instamment, ma bonne Mère, de faire observer le mieux possible la Ste Règle dans votre Communauté. C'est le seul moyen de réaliser ce que nous avons cherché en nous donnant à N. S.; c'est la vraie et unique manière d'obtenir à notre Congrégation la grâce que nous sollicitons.

Je compte sur vous, ma bonne Mère, et vous redis mon bien religieux dévouement en N. S.

Sr Marie Bénédicte

---

31 Xbre

Lettre au Cardinal Gasparri

Eminence

Unies à tant d'âmes qui vous sont confiées les Sœurs de Ste Marthe et leur Mère vous adressent leurs vœux respectueux et leurs pieux souhaits pour la nouvelle année. Que le divin roi de la Crèche verse abondamment sur votre personne et son immense champ d'action des grâces de choix et ses dons les meilleurs

Avec une filiale fierté, nous avons appris, au cours des mois passés, les honneurs rendus dans différentes circonstances à notre vénéré Cardinal Protecteur. Nos actions de grâces n'ont pas manqué de monter vers le Ciel en demandant force et santé pour une vie si précieuse à la Ste Eglise

En m'inclinant sous sa paternelle bénédiction je prie votre Eminence révérendissime de vouloir bien agréer l'humble expression de mon très religieux respect

Sr Marie Bénédicte

1er Janvier

Au R. Père Creusen

Mon très Révérend Père

La Revue des Ctés nous a appris que vous étiez à Rome c'est donc dans la ville Eternelle que je vous adresse les vœux respectueux de toute Ste Marthe. Aucune de nous, mais surtout moi-même, n'oublions votre grande bonté. Que le divin Enfant veuille bien acquitter envers vous notre dette de reconnaissance et vous accorder, comme nous le lui demandons instamment son amour, ses lumières et sa paix avec la santé pour continuer longtemps à travailler pour sa gloire

Je crois vous avoir dit déjà, mon R. Père, que chacune de nos Communautés a en main le Directoire et le lit assidument en attendant que nous le fassions imprimer. Tout le monde est content et se pénètre peu à peu de sa substance

En vous demandant un petit souvenir au St. Autel, je vous prie d'agréer, mon Révérend Père avec mes religieux souhaits, l'expression de mon humble respect et de ma gratitude

Sr Marie Bénédicte

1939

1er Janvier

Au Rd Père Lazare

Mon très Révérend Père,

Permettez-moi de vous dire, en mon nom et celui de toutes nos Mères et Sœurs, nos vœux bien respectueux de bonne et sainte année

Plus qu'à l'ordinaire, nos prières se font ferventes et instantes pour demander au divin Enfant des grâces de choix pour vous mon Rd Père, votre chère famille religieuse et tous ceux qui vous intéressent de quelque façon. Que les divines bénédictions s'étendent à vos importants travaux desquels nous sommes si heureuses de bénéficier

Nous vous expédierons sous peu, mon Révérend Père la copie du petit volume: « Charges et Emplois » qui doit être joint au coutumier que vous avez emporté Quand nous aurons le texte des Constitutions définitivement retouché, nous verrons à ce qu'il n'y ait rien en la contradiction dans ce coutumier (comme pour le costume par exemple) et alors on pourra penser à faire imprimer

Daignez agréer, mon très Rd Père, avec mes pieux souhaits la nouvelle expression de ma profonde reconnaissance

Sr Marie Bénédicte

2 Janvier

Circulaire

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs

Nous voilà déjà au commencement d'une nouvelle année. Vos vœux si filialement exprimés me consolent et me font plaisir en même temps, ils me disent votre religieuse affection et votre attachement à notre chère Congrégation. Oh! oui aimez-la bien notre famille religieuse, vous ne pouvez m'être plus agréable. Merci à toutes et à chacune.

Que l'année 1939 nous voie grandir en ferveur, en obéissance, en charité et en humilité. Le St Enfant de la Crèche nous prêchera ces vertus solides par son exemple. Efforçons-le. Il nous apprendra à marcher sur ses traces

travaillons à mettre en nous surtout l'humilité et l'obéissance. L'humilité nous aidera à faire notre vie religieuse facile et douce. Nous désirons trouver la joie dans nos Maisons mais c'est à chacune de nous que ce travail incombe. Pour cela sachons nous effacer, nous faire petites. Nous sèmerons le bonheur en mettant de côté notre amour-propre, en nous efforçant de pratiquer cet oubli de soi qui se donne et se sacrifie pour les autres, nous serons nous mêmes très heureuses.

Vous savez, mes chères Sœurs, combien l'esprit d'indépendance souffle autour de nous, veillons à ne pas trop le respirer nous-mêmes, il est si nuisible à l'esprit religieux. Soyons des âmes soumises, dépendantes, que les moindres désirs de nos Supérieures soient des ordres. Ne faisons rien sans les consulter. Sachons faire abnégation de notre volonté et de notre jugement, humilions nous de nos manquements afin d'arriver à cette soumission parfaite.

Appliquons nous à pratiquer ces deux belles vertus qui mettront dans nos Communautés une atmosphère de vie vraiment religieuse.

Je vous prie aussi, mes chères Sœurs, de veiller aux points de nos Constitutions relatifs aux voyages et à la correspondance. Que l'on ne fasse pas de voyages inutiles, il ne faut pas profiter de toutes les occasions.

Que N. S. vous soutienne à chacune mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, et veuillez croire à ma religieuse affection.

Sr Marie Bénédicte

1939

4 Janvier

Du Rd Père Creusen

Rome 4 Janvier

Ma Révérende Mère

Combien je vous remercie du pieux souvenir que vous me gardez. Que Dieu bénisse toutes vos communautés pendant cette année, qu'Il augmente le nombre des Sœurs et donne à toutes de progresser rapidement dans l'acquisition de l'esprit religieux et dans l'union avec Lui

Je suis heureux du bien que fait le coutumier Croyez-moi bien, ma Révérende Mere, votre religieusement dévoué en N. S.

J. Creusen

Rome 1t Janvier

Du Rd Père Lazare

Ma Révérende Mère,

Agréez mes remerciements pour vos pieux souhaits du 31 Xbre. Que le bon Dieu nous accorde à tous une année de paix où nous puissions continuer régulièrement notre vie religieuse en faisant le plus de bien possible autour de nous

J'ai reçu le fascicule : Charges et Emplois Il sera examiné quand les Constitutions seront définitivement approuvées, ce qui ne saurait tarder puisque la réunion de la Commission Pontificale où vos Constitutions seront examinées est fixée au 15 février Comme je vous l'ai dit, je serai présent à cette réunion, j'y prendrai part comme Consulteurs et comme rapporteur de la cause

En effet nos lettres se sont croisées mais ma réponse au sujet de Ste Jeanne de la Croix était assez claire et catégorique pour ne pas revenir sur le même sujet

Je vous prie d'exprimer mon religieux souvenir à vos Mères et Sœurs. Union de prières toujours

P. Lazare d'Arbonne
Consulteur de la S. Congrégation

Rome 6 Janvier Du Cardinal Tisserant

Ma Révérende Mère

Je vous remercie pour les vœux que vous avez eu la bonté de m'adresser au nom de toute votre Congrégation. Que le Divin Enfant exauce vos prières et me donne la santé et la grâce d'accomplir toujours tout mon devoir

Je bénis de tout cœur les Sœurs et les Œuvres et je vous prie d'agréer, ma Révérende Mère, avec mes meilleurs vœux pour toutes, l'hommage de mon profond respect et l'assurance de mon religieux dévouement.

Eugène Cardinal Tisserant.

20 Février Lettre Circulaire

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs,

Je me fais un devoir de vous communiquer la lettre de notre Cardinal Protecteur, nous demandant à toutes des prières pour le Pape défunt et le prochain Conclave.

Je vous engage donc à offrir des prières et sacrifices à ces grandes intentions, ainsi que la récitation quotidienne du Veni Creator jusqu'à l'élection du nouveau Souverain Pontife.

En vous redisant que je compte toujours sur le secours de vos prières, particulièrement pendant ce carême, je vous renouvelle, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, l'assurance de mon religieux attachement en N. S.

Du Cardinal Tisserant

Rome 11 Février

Ma Révérende Mère,

La mort du Souverain Pontife plonge l'Eglise catholique dans le deuil; mais d'une façon particulière les Cardinaux qu'il a créés et tout spécialement votre Cardinal Protecteur à qui depuis 28 ans Pie XI a donné tant de marques de bienveillance. Je l'ai vu encore

le 4 Février pendant 20 minutes, mon audience régulière du premier samedi ayant été en fait la dernière audience Cardinalice que sa Sainteté ait accordée, puisqu'il a fallu décommander ceux qui devaient être reçus mardi. Le Saint Père était très disposé entendit mes explications sur une quinzaine d'affaires, régla avec beaucoup de décision trois questions difficiles, me promit des subsides pour deux Œuvres importantes et besogneuses, bénit pour finir tous ceux à qui je m'intéresse.

J'ai envers le Pape défunt une lourde dette de reconnaissance et je viens par la présente, ma Révérende Mère, vous demander de m'aider à payer cette dette en faisant prier pour l'âme de Pie XI toutes les Sœurs de vos Communautés et toutes les personnes qui en dépendent.

De plus, il faut que vous me veniez en aide par des supplications spéciales, au moment où je dois remplir un des devoirs les plus importants de ma charge et l'un des plus difficiles : exprimer mon vote pour le choix de celui qui sera, dans quelques jours, le Vicaire de Dieu sur la terre. Comme on se sent impuissant à bien faire en face d'une semblable responsabilité.

D'avance je vous remercie, ma Révérende Mère, pour ce double service que vous ne refuserez certainement pas de me rendre. Je bénis toutes vos Communautés et vous prie d'agréer, ma Révérende Mère, avec l'hommage de mon profond respect l'assurance de mon religieux dévouement

Eugène Cardinal Tisserand

16 Mars Cérémonie de Vêture et de Profession

Les Sœurs ont été préparées par Mr l'Aumônier qui leur a prêché la retraite. Monseigneur préside la cérémonie et fait un très bon sermon.

3 prises d'Habit

Andrée Wargny Sr Ste Odile
Suzanne Houguenade Sr St Jean Bosco
Houriel Dugard Sr Raphaël

4 ont fait Profession

Sr Anne Gertrude Bell
Sr Marie Béatrice Haveney
Sr Marie Geneviève Bouillon
Sr Michel-Marie Evoy

Très belle fête, beaucoup de monde et jolis chants.

8 Juin Circulaire

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs,

L'époque des retraites arrive il est temps de vous en donner les dates. La première aura lieu du 5 au 12 août et se clôturera par les cérémonies de prise d'habit, de profession temporaire et perpétuelle. La seconde commencera le 1er 7bre pour se terminer le 8

Nous prions nos bonnes Mères de vouloir bien autant que possible assister à la premiere retraite. Je comprends les difficultés que vous avez à vous organiser avec le travail et le peu de sujets; mais je compte sur votre bonne volonté pour assurer à chacune de nos Sœurs le bienfait de la retraite. Il est utile de prendre quelques jours de prières afin que notre âme reprenne des forces pour continuer sa route.

Il me semble, mes bonnes Meres et mes chères Sœurs, que la meilleure préparation à nos retraites sera la prière. Que notre vie soit plus unie à Dieu dans toutes nos journées, faisons nos emplois avec plus de perfection, n'oublions pas que nous

sommes des âmes consacrées et que tout en nous devrait respirer Dieu. N'importe quel travail, s'il est fait avec amour, a un prix infini pour nos âmes. Ce n'est pas l'action qui a la valeur, mais l'intention. Travaillons à faire de nos âmes de vraies âmes intérieures.

Il y a un autre point à signaler qui est bien important: c'est l'esprit d'obéissance. Il ne faudrait pas que l'esprit d'indépendance qui perd le monde actuellement pénètre dans nos Communautés et nos esprits. Soyons des âmes obéissantes prêtes à répondre aux moindres désirs de nos Supérieures, ne croyez pas que ce soit charge agréable, aussi veillez à ne pas juger, blamer, critiquer ce qui est fait et décidé. Ce qu'il y a de sur, c'est qu'en obéissant on ne se trompe jamais et que Dieu bénit les âmes de parfaite obéissance. Le manque de soumission à l'autorité produit le désordre, que de fautes peuvent en découler même du mauvais esprit parfois. Nous sommes dans notre tort quand nous n'obéissons pas, nos Supérieures représentent Dieu. Reprenons pendant ces quelques semaines une grande vigilance sur nous. Soyons unies à Dieu et vivons dans un esprit de véritable obéissance.

Pour les postes de E. O. F. donnés pour les vieillards et les enfants, se conformer à ce que dit à ce sujet notre Directoire.

Evitez les voyages qui ne sont pas utiles, on n'est jamais aussi bien que dans sa Communauté. Je vous prie de lire l'article 178 de nos Constitutions et de vous y conformer.

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, nous nous réjouissons à la pensée que nous allons nous retrouver à notre chère Maison Mère ensemble nous allons beaucoup prier pour le succès de nos Exercices spirituels.

Je vous prie de croire à mon religieuse affection et à mon entier dévouement en N. S.

Sr Marie Bénédicte

12 Août

Cérémonie

La retraite s'est terminée par la cérémonie de prise d'habit, de profession temporaire et perpétuelle. Très belle fête présidée par Monseigneur

A pris l'Habit
Marguerite Blazy S.r Marie Françoise

2 ont fait Profession
S.r Rose Marie Thomasson
S.r Antoinette Pareuil

6 Professions perpetuelles
S.r S.t Jean de Dieu Desd
S.r Marie Joséphine Bardoulat
S.r S.t Michel Lagarde
S.r Paul André Brunet
S.r Marthe Clugnac
S.r Salomé Salazar

28 Décembre

Circulaire

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs

Tous les ans à pareille époque je suis heureuse de recevoir vos vœux avec l'assurance de vos prières; ils me témoignent votre attachement et le désir que vous avez d'alléger la lourde charge qui pèse sur mes faibles épaules; je vous en remercie sincerement En ces belles fêtes de Noël, je me ferai plus fervente si possible, pour demander au S.t Enfant de bénir chacune de vous, de vous donner les grâces nécessaires à votre sanctification et la fidélité pour y correspondre.

Dans les temps si troublés que nous traversons je voudrais trouver dans nos Communautés plus de charité, plus d'union et de support mutuel. Souvent je vous ai témoigné ce désir et je crois qu'il est de mon devoir de vous le répéter au commencement de cette année où le bon Dieu nous demande plus de perfection, plus de renoncement dans notre

vie religieuse. Faisons, en une année de charité, ne contristant jamais le cœur de N. S., par la mauvaise habitude de juger, de censurer les actions de notre prochain. Souvent nous ne nous rendons pas compte du mal que nous faisons et des souffrances causées autour de nous. Le bon Dieu ne peut bénir les Communautés où la charité ne règne pas; demandons-Lui de nous aider dans ce travail si nécessaire à notre vie religieuse.

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, il me semble nécessaire de vous rappeler que la religieuse obéissante doit se soumettre entièrement de volonté et de jugement aux ordres donnés par la Supérieure, sans cela cette vertu devient impossible. Nous devrions être toujours attentives aux moindres désirs de celles qui ont été investies de l'autorité, ces désirs devraient être des ordres. Je vous en prie veuillez faire attention à cette belle vertu d'obéissance Sans elle il n'y a point de vie religieuse. Toutes les autres vertus ne peuvent compenser le manque d'obéissance, tandis qu'à elle seule elle les renferme toutes.

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, depuis la mobilisation nos maisons ont été débordées de travail, nous devons cependant vivre notre vie de Règle et donner à Dieu le temps de nos Exercices de piété, sans cela notre esprit religieux disparaîtra. Ne nous laissons pas envahir par les laïques que nous employons, ne les mêlons pas à notre vie de Communauté, qu'elles ne s'aperçoivent pas trop de nos misères, en étant bonnes et dignes nous les édifierons et pourrons leur faire du bien.

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, faisons violence au Ciel par notre vie vraiment religieuse et notre union fraternelle. Je vous redis ma religieuse affection

Ste Marie Bénédicte

1940

4 Janvier

Circulaire pour l'Approbation

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs,

En ces belles fêtes de Noël nous avons eu une grande joie que je suis heureuse de vous communiquer, je l'aurais fait en même temps que la Circulaire mais elle était déjà envoyée

Une lettre du Révérend Père Lazare, notre correspondant à Rome, nous annonçait d'abord la définitive Approbation de nos Constitutions et quelques jours après nous arrivait l'exemplaire authentique préparé par la Sacrée Congrégations des Religieux, désormais il ne sera plus retouché

Remercions Dieu de la grande faveur qui nous est faite, qu'elle donne à nos âmes un renouveau de ferveur, d'estime et d'attachement à nos Saintes Règles de Sainte Marthe, qui ont, depuis 300 ans, aidé nos Sœurs à se sanctifier. Plusieurs fois étudiées et révisées, selon les désirs de la Ste Eglise, les voila enfin arrivées par étapes successives à l'approbation complète et définitive. C'est le 21 mars 1939 que Notre Saint Père le Pape Pie XII les a approuvées, nous pouvons dire que, dans cet ordre de chose, nous sommes les prémices de son Pontificat.

Que notre reconnaissance se traduise par une application plus ferme à les conserver, ce livre doit être pour nous un second évangile et chacune doit vivre de son esprit, c'est le plus sûr et le plus facile chemin pour atteindre la perfection que Dieu attend de nous

Si vous saviez, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, combien je désirerais trouver dans toutes nos maisons, plus d'élan, plus d'efforts pour vivre de notre Ste Règle, cela suffirait pour la bonne marche de notre petite Congrégation. Je compte sur vous toutes.

Il nous est recommandé par le Révérend Père de chanter le Te Deum dans chacune

de nos maisons et de faire une Communion générale aux intentions du Souverain Pontife. Je vous en demande deux en plus : l'une pour les personnes qui ont travaillé à notre approbation et l'autre pour notre Congrégation. Dans les maisons où le Te Deum ne pourra être chanté on devra le réciter en commun pour se conformer à ce qui nous est demandé. Quant aux autres Communautés elles feront cette fête dans l'intimité à cause de la guerre.

Quelques retouches ont été faites par la Sacré Congrégation, vous en aurez connaissance un peu plus tard.

Union de prières, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, travaillons toutes à une perfection plus grande.

Veuillez croire à ma religieuse affection en N. S.

S.te Marie Bénédicte

6 Janvier

Te Deum

Le 6 Janvier une cérémonie toute interne, présidée par Monseigneur réunissait la Communauté pour chanter le Te Deum de la reconnaissance pour le bienfait reçu. Etre approuvée de Rome est une grande faveur pour notre Congrégation.

Dans toutes nos Maisons a eu lieu la même cérémonie.

16 Mars

Cérémonie

La messe de Cérémonie a été dite à 8 h. par Monseigneur, c'est sa Grandeur qui a donné le sermon, il a été très encourageant pour les parents et les a félicités de donner leurs enfants au bon Dieu.

Il y avait 3 professions. S.te François de Sales Spériget S.te Marie Eugène Johnson, S.te Ste Dominique Cunningham

4 prises d'habit

Marcelle Lacoulandie S.te Marie Damien
Maureen Kelly S.te Hilda
Marcelle Flic S.te Louise Marie
Madeleine Pradier S.te Ste René

30 Mai 1940

Circulaire

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs.

Plusieurs d'entre vous m'ont demandé si avec la guerre nous aurions des retraites; oui, malgré les difficultés de l'heure actuelle, nous pensons que nos deux retraites auront lieu comme les années précédentes, à moins qu'il ne survienne à cette époque des évènements que nous ne pouvons prévoir. La première se fera du 5 au 12 août, la seconde commencera le 12 septembre pour se clôturer le 19 Nous prions les Supérieures de se réserver autant que possible pour la première, elles voudront bien envoyer les noms des Sœurs le plus tôt possible

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, nous vivons actuellement des heures très graves, il n'y a que la prière qui puisse nous préserver des dangers qui nous menace, demandons à Dieu de mettre fin à tant de souffrances; que nos journées soient faites de supplications et de sacrifices. Que chacune de nous soit une âme qui prie, espie et répare: c'est notre devoir de religieuse. Le meilleur moyen est de mettre dans nos communautés plus de régularité, plus de silence, nous ne faisons pas assez de cas de cette règle qui ferait éviter bien des fautes et rendrait à nos maisons un cachet vraiment religieux.

Il y a aussi un autre point très important la charité, comme elle est mal comprise Que de souffrances occasionnées par les jugements, critiques, rapports inutiles ou exagérés, cependant nous n'en avons pas le droit. Si nous n'aimons pas nos Sœurs, si nous les faisons souffrir, sommes-nous religieuses? je pourrais ajouter sommes-nous chrétiennes? Je vous en prie, surveillons-nous; s'il nous

arrive de nous oublier ou de blesser une de nos Sœurs, n'hésitons pas à dire un mot d'excuse, cet acte d'humilité atténuera la peine et sera béni de Dieu. Je voudrais que pendant ces temps si malheureux, cette vertu soit mieux comprise et mieux pratiquée Mettons dans nos cœurs la bonté, l'indulgence sacrifions nos petits ressentiments: ainsi la véritable union existera entre nous.

Sachons accepter les petits sacrifices imposés par ce temps de guerre afin que Dieu donne à nos soldats la force et le courage; nous devons les aider; jamais nous n'aurons à supporter ce qu'ils endurent. Soyons généreuses, confiantes en Dieu Lui seul peut nous donner la victoire.

Que les postes de E. S. T. ne soient jamais placés dans un lieu régulier, mettez les pour les malades et les vieillards surtout s'ils ont été donnés pour eux.

Au sujet des voyages évitons de nous déplacer sans motifs sérieux et n'oublions pas que nous devons nous munir de permission.

Dans les nouvelles constitutions il y a un changement dans le costume des Sœurs converses. Il sera à peu près le même que celui des Sœurs de chœur, excepté la croix. Si parmi les Sœurs il s'en trouvait qui désireraient garder le costume qu'elles ont Rome nous permet de le tolérer, dans ce cas nous pourrions leur remettre la croix si elles le désirent.

Continuons, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs de remercier Dieu des grâces qu'il a bien voulu nous faire en approuvant définitivement nos constitutions et vivons de plus en plus cette vie religieuse louée et appréciée par son Représentant visible. Ne faisons qu'un cœur et qu'une âme dans les Cœurs de Jésus et de Marie. Veuillez croire à ma religieuse affection en N. S.

S.te M. Bénédicte

12 Août 1940

Cérémonie

La retraite prêchée par le R. P. Génestoux s'est clôturée par une belle cérémonie de profession temporaire et perpétuelle Monseigneur a dit la messe et présidé la cérémonie. Le R. Père a donné le sermon: Veni sponsa Christi. On donne à la profession une couronne, mais c'est une triple couronne: couronne de lumière, couronne de pureté.

4 professes des vœux temporaires
S.r S.t Jean Bosco Rougenade
S.r S.t Odile Vargny
S.r Marie Françoise Blazy
S.r Marie Raphaël Dugard

2 ont fait leurs vœux perpétuels
S.r Agatha Laziddy
S.r Jeanne de Chantal Ladreille

Circulaire

26 Décembre 1940

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs,

La mort de notre chère Mère Marie-Madeleine fait un grand vide dans notre chère Congrégation. Malgré sa santé délicate nous espérions la garder encore longtemps parmi nous; Dieu en a jugé autrement et a voulu lui donner la récompense promise aux âmes religieuses qui se sont données totalement et généreusement à Lui, que sa Sainte Volonté soit faite.

La congrégation fait une grande perte et nous sommes profondément peinées de cette séparation; cependant je suis persuadée que de là-Haut, cette si bonne Mère, qui nous aimait tant pensera à nous et nous obtiendra beaucoup de grâces. Prions beaucoup pour elle

Je vous dis à toutes un merci un merci bien maternel pour la sympathie que vous m'avez témoignée en cette douloureuse

circonstance et je recommande aussi à vos prières notre bonne Sr. Lydia qui a suivi de si près notre Mère Marie Madeleine

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, c'est l'époque du renouvellement des vœux. Je vous remercie de tous ceux que vous faites à mes intentions et vous en suis bien reconnaissante. J'espère que le bon Dieu les exaucera en me donnant les grâces dont j'ai tant besoin dans les heures pénibles et difficiles que nous vivons. Continuez-moi, je vous en prie, le secours de vos prières

Soyez sûres qu'en ces belles fêtes de Noël je vous ai toutes nommées à l'Enfant Dieu de la Crèche lui demandant ses grâces de sanctification pour vos âmes et pour celles que vous approchez.

Travaillons à notre perfection, mes chères Sœurs, ne perdons pas une seconde : aimer et glorifier Dieu toujours davantage. Faisons le surtout par la pratique de nos obligations religieuses.

Nos Saints vœux : aimons-les, pratiquons-les jusque dans les plus petites observances. Soyons très délicates pour notre vœu de pauvreté, facilement on s'accorde ou on se fait donner ce qui fait plaisir et n'est pas absolument nécessaire parfois même sans permission. Ce n'est pas bien : soyez de ces âmes bénies et aimées de Dieu qui ont le véritable esprit de pauvreté.

Malgré la dureté des temps il ne nous manque pas grand chose, aussi soyons très généreuses pour accepter les restrictions qui nous sont ou nous seront imposées

Et sur l'obéissance Que de choses il y aurait à dire. Mes Sœurs soyons des religieuses obéissantes de volonté et de jugement et le bon Maître fera des miracles pour nous. Je vous en prie ne soyons pas de celles qui ne sont jamais sa-

tisfaites de ce qui leur est demandé, qui se permettent de tout critiquer, de tout censurer. Soyons des âmes souples, obéissantes, respectueuses, déférentes, aimons cette belle vertu qui fait le bonheur de nos Communautés. Je ne saurais finir sans vous dire un mot sur le silence. Faisons-le régner dans nos Maisons n'oublions pas que c'est un point de règle, évitons les conversations et les paroles inutiles.

Avec mes meilleurs vœux et l'assurance de mes prières, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs veuillez croire à ma religieuse affection en N.S.

S.te Bénédicte

16 mars 1941 — Cérémonie

La cérémonie, présidée par Monseigneur a eu lieu à 2h, c'est lui qui a dit la messe et fait le sermon. Après belle cérémonie, beaucoup de monde; parents et amis de celles qui étaient de cérémonie. Aussitôt après Monseigneur a béni le drapeau dans la cour du Pensionnat.

Ont pris l'habit:

Nora Cahill S.te S.te Thimothée
Marie-Claire Hallé S.te M. Benigna
Marie O'Dwyer S.te S.te Joseph
Olga Tumarède S.te Angèle Marie

Ont fait les vœux temporaires

S.te M. Damien Laroulandie
S.te M. Hilda Kelly
S.te Louise Marie Frick
S.te Marie Renée Pradier

Vœux perpétuels

S.te Marie-Xavier Bousquet
S.te M. Alberte Delord

2 Janv 1917

Circulaire

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs,

Vous vous demandez si, vu les événements actuels, nous pourrons nous réunir à notre Maison Mère pour les retraites. L'année a été pénible, nos âmes éprouvent le besoin de laisser de côté les préoccupations matérielles pour s'occuper de leur vie spirituelle. Je suis heureuse de vous dire que cette année encore vous pourrez venir vous retremper dans les saints exercices.

La première retraite se fera du 4 au 11 août, clôturée par la double cérémonie de prise d'habit et de profession perpétuelle. Nos Sœurs admises doivent arriver à la Maison Mère le 1er Juillet. La 2me aura lieu du 23 au 30 août. Les Supérieures voudront bien se réserver, autant que possible, pour la première. Mes bonnes Mères il va être difficile de vous organiser avec les charges des maisons, mais vous comprenez le bienfait de la Retraite et vous ferez toutes l'impossible pour que toutes nos Sœurs puissent la faire. De notre côté nous vous aiderons autant que nous le pourrons.

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, préparons nous y dès maintenant, les grâces de sanctification nous y seront données suivant notre générosité, notre renoncement et notre union à Dieu. Plus que jamais, faisons de nos maisons des communautés religieuses où règnent le silence, la régularité, la charité. Mettons y notre bonne volonté, sachons nous supporter comme des Sœurs, nous ne sommes aucune sans défaut, Notre Seigneur nous dit: Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimées Le faisons nous? Quel ample sujet d'examen. Y a-t-il entre nous ce véritable support mutuel généreux, indulgent?

Evitez, mes chères Sœurs, toute parole qui peut

faire de la peine, un ton trop autoritaire tout procédé blessant. N'employez pas des expressions trop vulgaires, trop autoritaires, tout procédé blessant, il y en a qui ne se surveillent pas assez sur ce point et peuvent maléfidifier les personnes qui les entourent. Je vous demande encore, mes Sœurs, plus de déférence, de respect, de soumission envers les Supérieures. Soyez aussi attentionnées pour nos Sœurs âgées ou infirmes qui se sont dévouées pour la Congrégation.

Pour tout résumer, mettons dans notre vie le surnaturel, un grand amour de Dieu et nos communautés plus religieuses attireront sur elles, les bénédictions du bon Dieu et obtiendront pour la Ste Eglise et notre cher pays la paix tant désirée

En attendant, dans quelques semaines, le plaisir de nous retrouver, veuillez, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, croire à ma religieuse affection et à mon entier dévouement en N. S

S.te Marie Bénédicte

11 août 1941

Cérémonie

La messe de cérémonie a été dit à 8 h par Monseigneur qui présidait la fête Le R Père de la Veyssière qui vient de prêcher la retraite a donné le sermon et a fait ressortir la beauté et les avantages de la vie religieuse. Très belle cérémonie et beaucoup de monde. Les chants ont été très bien exécutés

Ont fait leurs vœux perpétuels

S.te Marie Solange Lortholarie
S.te Marie Patricia Mc Inerny
S.te Marie Gemma Bedard
S.te Agatha Liddy

Postulantes ont pris l'habit
Berthe Metzger S.te Marie Marcelle
Joséphine Mac Inerney S.te Marie Fanny
Renée Le Conquesse S.te Marie Hervé
Jeanne Monteil S.te M. S.te Jérôme
Laurence Verdier S.te M. S.te Gabriel
Geneviève Meurtier S.te Hélène Marie

1 Décembre 1941

Circulaire

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs.

Il y a déjà une année que notre regrettée et aimée Mère Marie-Madeleine nous a quittées pour recevoir du Divin Maître la récompense d'une vie si religieuse et si dévouée à notre chère Congrégation.

Il est de notre devoir de la remplacer au Conseil. Après avoir invoqué les lumières de l'Esprit Saint et beaucoup prié, nous avons désigné Mère Marie S.te Paul Supérieure du Couvent de Nonpazier pour cette charge.

Nous espérons qu'elle sera accueillie par vous toutes, comme choisie par Dieu, et quand vous la connaîtrez vous apprécierez sa bonté et son dévouement. Je la recommande à vos prières pour obtenir du Ciel les grâces qui lui seront nécessaires

Pensez aussi à nous toutes et soyez assurées, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, de ma religieuse affection en Notre Seigneur

S.te M. Bénédicte

1942

1er Janvier

Circulaire

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs

Je ne veux pas attendre plus longtemps pour vous remercier des vœux que vous m'avez si filialement exprimés et des prières que vous avez faites à mes intentions. Vous sentez la nécessité d'être de plus en plus unies dans les temps difficiles que nous vivons. Soyez assurées que je suis bien avec vous, pendant ces fêtes de Noël vous n'avez pas été oubliées dans mes prières. J'ai fait pour chacune de vous les vœux les meilleurs, suppliant le Saint Enfant Jésus de les bénir et de nous garder toutes dans son Saint Amour jusqu'à la fin de notre vie.

Nous nous demandons avec anxiété que sera cette nouvelle année ? Nous l'ignorons, c'est le secret du bon Dieu, mais plus que jamais mettons toute notre confiance en Lui, ne voulant que ce qu'Il veut. N'oublions pas que pour obtenir la paix tant désirée le meilleur moyen, avec la prière, est de mener une vie vraiment religieuse, régulière, silencieuse.

Il y a malheureusement des maisons dans lesquelles cette Règle du silence est peu comprise et par conséquent mal observée on y parle tout haut et partout même avec les laïques, on leur fait part de ses difficultés, de celles que l'on a avec ses Sœurs, sans penser que la Communauté est une famille et que tout ce qui s'y dit doit être gardé. Je vous en prie mes chères Sœurs, veillez scrupuleusement à l'observation de cette Règle du silence si nécessaire à l'âme religieuse. Je comprends que c'est bien difficile dans certaines de nos Maisons ; mais donnez-moi de vraies religieuses, travaillant sous le regard de Dieu, vivant avec Lui et je suis persuadée qu'elles trouveront le moyen d'être très silencieuses, même au milieu des malades et des enfants et l'esprit religieux de la maison y gagnera

Il y a aussi un point très important que a été recommandé souvent ; malgré cela il y a des Communautés où il semble que cette grande vertu de la charité, dont N. Seigneur fait son précepte, n'est pas assez comprise. Il nous dit : Aimez-vous les uns les autres. Si c'est une obligation pour tous les chrétiens à plus forte raison pour des âmes consacrées à Dieu. Je suis peinée quand je vois qu'il y a si peu d'union entre certaines religieuses, c'est un devoir pour chacune de nous de nous surveiller sur ce point. Aimons-nous, supportons-nous, excusons les oublis qui échappent à la pauvre nature humaine, nous avons toutes des défauts et souvent celles qui critiquent le plus sont celles qui font le plus souffrir leur entourage. Mettons dans nos cœurs un plus grand amour pour Notre Seigneur et nous serons bonnes et indulgentes n'oublions pas que le bon Maître se servira pour nous de la mesure dont nous nous serons servies pour les autres. Quel ample sujet d'examen Et combien nous devons travailler chaque jour à devenir meilleures.

Je voudrais vous recommander aussi de ne pas trop parler des événements actuels avec les personnes du monde, les malades ou les enfants, nous ne connaissons pas la mentalité de ceux qui nous écoutent et nous pourrions nous créer des difficultés.

Avec mes meilleurs vœux, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, veuillez croire à ma religieuse affection en Notre Seigneur.

Sr. Marie Bénédicte

16 Mars Cérémonie de vêture et de Profession
La retraite préparatoire a été donnée par Mr l'Aumônier qui les a très bien préparées à ce grand jour. A 9 h messe de cérémonie dite par Monseigneur. Très belle cérémonie, beaucoup de monde. Monseigneur a fait le sermon encouragé les parents et fait ressortir la beauté du sacrifice religieux; il a fait voir notre mission dans l'apostolat auprès des malades, des enfants, il a montré que plus nous nous dégageons de l'humain, plus nous pouvons faire le bien

Ont fait leurs vœux perpétuels
Sr Jeanne d'Arc, Sr Etienne
Sr Thérèse de l'Enfant Jesus, Sr M Noëlle
Sr Sre Bernadette.

Ont fait les vœux temporaires
Sr Sr Timothée Cahill Sr Sr Joseph Dwyer
Sr Benigna Hart, Sr Angèle Marie Tumaréde

Ont pris l'Habit
Eva Vaussy sous le nom de Sr Thérèse Marie
Madeleine Eritsch Sr Camille
Anne Marie Doherty Sr Maurine
Andrée Miane : Sr Gabrielle Marie
Anne Marie Durand Sr Marie Robert.

Circulaire Juin 1942

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs,
Malgré les difficultés des temps dans lesquels nous vivons, je veux espérer encore que cette année nous pourrons nous réunir à notre chère Maison-Mère pour nos retraites. Nous retrouver ensemble sera un réconfort et un encouragement pour continuer notre vie de dévouement et aussi de surmenage.

Les dates de nos retraites sont ainsi fixées: la première du 4 au 11 août clôturée par la cérémonie de prise d'Habit, de profession temporaire et perpétuelle; la 2me se fera du 1er au 8 septembre.

Nous prions nos bonnes Mères de vouloir bien autant que possible assister à la première retraite, de nous envoyer les noms des retraitantes désignées pour la première et la 2me, ne pas les changer une fois données pour éviter le désordre. Elles y joindront les réponses au questionnaire et les comptes du premier semestre.

La retraite étant pour nos âmes une grâce bien grande, je demande à nos bonnes Mères de penser déjà à organiser leur maison pour que chaque religieuse puisse bénéficier des bienfaits des Saints Exercices, nous ferons tout ce que nous pourrons pour aider suivant nos moyens

Plus que jamais il est nécessaire d'interrompre nos occupations pendant quelques jours pour penser à notre âme. Malgré la bonne volonté de chacune, il arrive trop souvent que les exercices de piété sont sacrifiés; or, l'âme religieuse ne peut vivre sans le secours de la prière. Veillons y, mes bonnes Mères. Je sais que c'est difficile, que le travail commande et qu'on ne trouve plus actuellement les auxiliaires dont on aurait besoin. Croyez bien, mes chères Sœurs, que ma souffrance est très grande, quand je vous sais si surchargées et que faute de recrues je suis impuissante à vous venir en aide. Simplifions le travail le plus possible pour que les saints puissent y venir

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs malgré le surmenage et la fatigue nous devons et pouvons veiller sur un point instamment recommandé par les Maîtres de la vie spirituelle: le silence. Je vous l'ai rappelé bien souvent, en ces temps de préparation à nos retraites j'insiste encore. Sans silence extérieur il ne peut y avoir de silence intérieur, de recueillement et d'union à Dieu. Comment une religieuse qui néglige ce

puissant moyen de perfection pourra-t-elle accepter les renoncements, les sacrifices et les actes de vertu exigés par la vie commune ? Elle ne le pourra qu'en aimant cette solitude intérieure qui lui permettra de vivre près de Notre Seigneur. Ce contact Divin, nos âmes deviendront meilleures plus charitables, plus indulgentes et nous trouverons dans nos Communautés le bonheur de la vie religieuse

Essayons, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, d'attirer les bénédictions du bon Dieu sur notre chère petite Congrégation en menant une vie religieuse bien fervente. Notre Seigneur le demande à chacune de nous

En attendant le plaisir de vous revoir, veuillez mes bonnes Mères et mes chères Sœurs croire à ma religieuse affection en N. S.

Ste Marie Bénédicte

11 Août

1re Retraite et Cérémonie

La Retraite a commencée le 4 pour se clôturer le 11, elle a été prêchée par le R. Père Hener et suivie avec recueillement et ferveur.

Le 11 Monseigneur, à 8h ½, a dit la messe de Cérémonie. Le Rd. Père a donné un très bon sermon sur la beauté de la vie religieuse et la bonté de Dieu en nous y appelant.

Trois Sœurs ont fait leurs vœux perpétuels

S^r. Marie des Anges
S^r. Martha
S^r. Ste Jean

Cinq ont fait leurs vœux pour un an

S^r. Marcelle Metzger
S^r. Fanny Gerney
S^r. Marie Hervé Le Tonquesse
S^r. Ste Jérôme Monteil
S^r. Ste Gabriel Verdier

Une seule Prise d'Habit
Paulette Espitalier Sr. Marie Hélène
Très belle cérémonie, beaucoup de connaissances des jeunes élues. Tous sont repartis ravis de la fête
Nos Sœurs elles aussi ont regagné leurs Maisons toutes réconfortées par la bonne retraite qui leur a été donnée et qu'elles ont faite
2me Retraite du 1 au 8 7bre

19 7bre

Noces d'Or de N. R.de Mère Bénédicte
Supérieure Générale

Selon le désir de N. R.de Mère a eu lieu le 19 7bre une simple fête de famille bien intime. Y assistaient toutes les Supérieures de la Congrégation qui ont pu venir et nos Sœurs des Maisons de Périgueux
La veille au soir on a chanté un chœur magnifique avec accompagnement piano et harmonium puis par un compliment très délicat on lui a exprimé les sentiments de toute la Congrégation

N.a très Révérende Mère,

Il est dans la nature des spectacles magnifiques qui jettent l'homme dans une vive admiration : un ciel superbement rosé par le lever du soleil ou embrasé par cet astre à son couchant ; la majesté imposante des montagnes avec leur solitude faite de silence impressionnant. La vue des aspects changeants et splendides de la mer haletant ses sens en haleine et, de lui-même, bientôt, s'échappe un cri : « Comme c'est beau »
Mais toutes ces beautés de la nature : splendeur de l'astre du matin, hauteur inaccessible des monts couronnés d'une neige éternelle, flots de la mer qui, tels que de blancs agneaux avancent en bondissant, toutes ces beautés ne sont rien auprès d'une âme, qui, en son matin s'est livrée, à Dieu toute entière et n'a jamais repris ce don.

C'est là, ma très Révérende Mère, ce qui en ce jour fait la joie de Jésus, votre divin Epoux, et la fierté bien légitime de chacune de vos enfants.

Oui, en ce Jubilé magnifique de votre donation au Seigneur, toute la Congrégation de Ste Marthe, au moins par son ardente et bien affectueuse prière, est là, ma Révérende Mère, tout près de vous. Comme vous l'aimez notre chère Congrégation !... Mais aussi, combien elle vous aime ! Elle vous doit tant !

A la diriger, le bon Dieu par des grâces particulières, vous avait préparée.

Marquée par votre Noviciat d'une frappe spéciale, toute faite de parfait esprit religieux, de virile abnégation, vous reçutes cet enseignement avec toute la ferveur d'une âme qui ne veut rien se réserver parce qu'elle sait qu'elle se doit toute à Dieu.

Votre bonheur, ma Révérende Mère eut été de vivre bien cachée ? Vous désiriez l'ombre ? mais Dieu vous a faite pour la lumière !... Pas à pas, son amour vous conduirait vers la réalisation de ses grands desseins.

Vivre près d'une belle âme est une grande grâce... Votre souvenir, ma Révérende Mère est resté bien cher à toutes celles qui ont eu la joie de vivre près de vous, de s'édifier au contact de votre solide vertu, toute voilée de modestie.

Simple religieuse, d'abord, puis, Supérieure en France, aussi sur la terre d'exil, à nouveau dans notre patrie, partout, comme Jésus et sans bruit, vous avez passé en faisant le bien. Dieu allait bientôt vous confier une autre charge.

Les élections de 1920, en même temps qu'elles vous confiaient le rôle important d'Assistante

de la Supérieure Générale vous disaient déjà toute l'affectueuse confiance de la Congrégation. Cette confiance si justifiée ne fera que grandir : douze ans plus tard votre élévation au généralat en sera une preuve indéniable. Choisie, jadis par le Seigneur, pour être son Epouse, vous devenez, en ce jour béni, son Elue afin de servir au mieux sa cause, de le faire rayonner chez nous, et au loin, par celles dont vous deveniez la Mère et qui sont si heureuses d'être vos enfants. De quelles angoisse votre âme délicate fut-elle étreinte en acceptant ce choix qui pouvait vous faire pressentir bien des souffrances ?... C'est votre secret !... Comme le divin Maître à Gethsémani, vous avez, par avance, senti le poids de votre Croix... mais, comme Lui aussi, avec tout l'amour de votre coeur généreux, vous en avez à l'avance baisé toutes les parcelles.

Aussi, dès l'instant où Dieu vous mit à la tête de notre chère Congrégation votre dévouement pour elle parut encore davantage. Pour son bien, vous n'avez rien négligé. Votre zèle, tout imprégné de douceur poursuivait inlassablement son but : procurer aux mieux la gloire de Celui qui vous avait envoyée.

Par un bref du 25 avril 1896, les Constitutions de notre Congrégation, avaient été louées par Rome. Ce lien très appréciable nous unissait encore davantage au Vicaire du Christ. Mais sous le Généralat de notre regrettée Mère St Pierre par ses soins et ceux de ses dignes et dévouées collaboratrices, ces mêmes Constitutions recevaient le 19 Juillet 1930, une première et précieuse approbation. C'est à vous, ma Révérende Mère et à nos vénérées Mères Assistantes, dont quelques unes sont près du bon Dieu, qu'il appartenait d'en solliciter et d'obtenir le couronnement

Votre désir ardent, celui de toute la Congrégation fut enfin réalisé le 21 mars 1939
Cet événement fut un triomphe.
Par lui nos obligations envers Dieu se préci saient mieux; grâce à vos prières un secours plus abondant nous était départi pour les mieux remplir

Pour ce bienfait inappréciable, daignez accepter, ma très Révérende Mère, le meilleur mer ci de chaque religieuse de notre Congrégation

Merci pour celles qui ont le bonheur de vivre sous le ciel de France!

Merci pour celles qui sont là-bas sur la terre étrangère et vers lesquelles, puisqu'elles souffrent davantage, va plus particulièrement votre amour.

Merci pour celles, si chères qui nous ont quittées pour un monde meilleur et qui, heureuses de tout ce qui peut procurer la gloire de Dieu, se réjouissent de cette approbation dont elles comprennent plus parfaitement le prix

Mais tout ce bien fait à notre chère Congrégation ne pouvait s'opérer sans la souffrance... Elle ne vous a pas manqué!
Vous avez vu se succéder rapidement dans votre famille naturelle, et dans votre famille religieuse des deuils douloureux, des épreuves qui ont brisé votre cœur. Votre résignation, ma très Révérende Mère, toutes vos peines ont toujours été les nôtres. Pouvait-il en être autrement?

Merci, ma Rde Mère pour votre dévouement votre abnégation de chaque jour; Et c'est si grand d'accepter avec un courage toujours égal (votre souffrance) travail et souci

Merci pour vos bontés, vos délicatesses
Merci pour votre maternelle affection à laquelle,

croyez le bien, répond la nôtre, bien sincère, bien profondément filiale.

Que N. S. soit au long de votre vie, vous comble de ses meilleures bénédictions! Que sa divine main soulève, au moins parfois un peu, le lourd fardeau de votre tâche quotidienne. Et, puisque votre fidélité de toutes les heures lui a donné de si nombreuses joies, qu'Il daigne nous faire la grâce de vous imiter car, aimer Dieu, c'est uniquement accomplir sa divine volonté.

Le 19 à 8h messe dite par Monseigneur assesté de Monseigneur Dupin de St. Cyr et de M. l'Aumônier Monsieur le Curé de la Cité y était aussi.
Les 3 Jubilaires de la même cérémonie étant présentes + Sa Grandeur leur a fait un sermon très délicat et bien approprié à la fête du jour. Après la messe il est venu les saluer à la salle de Communauté.

A midi un repas de famille a réuni autour de N. Rde Mère, toutes nos Sœurs de Périgueux. A la fin du repas Sr. Ste Jean Berchmans vous a lu ce qui suit.

Ma très Révérende Mère,

C'est un devoir bien doux pour des enfants de regarder leur mère afin d'apprendre d'elle à diriger leur vie. C'est de plus une joie bien grande de nous associer en ce jour à votre action de grâces pour tant de bienfaits reçus pendant cinquante années de vie religieuse. C'est pourquoi vous voudrez bien nous permettre ma très Révérende Mère de jeter un regard discret sur le passé pour y puiser d'instructives leçons et des motifs de reconnaissance envers le bon Dieu.

Celui qui appelle les âmes par des voies si

différentes voulut se faire votre premier Maître, il vous donna les attraits qui devaient à votre insu, vous préparer à votre mission future : amour d'une vie simple, toute à Dieu, sans éclats aux regards des hommes. Comment ne serions-nous pas frappées de l'harmonie qui existe entre ces désirs et les principes qui constituent l'esprit de notre famille religieuse. Ste Marthe n'est-elle pas le modèle des âmes qui animées d'une foi profonde se livrent tout entières et sans bruit au service du Maître vivant pour nous dans les membres de son corps Mystique

Si désirant connaître sur quel fondement le bon Dieu a établi notre Congrégation, nous remontions jusqu'à ses origines, nous y verrions l'amour de la vie cachée poussé jusqu'à l'héroïsme par nos fondatrices. Elles ne nous ont pas laissé d'écrits mais l'exemples des vertus que nous devrions pratiquer à leur suite : esprit de foi, humilité qui leur fit quitter leur ville, Périgueux, sans aucune récompense humaine. Après elles, l'histoire de tant de saintes religieuses qui nous ont précédées, ne pourrait elle pas se résumer par ces mots : dévouement obscur services silencieux de Jésus ? Et chacune de nous songe, ma Révérende Mère, que c'est aussi l'histoire de votre vie ou don total de vous-même à Notre Seigneur, dans la personne des petits enfants que vous instruisiez à Nonpazier, à Ribérac à St-Astier où la charge de supérieure ne fit que multiplier pour vous les occasions de servir, la reconnaissance des hommes se manifesta par la persécution et la fermeture de votre école Ce fut alors l'exil en pays protestant. Tout était à créer mais vous aviez pour ressource votre confiance en Dieu, les souffrances de l'isolement, les humiliations de la pauvreté

Silencieusement, vous vous êtes mise à

l'œuvre et vous n'avez pas travaillé en vain. Votre exemple, plus éloquent que toute parole, ne tarda pas à susciter la première vocation qui nous vint d'Angleterre. Cependant autre est celui qui sème et celui qui moissonne, le Maître voulut que vous soyez seulement celle qui défriche la terre pour les semailles. Grande leçon pour nous, souvent impatientes de voir le succès couronner nos efforts.

Avant de vous appeler au gouvernement de la Congrégation N. S. voulut encore exercer votre esprit de foi en vous confiant les vieillards de La Tour Blanche, puis ses membres les plus déshérités de l'Asile de Beaufort.

Désormais vous étiez prête pour une autre œuvre et après avoir rempli les fonctions d'Assistante, il fallut vous charger d'un fardeau plus lourd encore. Vous vous êtes étonnée, ma très Rde Mère que le bon Dieu vous ait choisie mais, nous vos enfants, nous l'en bénissons. Sans doute la croix est pesante surtout en ce moment : séparation d'avec nos maisons tant aimées d'Angleterre deuils qui viennent si souvent affliger votre cœur de Mère, manque de sujets, nombre insuffisant de vocations. Et cependant notre confiance est grande. Depuis que Dieu nous a donné son fils par l'humble vierge Marie sa conduite n'a pas changé. Et le choix qu'Il a fait de vous nous donne la certitude qu'Il veut la prospérité d'une Congrégation fondée dans l'humilité, qu'Il a maintenue dans l'humilité et qu'Il veut agrandir par l'humilité.

Comment ne pas remercier ici, celle qui devenait avec vous, il y a 50 ans l'Epouse de Jésus doux et humble et à qui tant de nous sont redevables d'avoir connu le prix de la vie cachée à l'ombre de la Croix.

Au jour de votre première donation, mes bonnes et vénérées Mères, le bon Dieu en vue de vous associer à une même œuvre vous a communiqué

abondamment son esprit. C'est une joie pour nous de constater que toutes celles dont nous avons aujourd'hui le bonheur de fêter les noces d'or ont eu leur vie marquée de ce signe de l'Esprit-Saint : don total de soi dans la simplicité, que ce soit dans l'exercice de charges importantes ou dans l'accomplissement d'un labeur pénible et obscur.

Humilité, charité, voilà bien ma R.de Mère les vertus que vous ne cessez de nous recommander après nous les avoir enseignées par vos exemples. C'est que vous en comprenez l'absolue nécessité et que vous voyez en elles comme les pierres fondamentales sur lesquelles repose notre Congrégation.

Ainsi, guidées par vous, groupées autour de vous dans l'union des cœurs, c'est par la pratique de ces vertus que nous voulons nous préparer à célébrer le tricentenaire de la fondation de notre famille religieuse. Puissions-nous ainsi, obtenir du bon Dieu, la paix en nos âmes, sans doute mais aussi la paix extérieure qui permettant la réunion de toutes nos maisons, nous donnera la joie de chanter auprès de vous le Te Deum d'action de grâces.

A 2 h ½ Salut solennel et le soir chacune de nos Mères a regagné sa Maison.

1943

Circulaire

2 Janvier

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs,

En ces belles fêtes de Noël, j'ai eu la joie de recevoir vos vœux avec l'assurance de vos prières, c'est toujours pour moi un réconfort de constater votre attachement avec votre religieuse affection. Merci de tout cœur et veuillez me continuer un si précieux secours.

Soyez bien assurées que je ne vous ai pas oubliées dans mes prières et mes vœux, j'ai demandé pour chacune de nous, un grand esprit de foi et une grande union entre nous afin que nous ne fassions qu'un cœur et qu'une âme.

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, à l'heure où toutes les nations sont en lutte les unes contre les autres, resserrons davantage les liens qui nous unissent, que nos Maisons soient des foyers de bonté et de charité où malgré les difficultés de l'heure présente nos âmes goûteront le bonheur et la joie de vivre ensemble. Pour cela pratiquons la grande vertu de charité dont le Divin Maître a fait son commandement, évitons tout ce qui peut blesser, offenser ou contrister notre prochain. Or notre prochain le plus proche, ce sont nos Sœurs, nos enfants, nos malades, les personnes qui nous entourent; aimons-les, aidons-les, supportons-les, comme nous voulons qu'on nous aide et qu'on nous supporte; si nous avions tendance à nous laisser aller sur ce point, faisons de généreux efforts.

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, appliquons-nous aussi tout particulièrement pendant cette année à l'observation de la règle du silence dont je vous ai parlé plusieurs fois et à laquelle j'ajoute une si grande importance. Combien je serais heureuse si avec la charité le silence régnait dans nos Maisons. Notre esprit religieux y gagnerait. Chacune

de nous trouverait, dans une union plus grande avec Notre Seigneur, la force et le courage pour remplir fidèlement et courageusement tout son devoir. Toutes les grandes choses se sont faites dans le silence, c'est dans le recueillement que s'accomplira la grande œuvre de notre sanctification. Prions beaucoup les unes pour les autres et édifions nous par la pratique de ces vertus.

A la cérémonie de Pâques, il n'y aura pas de vœux perpétuels

Cette année le 27 avril 1949 amène le tricentenaire de la fondation de notre chère Congrégation, ne pouvant vu les événements, nous réunir toutes à la Maison-Mère, comme nous le souhaiterions, Chaque Communauté fera un triduum de prières la semaine de Pâques. Pendant les 3 jours nous chanterons le Magnificat, dirons la prière à Ste Marthe, celles qui le pourront tâcheront d'avoir le Saint-Sacrement exposé pendant quelques heures, suivi de la Bénédiction Prions avec ferveur pour remercier Dieu de la grande grâce qu'Il nous a faite en veillant si paternellement sur notre chère Congrégation, et en la conservant malgré tous les orages, plus que jamais ayons confiance en la Divine Providence qui veille sur nous.

Avec mes meilleurs vœux et l'assurance de mes prières, veillez, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, croire à ma religieuse affection en Notre Seigneur

Sr Marie Bénédicte

Circulaire

21 Mars 1949

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs

Avant de vous parler du Tricentenaire, permettez moi de vous remercier des vœux que vous m'avez offerts ces jours-ci et des prières faites

mes intentions ; votre attachement filial et vos prières me sont un véritable réconfort dans les temps si difficiles que nous traversons.
Gardons ces précieux sentiments qui font notre force et nous obtiennent du bon Dieu les grâces dont [illegible] vraies religieuses.

+

J.M.J. Ste-Marthe 21 Mars 1943

Mes bonnes Mères et mes chères Soeurs,

Avant de vous parler de notre tricentenaire permettez-moi de vous remercier des voeux que vous m'avez offerts ces jours-ci et des prières faites à mes intentions, votre attachement filial et vos prières me sont un véritable réconfort dans les temps si difficiles que nous traversons.

Gardons ces précieux sentiments qui font notre force et nous obtiennent du bon Dieu les grâces dont nous avons besoin pour rester de vraies religieuses.

Dans ma dernière circulaire, je vous avais dit que notre tricentenaire serait célébré dans l'intimité de chacune de nos maisons. Les événements restant les mêmes, nous avons pensé qu'il serait bon que chaque Communauté soit représentée à la Maison-Mère au moins les deux derniers jours du triduum.

Que la Semaine Sainte soit une véritable préparation de prières, de pénitence et d'actions de grâces que nous clôturerons par le TRIDUUM qui aura lieu les 26, 27 & 28 Avril, ce dernier jour sera présidé par Monseigneur. Si les Supérieures ne peuvent venir à notre fête de famille religieuse, elles voudront bien se faire représenter par nos chères Soeurs.

A leur retour, nos bonnes Mères feront une petite fête avec leur Communauté : Messe et Salut, si c'est possible.

En attendant cette grande fête, mes bonnes Mères et mes chères Soeurs, redoublons de ferveur, d'union à Dieu et veuillez croire à ma religieuse affection en Notre-Seigneur.

Ste Marie Bénédicte

de nous trouverait, dans une union plus grande avec Notre Seigneur, la force et le courage pour remplir fidèlement et courageusement tout son devoir. Toutes les grandes choses se sont faites dans le silence, c'est dans le recueillement que s'accomplira la grande œuvre [illegible]
sanctification
autres et édifi
vertus.

A la cér
de vœux perpe

Cette anne
tricentenaire
Congrégation,
nous réunir tou
le souhaiterion
triduum de p
les 3 jours nous
la prière à Ste
tâcheront d'a
pendant quelq
Prions avec fer
grande grâce
paternellement
en la conservan
que jamais ayo
dence qui veille

Avec mes
mes prières, veil
Sœurs, croire a
Notre Seigne

Sr Marie Bénédicte

Circulaire

21 Mars 1949 Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs

Avant de vous parler du Tricentenaire, permettez moi de vous remercier des vœux que vous m'avez offerts ces jours-ci et des prières faites

mes intentions; votre attachement filial et vos prières me sont un véritable réconfort dans les temps si difficiles que nous traversons.

Gardons ces précieux sentiments qui font notre force et nous obtiennent du bon Dieu les grâces dont nous avons besoin pour rester de vraies religieuses.

16 Mars 1943

Cérémonie de Vêture et de Profession

Ont pris l'habit
Germaine Joly qui a été nommée Sr Simone

Ont fait profession

Sr Hélène-Marie Heurtier
Sr Thérèse Marie ~~Vassy~~ Vaussy
Sr Marie Robert Durand
~~Ont f~~ Sr Maureen Doherty

Ont fait les vœux perpétuels

je vous disais que
é dans l'intimité de
énements restant les
erait bon que chaque
la Maison Mère au
triduum.
une véritable prépa
t d'actions de grâces
iduum qui aura
dernier jour sera
les Supérieures ne
famille religieuse
remplacer par nos

bonnes Mères feront
ommunauté: messe

rande fête, mes
s Sœurs, redoublons
ieu et veuillez
affection en N.S.
édicte

Fêtes du Tricentenaire de notre Congrégation

17 Avril 1943

Une neuvaine de prières a précédé le triduum pendant laquelle le chapelet a été dit sans interruption aux intentions de notre chère Congrégation

Nos Mères répondant à l'appel qui leur avait été fait étaient toutes présentes, sauf nos chères Mères d'Angleterre qui ne pouvaient en les temps de guerre, faire ce voyage

Comme préparation à cette grande fête nous avons eu un triduum d'adoration pendant lequel la prière n'a pas cessé

En 3 fois le Rosaire était dit en commun

Chaque jour une Conférence de M. l'Aumônier sur les Origines et la fondation de notre Congrégation a fort intéressé toute la Communauté

Pour clôturer Monseigneur est venu célébrer la Ste Messe et nous a donné un sermon très bon très délicat pour tous

Un nombreux clergé était aussi présent pour prouver son attachement à Ste Marthe

Sermon de Monseigneur

Mes bien chères Sœurs,

Durant cette semaine où les nuages chargés de tempêtes déferlent sur le monde, le chœur des cloches joyeuses et claires de Pâques ne cesse pas pourtant d'ébranler l'air autour de nous et de nous redire avec la liturgie Alleluia

Revivez avec le S. Ressuscité dans une nature nouvelle débordante de sève divine notre Agneau pascal a été immolé mais il est ressuscité pour notre espérance, louez le Seigneur car il est bon et sa miséricorde est éternelle

La Résurrection, grand miracle qui fonde notre

foi, leçon de vie qui soutient notre espérances, est la preuve que Dieu a agréé le sacrifice de Jésus et que nos péchés sont pardonnés, que nous sommes devenus des créatures nouvelles ruisselantes de vie divine, vraiment des enfants de Dieu. Alleluia. C'est bien le grand jour de Dieu

Je n'ai pas besoin de chercher un autre texte pour l'appliquer à la fête carillonnée du tricentenaire de votre Congrégation. Si toutes nos journées sont des présents de Dieu, il en est qui sont ensoleillées de tant de grâces qu'instinctivement nous les appelons des journées de Dieu. Vous vivez une de ces journées-là et vous pouvez dire en toute vérité; voilà un jour de Dieu qui nous invite à l'Allégresse.

St François de Sales écrivait à Ste Jeanne de Chantal: Job désire que le jour de sa naissance périsse et qu'il n'en soit pas fait mémoire. Je souhaite au contraire que le jour où le bon Dieu vous a faites siennes vive à jamais dans votre esprit et que le souvenir en soit perpétué. Je veux que vous célébriez tous les ans cet anniversaire et que vous l'appeliez jour de votre dédicace. Il est le fondement de votre salut et le présage de l'éternité de gloire qui vous attend.

Je peux appliquer ces paroles du bon saint au jour de votre fondation et vous féliciter d'en solenniser le tricentenaire.

En donnant libre cours à votre affectueuse reconnaissance, malgré le malheur des temps, vous répondez au désir de la Ste Eglise car elle a le culte et la religion du souvenir.

Toutes ses fêtes sont une évocation du passé qui demeure vivant. Par une journée dans son calendrier liturgique qui ne rappelle un mystère, un épisode de la vie de N.S. ou de la Ste Vierge ou d'un saint.

Par ces anniversaires elle veut nous retremper à la source de origines et enrichir notre présent des richesses du passé, elle nous ménage une grâce nouvelle en nous faisant célébrer un bienfait passé, elle

prépare à l'avenir un patrimoine magnifiquement accru. Elle bénit spécialement aujourd'hui cette cérémonie qui vous rappelant la splendeur de votre héritage vous invite à vous en montrer dignes et qui en vous renouvelant dans l'esprit de votre vocation veut le faire fructifier encore. Elle la bénit aussi, parceque religion du Verbe Incarné elle veut que toutes nos pensées et nos affections soient incarnées dans notre vie selon le divin modèle, que l'invisible se faisant visible les sentiments de vos cœurs s'expriment dans une belle manifestation extérieure.

Je suis heureux de m'associer à votre fête de famille et de mêler ma voix à l'hymne de reconnaissance et d'amour qui s'élève aujourd'hui de toutes vos maisons. C'est pour moi un bonheur en même temps qu'un devoir d'être l'interprète de votre joie et de votre gratitude pour le diocèse qui depuis trois cents ans recueille les fruits de votre dévouement et respire le parfum de vos vertus. J'ai la douce obligation de vous payer un tribut de juste reconnaissance et de chanter avec vous toutes, à Dieu l'auteur de tout bien, l'hymne de l'action de grâces Magnificat.

Dieu vous aime, mes chères Sœurs, et c'est la raison de votre histoire. Dans le grand atelier d'amour qu'est l'éternité Il préparait Ste Marthe et vous avez raison de louer sa miséricordieuse bonté qui vous témoignait un amour de prédilection quand il y a trois cents ans il faisait entendre aux deux sœurs Juillard le bienheureux appel: Ecoutez mes filles, prêtez l'oreille, dites adieu à la maison de votre père, moi, Jésus votre Dieu, je veux vous posséder dans votre radieuse jeunesse. Venez mes élues et soyez à jamais à mon service.

Une source de grâces et de vocations jaillissait qui allait faire entendre sans arrêt son murmure

d'appel et attirer à elle un grand nombre d'âmes altérées de la soif de Dieu et soupirant après l'eau de salut et de perfection religieuse. Depuis lors coulent à travers nos villes et nos campagnes, les eaux tranquilles de Ste Marthe apportant avec elles la fécondité et donnant aux Oeuvres qu'elles actionnent, tout le long de leur cours, le mouvement et la vie. Comme le palmier planté au bord des eaux, dit la Ste Ecriture, le Juste fleurira. C'est le Ste Esprit qui a promis aux âmes éprises de l'amour divin cette floraison merveilleuse qui maintiendra l'éclat de leur nom et le fruit de leurs Oeuvres.

Alors que tout passe ici-bas, que les renommées les plus bruyantes se perdent dans l'indifference de foule que les institutions les plus réputées s'écaillent et tombent comme l'écorce de nos platanes, que des dynasties sont emportées comme des feuilles par le vent des révolutions et des guerres; seules les Oeuvres que la charité chrétienne inspire, anime et nourrit demeurent et vivent parce qu'elles sont la création continues d'un amour que ne meurt pas.

Une preuve vivante de cette fécondité de la charité est là, sous nos yeux, dans cette Congrégation de Ste Marthe dont nous célébrons le tricentenaire.

Le grain de sénevé jeté dans le sol périgourdin est devenu un grand arbre à la puissante ramure où chaque année viennent s'abriter des essaims de vocations; il a plongé ses racines si profondément dans les cœurs que, battu par des vents contraires durant des centaines d'années, il est assuré de résister pourtant à tous les assauts des tempêtes.

Nos Cités sont justement fières des monuments grandioses qui sont leur parure. Je ne crains pas de dire que Périgueux a droit aussi d'être fier de cette Maison-mère de Ste Marthe, car cette maison, pour modeste qu'elle soit, n'en a pas moins été bâtie par l'amour et parce que les feuillets de son histoire sont les parchemins

authentiques de la générosité religieuse au service de Dieu et du prochain. Une fidélité de trois cents ans dans le dévouement pour être les religieuses du Père, les épouses du Fils, les collaboratrices de l'Esprit saint, les auxiliaires modestes mais infatigables de la Rédemption, les lumières de l'ignorant, la consolation des mourants, les maîtresses des enfants et les servantes des pauvres et des malades, pour être la ressource de qui gémit et l'appui de qui souffre, c'est un exploit qui ennoblit notre ville. C'est un des purs joyaux qui brillent sur la couronne du diocèse.

J'aurais aimé suivre dans vos archives votre bienfaisante histoire depuis les temps où les demoiselles Juillard se fixaient à l'hôpital dans les bas quartiers, jusqu'au jour où vous avez trouvé dans cette maison un abri définitif; mais c'est une consolation et une joie que je voulais laisser à votre cher Aumônier si savant dans la science du terroir et si attaché à votre Communauté. Vieil ami des parchemins familier de votre histoire locale et de votre histoire religieuse, il était plus qualifié que moi pour ressusciter votre passé. Votre œuvre est devenue la sienne. Ses goûts et ses compétences d'historien s'unissaient à l'affection qu'il vous porte pour le pousser à vous donner un inventaire détaillé de vos richesses religieuses qui fut un mémorial de votre tricentenaire. Dans le Te Deum vous avez écouté, avec l'intérêt qu'on prend à l'évocation des gloires familiales le récit qu'il a fait de votre histoire trois fois séculaire. Je suis persuadé que cette lecture restera parmi les meilleurs souvenirs que vous remporterez de ces cérémonies c'est le monument d'ailleurs qui perpétuera la mémoire de cette solennité. Il vous

a dit tout ce que vous avez besoin de connaître pour vous affectionner davantage encore à votre Congrégation, je me contenterai de vous inviter à une conscience nouvelle de votre vocation et de vous exhorter à vivre en dignes filles de Ste Marthe.

Les Congrégations quand elles s'établissent ont coutume de se mettre sous le patronage de N. S., de la Ste Vierge ou d'un saint. Elles prennent un nom qui marque le modèle qu'elles veulent reproduire. Vos fondatrices vous ont donné Ste Marthe pour patronne et modèle, elles devinaient la tâche que Dieu vous réservait d'être, dans l'avenir, des religieuses enseignantes et hospitalières, fort heureux choix. La vocation est une affaire d'amour de Dieu d'amour de l'homme. Grande est la joie de celle qui dans sa misère peut donner à Dieu quelque chose de sa pauvreté. Jésus aimait Marthe et pour répondre à ce divin amour Marthe se dépensait au service de Jésus. Marthe est bien le modèle des servantes de Dieu et du prochain comme elle est le modèle des enseignantes. Son admirable profession de foi s'apparente à celle de St Pierre: Oui Seigneur j'ai toujours cru et je crois que vous êtes le Christ, le fils du Dieu vivant venu en ce monde pour le sauver, c'est en quelques mots l'essentiel de la foi chrétienne à enseigner.

En cette première moitié du 17me siècle l'état de la France était lamentable et l'ignorance religieuse était grande aussi le concile de Trente avait prescrit la composition et l'enseignement du catéchisme. Mais l'œuvre de la contre réforme et du renouveau catholique est difficile. Tous les fondateurs d'ordre suscités par l'Esprit Saint travaillent à guérir les corps et les âmes fondent des hôpitaux, des écoles et c'est dans cette belle lignée que s'inscrit votre fondation. Pour commémorer les bienfaits de votre fondation et répondre aux désirs de l'Eglise et au lieu des âmes

pour être les auxiliaires ferventes de la Rédemption engagez vous à fond dans le volontariat du sacrifice et fidèles à l'inspiration divine soyez de dignes filles de Ste Marthe

On ne changera pas les lois du monde moral qui ne peut vivre que de vérité et de sainteté C'est le même qui chaque jour sauve le monde et en union avec Jésus victime même la troupe sainte des immolés par amour. C'est par l'apport incessant de leurs vertus que les consacrés maintiennent le monde en équilibre et lui permettent de durer

Religieuses hospitalières et enseignantes vous participez à la grande mission des apôtres et au ministère des évêques et des prêtres, vous connaissez les consignes suprêmes du Maître: guérissez les malades, allez, enseignez toutes les nations.

Les prêtres ont mission de soulager la faiblesse de l'enfance, de la pauvreté, et de la souffrance ils remplissent la bienfaisante fonction d'enseigner mais ils ne peuvent seuls exercer cette double tâche et Dieu leur a suscité des aides de choix, dont vous êtes, surtout auprès de l'enfance et de la vieillesse qui réclament des soins spéciaux.

C'est votre fonction de soigner le malade à l'hôpital, à domicile, de venir en aide à toutes les détresses dans les orphelinats, les ouvroirs et les œuvres et c'est votre joie de gagner les âmes par votre dévouement Quelle récompense magnifique vous attend au jugement quand N. S. vous dira: J'ai eu faim vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif vous m'avez donné à boire, j'étais malade vous m'avez soigné. Bienheureuse êtes vous d'apprendre aux moribonds et aux vieillards à bien mourir

Bienheureuses aussi, êtes vous, d'apprendre aux enfants à bien vivre, car si l'aumône de l'argent et de la vie (au dire de Tobie) délivre de la mort purifie des péché, fait trouver miséricorde et procure la vie éternelle quel bienfait procurera

l'aumône spirituelle de l'enseignement chrétien
Vous avez pour vocation d'instruire l'enfance et
de lui enseigner avant tout la science de Dieu
C'est Jésus que vous servez dans tous ces mi-
nistères de Salut. Servez-le donc comme Marthe
avec empressement, mais les yeux fixés sur Celui
que nécessaire.

Renouvelez votre consécration religieuse
qui est l'âme de tous vos travaux. Entrées dans
la vie religieuse qui est le pays de la vie intense
car ailleurs on apprend à vivre, mais ici on vit
Vous êtes devenues dans le corps du Christ, le cœur
qui aime et qui se dévoue. Poussées par l'invincible
attrait d'un unique amour, aimez sans mesure.
Celui qui vous a aimées sans mesure

Je vais remonter à l'autel, je vais demander
à Jésus l'hostie immolée, de faire de vous toutes
des hosties de charité, à Jésus le pain vivant
rompu et partagé de vous changer en ce bon
pain doré que dévorent à pleines dents, les enfants
que vous élevez, les malades que vous soignez
plus encore je vais lui demander de multiplier
chez vous les vocations

Ce sera la meilleure récompense que
vous attendez de cette action de grâces que vous
faites monter vers Lui de vos cœurs reconnaissants
C'est la bénédiction que j'implore pour
vous en cette belle fête de famille

De très beaux chants ont été exécutés pen-
dant la messe qui s'est terminée par
un Te Deum solennel

A 2 h et demie Bénédiction du St Sacrement
c'était la clôture de la fête. Nos Mères
ayant hâte de regagner leurs Communautés sont
toutes reparties le soir emportant dans leurs
Maisons le parfum de ces belles cérémonies

A midi un repas de famille où en plus de nos Mères se trouvaient toutes nos Sœurs des Maisons de Périgueux, plus de 80 religieuses étaient présentes et tous les cœurs étaient empreints de la même joie d'être au service d'un si bon Maître. Au dessert l'une d'elle nous a lu les pages suivantes qui sont l'histoire abrégée de notre chère Congrégation

27 Avril 1643 — 27 Avril 1943

Ma très Révérende Mère,
Mes Vénérées Mères,
Mes chères Sœurs,

Hier encore et à toute volée, la voix sonore des cloches de nos églises faisait vibrer les airs de mille joyeux Alleluia. Avec elles dans une allégresse toute spirituelle, nos âmes exaltaient le triomphe magnifique de notre divin Sauveur. Et l'Agneau qui a été immolé pour le salut du monde, gloire honneur, amour, bénédiction dans les siècles des siècles.

Et n'est-ce pas coïncidence heureuse une délicatesse divine que, encore tout enveloppée de la chaude joie des fêtes pascales, nous soyons réunies, ici, aujourd'hui pour fêter le Tricentenaire de la naissance de notre chère Congrégation? Naissance et résurrection s'harmonisent au mieux. La première est l'apparition de la vie, la deuxième en est le prolongement. Puisons-nous donc à la confiance et à l'espoir

27 Avril 1643 Quelle indicible émotion cette date fait naître en nos cœurs.

Mais qu'est-ce donc qu'une Congrégation? Selon la définition stricte du mot: c'est une réunion de personnes désirant servir Dieu avec perfection afin de procurer sa gloire et lui prouver leur amour en aidant le prochain. Oui mais ce n'est pas seulement cela. Une Congrégation c'est une pensée divine, un projet merveilleux élaboré au

sein de la Trinité Sainte, une flamme d'amour jaillie pour nous du Cœur de notre Dieu.

Dès l'Eternité Dieu s'est préoccupé de notre bonheur Il l'a préparé. Notre présence ici n'est qu'une réponse à cet appel divin, que, à une heure bien connue de nous, Il a daigné faire entendre à notre âme: Veux-tu m'aimer plus que d'autres?... Viens dans la terre que mon amour t'a préparée

Avant de prendre naissance ici-bas, c'est donc au Sein même de la Trinité d'amour que par une tendresse et une prescience divines, notre Congrégation s'est formée Quel double et puissant motif de nous aimer mutuellement

Les pauvres ont toujours été la portion chérie du troupeau de Jésus. Il a été le premier à en prendre soin Avant Lui, ils étaient méprisés Dès que Jésus paraît c'est vers eux qu'alla sa prédilection Il les évangélisait, les nourrissait. C'est pour eux qu'Il multiplia les miracles, Il les aima. En cela, comme en tout Il est notre modèle. Les grandes âmes se sont toujours fait un bonheur de L'Imiter

Vers la fin du règne de Louis XIII, les autorités de la ville de Périgueux affectèrent exclusivement aux malades indigents un petit hospice situé près du moulin de St. Front et lui donnèrent le nom symbolique d'Hôtel Dieu. Déjà il avait été placé sous le vocable de Ste. Marthe. La rue étroite qui y conduit porte ce nom.

Mais peu avant 1643, les religieuses du Pauvre Jésus qui s'occupaient des malades de cet hospice, n'étant plus assez nombreuses, furent obligées de se retirer.

Quelques jeunes filles charitables de la ville se vouèrent au soin de ces malheureux.

Bientôt, deux demoiselles, deux sœurs de la ville d'Angoulême Antoinette et Jeanne de Jaubard désireuses depuis longtemps de quitter le monde pour se consacrer au service des pauvres, elles vinrent à l'Hôtel Dieu pour en faire l'essai.

Le 2e Avril 1643, la Municipalité leur confiait la direction de ce même Hôtel-Dieu, tandis que Monseigneur de la Béraudière les autorisait à vivre en Communauté avec leurs compagnes sous le nom de S[rs] de Ste Marthe du Périgord. Les évêques qui lui succédèrent confirmèrent l'érection et le règlement de la Congrégation naissante.

Depuis ce jour quel flot de grâces a coulé sur notre chère Congrégation. Que d'âmes splendides en ont été la gloire, l'ornement!...

Que ne puis-je, ô mes vénérées et saintes Mères vous, mes bien aimées Sœurs, qui avez quitté les ombres d'ici bas pour la pure Lumière. Que ne puis-je vous nommer toutes, offrir à chacune sa louange spéciale, car toutes malgré des physionomies d'âmes différentes, par vos travaux par vos souffrances, par la pratique des plus humbles comme des plus hautes vertus, vous avez contribué au bien de notre chère Congrégation.

De combien de grâces ne vous sommes-nous pas redevables?... L'éternité nous découvrira ce pieux et touchant secret. Soyez-en, en attendant mille fois bénies! Combien lointaines et minimes, à cette heure, vous paraissent vos humiliations et vos souffrances. Ce sont-elles pourtant qui au long des jours, vous ont tissé le magnifique vêtement de gloire qui vous enveloppe!... Ce sont vos victoires remportées sur vous mêmes qui ont mis en vos mains la palme brillante que vous portez en chantant! Pour quelques heures de travail et de souffrances.... le repos, la paix, la possession éternelle de Dieu! O sublime et magnifique récompense!...

Dès que l'autorisation de l'évêque de Périgueux fut donnée aux demoiselles de Fulhard de vivre en Communauté avec leurs compagnes, l'Aînée Antoinette fut reconnue la fondatrice et la

première Supérieure Supérieure Générale de cette Congrégation locale

Aussitôt de jeunes personnes aussi distinguées par leur naissance que par leur piété aspirèrent à l'honneur de devenir, sous la protection de Ste Marthe, les humbles servantes des pauvres. La première fut Marthe du Bois fille d'un avocat royal de Périgueux. La 2me fut Marie de Chalup. La 3me fut Jacqueline du Bous de la Salle qui vint à l'Hôtel Dieu le 2 mars 1658 La nièce de la fondatrice, Madeleine de Jaubard prononça ses vœux le 1er novembre 1662 Elle fut plusieurs fois supérieure

Malgré l'autorisation épiscopale de Mgneur de la Béraudière la règle n'avait été approuvée que 7 ans plus tard en 1650 par Mgr Philibert de Brandon, évêque de Périgueux. Le but de la Congrégation était, après la plus grande gloire de Dieu, de s'employer au soin des malades indigents en s'appliquant en s'appliquant à procurer la santé de l'âme en même temps que celle du corps. Les Sœurs s'engageaient par des vœux simples mais perpétuels de Chasteté et de Stabilité au service des pauvres malades, mais elles devaient aussi dans la pratique observer l'obéissance et la pauvreté.

A notre Révérende Mère Antoinette de Jaubard avait succédé, en 1649, Mère Anne de Méredieu qui fut la première supérieure élue par les suffrages des religieuses suivant le mode prescrit par la Règle. C'est son grand amour des pauvres qui lui avait fait choisir la Congrégation de Ste Marthe comme champ d'action de son dévouement. Elle recherchait les malades les plus rebutants, les offenses, les injures étaient des titres à ses préférences à un dévouement plus délicat. La mort de cette sainte mère arrivée en 1660 révéla la vénération dont elle était l'objet

Avec notre Mère Fondatrice et jusqu'au moment de la fusion des Communautés, notre

Congrégation eut 25 Supérieures qui donnèrent toutes l'exemple d'une belle vie religieuse quelques-unes virent se renouveler plusieurs fois en leur faveur les suffrages des Sœurs

La Congrégation prospérait toujours cela permit aux religieuses d'accepter en 1707 la direction de l'hôpital général appelé Manufacture et qui recevait, avec les pauvres, des malades de toutes conditions. Mais elles reconnaissaient pour Maison-Mère l'Hôtel Dieu et dépendaient en tout de cette maison.

Durant l'orage révolutionnaire l'arbre de la Congrégation fut fortement ébranlé. On commença par supprimer l'établissement de l'Hôtel Dieu et l'on en transporte les malades à l'hôpital Général. Les Sœurs de ces deux maisons s'y réunissent et s'y fixèrent. Mais le calme relatif qu'elles espéraient ne fut pas de longue durée. Vint le moment où l'on exigeait des prêtres le serment à la Constitution. On voulut l'imposer aux Sœurs. Toutes refusèrent. Plusieurs furent mises en réclusion. On chercha à intimider les autres mais toutes furent fermes et constantes dans leur refus mettant leur repos et leur vie entre les mains de Dieu. Malgré les souffrances, les ennuis de toutes sortes de cette période troublée les religieuses de Ste Marthe se maintinrent à l'Hôpital Général jusqu'en 1794. A cette époque, celles qui ne voulurent pas se soumettre (et ce fut toutes) furent obligées de quitter leurs établissements et de se retirer dans leurs

La suite se trouve dans les pages ci-contre suivie de la signature de toutes nos Mères qui assistèrent à la fête

L'abandon de cet établissement, où celles qui les y avaient précédées, et elles-mêmes, s'étaient dévouées sans compter, fut pour nos chères Sœurs une peine immense, l'occasion d'un sacrifice héroïque. Cette souffrance imprima dans leur âme un trait de ressemblance de plus avec le divin Maître : "Ils M'ont persécuté.... ils vous persécuteront. "Mais, ayez confiance : J'ai vaincu le monde !"

A l'instar de Sainte-Marthe de Périgueux, plusieurs maisons hospitalières s'étaient formées. Elles avaient adopté notre règle tout en conservant toutefois leur indépendance, et ayant chacune son noviciat pour s'alimenter et se perpétuer. C'était : l'hôpital de Sarlat ; les deux Communautés de la Miséricorde de Bergerac et du bourg de la Madeleine ; les hospices de Ribérac, de Brantôme, de Monpazier.
L'Hospice de Bergerac fonda le Couvent d'Eymet. (1730)
La Miséricorde de Bergerac fonda aussi Belvès (1761) - Montpont (1838) Ste Aulaye 1851, La Tour-Blanche, etc...
La Congrégation de Sainte-Marthe d'Angoulême fut aussi une fille de Sainte-Marthe de Périgueux. Les deux premières religieuses de cette Congrégation firent leur noviciat à l'Hôtel-Dieu de Périgueux ; mais cette Congrégation ne fut jamais unie à la nôtre que par les liens de la charité ; elle conserva toujours son indépendance.

Une ère nouvelle allait s'ouvrir pour la Congrégation : plusieurs petites villes réclamèrent des Sœurs de Sainte-Marthe pour soigner leurs pauvres et élever chrétiennement leurs enfants. De ce nombre furent Thiviers et Le Buque

Les Sœurs de Ste Marthe sorties de Périgueux en 1835, dans des conditions pénibles conservèrent l'espoir d'y rentrer. Il se réalisa sous l'épiscopat de Mgr Gousset qui, plein d'intérêt pour notre Congré-

gation, trouva que c'était dans sa ville épiscopale que devait se trouver notre Maison dirigeante.
Les Religieuses de la Visitation ayant fait bâtir une nouvelle Communauté, et désirant céder leur ancienne Maison, le Thouin, les Sœurs de Ste Marthe en firent l'acquisition en novembre 1939, y transportèrent le Noviciat de St Léon s/l'Isle, et en firent leur Maison-Mère.

Un peu plus tard, en 1846, la Municipalité leur confia le Dépôt de mendicité, hospice de vieillards et d'incurables. C'est l'Asile de Beaufort.

A Mgr Gousset avait succédé sur le siège de St Front, Mgr George, de pieuse et apostolique mémoire. Non seulement ce Prélat continua l'intérêt et la bienveillance de son prédécesseur envers la Congrégation de Ste Marthe mais on peut dire qu'il en fut le "réformateur".
Sous son épiscopat se place un acte qui l'honore et qui est un des plus importants de l'histoire de notre Congrégation. Plusieurs maisons religieuses, nous l'avons vu, s'étaient formées sur le modèle de Ste Marthe de Périgueux; mais, faute de sujets, ces maisons avaient peine à se soutenir. Cet état inquiétant avait attiré l'attention et provoqué la sollicitude de Mgr George qui, pressé aussi d'un autre côté par les prescriptions du Concile de Bordeaux, formait le projet de réunir toutes ces maisons à la Communauté de Ste Marthe de Périgueux qui venait d'être reconnue par le gouvernement à Supérieure Générale et pouvait, par conséquent, faire des fondations.
Ce projet fut communiqué à chaque Communauté afin que chaque Sœur puisse le méditer sérieusement devant Dieu. Puis, deux retraites furent données successivement au Petit Séminaire de Bergerac. Là, avec son éloquence persuasive habituelle, Mgr George exposa et développa son plan d'une Congrégation générale. Il eut vite convaincu son auditoire déjà préparé par la retraite.
Quoique bien fixé sur les dispositions des Sœurs présentes, le saint Pré-

lat ne voulut rien précipiter : un temps non déterminé fut accordé pour que chaque maison dressât, après mûr examen, son acte d'adhésion à la Congrégation générale..... O abnégation splendide !.... Toutes se hâtèrent de l'envoyer !.. Comment relire, sans une émotion poignante, cette page magnifique écrite par l'humilité, le renoncement, l'obéissance de nos chères Anciennes ! Qui pourra dire les actes de vertu, les souffrances que cette adhésion suppose !..
Surtout le départ des novices pour Périgueux fut l'occasion de beaucoup de larmes, de véritables déchirements ! Mais, bien certaines qu'elles faisaient la Volonté de Dieu, toutes avaient généreusement accepté les conséquences de leur sacrifice. Une lettre de notre vénérée Mère Mazière, (alors Supérieure de l'hôpital de Ribérac) adressée au Supérieur de la Congrégation, en fait foi : " J'espère, écrivait-elle le 5 novembre 1850, que " nos Soeurs ont profité des retraites qui ont eu lieu à Bergerac. Elles " sont disposées à faire, sans conditions, les Voeux de Pauvreté et d'Obéissance et à être de purs instruments entre les mains de l'Autorité. "
L'esprit de foi qui caractérisait nos chères et vénérées Anciennes leur faisait voir Dieu dans la Supérieure. "Qui vous écoute m'écoute". La nature, alors, s'inclinait.

La nouvelle Congrégation étant fondée, il avait fallu l'organiser.
On avait commencé par le Noviciat pour lequel les Soeurs de Sainte-Marthe de Périgueux voulurent bien mettre à la disposition de Mgr l'Evêque, non seulement le personnel mais encore le local et le mobilier nécessaires.
Le siège de la nouvelle Congrégation fut donc fixé à Sainte-Marthe de Périgueux. Mais cette Maison de Ste-Marthe se trouvant bientôt insuffisante, on acheta un terrain où fut bâti le local occupé actuellement par la Congrégation, près de l'église de la Cité.
A notre Congrégation, il fallait une Supérieure générale. Le choix ne pouvait être douteux : tous les suffrages se portèrent sur

notre Révérende Mère Marie-Rose Pichon, supérieure depuis treize ans, de Ste Marthe de Périgueux.
Son état de grande fatigue, et plus encore son humilité, la firent d'abord s'opposer au désir de ses Sœurs ; mais, pressée par leurs instances, et surtout celles de Mgr George, elle accepta généreusement la Volonté de Dieu. Dès ce moment, elle remplit les devoirs de sa charge avec la plus scrupuleuse exactitude jusqu'en avril 1857. A cette époque, sentant diminuer ses forces, elle pria Monseigneur de bien vouloir accepter sa double démission de Supérieure générale et Supérieure du Thouin. Afin de ne pas aggraver son état de fatigue, Monseigneur la déchargea du plus lourd fardeau et, sur les instances des Sœurs anciennes, il la maintint dans la Supériorité du Thouin où elle continua, jusqu'à sa mort survenue le 4 novembre de la même année, à donner à sa Communauté l'exemple de toutes les vertus.
Mère Marie-Rose Pichon a été la première Supérieure générale de notre Congrégation.
C'est Mère Anne Clémentine du Soulas qui lui succéda. Elle appartenait à une ancienne famille du Périgord où la pratique des plus viriles vertus était de tradition. Cette éducation, imprégnée de foi et d'un vif sentiment de l'honneur influença heureusement toute sa vie. Elle regarda toujours son devoir en face, et, malgré les difficultés, elle l'accomplissait avec énergie, et une confiance sereine que Dieu communique à l'âme qui pour tout, s'en remet à Lui.
Notre Révérende Mère du Soulas était très humble, très bonne en même temps que remplie de zèle pour la pour la pratique exacte de la Règle. Elle fut Supérieure générale de la Congrégation pendant dix-huit ans, puis, Assistante pendant huit ans. Après trois jours de maladie elle s'endormit dans la paix du Seigneur le 20 juin 1883 emportant les regrets
x de toute la Congrégation. Notre vénérée Mère Claire Fayout lui succéda.
(Lire résumé de Mère Claire)
x Ce fut notre vénérée Mère Angèle Pochet qui lui succéda en 1883. Il faudrait
au généralat

l'Hôtel-Dieu et l'on en transporta les malades à l'Hôpital-Général. Les Soeurs de ces deux maisons s'y réunirent et s'y fixèrent. Mais le calme relatif qu'elles espéraient ne fut pas de longue durée. Vint le moment où l'on exigeait des prêtres le serment à la Constitution. On voulut l'imposer aux Soeurs. Toutes refusèrent. Plusieurs furent mises en réclusion, on chercha à intimider les autres, mais toutes furent fermes et constantes dans leur refus mettant leur repos et leur vie entre les mains de Dieu.

Une autre épreuve bien pénible leur fut réservée. Leur aumônier, prêtre vertueux et fidèle à son Sacerdoce, ayant été obligé de fuir, on lui substitua un prêtre assermenté; mais les Soeurs refusèrent constamment d'être en communion avec lui et d'assister à sa messe.

Elles avaient obtenu de garder le Saint-Sacrement en cachette et même, au besoin, de Le transporter d'un lieu à un autre pour Le soustraire à la profanation. Elles eurent le bonheur de garder longtemps ce précieux Dépôt enfermé dans une petite case pratiquée sur la tribune de leur chapelle. On peut juger de tout ce que les Soeurs eurent à souffrir pour se procurer le bonheur de recevoir les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie!... Quelle page magnifique, ô nos chères et vénérées Anciennes, vous avez ainsi écrites sur les Annales de notre Congrégation; et que Dieu, (qui ne se laisse pas vaincre en générosité!) a dû reproduire en caractères d'or sur le grand Livre de vie!..

Malgré les souffrances, les ennuis de toutes sortes de cette période troublée, les Religieuses de Ste Marthe se maintinrent à l'Hôpital-Général jusqu'en 1794. A cette époque, comme toutes celles qui ne voulurent pas se soumettre à des exigences que leur conscience réprouvait, elles furent obligées de quitter leurs établissements et de se retirer dans leurs familles.

La Congrégation se composait alors, tant à l'hospice de Mussidan (fondé en 1711) qu'à Périgueux, de trente religieuses toutes remplies de l'esprit de Dieu. On ne saurait donc passer sous silence l'attitude si ferme de la Su-

périeure de l'Hospice de Mussidan, Mère Marie-Marthe de Montozon. Durant la période révolutionnaire. Aucune menace ne put, un instant, la faire faillir à son devoir. Son énergie lui valut les honneurs de la réclusion. Elle fut détenue pendant six mois et ne quitta jamais complètement le costume religieux.

Mais, en ce monde, (heureusement parfois !) tout passe. Dès que la tempête fut apaisée, les Religieuses qui avaient dû quitter leur Couvent eurent, enfin ! la joie d'y rentrer.

De ce nombre fut la Mère de Montozon qui, revenue à l'hôpital de Mussidan, ne recula devant aucune peine pour réparer les dégâts que la révolution y avait causés. Par sa bonté, sa charité, cette digne Supérieure est restée en vénération dans la ville de Mussidan.

Parmi les religieuses qui rentrèrent à l'Hopital de Périgueux, en 1800, il faut citer Mère Marie Lamy-Lapeyrière dont la vertu caractéristique était une douceur inaltérable, mais qui n'ôtait rien à sa fermeté. Elle supportait les mauvais procédés avec une patience angélique. D'une piété ardente, d'une charité active et sans bornes, elle s'appliqua à réparer les désastres causés à l'Hôpital par la Révolution ; elle mit aussi tout en oeuvre pour que la chapelle soit remise en bon état. Elue quatre fois Supérieure, elle se montra toujours bonne, douce et complaisante. Elle mourut le 2 mars 1842 à l'âge de 81 ans laissant après elle une grande réputation de sainteté.

Cet Hôpital où nos chères Soeurs avaient tant travaillé, il fallut le quitter en pleine prospérité. En 1830, l'Administration de Périgueux ayant changé et étant alors composée d'hommes peu bienveillants pour les religieuses, leur suscita mille tracasseries. Une des plus graves fut de vouloir limiter le nombre des Soeurs. C'était empêcher l'extension de la Congrégation qui n'avait pas de noviciat indépendant de l'Hôpital.

Malgré le peu de ressources, on en établit un à St Léon sur l'Isle.

De nouvelles persécutions des administrateurs obligèrent nos Soeurs à abandonner l'Hôpital en 1835 et à se retirer, quelques-unes à St Léon-sur-l'Isle, d'autres, à Beaumont, où l'on venait de fonder un hospice et une maison d'éducation.

plusieurs volumes pour louer cette âme toute passée dans l'accomplissement du bon plaisir de Dieu. On doit se borner ici à quelques lignes seulement, même pour nos Révérendes Mères Supérieures générales, à la physionomie d'âme qui caractérise chacune d'elles, à un mot qui soit l'expression renouvelée de notre profonde vénération comme de notre très filial amour.

Il n'est pas douteux, qu'à sa première visite eucharistique, Jésus ait fait entendre son divin et amoureux appel à l'âme de notre vénérée Mère Angèle. Dès lors, l'amour de Dieu ne fit que grandir en son cœur et s'y élever peu à peu jusqu'à la passion de la souffrance, jusqu'à la folie de la Croix. L'idéal qu'elle s'était tracé de la vie religieuse: "vivre en Dieu, de Dieu, et pour Dieu" imprégna toute sa vie.

A son ardent amour de Dieu, notre vénérée Mère joignait une charité sans bornes, toute faite de mansuétude et de zèle pour le prochain. A son Epoux crucifié, qui S'est endormi dans sa soif! elle voulait donner des âmes. Elle comprit que c'était par la souffrance qu'Il pourrait continuer en elle son œuvre rédemptrice. Elle se dévoua alors à toutes les crucifixions, accepta tous les sacrifices pour réaliser cette offrande. Et tandis que, par vertu, elle cachait les épines douloureuses qui la déchiraient, elle n'avait que bonté, maternelle tendresse pour le prochain. Les âmes angoissées, les malades en ont particulièrement fait l'expérience; mais toutes se sentaient fortement aimées, même, semblait-il à chacune, qui venait lui confier ses peines, d'un amour de préférence, parce que, de son cœur maternel, découlait la suave charité du Christ.

A ce double amour de Dieu et du prochain, notre vénérée Mère joignait une humilité profonde, un grand esprit de foi, une prudence, une modestie entretenues par un profond recueillement. Elle était le modèle de la religieuse parfaite, de la Supérieure accomplie. Comment s'étonner que sa mort, survenue le 5 mars 1886, ait plongé toute la Congrégation dans un deuil profond?...

A notre vénérée Mère Angèle succéda notre vénérée Mère Marie-Thérèse (1) (2) Villeréal.

L'heure était difficile, elle était grave. Malgré les dons éminents que

notre vénérée Mère Thérèse avait reçus de Dieu, ce ne fut pas sans trembler qu'elle prit les rênes du gouvernement!

Dès son arrivée à Ste Marthe, d'un geste plein de foi, elle entraîna la Communauté à la chapelle montrant ainsi que cette autorité qu'elle recevait de Dieu, elle la mettait sous sa dépendance, ne voulait l'exercer qu'en son Nom, et pour sa plus grande gloire.

La gloire de Dieu! avec quelle ardeur elle y travailla!.. Avec une intrépide vaillance, elle se mit à sa tâche de Supérieure générale en remplissant instant par instant tous les devoirs, toutes les exigences, ayant à cœur de réaliser en elle, par le bien des âmes, le programme de la parfaite Supérieure. Et que d'abnégation il suppose!... Oh! la grande et belle âme! Comme il est bien vrai qu'elle mit la main aux grandes et aux petites choses et qu'elle eut, dans l'action, un courage viril!

C'est son désir de la gloire de Dieu qui lui fit désirer ardemment de voir approuver nos Constitutions par la Ste Eglise. Pour réaliser ce désir, que de travaux, que de difficultés!... "Enfin, écrivait notre vénérée Mère le 5 mai 1896, à toutes ses "chères Filles, après trois années d'instances **le Bref laudatif vient d'être accordé à notre petite Congrégation**! Qu'un sentiment de re- "connaissance, profond comme notre bassesse, grand comme le bienfait re- "çu, s'élève de nos cœurs vers le Cœur du Maître qui veut faire en nous "de grandes choses. **Le décret de Rome est daté du 25 avril**, à "l'heure où l'Eglise chantait les premières Vêpres du Patronage de saint "Joseph; la nouvelle nous en a été annoncée le 1er mai, un vendredi, assez tôt "pour pouvoir chanter un Magnificat avant le Salut du Très St Sacrement. "Enfin tous les documents sont parvenus à Mgr Dabert (qui nous les a immédia- "tement communiqués) le 3 mai fête de l'Invention de la Sainte-Croix. On nous "engage à continuer dans deux ans nos instances pour obtenir le deuxième "Bref." Ces quelques lignes de la circulaire de Mère Thérèse nous disent la joie immense que lui donna le premier Bref. Ce fut son Nunc dimitis. A sa fidèle épouse, Jésus ne demanda plus d'œuvres mais l'offrande d'un

cœur totalement crucifié. Comme son divin Maître, c'est par la croix qu'elle continua à obtenir à ses chères Filles des grâces de salut, de perfectionnement car elle fut aussi grande dans l'épreuve que vaillante dans l'action.
Ses travaux, sa ferveur dans la pratique de la Règle et de toutes les vertus religieuses l'avaient magnifiquement préparée à paraître devant Dieu. Ce fut le 10 avril 1900 qu'Il appela à Lui cette âme toute dévouée à sa gloire et au bien de sa Congrégation.

Le 29 septembre 1896, la Congrégation avait confié son gouvernail à notre Révérende Mère Emmanuel Peyrot.
Déjà, durant trois années, par son rôle d'Assistante, sa régularité qui a fait dire d'elle qu'elle était une règle vivante, par sa charité, sa profonde humilité elle avait bien travaillé pour notre Congrégation. Durant les neuf années de son généralat elle intensifia encore son dévouement à Dieu et au prochain.
C'était l'heure douloureuse des expulsions... Il fallait assurer l'avenir de la Congrégation: A la fermeture de plusieurs de nos maisons d'éducation, Mère Emmanuel opposa la fondation de nos établissements d'Angleterre, l'acceptation des cliniques. Puis, simplement, elle démissionna dans une joie d'âme évidente. Sous une autre forme, la Croix devait l'accompagner jusqu'à la fin de sa vie.
Le 10 octobre 1914, dans la 59e année de sa Profession, fortifiée par la visite de Jésus et le Sacrement des malades, doucement, Mère Emmanuel s'en alla recevoir la couronne méritée par ses travaux et ses vertus. C'est dans la Communauté du Thouin, qu'elle avait édifiée pendant les dernières années de sa vie, qu'elle rendit sa belle âme à Dieu.
Quand, en 1905, notre Révérende Mère Emmanuel eut donné sa démission, c'est sur notre vénérée Mère Jeanne de la Croix Serbat que se réunirent les suffrages de la Congrégation. Le choix était des plus heureux.
Aux plus éminentes qualités de l'esprit, Mère Jeanne joignait les dons précieux du cœur. Son accueil aimable, sa grande bonté, son esprit compréhensif des souffrances ou des faiblesses des autres la firent aimer de toutes celles qui l'ont connue et qui ont su l'apprécier.

Ces brillantes qualités de l'intelligence et les dons du coeur étaient complétés en elle par une grande loyauté, vertu indispensable à la charité, et qui lui donne tout son prix. Une humilité sincère, un amour ardent pour la Congrégation caractérisèrent aussi cette grande âme. De tout son coeur, elle travailla vaillamment, sous le regard de Dieu, à réaliser son bien. Mais, au bout de trois ans seulement, le mal dont elle souffrait déjà prit des proportions inquiétantes. Pendant plusieurs mois, notre chère Révérende Mère Jeanne souffrit une véritable agonie. A l'exemple de son divin Maître, en raison, pour elle, du genre de sa maladie, elle savourait par avance le calice amer des ultimes douleurs. Que d'acceptations magnifiques, son âme, toute livrée à Dieu, dut ainsi offrir pour sa Congrégation et, aussi, les âmes d'enfants dont, autrefois, elle s'était si maternellement occupée à notre cher Pensionnat!

Ce fut 13 janvier 1908 que le bon Dieu, qu'elle aimait si ardemment, rappela à Lui sa fidèle épouse. Elle emporta les regrets de toutes celles qui l'ont connue, qu'elle avait aimées d'un amour sincère, pour le bien duquel elle s'est offerte et pour lesquelles elle prie encore Là-Haut de tout son coeur.

C'est notre vénérée Mère Agnès Faure, actuellement Supérieure à l'hôpital de Sarlat, qui lui succéda au généralat. Qu'elle veuille bien nous permettre de lui renouveler l'expression de nos meilleurs remerciements pour son dévouement à notre chère Congrégation.

Les élections de 1920 nous donnèrent comme Supérieure générale notre Révérende Mère Ste Pierre Lafon, déjà Assistante depuis 1914.

Malgré une santé précaire, soutenue par un grand amour du bon Dieu, un réel désir du bien, elle se dévoua sans compter pour notre chère Congrégation.

Pour réaliser son intime et cher désir : obtenir l'approbation de la Sainte Eglise pour nos Constitutions, elle ne recula devant aucune difficulté,

aucune fatigue. Aussi quelle joie pour son coeur lorsque, le 19 juillet 1930, fut donnée cette 1re approbation ! Avec la profonde humilité qui la caractérisait et dont elle avait maintes fois donné des preuves, tout en l'exprimant à ses chères Filles, elle en rapporta bien vite toute la gloire au Seigneur.
Pendant deux années encore, deux années marquées par de continuelles souffrances, endurées avec une sereine résignation, notre Révérende Mère St Pierre continua son dévouement à notre Congrégation.
Avec l'humilité, la bonté et une admirable droiture furent les vertus qui brillèrent en elle et lui valurent l'estime et l'affection de toutes ses Filles.
La loyauté, la sincérité si aimée de Jésus, transparaissait dans le regard de notre vénérée Mère, comme dans son bon sourire.
Mais, malgré son patient courage, son zèle pour le bien des âmes, le fardeau devenait pour elle trop pesant. Aussi, en 1932, elle donna sa démission. Le mal qui la minait faisait des progrès qui diminuaient ses forces.
Pourtant, à la joie de toutes, il lui fut encore possible d'accepter le rôle de première Assistante lors de l'élection de notre très Révérende Mère Bénédicte Elle put se dévouer encore pendant quelque temps. Mais le mal se fit implacable. Après plusieurs mois de grandes souffrances, malgré les soins, les prières l'affection des siens, de la Congrégation tout entière, notre Révérende Mère St Pierre rendit sa belle âme à Dieu le 27 mars 1933.

Aux âmes bien nées, la reconnaissance ne pèse pas. Elle est, au contraire, un besoin du coeur qui a reçu le bienfait et qui, comme il le peut faire, aime à en louer l'auteur.
Après tant de faveurs insignes, faites à notre chère Congrégation, il en est une dont il nous est bon de rappeler le souvenir. C'est, grâce à vous, ma très Révérende Mère, à nos bonnes Mères Assistantes, vos dignes collaboratrices, celui de **cette Approbation dernière donnée par Rome, le 19 juillet 1939, à nos Constitutions** et qui couronna magnifiquement les bienfaits précédemment reçus.

Nous sommes heureuses, en raison de la fatigue, des soucis qu'elle vous a coûtés et du bien qui en découle pour notre Congrégation de vous en exprimer, à nouveau, notre bien filiale et très profonde reconnaissance.
Que le bon Dieu vous conserve longtemps, ma très Révérende Mère, une santé qui nous est doublement précieuse et que vous employez à procurer la gloire de Dieu et le bien de notre Congrégation !
Qu'en ces fêtes pascales, et tout au long de vos journées, le Coeur Sacré de Jésus verse en votre âme un peu de sa divine joie ! qu'Il vous aide autant que vous Lui êtes dévouée et qu'Il vous aime !
Aussi, que le souvenir de la sincère affection de vos Filles adoucisse un peu le fardeau de vos soucis quotidiens. C'est notre voeu bien respectueusement filial !

Pour clôturer cette journée inoubliable, comment ne pas invoquer, pour notre Congrégation de la terre, notre chère Congrégation du ciel ?
O vous, d'abord, notre Révérende Mère Fondatrice, daignez abaisser vos regards sur notre Révérende Mère Bénédicte qui tient ici votre place, et que nous aimons ! Donnez-lui sans cesse des marques de votre affectueuse sollicitude, obtenez pour elle toutes grâces !
Bénissez nos vénérées assistantes, et les autres de cette Maison !
Bénissez les Supérieures de nos Communautés, chaque Religieuse de la Congrégation, le cher Noviciat !
A chacune, daignez obtenir un amour ardent et effectif du bon Dieu manifesté par une généreuse pratique de la Règle et des vertus religieuses qui vous ont sanctifiée !
Et, pour accomplir au mieux, en chaque détail de nos vies, cette Volonté du bon Dieu, ô vous toutes nos Révérendes Mères Supérieures générales, qui avez brillé par vos grandes vertus, vous, nos saintes et vénérées Mères que nous avons connues, que nous avons aimées, comme, aussi, vous toutes, nos bien-aimées Soeurs qui nous avez précédées dans la gloire, pri-

ez pour nous, secourez-nous !

A vos concerts célestes, daignez nous permettre d'unir nos voix pour, avec vous, louer, bénir, remercier le Dieu d'amour, en lequel vous exultez, pour avoir, depuis trois siècles, comblé notre Congrégation d'inappréciables biens !

Oui, qu'en ce jour heureux, notre coeur ému redise, en un délicieux transport, le cantique de la reconnaissance et de l'amour :

Te Deum laudamus ! nous Vous louons, ô mon Dieu, pour ce 27 avril 1643 qui nous a valu tant de bienfaits !

Te Deum laudamus ! pour avoir donné à notre Congrégation tant d'âmes saintes qui, dans le passé, comme dans le présent, font sa gloire !

Te Deum laudamus ! pour chaque grâce préparée, par amour, à notre chère Congrégation, et à chacune de nos âmes !

Que chaque instant de notre vie soit un Te Deum ! de plus en plus ardent[2], de plus en plus fervent[1], afin, un jour, de pouvoir, avec celles qui sont dans la gloire, le redire, de toute notre âme à Jésus qui nous a aimées, qui nous a choisies, et que nous contemplerons alors face à face, que nous bénirons, que nous aimerons, exultantes d'un bonheur inénarrable durant toute l'Eternité !

Te Deum laudamus ! Alleluia ! Alleluia !

Noms des Mères presentes au Tricentenaire

Mère Marie Ambroise Rouvet
Supérieure Maison Ste Marthe Agen
Mère M. St André Barrichou
Supérieure Asile Beaufort Périgueux
Mère Anne Joseph Mazeau
Supérieure Hôpital Brantôme
Mère Elise Marie Beaupuy
Supérieure Hopital mixte Bergerac
Mère Marie Gaétan Barrichou
Supérieure Hôpital Thiviers
Mère St Raymond Segurel
Supérieure Latour Blanche
Mère Theodosie Delpech
Supérieure Bourdeilles
Mère St Lazare Bousquet
Supérieure Clinique Pasteur Bergerac
Mère Lucie Mazouaud
Supérieure hôpital de Ribérac
Mère M. Stéphanie Dumas
Supérieure Clinique St Jean Agen
Mère St Germain Fredon
Supérieure Clinique de Périgueux
Mère Ste Geneviève Robin
Supérieure Ecole Notre Dame Ribérac
Mère Marie Emilienne Festal
Supérieure Asile St Joseph Port St Pg.
Mère Marie de Jésus Petitjean-Roget
Supérieure Couvent Monpazier
Mère Marie Adrienne Courtil
Supérieure Creche Magne St Georges
Mère Mathilde Marie Audebert
Supérieure Couvent Lalinde
Mère Ste Monique Hennegrave
Supérieure Ste Alvère

Mère Marie Emmanuel Astouet
Superieure orphelinat Bergerac
Sr St Benoit Julia Billon
Hôpital de Mareuil
Sr Marie Vianney
Clinique d'Agen
Sr Philomène de Jésus Ribérac
Sr Edith Sarlat
Sr Marie Céline Agen
Sr St Patrick Ribérac
Sr Marie Vianney Agen
Sr Marie Jeanne
Sr Paul-André
Sr Marthe de Jésus
Maîtresse des Novices
Sr St Remy de la Croix Econome
Mère Marie St Paul assistante
Sr Etienne Assistante
Sr St Paul Assistante
Sr M Hildegarde Assistante
Sr Marie Benedicte
Supérieure Générale

1943
11 Juin

Circulaire

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs

Malgré les heures d'angoisse que nous vivons, je suis heureuse de vous annoncer que nous pourrons avoir, comme les années précédentes nos deux retraites annuelles.

La première, fixée du 4 au 11 août, sera suivie de la triple cérémonie d'usage. Nos bonnes Mères sont priées de faire tout leur possible pour y assister, de porter en venant leurs comptes du 1er semestre et les réponses au Questionnaire ci-joint. Qu'elles s'organisent pour que chaque Sœur puisse bénéficier des Saints Exercices, qu'on nous envoie sans retard les noms de celles qui participeront à chaque retraite. La deuxième aura lieu du 24 au 31 août.

L'année est longue: un repos dans la retraite est utile pour nous retremper dans la ferveur de nos pratiques religieuses. On s'habitue facilement à négliger certaines coutumes qui aident à maintenir le bon ordre dans les Communautés. Le travail étant intense on va au plus pressé et on oublie parfois qu'on est religieuse avant tout et engagée par vocation dans un état de perfection dans lequel on ne peut rester stationnaire. Si nous n'avançons pas nous reculons et c'est assurément pour éviter ce malheur que la grâce de la Retraite nous est ménagée. Elle sera d'autant plus abondante que notre préparation sera plus généreuse.

Bien souvent, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs je vous ai recommandé la pratique de la charité fraternelle, il me semble que Dieu me demande d'insister encore et de vous dire combien Il désire voir régner cette belle vertu dans notre chère Congrégation. Nous oublions trop que c'est un commandement

divin qui nous dit : Aimez Dieu et votre prochain comme vous-même, sans cela il ne peut y avoir de vie chrétienne, encore moins de vie religieuse. Que de fautes se commettent dans nos Communautés par ce besoin de juger, de critiquer et combien de désordres cela entraîne. Le support des autres devient plus difficile, le malaise, l'ennui, la tristesse s'emparent des âmes, le découragement vient vite et il y a beaucoup de souffrances dans des Communautés où on ne devrait trouver que la paix et l'union. Nous aimons à chanter : il est bon pour des Sœurs de vivre ensemble, faisons-le passer réellement dans la pratique par plus d'humilité, de charité et de support mutuel. Que celles d'entre nous qui constatent sur ces points quelques manquements dont les suites sont toujours funestes, se surveillent tout particulièrement. Pendant les 2 mois de préparation à nos retraites redoublons de générosité dans la pratique de cette vertu afin d'attirer sur notre petite famille religieuse les bénédictions de Dieu.

Il y a aussi un point que je dois vous signaler. Le changement d'heure entraîne des abus dans nos maisons, prenez des heures fixes pour les exercices de piété, lever, coucher, on prolonge la journée trop, il est impossible de se lever à l'heure pour faire ses prières et toute la journée s'en ressent. Que les repas soient faits à l'heure. Veillons à l'observation de nos Saintes Règles.

Pratiquons la Sainte Pauvreté, ce sera parfois une occasion de sacrifices, nous voudrions pouvoir soulager tant de détresses que nous connaissons et venir en aide à ceux qui souffrent, faisons-le toujours avec permission pour ne pas enfreindre notre vœu. Ne gardons pas d'argent à l'insu de nos Supérieures. C'est un piège du démon et une grande tentation

Que chacune de nous jette un regard sur ses obligations et y conforme sa vie

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs travaillons toutes à la sanctification de nos âmes et de nos Communautés, l'air qui nous entoure est tout imprégné d'indépendance sans nous en rendre compte nous le respirons

Je vous en prie aidez-moi dans ma charge par votre bon esprit de soumission et d'attachement à notre famille religieuse

Bientôt le plaisir de vous voir à notre chère Maison-Mère, soyons bien confiantes en Celui qui veille sur nous et veuillez croire, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, à ma religieuse affection et à mon entier dévouement en N. S.

S.te Marie Bénédicte

Retraites d'Août 1943

La première retraite prêchée par le R.d Père Plus a eu lieu du 4 au 11 Août. La moitié de nos Sœurs y ont assisté. Très bonne retraite toute sur l'intimité avec Jésus la vie à deux Nous ne sommes jamais seuls Jésus est toujours avec nous par sa grâce pour nous aider, nous soutenir

Le 11 Août jour de la Cloture très belle cérémonie présidée par Monseigneur Il y avait tant de monde que beaucoup ont dû rester dans le couloir dont la chapelle était pleine. Il y avait aussi beaucoup de prêtres

Ont fait les vœux perpétuels

S.r Ste Marguerite

S.r Jeanne Elisabeth

S.r Louise de Marillac

Ont fait profession
Sr Gabrielle Marie
Sr Marie Hélène
Sr Camille

Ont pris l'habit
Emma Metzer Sr Odile Marie
Marguerite Lasnier Sr Françoise-Marie
Beatrix Louvezy Sr Marie Régis
Alice Cadiou Sr St Yves
Jeanne Casterot Sr Bernadette Marie
Geneviève Duchazeau Sr St Philippe
Marie Capuron Sr Jeanne Louise

La 2me retraite a eu lieu du 24 au 31 août elle était prêchée par le Rd Père Wenner. Très bonne retraite où toutes nos Sœurs ont puisé un amour toujours plus grand pour Dieu et une résolution plus énergique d'être de vraies religieuses, fidèles à tous les devoirs de leur vocation
Le jour de la Clôture messe avec très beaux chants très pieux. Sermon de clôture nous laissant dans la joie d'être plus que jamais unie a Dieu. Tout par amour, tout en Dieu, tout pour Dieu

1944 2 Janvier Circulaire

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs
En cette nouvelle année vous m'avez adressé vos vœux avec l'assurance de vos prières. J'en ai été très touchée et vous en remercie de tout cœur. Soyez bien persuadées que je ne vous ai pas oubliées en ces belles fêtes de Noël. A l'Enfant Jésus, j'ai offert pour chacune de vous les vœux les meilleurs lui demandant surtout de nous aider à nous sanctifier
L'année dernière à pareille époque il nous semblait que la guerre touchait à sa fin et nous voila encore avec des difficultés plus

Que faut-il faire ? Nous lamenter, nous décourager ? Non, mes chères Sœurs, la Divine Providence veille sur nous et nous garde, rien n'arrive sans sa permission. Quand le moment sera venu, Dieu dans sa Sagesse et sa Miséricorde mettra fin à toutes ces épreuves et nous donnera des jours de paix. Ayons confiance en Lui et abandonnons-nous à son bon vouloir mais aidons-Le à nous accorder ce que nous demandons. Prions beaucoup c'est un devoir pour tout âme religieuse, la prière bien faite est un soutien et un secours dans les moments pénibles. A la prière joignons plus de régularité plus de silence, une vie plus religieuse, le support courageux des souffrances et des difficultés de chaque jour.

Je sais mes chères Sœurs que vous êtes bien surmenées, très surchargées, c'est une vraie peine pour moi de ne pouvoir donner à chaque Communauté les sujets nécessaires pour les œuvres et je souffre de mon impuissance. S'il est possible de vous faire aider par les laïques, usez-en ; mais il ne faudrait pas trop se familiariser avec elles et se surveiller pour ne pas les malédifier ; nous devons donner l'exemple, ne l'oublions pas.

Dans ma dernière circulaire je vous recommandais la charité. Je veux espérer et je suis sûre qu'il y a quelques progrès sur ce point, il me semble qu'il n'y a pas encore assez d'union. Nous ne nous aimons pas assez ne nous traitant pas comme de vraies Sœurs. Nous oublions que le bon Dieu a choisi lui-même nos Supérieures et nos compagnes vivant sous le même toit de la même vie allant à la Ste table pour y recevoir le m[illegible] Dieu de toute cha[illegible]

qu'Il nous regarde d'un œil de miséricorde et de bonté quand Il voit la façon dont nous agissons les unes envers les autres. S'il nous arrive d'avoir eu quelques paroles un peu vives, ne nous couchons pas

...cte réparera notre oubli
...ir le Dieu de

...ôtres et dans notre désir
...urrions faire quelques
...lé. N'oublions pas de
...donner ou recevoir,
...e disposition à l'insu
...ur nous une réelle
...de temps en temps dans
...outumier ce qui regarde

...es chères Sœurs, j'avais
...élections auraient
...t être mais nous vi
...ayant demandé à
...devais faire il m'a
...u'à ce que nous puis
...tion et recevoir les
...participer, actuelle
...les relations étant
...'Angleterre. Je me
...ine et je reste jusqu'à
...ent se faire
...ommander tout parti
...la charge est lourde

Mars 1944

Le 16 mars 1944 a eu lieu la Cérémonie de vêture et de Profession

A pris l'Habit
Cécile Tant elle a été nommée Sr Marie Denise

A fait profession
Sr Marie Simone Joly

Vœux perpétuels
Sr Marie Geneviève
Sr Anne de Jésus
Sr Cécilia

difficile de plus en plus, vous n'en doutez pas je compte sur vous me continuer votre filiale affection toujours soumise.

Veuillez agréer, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, l'assurance de ma religieuse et bien sincère affection en Notre Seigneur

Sr Marie Bénédicte

Que faut-il faire? Nous lamenter, nous décourager? Non, mes chères Sœurs, la Divine Providence veille sur nous et nous garde, rien n'arrive sans sa permission. Quand le moment s[illegible]
et sa Mise[illegible]
épreuves et [illegible]
Ayons con[illegible]
nous à son [illegible]
à nous acc[illegible]
Prions bea[illegible]
âme religie[illegible]
soutien et [illegible]
bles. A la [illegible]
plus de sile[illegible]
support cou[illegible]
ficultés de c[illegible]
Je sais me[illegible]
surmenées, [illegible]
peine pour [illegible]
chaque Com[illegible]
les œuvres et [illegible]
S'il est poss[illegible]
laïques, usez-[illegible]
se familiari[illegible]
ne pas les m[illegible]
l'exemple, n[illegible]
Dans ma[illegible]
commandais [illegible]
suis sûre qu[illegible]
point, il me semble qu'il n'y a pas encore assez d'union. Nous ne nous aimons pas assez ne nous traitant pas comme de vraies Sœurs Nous oublions que le bon Dieu a choisi lui-même nos Supérieures et nos compagnes vivant sous le même toit de la même vie allant à la s^te table pour y recevoir le même Dieu de toute charité. Comment voulez vous

qu'Il nous regarde d'un œil de miséricorde et de bonté quand Il voit la façon dont nous agissons les unes envers les autres. S'il nous arrive d'avoir eu quelques paroles un peu vives, ne nous couchons pas sans nous faire des excuses Cet acte réparera notre oubli et disposera notre âme à recevoir le Dieu de la paix.

La guerre éprouve bien des nôtres et dans notre désir de leur venir en aide nous pourrions faire quelques brèches à notre vœu de pauvreté N'oublions pas de demander nos permissions pour donner ou recevoir, ne gardons pas d'argent à notre disposition à l'insu de nos Supérieures, ce serait pour nous une réelle tentation. Il est bon de relire de temps en temps dans nos Constitutions et notre Coutumier ce qui regarde notre vœu de pauvreté

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, j'avais pensé qu'en mars 1924 les élections auraient eu lieu comme cela devrait être mais nous vivons des temps troublés. Ayant demandé à Monseigneur ce que je devais faire il m'a répondu de continuer jusqu'à ce que nous puissions avertir la Congrégation et recevoir les membres qui devraient y participer; actuellement ce n'est pas possible les relations étant coupées avec nos Maisons d'Angleterre. Je me soumets à la volonté Divine et je reste jusqu'à ce que les élections puissent se faire.

Je me permets de me recommander tout particulièrement à vos prières, la charge est lourde difficile de plus en plus, vous n'en doutez pas je compte sur vous me continuer votre fidèle affection toujours soumise.

Veuillez agréer, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, l'assurance de ma religieuse et bien sincère affection en notre Seigneur

Sr Marie Bénédicte

6 Juin 1944

Circulaire

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs

Malgré les temps douloureux que nous traversons, nous préparons nos retraites annuelles, espérant que Dieu voyant les besoins spirituels de nos âmes permettra que nous puissions nous réunir comme les années précédentes Si jusqu'au mois d'Août il survenait quelques difficultés très grandes ou des impossibilité, nous vous en avertirions.
La première retraite est fixée du 4 au 11 Août elle sera suivie de la triple cérémonie de prise d'habit, de profession temporaire et perpétuelle, la seconde aura lieu du 24 au 31 Août

Nos bonnes Mères sont priées d'assister autant que possible à la 1re retraite, de porter les comptes du semestre, les réponses au questionnaire ci-joint et de nous envoyer assez tôt les noms des Sœurs qui doivent suivre l'une ou l'autre retraite, nous les prions de reserver pour la première les jeunes professes qui ont à renouveler leurs vœux.

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, ces années de guerre sont particulièrement pénibles à cause du surmenage existant dans presque toutes nos maisons, aggravé encore par le manque de sujets et la maladie de plusieurs de nos Sœurs, c'est une vraie souffrance pour nous de ne pouvoir vous venir en aide + je demande avec instance au Seigneur de vous secourir en faisant ce que je ne puis faire moi même. Ayons confiance en Dieu, Il ne nous abandonnera pas et nous assistera au moment où nous y penserons Le moins Son heure viendra

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, il me semble qu'au milieu de vos nombreuses occupations

les exercices de piété sont un peu négligés, cependant ils sont absolument nécessaires à notre vie religieuse sans prières, l'âme n'y tiendra pas longtemps. et je tremble pour celles qui ne prient pas ; l'esprit religieux s'en va à grands pas, vous devinez ce qui peut en résulter. Je vous en supplie mes Sœurs, ménagez-vous du temps pour vos prières, ne serait-ce que quelques instants ; mais alors si votre prière est courte qu'elle soit plus fervente et que vos actions soient animées de motifs surnaturels. Nous avons besoin d'avoir des âmes religieuses, si nous voulons que Dieu nous garde.

Comme je voudrais aussi vous persuader qu'il est très important pour nous de bien observer nos S.tes Règles nous avons le devoir de les pratiquer puisque nous nous y sommes engagées et nous paraissons ne pas toujours nous en douter. La fidélité à les suivre nous fait marcher dans le vrai chemin qui mène à la perfection puisqu'elle nous fait accomplir à chaque instant la volonté de Dieu. Nous n'y réfléchissons pas assez et ne voyons pas les dangers qui nous menacent en négligeant ces saintes observances. Mes Sœurs veillons à cette régularité qui fait le bon ordre dans nos Communautés

Et le silence ! Comment le pratiquons-nous ? Nous oublions qu'il est recommandé par tous les Maîtres de la vie spirituelle sans esprit de silence, il ne peut y avoir de vraie vie religieuse. Je vous en prie évitons de longues conversations, les paroles inutiles, les discussions entre nous et nous supprimerons bien des difficultés dans nos Communautés. Parler peu et à propos est une grande science. Soyons digne réservées, discrètes si nous voulons faire du bien autour de nous.

Comme préparation à nos retraites je ne saurais trop vous recommander la pratique des Exercices de piété, la fidèle observance de nos

Saintes Règles, la régularité et le silence. L'avenir est sombre, l'heure est grave, comment ne pas nous rappeler que nous devons être des âmes réparatrices. Jésus attend de nous plus d'amour, nous devons consoler son Divin Cœur indignement outragé.
Remercions-Le des grâces qu'Il nous a faites et soyons persuadées qu'Il veille sur nous, au milieu de la tempête, il n'y a que Lui qui puisse nous tirer du péril qui nous menace et Il le fera à condition que nous soyons de vraies âmes religieuses. Courage et confiance dans la Divine Providence.

Je vous recommande, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, de relire l'article de nos Constitutions concernant les correspondances, conformons-nous-y. Rien n'est petit au service de Dieu.

En attendant de vous revoir, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, veuillez croire à ma religieuse affection en Notre Seigneur

Ste Marie Bénédicte

10 Juillet Tout est arrêté, plus moyen de communiquer avec nos Communautés, pas même en écrivant tout est coupé. Plus de chemin de fer, plus d'autobus, plus rien. Cela durera-t-il nous l'ignorons; mais cela nous oblige à avertir que vu les difficultés du moment présent il est impossible de faire des retraites générales.

Circulaire

1er Juillet. Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs

Au moment où nous avons envoyé la circulaire, nous croyons possible de pourvoir vous réunir à la Maison-Mère. Les événements ont changé plus de communication

Je crois devoir vous dire

de [illegible] organiser

pour que chacune de vous fasse quatre jours de retraite

Août 1944
Les retraites générales n'ont pu avoir lieu mais nous avons eu une retraite pour la Maison-Mère et nos Sœurs de Périgueux. A la suite a eu lieu la Cérémonie
Ont pris l'Habit
Félicité Garcia S.te M du Rosaire
Marie Callard S.te Marie Paule
Adrienne Seilhon S.te M Joseph de Jésus

Ont fait profession
S.te Jeanne Louise Caperon
S.te S.te Yves Cordion
S.te Françoise Marie Lasnier
S.te S.te Philippe Duchazeau

Vœux perpétuels
S.te S.te Thomas
S.te Rose-Marie

+ 9 Septembre I944

...mourdin est singulièrement éprouvé et c'est avec une ... trop longue de nos prêtres ... Chanoine Joseph ROUX.

...ale qui disparaît à nos yeux ...fidèle du coeur de ceux qui

... son cercueil qu'une modeste ...serve, le temps venu, de ren... e, l'hommage de reconnaissance ... Dieu qui ne le combla des ...on du bon usage qu'il en

...mille chrétienne que je peux ...omestique puisqu'elle lui ...gulier honneur qui vaut un ... et de service; aussi la ...opos charmants, évocateurs ...a piété et le travail étaient

... sa famille, il avait pareil... ...ait un souvenir reconnaissant

...n homme d'oraison et d'étude, ...aire pour le sacrifice, un ...a toute sa vie d'être le bon ...age.

... Piégut, de St-Antoine, d'An... ...ayon que le ciseau, il entre... ... son travail de pasteur vigi... ...éthodes nouvelles d'apostolat; ...'aime mieux me le représenter, ...mônerie de SAINTE-MARTHE où ...oûts et ses attraits. ...véritable cellule de Bénédictin ...était. ...gion et de piété indiquaient ... intelligences variées des en... ...if à la formation éclairée et à ...ligieuses.

...rigord attestaient l'archéolo... ...ux et profane de la ville et du ...ui précisaient l'histoire et la ...St-Front ou de l'ordination d' ... la société archéologique qu'il ...pétents dont les travaux enri... chissaient la grande histoire nationale ou la petite histoire locale.

Sa vie se partageait entre son prie-Dieu et son bureau, appliquant la

Saintes Règles, la régularité et le silence. L'avenir est sombre, l'heure est grave, comment ne pas nous rappeler que nous devons être des âmes réparatrices Jésus attend de nous plus d'amour, nous devons consoler son Divin Cœur indignement outragé.

Remercions-Le
soyons persuad
de la tempête
tirer du péril
à condition qu
gieuses. Coura
Providence.

Je vous re
mes chères Sœu
tutions concern
mons-nous-y.
Dieu

En attendan
et mes chères S
affection en
S.r M

10 Juillet Tout est
niquer avec
en écrivant
de fer, plus
durera-t-il
oblige à av
moment pr
des retraites

Circulaire

1er Juillet. Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs,

Au moment où nous avons envoyé la circulaire, nous croyons possible de pouvoir vous réunir à la Maison-Mère. Les évènements ont changé plus de communication

Je crois devoir vous dire de vous organiser

pour que chacune de vous fasse quatre jours de retraite

+ 9 Septembre 1944

Notre clergé périgourdin est singulièrement éprouvé et c'est avec une émotion profonde que j'ajoute, à la liste déjà trop longue de nos prêtres défunts, le nom aimé et respecté de Monsieur Le Chanoine Joseph ROUX.

C'est une figure représentative et originale qui disparaît à nos yeux mais qui vivra, j'en suis sûr dans la mémoire fidèle du coeur de ceux qui l'ont bien connu.

Je ne puis ce matin déposer à la hâte sur son cercueil qu'une modeste couronne d'éloges et de regrets, mais je me réserve, le temps venu, de rendre à ce vrai prêtre qui fit honneur à l'Eglise, l'hommage de reconnaissance qu'il mérite. Louer son mérite, sera glorifier Dieu qui ne le combla des dons de la nature et de la grâce qu'en prévision du bon usage qu'il en ferait.

Il le fit naître à PERIGUEUX, dans une famille chrétienne que je peux bien saluer, avec respect, du titre d'église domestique puisqu'elle lui consacra ses trois fils dans le sacerdoce. Singulier honneur qui vaut un blason, si noblesse est synonyme de dévouement et de service; aussi la piété filiale fleurissait sur ses lèvres en propos charmants, évocateurs d'un foyer, véritable école de caractère où la piété et le travail étaient orientés vers Dieu.

S'il avait le culte de ses parents et de sa famille, il avait pareillement celui de la paternité des âmes et gardait un souvenir reconnaissant de ses maîtres du petit et du grand séminaire.

Il avait appris à leur exemple, à être un homme d'oraison et d'étude, un aspirant à la sainteté et un engagé volontaire pour le sacrifice, un homme de tradition et de progrès. Il s'efforça toute sa vie d'être le bon prêtre dont ils lui avait donné la vivante image.

Je ne le suivrai pas dans ses postes de Piégut, de St-Antoine, d'Antonne où, artiste aussi habile à manier le crayon que le ciseau, il entreprenait des restaurations, symbole durable de son travail de pasteur vigilant et inaugurait par les projections, des méthodes nouvelles d'apostolat; je ne pourrais en parler que par ouï-dire, j'aime mieux me le représenter, tel que je le vis, pendant 12 ans dans son aumônerie de SAINTE-MARTHE où son ministère s'accordait si bien avec ses goûts et ses attraits.

Il suffisait d'entrer dans sa chambre, véritable cellule de Bénédictin ou de Chartreux, pour deviner l'homme qu'il était.

Des rayons surchargés de livres de religion et de piété indiquaient le prêtre soucieux d'adapter la doctrine aux intelligences variées des enfants qu'il instruisait et l'aumônier attentif à la formation éclairée et à la direction contrôlée des novices et des religieuses.

Des dossiers gonflés de notes sur le Périgord attestaient l'archéologue et l'historien amoureux du passé religieux et profane de la ville et du diocèse, toujours à l'affût des découvertes qui précisaient l'histoire et la date de la construction d'une église, comme St-Front ou de l'ordination d'un St-Vincent de Paul, préoccupé d'attirer à la société archéologique qu'il avait l'honneur de présider, des érudits compétents dont les travaux enrichissaient la grande histoire nationale ou la petite histoire locale.

Sa vie se partageait entre son prie-Dieu et son bureau, appliquant la

Saintes Règles, la régularité et le silence. L'avenir est sombre. L'heure ...

vieille devise Ora et labora.

Il avait compris que la science et la sainteté sont la seule parure qu convient à un prêtre et que la science sans la piété n'est, comme dit un pè re de l'Eglise, qu'un raisin desséché et que la piété sans la science est une lampe sans lumière. Il voulait répandre sur les âmes qui lui étaient co fiées non la lumière froide d'un soleil d'hiver, mais la lumière chaude d' un soleil d'été.

Esprit méditatif et sérieux, il ne fait rien à l'étourdi et donnait à sa pensée, par l'étude et la réflexion, le temps de s'enrichir, heureux de sentir l'incessante nouveauté d'une science toujours cultivée. Aussi, entie dans ses jugements, il tenait à ses idées avec vigueur, rudesse parfois, ne cèdant que par vertu ou que devant la force des raisons qu'on lui allè- guait. Il savait que Dieu vend tout au poids de la sueur et que le travail est encore ce qui use le moins la vie.

Grand travailleur, sans souci de la fatigue, il prenait sur ses nuits pour mener à bien sa tâche, se privant de distractions, de sorties, même d visites à des amis très chers.

Après la Société d'archéologie, SAINTE-MARTHE était son univers et sa vie et c'est entre les murs de ce couvent qu'il a donné sa pleine mesure. Sa longue maladie a livré le secret de son âme et de son ministère fécond de 23 ans, et les regrets des religieuses qu'il a formées, achèvent de nou le faire connaître. C'était un homme d'oraison. Si l'humanité de Notre- Seigneur n'avait de puissance que par son union à la personne du verbe, c' par son union à Dieu dans la prière que Monsieur Roux était puissant sur l âmes; l'oraison lui donnait des lumières pour les éclairer et les conseill des flammes pour les échauffer, des paroles efficaces pour les toucher et leur ouvrir le chemin de la perfection.

La science des choses spirituelles était pour lui une science d'expé- rience; les châteaux de l'âme dont il avait le plan n'étaient pas pour lui un domaine fermé.

C'était un homme de sacrifice, toute sa vie, il fut un malade. Dieu lui avait fait la faveur de souffrir pour lui et il savait qu'un "Dieu soi béni" dans l'épreuve, vaut plus que mille "Te Deum" dans la prospérité et la santé. Aussi, comme les eaux du déluge faisaient monter l'arche, les ea de la tribulation faisaient monter son âme vers Dieu. Comme Moïse qui jeta son bâton dans l'eau amère pour l'adoucir, il mêlait le bois de la croix à ses souffrances pour en adoucir l'amertume et en faire un divin remède qui le purifiait et guérissait les âmes. A l'école de la bonne souffrance, il devenait un médecin expérimenté et un vrai disciple de Jésus. Aussi Jésus était son trésor, le refus de Jésus sa préoccupation, la volonté de Jésus sa règle.

Il goûtait cette apostrophe d'un père de l'Eglise : "O prêtre, le Christ est ton domaine et ton héritage, son nom fait ta richesse, garde cette richesse que tu as choisie et qui l'emporte à l'infini sur les pau- vres biens de ce monde.

Qui n'aime pas Jésus, dit Saint-Paul, s'excommunie de l'Eglise. Monsieur le Chanoine Roux a cru en Jésus et mis en lui tout son espoir et tout son amour.

Que Jésus accueille, la joie sur le visage, son bon et fidèle servi- teur, c'est notre prière de ce matin.

... au pouvoir vous ren... à la Maison-Mère. Les événements ont change plus de communication

Je crois devoir vous dire de vous organiser

pour que chacune de vous fasse quatre jours de retraite

Nos bonnes Mères voudront bien diviser les Sœurs en deux ou trois groupes, selon le nombre, afin que pendant ces exercices, celles qui les feront soient tout entières dans le recueillement, la prière et le silence Que les Supérieures se réservent pour les dernières

Cette décision sera un sacrifice pour vous tous et pour nous aussi qui nous faisions une joie de vous recevoir, mais si chacune met une grande bonne volonté le bon Dieu lui fera des grâces particulières pour passer une bonne année.

Sachons voir la main du Divin Maître dans tout ce qui nous arrive et par amour, accepter avec générosité les sacrifices qu'Il nous impose, persuadées qu'Il veille sur nous et que nous pouvons compter sur Lui

Veuillez agréer, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, l'assurance de ma religieuse affection en Notre Seigneur

Sr. Marie Bénédicte

29 Décembre. Depuis la mort de Mère St. Paul le conseil n'était pas au complet. Après avoir invoqué les lumières du St. Esprit les Mères ont élu Mère Marie Emmanuel Assistante pour la remplacer Toute la Congrégation a fait un aimable accueil à cette nomination

Circulaire

2 Janvier 1945

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs.

Il me tarde de venir vous remercier des vœux que vous m'avez exprimés en ces belles fêtes de Noël et des prières que vous avez faites à mes intentions comprenant les difficultés que je rencontre dans ma charge vous priez doublement pour moi, c'est très bon de votre part et je vous en reste reconnaissante.

Soyez persuadées que je ne vous ai pas oubliées un plus et que j'ai demandé avec plus d'instance au St Enfant Jésus de vous donner à chacune les grâces nécessaires pour que vous soyez de saintes religieuses seul but que nous devons atteindre.

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, l'année qui vient de finir a été bouleversée, surmenée, remplie de difficultés de toutes sortes. Que nous en reste-t-il? Une seule chose, le mérites de nos fatigues de nos souffrances qui nous serviront à préparer notre éternité. Que cette pensée nous encourage, nous aide à bien commencer l'année nouvelle. Soyons disposées à accepter ce que le bon Dieu mettra sur notre chemin de pénible et de consolant pour le plus grand bien de nos âmes

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, nous avons été très éprouvées par les nombreux décès qui se sont succédés depuis septembre. d'abord notre cher Monsieur l'Aumônier si désireux de notre avancement, si attaché à notre Congrégation pour laquelle il a tant travaillé. Oh! ne l'oublions pas dans nos prières.

Après lui nous avons perdu, à peu d'intervalle trois de nos vénérées Mères: Mère St Paul notre Aumônière si dévouée, Mère Mathilde Marie qui pendant de nombreuses années s'est dépensée tout entière à la formation de nos jeunes Sœurs, et Mère Agnès qui a dirigé avec tant de tact le Noviciat pendant dix ans et la Congrégation pendant douze ans Leurs

noms sont dans toutes les mémoires et dans tous les cœurs, les rappeler c'est vouloir nous convaincre que nous n'approfondirons jamais assez tout ce que nous leur devons pour les grands exemples d'humilité, d'abnégation, de charité, d'amour de nos Règles qu'elles nous ont donnés.

En priant pour elles et pour celles de nos Sœurs qui nous ont quittées cette année, afin que le bon Dieu les mette bien vite près de Lui, nous acquittons un devoir de justice et de reconnaissance; mais pensons que nous avons un autre devoir à remplir envers elles, celui de continuer chacune, les traditions de généreux attachement à la Congrégation qu'elles ont si fidèlement suivies et qu'elles nous ont léguées comme un précieux héritage. Demandons leur l'amour de ces belles vertus qu'elles ont si bien pratiquées pour que dans nos communautés le bien se fasse et se fasse encore par elles.

Nous oublions trop souvent, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs que nous devons l'exemple autour de nous, peut être même par suite de la nécessité où nous nous trouvons de nous faire aider par un personnel laïque, nous nous laissons envahir par l'esprit du monde, sans nous en apercevoir et nous perdons de vue les obligations que nous impose notre vie religieuse. Surveillons nous d'avantage de manière que notre esprit religieux ne souffre en rien de l'état de chose actuel.

Depuis la mort de notre bonne Mère St. Paul, notre conseil n'était pas au complet, ne pouvant encore faire les élections, nos bonnes Mères et moi, après avoir demandé au St. Esprit ses lumières, nous avons nommé notre chère Mère Marie Emmanuel Assistante. Je suis persuadée que la Congrégation sera très heureuse de ce choix et qu'elle lui donnera confiance et religieuse affection.

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, il me semble que vous aimerez à apprendre que nous avons de bonnes nouvelles de nos chères Sœurs d'Angleterre, quelques e... et même une lettre nous sont parvenues dans l... quelles elles nous disent : Santés bonnes, œuvres prosp... Barnet 300 enfants Rottingdeen plus de 100 et Londres malgré la destruction d'une de leurs maisons peu... suffires. Elles ont reçu nos dernières cartes, nous expri... leur désir de nous revoir et nous assurent de leur religieuse affection. Nous avons bien du plaisir à les lire et nous nous laissons aller à l'espoir de te revoir dans un prochain avenir

Avec mes meilleurs vœux, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, soyez assurées de mes prières et comptez sur mon religieuse affection en N. S

Sr M Bénédicte

Circulaire

8 Juin 1945

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs

Nous arrivons au moment où nous devons vous annoncer la date de nos retraites annuelles. Je veux espérer que cette année rien ne viendra mettre obstacle à ce que nous puissions nous réunir à notre Maison-Mère, demandons bien cette grâce dans nos prières

La première retraite est fixée au commencement d'Août, du 5 au 12, elle sera suivie de la triple cérémonie de Prise d'habit, Profession temporaire et Profession perpétuelle. La seconde retraite se donnera du 24 au 31.

Autant que possible, mes bonnes Mères voudront bien assister à la première

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, préparons-nous sérieusement à nos retraites par la prière et le recueillement. Débordées comme nous le sommes par le travail et les difficultés nos âmes ont soif de se retremper

dans les Stes Exercices pour continuer avec fruit
l'œuvre de notre ... ication. Que chacun de
... ardente et confiante. Ayons
... e Dieu, témoin de nos
... ns cesse sa divine volonté
... sans trop de difficultés
... permettra que tous nos
... de notre éternité.
... me semble que la fidèle
... gles serait encore une
... n aussi je prie tout
... bonnes Mères d'y veiller
... nnes et leur responsabilité
... laissaient le relachement
... munauté car l'esprit
... vite là où la Règle
... est le désordre, la
... ivent, je dirai même
... peut faire sombrer
... la pratique des
... rien n'est petit au
... blions jamais que soi
... le chemin le plus
... iel. Du matin au
... e Dieu est ce qu'il

Mars 1945

Le 16 mars 1945 a eu la
la cérémonie de vêture
et de Profession. Après
une retraite de 10 jours
A pris l'Habit
Marie Thérèse Dubois
Sr Marie Madeleine

Ont fait leurs vœux temporaires

Sr Bernadette-Marie Casterot
Sr Marie Denise Tant

Ont fait leurs vœux perpétuels

Sr Marie Béatrix
Sr Michel-Marie
Sr François de Sales

... s bonnes Mères et
... vœurs, vous dire un mot sur un
mal qui pénètre, malgré nous, dans nos
Communautés, c'est l'esprit d'indépendance
Dans notre contact obligé avec le monde
nous respirons cet air, notre foi s'affaiblit
et on se permet des réflexions peu soumises
qu'on ne devrait pas entendre dans des
maisons religieuses, on blame, on critique
on juge même les personnes qui détiennent
l'autorité. C'est là une chose grave, aussi
comme nous devons nous surveiller à ce

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, il me semble que vous aimerez à apprendre que nous avons de bonnes nouvelles de n
et même une
quelles elles n
Barnet 300 enf
malgré la de
suffire. Elles
leur désir de
religieuse aff
les lire et no
revoir dans u

Avec m
et mes chères
comptez sur n

C

8 Juin 1945

M

Nous arriv
vous annon
annuelles. Je
rien ne vien
puissions no
demandons

La premi
cement d'A
la triple cérémonie de Prise d'habit, Profession temporaire et Profession perpétuelle. La seconde retraite se donnera du 24 au 31.

Autant que possible, mes bonnes Mères voudront bien assister à la première.

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, preparons-nous sérieusement à nos retraites par la prière et le recueillement. Débordées comme nous le sommes par le travail et les difficultés nos âmes ont soif de se retremper

dans les St.es Exercices pour continuer avec fruit l'œuvre de notre sanctification. Que chacun de nos actes soit une prière ardente et confiante. Ayons la ferme conviction que Dieu, témoin de nos efforts pour accomplir sans cesse sa divine volonté nous aidera à traverser sans trop de difficultés un temps bien pénible et permettra que tous nos sacrifices servent en vue de notre éternité.

Mes chères Sœurs, il me semble que la fidèle observance de nos règles serait encore une excellente préparation aussi je prie tout particulièrement nos bonnes Mères d'y veiller. Elles en sont les gardiennes et leur responsabilité serait grande si elles laissaient le relachement s'introduire dans la Communauté car l'esprit religieux disparaît vite là où la Règle n'est pas observée. C'est le désordre, la souffrance qui s'ensuivent, je dirai même que cette négligence peut faire sombrer des vocations. Veillons à la pratique des plus petites Règles, car rien n'est petit au service de Dieu. N'oublions jamais que son observation exacte est le chemin le plus court pour aller au Ciel. Du matin au soir faire la volonté de Dieu est ce qu'il y a de plus parfait.

Je voudrais aussi mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, vous dire un mot sur un mal qui pénètre, malgré nous, dans nos Communautés, c'est l'esprit d'indépendance. Dans notre contact obligé avec le monde nous respirons cet air, notre foi s'affaiblit et on se permet des réflexions peu soumises qu'on ne devrait pas entendre dans des maisons religieuses, on blame, on critique on juge même les personnes qui dirigent l'autorité. C'est là une chose grave, aussi comme nous devons nous surveiller à ce

sujet. Nous ignorons l'importance du mal que nous faisons aux personnes qui nous entendent, mais nous en faisons, croyez le bien, chaque fois que nous manquons de vigilance sur ce point. Rappelons nous que toute autorité est sacrée puisqu'elle vient de Dieu et sachons toujours la voir dans nos Supérieures, c'est Lui qui nous commande, qui nous gouverne par elles, aussi je dirai à nos bonnes Mères: Soyons bonnes, très bonnes pour nos chères Sœurs Et à celles-ci je demanderai d'être bien filiales, bien soumises envers leurs Mères. Que l'obéissance, la dépendance règnent dans nos maisons et Dieu règnera au milieu de nous

Je vous prie aussi, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs de relire très attentivement l'article des Constitutions concernant les correspondances et les voyages et de vouloir vous y conformer le plus possible, il est indispensable que nous tenions compte de toutes les recommandations qui nous sont faites et que nous prenions l'esprit de nos S.tes Règles afin qu'en toutes circonstances nous agissions suivant ce qui nous est indiqué

En attendant le plaisir de nous retrouver ensemble, veuillez, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, croire à ma religieuse affection en N. S

J.e Marie Bénédicte

20 Octobre 1945

Circulaire annonçant la date des élections

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs

En mars 1944 notre mandat était fini mais la guerre n'étant pas terminée il a fallu le

maintenir et attendre le moment de pouvoir réunir le Chapitre Général. Je crois que maintenant nous pouvons envisager de faire nos élections au mois d'avril 1946. Nos constitutions nous prescrivent de vous en avertir dès maintenant afin que toutes ensemble nous obtenions

nécessaires pour une

te en même temps.

des détails concernant

bonnes Mères et mes

onde reconnaissance

de fois vous m'avez

rde charge. Votre esprit

t filial, les efforts non

encouragée à porter

Août 1945

Les temps étant plus calmes, la circulation possible, nous avons eu nos deux retraites habituelles. La première s'est terminée le 12 par la cérémonie de vêture et de Profession

A pris l'Habit

Madeleine Savard

Ste Marie Jean Claude

Ont fait profession

Ste Marie du Rosaire ~~Castelot~~ Garcia

Ste Françoise Thérèse Estime

Ste Marie Paule Callard

S^te M Joseph de Jésus Seulhan

Vœux perpétuels

Ste Ste Dominique

Ste Marie Eugène

Ste Ste Adèle

Ste Marie Françoise

us employés à la

e je vous ai fait de

pardonner et croyez

sire, ni l'intention

cherché que la gloire

et celui de notre

encore à toutes et

tres, mes bonnes Mères

ulantes devront être

vril pour assister

i aura lieu le 24 du

Supérieure Générale se

s la soirée le Cha

le la Congrégation.

Les Supérieures ayant douze sujets ou plus sont seules capitulantes et dans ces mêmes maisons les Sœurs auront à élire une déléguée. Les autres Communautés sont groupées. Les maisons faisant partie d'un groupe se réuniront sous la présidence de leur Supérieure. Les Sœurs lui remettront leur vote sous enveloppe cachetée contenant le nom de la Supérieure choisie et de la déléguée. Le tout

sujet. Nous ignorons l'importance du mal que nous faisons aux personnes qui nous entendent, mais nous en faisons, croyez le bien, chaque fois que nous manquons de vigilance sur ce point. Rappelons nous que
qu'elle
jours la
Lui qui
par elles
Mères:
chères Sœ
d'être b
leurs Mè
règnent
ra au
Je vous
et mes e
ment l'a
les corres
loir vous
indispens
toutes les
faites et q
Stes Règles
nous agiss
indiqué
En a
ensemble,
Sœurs, croir

Sr Marie Bénédicte

20 Octobre 1945

Circulaire annonçant la date des élections

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs

En mars 1944 notre mandat était fini mais la guerre n'étant pas terminée il a fallu le

maintenir et attendre le moment de pouvoir réunir le Chapitre Général. Je crois que maintenant nous pouvons envisager de faire nos élections au mois d'avril 1946. Nos constitutions nous prescrivent de vous en avertir dès maintenant afin que toutes ensemble nous obtenions de Dieu les grâces de lumière nécessaires pour une affaire si grave et si importante en même temps.

Avant de vous entretenir des détails concernant les élections, permettez-moi, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, de vous dire ma profonde reconnaissance pour l'aide bien réelle que tant de fois vous m'avez prêtée dans l'exercice de ma lourde charge. Votre esprit surnaturel, votre attachement filial, les efforts non-breux m'ont bien souvent encouragée à porter mon fardeau si pesant.

Si parfois dans les moyens employés à la direction de la Congrégation je vous ai fait de la peine, veuillez bien me le pardonner et croyez que je n'en avais ni le désir, ni l'intention. Il me semble que je n'ai cherché que la gloire de Dieu, le bien des âmes et celui de notre petite Congrégation. Merci encore à toutes et à chacune

Pour ce qui est du chapitre, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs Les Capitulantes devront être à la Maison-Mère le 23 Avril pour assister à la première réunion qui aura lieu le 24 Avril à 9h et 1/2. L'élection de la Supérieure Générale se fera le 27 Avril à 9h. Dans la soirée le Chapitre s'occupera des affaires de la Congrégation.

Les Supérieures ayant douze sujets ou plus sont seules capitulantes et dans ces mêmes maisons les Sœurs auront à élire une déléguée. Les autres Communautés sont groupées. Les maisons faisant partie d'un groupe se réuniront sous la présidence de leur Supérieure. Les Sœurs lui remettront leur vote sous enveloppe cachetée contenant le nom de la Supérieure choisie et de la déléguée. Le tout

sera placé dans une enveloppe unique que chaque supérieure nous adressera avec le numéro du groupement et le nom de la Communauté. Nous devrons avoir tous les votes au premier février. Veuillez donc mes bonnes Mères vous en occuper en temps voulu

Je vous demande de bien prier pour le Chapitre d'Avril. Dans chaque maison on récitera le Veni Creator avec 3 invocations à St. Joseph et à Ste. Marthe jusqu'à l'époque de la réunion du Chapitre

Que le bon Dieu nous éclaire, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs et comptez toujours sur mon entier et religieux dévouement en N. S.

Ste. Marie Bénédicte

Janvier 5 1946 Circulaire

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs Il me tarde de vous remercier de vos vœux si filialement exprimés de vos souhaits et de vos prières pour notre chère Congrégation Laissez moi vous dire les miens bien sincères et vous assurer qu'en ces belles fêtes de Noël j'ai supplié le Divin Enfant de vous bénir à toutes et de vous aider dans vos nombreuses occupations. Je veux espérer qu'Il voudra bien nous exaucer en répandant sur vous les graces qu'Il promet aux âmes de bonne volonté. C'est une grande souffrance pour moi de ne pouvoir vous soulager comme je le désirerais aussi je compte sur Notre Seigneur pour faire dans vos âmes ce que je ne puis faire.

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs méditons souvent sur les vertus du Divin Enfant: son humilité, son abaissement, sa

soumission si parfaite à Marie et à Joseph pour faire en tout la volonté la volonté de son Père céleste. Demandons lui de nous faire aimer ces grandes et belles vertus qui doivent être le charme de nos Communautés. Si nous les pratiquons nos maisons seront des Nazareth, la charité, la paix, l'union y fleuriront, nous attirerons les bénédictions de Dieu et sans nul doute nous y gagnerons quelques bonnes vocation

N'oublions pas que nous devons toujours donner le bon exemple autour de nous, n'arrive t il pas au contraire que nous nous négligeons sur bien des points : silence pas observé, charité pas gardée, rapports trop multipliés avec les personnes du monde qui nous voyant de trop près remarquent nos lacunes et même nos défauts. Soyons toujours dignes, réservées, religieuses, notre extérieur témoignant que Dieu règne en nous, nous aidera à le faire régner dans les âmes. Je ne saurais assez vous recommander la prière qui nous obtiendra le secours nécessaire pour pratiquer toutes nos obligations religieuses. Vous m'objecterez peut être que vous n'avez pas le temps de prier comme vous le désireriez, dans ce cas que votre travail soit fait avec un grand esprit de foi, en union incessante avec Notre Seigneur soit pour vous une prière continuelle

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs, il y a dans le Coutumier l'article N° 14, page 35 à propos des voyages que je vous prie de vouloir relire avec attention Il faut songer à en faire le moins possible et songer et songer à demander les permissions voulues quand on est obligée de passer plus d'une journée hors de la Communauté

Un autre point que je vous signale spécialement c'est la tendance que la guerre semble avoir développée de trop nous occuper de nos

familles et de travailler pour elles. Ayons le courage de ne pas nous laisser absorber par la pensée des besoins des nôtres, c'est une pente assez glissante, lisons attentivement notre Règle à ce sujet, pratiquons la fidélement si nous voulons qu'elle nous garde

Nes bonnes Mères et mes chères Sœurs vous devez savoir que nous sommes allées en Angleterre, les nouvelles que nous pouvons vous donner sont bonnes, les deux écoles marchent bien, malgré quelques dégâts matériels, la maison de Londres est la plus éprouvée puisque l'un des deux bâtiments est complétement démoli; mais malgré nos 6 années de guerre nos Sœurs sont très courageuses

Une autre chose qui vous intéresse c'est c'est le projet que nous avons d'organiser un petit postulat à Barnet. Le recrutement est de plus en plus difficile. Les Anglaises et les Irlandaises ne peuvent venir aisément en France, aussi pour concilier toute chose nous avons pensé qu'il serait bon que les jeunes filles désirant entrer dans notre Congrégation puissent rester un an là-bas et quand on sera assuré de leurs dispositions, qu'on les connaîtra bien, elles viendront passer quelques mois ici avant de prendre le Saint-Habit. Par ce moyen nous espérons réussir à avoir quelques bonnes vocations

Nes bonnes Mères et mes chères Sœurs prions beaucoup pour notre chère Congrégation en vue des prochaines élections. Vivons en vraies religieuses afin que le bon Dieu nous éclaire et nous fasse faire ce travail selon son Divin Cœur.

Veuillez agréer mes bonnes Mères et mes chères Sœurs ma religieuse affection et mon entier dévouement en N. S.

Sr. Marie Bénédicte

Janvier 1946 Lettre de l'Archeveque de House
Wesmester Londres

Dear Mother Général

I wish to thank you very murch for your letter informing me of your proposals to
...lants at Barnet
...nd send you a

Mars 1946

Le 12 mars a eu lieu
la cérémonie
A pris l'Habit
Gilberte Escarmant
Sr

Ont fait profession
Sr Marie Régis Louvezy
Sr Marie Madeleine Dubois

Voeux perpétuels

Sr Marie Raphaël Dugar
Sr Hilda Cahill
Sr Marie Renée Pradier
Sr Marie Damien Laroulandie

...st

...ster
...a visite canonique,
à la Maison M...

...i le 23 Avril. La
...donné par le Rd
...24 à 9 h. Il nous a
...on que nous allions
...avoir qu'ien but
...le bien des âmes
...truction a été sur

...pitre. Le Pere nous
...té à la règle.
...voir les Capitulantes
...ur la vie religieuse
...er par la foi,
...cation. Réunion

...s a parlé de l'adaptation que nous devions faire au temps présent tout en gardant intacte notre vie religieuse. Nos devoirs envers Dieu ne changent pas. A 1 h réunion du chapitre.

Le samedi 27 réunion à 9 h de toutes les capitulantes pour les élections Monseigneur était présent. Après avoir

familles et de travailler pour elles. Ayons le courage de ne pas nous laisser absorber par la pensée des besoins des nôtres, c'est une pente assez glissante, lisons attentivement notre Règle à ce sujet, pratiquons-la fidèlement si n

Mes bonn
vous devez sa
Angleterre,
vous donner
chent bien, m
la maison de
puisque l'un
tement démo
guerre nos Sœ

Une autre
c'est le projet q
postulat à Bar
plus difficile Les
vent venir aise
lier toute cho
bon que les je
notre Congrég
là-bas et qua
sitions, qu'on
passer quelqu
le Saint-Habi
réussir à avo

Mes bon
beaucoup pour
vue des prochaines élections. Vivons en vraies religieuses afin que le bon Dieu nous éclaire et nous fasse faire ce travail selon son Divin Cœur.

Veuillez agréer mes bonnes Mères et mes chères Sœurs ma religieuse affection et mon entier dévouement en N. S.

Sr Marie Bénédicte

Janvier 1946 Lettre de l'Archevêque de House
Westminster Londres

Dear Mother Général

I wish to thank you very much for your letter informing me of your proposals to open a section for postulants at Barnet. I wish you all success and send you a special blessing

You devotedly in Christ

Bernaid
Archevêque de Westminster

21 mars Mgr. l'Evêque de Périgueux fait la visite canonique, à la Maison M.re

27 Avril 1946

Les Elections

Le Chapitre s'est réuni le 23 Avril. La première instruction donné par le Rd Père Paile a eu lieu le 24 à 9 h Il nous a montré que dans l'action que nous allions faire nous ne devions avoir qu'en but la gloire de Dieu et le bien des âmes. Le soir à 4 h son instruction a été sur la charité

Le 25 Réunion du Chapitre. Le Père nous a parlé de la fidélité à la règle. Monseigneur est venu voir les Capitulantes. Le 26 Instruction sur la vie religieuse que nous devons mener par la foi, la prière, la mortification. Réunion du Chapitre

Le 26. Le Rd Père nous a parlé de l'adaptation que nous devions faire au temps présent tout en gardant intacte notre vie religieuse Nos devoirs envers Dieu ne changent pas. A 4 h réunion du chapitre

Le samedi 27 réunion à 9 h de toutes les capitulantes pour les élections Monseigneur était présent. Après avoir

dit le Veni Creator on a commencé
Ont été élues comme scrutatrices
Mère Ste Germain et Mère Cécile
Comme secrétaire Mère Marie de Jésus
Ensuite on a voté pour la Supérieure
Générale et les Assistante
Supérieure Générale Mère Marie Emmanuel
1re " Mère Bénédicte
2me " Mère Marie Ste Paul
3mes Mère Marie de Jésus
4mes Mère Etienne
Secrétaire Gén.le Mère Marie Ste Paul
Econome Gén. Mère Ste Geneviève
L'élection terminée on est allé à la
Chapelle chanter le Te Deum Monseigneur
toujours bon pour nous a adressé à la
Cté quelques mots pour rappeler à toutes les
devoirs qui leurs incombent et l'idéal qui
doit animer leur vie religieuse
Il n'y a pas de plus grande joie que d'être
appelé au service de Dieu. Si notre unique
ambition est d'être la ressemblance totale de
de N.S. nous repousserons nous rayonnerons
inéxtablement et attirerons chez nous les âmes
avides de perfection
Par une obéissance très filiale entrons dans
les vues de nos Supérieures pour lesquelles nous
devons beaucoup prier afin de leur obtenir
lumière et grâce
Par vos vues, dans vos Cités, ayez toujours en
vues la glorification de Dieu soyez un
peu des Cœur du Christ. Que passe sur vos
Maisons un grand souffle de sainteté
et de Charité qui fera de tous les membres
de vrais témoins de N.S ayant l'estime de
leur vocation et la faisant ainsi apprécier de
tous
Le soir à 8 h dernière réunion du Chapitre

On a lu on a lu le procès verbal des élections qui a été signé par toutes les électrices. On a aussi signé lorsque le Chapitre était terminé Tout s'est terminé par la bénédiction du St Sacrement

Décisions du Chapitre

1° Les demandes de voyage sont de plus en plus nombreuses. Il faut les restreindre le plus possible. Ces absences fréquentes du couvent font perdre aux Sœurs l'esprit religieux et nuisent à l'esprit de communauté.
Les permissions de voyage doivent émaner de la Supérieure Générale. Dans un cas grave et urgent ne laissant pas le temps de recourir à son autorité elle doit être avertie aussitôt de la permission qui a été présumée.
Au retour de tout voyage il faut rendre compte de l'argent qui a été donné et remettre ce qui reste à la Supérieure

2° La tenue et la démarche laissent à désirer On devra se surveiller davantage pour garder au dedans comme au dehors l'extérieur posé et recueilli des âmes consacrées à Dieu

3° Les articles 172 et 173 disent qu'on doit garder la clôture c'est-à-dire éviter que les laïques pénètrent dans les appartements de la Communauté et les chambres des Sœurs. Il faut y veiller et partout où cela est possible veiller à ce que les Sœurs soient ensemble

4° A moins de nécessité éviter de sortir seule surtout la nuit. Eviter aussi dans les Œuvres de jeunesse de donner des représentations en soirée

5 Pour sortir ne prendre d'autre habit que celui de costume, avoir le tablier d'usage et les

manches baissées

6° Pour la sainte Communion le quart d'heure d'action de grâces sera compté à partir du moment où le prêtre aura fermé le tabernacle. Le coutumier indique le moment où les Sœurs baissent leur voile, il est décidé que toutes le relèveront après la récitation des prières de la fin de la messe.

7° Au décès d'une Sœur, tous les effets ayant été à son usage doivent être envoyés à la Maison-Mère. Seule la Supérieure Générale ou une Assistante ou une Econome Générale présente à ce moment là dans la maison peut permettre d'en disposer.
La malade avant de mourir ne peut rien donner ou promettre à personne puisque rien ne lui appartient Nous sommes des pauvres.

8° Ne pas demander, ne pas chercher à se faire donner ceci ou cela qui nous ferait plaisir
Si à titre de reconnaissance on nous fait un cadeau nous devons l'accepter mais le porter à notre Supérieure qui en disposera pour nous ou pour la Communauté selon qu'elle le jugera utile. Ne jamais garder les pièces qui nous sont données. C'est ainsi pratiquer la pauvreté.

9° Un grand danger c'est de faire et de recevoir des visites en dehors de l'autorité. Par le fait même que l'on se cache on ne suit pas le vrai chemin on est exposé à perdre sa vocation

10° Après un changement ne pas entretenir de correspondance soit avec les Sœurs soit avec les personnes du monde

11° Le chiffre de la dot est monté à 10.000 f

12° La Supérieure Générale peut disposer de 1000 fr par mois.

13° La Supérieure locale, sans avoir recours à la Sup. Générale, pour un cadeau, peut aller jusqu'à 1000 fr.

2 Mai (30 avril) 1946 Circulaire

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs,

Vous devez comprendre combien je suis émue de vous parler à la place de celle que nous vénérons et qui a porté, pendant des années si dures, les responsabilités de la Congrégation. Quelles nous permette de lui exprimer notre profonde et filiale reconnaissance l'assurance de nos prières lui sera notre meilleur merci. Heureusement elle reste auprès de moi pour m'aider dans cette charge que je trouve bien lourde.

Je vous demande de me recommander à N.S et de le supplier afin qu'Il répande de plus en plus dans notre Congrégation son esprit de Charité.

Je suis sûre de votre bonne volonté et je compte sur votre esprit surnaturel pour donner au bon Dieu la gloire qu'Il attend de nous par notre sanctification personnelle.

Adressons-nous à la Sainte Vierge pendant ces mois, elle nous comblera de ses meilleures bénédictions.

Veuillez croire, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs à mon entier dévouement et ma religieuse affection en Notre Seigneur

Sr Marie Emmanuel

3 Mai Une lettre a été envoyée à Rome au Révérend Père Lazare pour lui donner le résultat des élections et lui donner le nom de la nouvelle Supérieure Générale

4 Mai Lettre au préfet pour l'informer de l'élection

Monsieur le Préfet

J'ai l'honneur de vous informer du résultat de l'élection faite dans notre congrégation le 27 avril dernier

Mère Marie Emmanuel Astouet Sup Génale
Mère Bénédicte Calès Assistante
Mère Ste Geneviève Robin Econome Génale

Je vous serai reconnaissante, Monsieur le Préfet de vouloir bien me certifier que vous avez été averti de cette élection.

Daignez agréer etc.

20 Mai Réponse de la Préfecture

Madame

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 4 Mai par laquelle vous m'informez du résultat de l'élection faite dans votre Congrégation le 27 Avril dernier.

Je vous prie d'agréer

Le Préfet

9 Mai De la Mairie

Madame la Supérieure.

J'ai l'honneur de vous accuser reception de votre lettre du 9 Mai m'annonçant l'élection de Mme la Supérieure Générale des votre Congrégation

Veuillez agréer etc.

Le Secrétaire Général

26 Mai Nous recevons une lettre du Dr Jourdan ayant une Clinique à Toulon nous demandant si nous voudrions en prendre la direction Vu le manque de sujets cela nous est impossible. Nous avons répondue de ne pas compter sur nous. Adresse 4 rue du Dr Berthelot

8 Mai

Lettre au Rd Père Lazare

Mon Révérend Père

Votre lettre du 18 mars nous est bien parvenue avant la réunion Capitulaire du 27 Avril. Les termes si bienveillant de cette lettre nous ont vraiment touchées et nous vous prions de trouver ici l'expression de notre filiale reconnaissance

la Charasse, Téléph. ~~1-83~~
Pont-Saint-Esprit (Gard)

+ Le 26 Mai 1946

Ma révérende Mère

J'eus l'occasion de m'entretenir, lors d'un récent séjour à Agen, avec la Mère Supérieure de la Clinique et de lui demander si "Ste Marthe" ne pourrait pas prendre en mains la clinique chirurgicale de mon parent et excellent ami M. le Dr Ch. Jourdan, anc. chirurgien chef de l'Hôpital de Toulon, clinique située dans la même ville et que les relig. dominicaines ont dû abandonner faute de sujets et par les dégâts causés par les bombardements.

Le Dr me fait savoir que les restaurations et aménagements s'achèvent, et que, faute de religieuses qu'il préférerait infiniment, il se préoccupe de trouver un personnel civil.

Mais que lui ayant ouvert un léger espoir

vent se [illegible] la faire
monnaie française nous laisse [illegible]
ignorantes de ce que nous pouvons [illegible]
devoir aussi vous serai-je très reconnaissante
de me dire de quelle façon et à quelle adresse
il serait plus pratique de faire cet envoi

4 Mai — Lettre au préfet pour l'informer de l'élection

Monsieur le Préfet

J'ai l'honneur de vous informer du résultat de l'élection faite dans notre congrégation le 27 avril dernier

Du côté des religieuses de Ste Marthe, il serait très heureux de se tourner vers elles en suspendant ses autres recherches, et d'entrer en relations avec Vous, en venant même vous parler à Périgueux si une possibilité réelle d'aboutissement lui était offerte.

Je me permets, ma révérende Mère, de vous exprimer ce désir en sujet puisque le Supérieur de la Clinique d'Agen pourrait vous donner quelques précisions que je lui exposai de vive voix et je vous demande de vouloir bien écrire directement à Mr le Docteur Charles Jourdan, 4 rue du Dr Berthelot à Toulon, Var, pour lui faire connaître vos dispositions et vos vues à ce sujet.

Je vous prie d'agréer, ma révérende Mère, l'expression respectueuse de mon religieux dévouement en Ns.

Chanoine M.A. Sauge

26 Mai — Nous recevons une lettre du Dr Jourdan ayant une Clinique à Toulon nous demandant si nous voudrions en prendre la direction. Vu le manque de sujets cela nous est impossible. Nous avons répondu de ne pas compter sur nous. Adresse 4 rue du Dr Berthelot

8 Mai

Lettre au R.d Père Lazare

Mon Révérend Père

Votre lettre du 18 mars nous est bien parvenue avant la réunion Capitulaire du 27 Avril. Les termes si bienveillant de cette lettre nous ont vraiment touchées et nous vous prions de trouver ici l'expression de notre filiale reconnaissance pour vos prières et vos bons Conseils.

Après une retraite de trois jours le Chapitre assemblé au complet sous la présidence de Monseigneur notre évêque a été élu Mère Marie Emmanuel Supérieure Générale. Toute la Congrégation a été très heureuse du choix de Mère Marie Emmanuel dont la bonté et le profond esprit religieux lui ont gagné tous les cœurs. Nous gardons notre vénérée Mère Bénédicte comme supérieure locale de sorte que les nouvelles élections ne nous privent pas de la présence de celle qui a été notre guide pendant de nombreuses années aussi le cantique d'action de grâces est monté unanimement de tous les cœurs pour remercier le bon Dieu de sa touchante sollicitude pour nous.

En qualité de secrétaire je me permets de vous demander de quelle façon nous pourrions vous envoyer la somme d'argent dont nous vous sommes redevables depuis longtemps. Non seulement nous voudrions nous acquitter de notre dette mais encore nous voudrions ajouter une provision en vue de frais d'indult ou autres qui peuvent se présenter. La faible valeur de notre monnaie française nous laisse tout à fait ignorantes de ce que nous pouvons vous devoir aussi vous serai-je très reconnaissante de me dire de quelle façon et à quelle adresse il serait plus pratique de faire cet envoi

de fonds

Nous sollicitons de plus en plus le secours de vos prières et avec l'expression de notre gratitude pour tout le dévouement que vous nous témoignez, daignez agréer mon R.d Père l'assurance de mon profond et religieux respect

S.te Marie S.te Paul

11 Juin 1946

Circulaire pour les Retraites

Mes bonnes Mères, mes chères Sœurs

Voici le moment de vous faire connaître l'époque des retraites. La première aura lieu du 5 au 12 août, la seconde du 17 août au 3 septembre. Cette année nous n'aurons pas la joie de les voir se terminer par les cérémonies habituelles.

Nos bonnes Mères sont priées d'envoyer le plus tôt possible les noms des Sœurs désignées pour chacune des retraites qu'elles veuillent bien assister elles-mêmes à la première Nous désirerions y voir aussi les jeunes professes qui doivent renouveler leurs vœux

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs la retraite est une telle grâce qu'elle demande une préparation Commençons la dès maintenant et nous en tirerons un grand profit

La retraite est non seulement nécessaire pour ranimer notre ferveur, mais encore pour nous rappeler la beauté de la vie religieuse que nous serions trop portées à oublier. Le travail, la fatigue, la négligence surtout semblent priver notre âme de lumières et affaiblir notre volonté De là vient la difficulté éprouvée par beaucoup pour se recueillir dès le début

de la retraite, ce qui fait perdre de nombreuses grâces capitales peut être. Aussi faisons tous nos efforts pour nous mettre dans les dispositions les meilleures afin de recevoir tout ce que le bon Dieu veut nous donner. Regrettons nos misères et avec confiance demandons au Sacré Coeur la force d'être fidèle. Pour mieux répondre à ses désirs nous nous appliquerons à plus de silence, de renoncement, de charité. Nous arriverons ainsi à cette vie d'intimité que Notre Seigneur réclame des âmes consacrées. Et la retraite sera pour nous un nouvel élan vers la perfection à laquelle nous sommes appelées.

Mes bonnes Mères et mes chères Sœurs je veux aussi vous dire combien les sentiments que vous m'avez exprimés, dans vos lettres après les élections, m'ont émue. C'est un réconfort pour moi de penser que vous m'entourez de vos prières. Je vous en remercie et vous demande de me continuer ce secours toujours bien nécessaire. Je regrette de ne pouvoir vous écrire à chacune.

Veuillez croire, mes bonnes Mères et mes chères Sœurs à ma religieuse affection en Jésus et Marie

Mère Marie Emmanuel

24 Juin Le 24 Juin nous avons reçu l'Indult autorisant Sr. Thérèse de l'Enfant Jésus à prendre la direction du Noviciat. Dès ce jour cet emploi lui a été confié à la grande satisfaction de toute la Congrégation.

14 Juillet

Lettre au Maire de Bourdeilles

Monsieur le Maire

Je suis chargée par notre R.de Mère Générale d'une mission fort pénible étant donné l'intérêt que vous avez toujours manifesté vous et vos prédécesseurs à nos chères Sœurs de l'Hospice

Cependant malgré notre peine très vive, notre R.de Mère Générale et son conseil ont décidé le rappel de nos Sœurs à la Maison Mère, en raison de l'absolue nécessité de nous regrouper pour soutenir des Œuvres plus considérables. Notre réorganisation devant être mise sur pied pour le 1er septembre j'espère que durant ce laps de temps vous pourrez pourvoir à notre remplacement

Je tiens à vous exprimer toute notre gratitude pour la compréhension et les bons offices qui ont été rendus à nos Sœurs et en même temps tous nos regrets de ne pouvoir continuer nos Services

Je tiens à vous exprimer toute notre gratitude pour les bons offices qui ont été rendus à nos Sœurs et en même temps tous les regrets de ne pouvoir continuer nos services

Veuillez agréer, Monsieur le Maire l'assurance de ma respectueuse considération

La Secrétaire Générale

Mère Marie St Paul

14 Juillet

Monsieur le Maire (pour le Bugue)

Malgré tout notre désir de continuer nos fonctions à l'Hospice du Bugue nous sommes dans l'impossibilité de pourvoir au remplacement de notre pauvre Sr Calixte qui malgré son grand âge essayait encore de

se rendre un peu utile

C'est donc à regret que je suis chargée de vous faire part de la décision prise ces jours derniers par notre R.de Mère Générale et son conseil ; c'est-à-dire le rappel à la Maison Mère des 2 religieuses qui nous sont nécessaires pour mettre à jour une réorganisation qui doit fonctionner à partir du 1er septembre 1946

J'espère que durant ce laps de temps vous pourrez pourvoir à notre remplacement ou vous organiser de façon différente

Je tiens à vous exprimer toute notre gratitude pour les excellents rapports entretenus avec nos chères Sœurs et nos regrets de ne pouvoir continuer nos services

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma respectueuse considération

Pour Marcuil

14 Juillet 46

Monsieur le Maire

Malgré tout notre désir de continuer nos fonctions à l'Hospice de Marcuil et après vous avoir accordé le sursis que vous aviez sollicité, il m'est très pénible de vous aviser de la décision définitive qui a été prise ces jours derniers par notre R.de Mère Générale et son Conseil. Le rappel de nos Sœurs de Marcuil est décidé pour le 1er septembre au plus tard elles sont absolument nécessaires pour cette date

Vous savons de combien d'attentions délicates notre petite Maison de Marcuil a été entourée nos Sœurs regretteront plus vivement leur départ de ce coin du Périgord. C'est un sacrifice réel pour elles et pour nous, mais il est devenu indispensable pour la réorganisation de nos

de nos différentes Maisons, ceci en attendant des jours meilleurs. La guerre et ses terribles conséquences, la maladie nous ont privé de sujets sur lesquels nous comptions. Le sacrifice de la fermeture de certaines Maisons comme celle de Marseil en particulier est une épreuve très pénible pour nous et pour nos Sœurs très attachées à leurs Œuvres et à la population si reconnaissante de Marseil.

Avec toute l'expression de notre gratitude, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma respectueuse considération.

La Secrétaire Générale,

24 Décembre 1946 Circulaire

Mes bonnes Mères, mes chères Sœurs.

Vos vœux de fête si délicatement exprimés m'ont fait du bien ; ils correspondent réellement à tout ce qui m'est nécessaire et il m'est consolant de penser qu'offerts le jour de Noël, ils seront exaucés. Moi aussi, j'ai prié pour vous.

L'Enfant-Dieu, doux et humble, vient apporter au monde la Paix, cette Paix, je vous la souhaite, mais on ne l'obtient que par la pratique de la vertu que Jésus nous enseigne : la Charité. Notre vocation l'exige. Nous n'y répondons pas lorsque dans nos rapports avec nos Sœurs, et tous ceux qui nous approchent, nous manquons de douceur, de compréhension, d'indulgence. Le bien ne peut se faire, la Religion n'est pas appréciée si ces vertus chères à N.S. ne paraissent pas en notre vie. Aussi mon ardent désir est de voir rayonner de plus en plus dans nos Communautés la bonté, l'amabilité, indispensables à notre Apostolat. Il est si triste de constater que nos défauts de caractère repoussent et ferment les âmes que Dieu met sur notre chemin.

Je sais que parfois, pour certaines d'entre vous, le surmenage est un obstacle à la pratique de ces Vertus. Je souffre de ne pouvoir soulager les sœurs dont le travail est excessif et qui ne peuvent suivre d'une manière régulière les exercices de Communauté. Je ne cesse de demander à N.S de nous inspirer les moyens d'y remédier. Il en est de bien pénibles, tels que la fermeture des Maisons, et nous avons dû pourtant nous y résigner. Nous espérons par là maintenir les santés, assurer la bonne marche des œuvres et peut être aussi attirer des vocations par notre vie active, paisible, joyeuse, conséquence de notre union à Dieu.

Au mois de Mars, nous aurons la cérémonie de Prise d'Habit et de Profession temporaire. Les Sœurs qui en ont fait la demande sont admises aux Vœux perpétuels. Nous pensons qu'il nous sera plus facile de les remplacer en Août dans leur maison aussi avons nous retardé leur cérémonie jusqu'à cette époque.

Mes bonnes Mères, mes chères Sœurs, les vœux que j'ai formés pour chacune de vous à Noël, je les renouvellerai au Nouvel An. Nous nous unirons toutes pour obtenir du Ciel des grâces nombreuses pour notre chère Congrégation, afin que le bon Dieu y soit toujours plus aimé et mieux servi.

Recevez toutes, l'expression de mon affectueux dévouement en Jésus et Marie.

 Pour la période 1946 - avril 1952 (p. 164 - 202) le "Journal" a été mis à jour après les élections d'avril 52.

2 mai 1946 - Notre Révérende Mère, les Mères Assistantes encore à la tête de leurs maisons et l'Econome partent pr leur communt.

13 mai N. Révérende Mère, très fatiguée, vient de Cahuzac pour le Conseil.

16 mai Elle repart, emmenant Mère Marthe de Jésus, à Bergerac, supérieure à la Miséricorde.

fin mai - début juin - Les enfants de St Alvère sont envoyées à Monpazier, à l'Orphelinat de Bergerac ou rendues à leurs familles. - Celles de Lalinde vont à Monpazier.

6 juin Notre Révérende Mère arrive de Cahuzac

15 juillet Départ de Mère St Paul et de Mère St Rémy pour l'Angleterre. (Retour le 2 août.)

27 " Arrivée de Mère Ste Geneviève.

5 au 12 août 1ère Retraite = R. P. Jombart (le 11 : Rent. Vx temps)

6 août M. St Paul et M. St Rémy vont à Belvès pour la location à la Commune d'une partie de l'ancien Couvent.

16 août M. Marie de Jésus et M. Ste Geneviève vont à Belvès au sujet de l'école communale.
Visite à Monsieur le Curé : il conservera une pièce au rez-de-chaussée du bâtiment en bordure de la rue (l'immeuble principal est loué à deux familles)
Entrevue avec le maire : il dit avoir l'intention de faire les réparations nécessaires (l'immeuble est en très mauvais état). On devra lui préparer un projet de bail. Rien ne sera fait encore - ni bail ni réparations, au moment des élections municipales d'octobre 1947. A cette époque des pourparlers s'ouvriront avec le nouveau maire pr la vente

fin août - Nous acceptons de reprendre Jeanne d'Arc
Les deux pensionnats fusionneront.

26 août — Mère Marie de Jésus arrive de Ribérac pour prendre la direction du pensionnat.

31 août — M. Ste Reine et M. Ste Geneviève vont à Lalinde, dont le Conseil a décidé la fermeture.

2 sept^bre — M. Ste Reine et M. Ste Geneviève vont à Agonac.
3 " — " " vont de nouveau à Lalinde où elles rencontrent les deux religieuses, dites: "Consolatrices du Coeur de Jésus" qui doivent nous y remplacer.

4 au 14 sept. — 2e Retraite — R. P. Jombard

13 sept. — Mère Ste Geneviève part pour Lalinde avec quelques soeurs, afin de s'occuper du déménagement et du nettoyage de la maison. Nous ne laissons à la chapelle et dans la maison que les objets absolument indispensables et quelques meubles sans valeur.
Pendant ce temps, on fait quelques réparations et on commence le nettoyage et l'aménagement de Jeanne d'Arc.

21 sept^bre — A Lalinde, Mère Ste Geneviève reçoit les deux religieuses qui nous succèdent. Elle rentre le soir à Périgueux avec les deux dernières de nos soeurs restées là-bas.

20-27 sept^bre — R. R. Mère et M. Marie de Jésus vont à Paris.

1er Octobre — Mère Etienne part pour Ribérac, (Ecole Notre-Dame).

30 sept. 3 oct. — Mère Ste Paul va à Paris

4 octobre — Rentrée des Enfants à Jeanne d'Arc.
Les petites classes restent ici; les classes secondaires et l'internat sont installés boulevard de Vésone.
Cela permet de rendre aux Novices le grand dortoir qui on aménage spécialement pour elles.

11 Octobre — M. Ste Paul va à Issigeac dont nos Mères ont décidé la fermeture.

16-26 oct. — M. Ste Paul part pour Issigeac afin de s'occuper du déménagement, aidée de qques sœurs de la Madeleine.

17-21 oct. — M. Ste Geneviève va à Lévignac et Larmane.

29 oct. 2 nov. — Mère Ste Paul, accompagnée de Mère Stéphanie, va voir la maison qu'on nous propose à Ste Savine. A son retour, Conseil. Nos Mères décident d'acheter cette maison.

4 novbre — Lettre à Mgr Théas, evêque de Montauban, et Administrateur du diocèse de Tarbes et Lourdes.

" — Lettre à Mr Lorenzi, agent de l'Urbaine-Capitalisation pour demander le remboursement de nos bons, en vue de cette acquisition.

7-8 novbre — Mère Ste Geneviève va à Bourdeilles avec Sr Claire pour la fermeture de l'hospice. Les vieillards sont conduits à Brantôme.
La semaine suivante, déménagement du linge et de quelques meubles appartenant à la communauté.
Les deux dernières sœurs restées à Bourdeilles reviennent le 15.

11 novbre — Mère Ste Reine part pour Lourdes et Ste Savine avec Mère Stéphanie, Mr et Mme Giraudel. Des tord qui ont offert leur concours pour cette acquisition. S'ils obtiennent un rabais, la différence entre le prix convenu d'abord et celui qu'ils espèrent avoir, sera partagée entre nous et eux.
M. Ste Reine emporte toutes les disponibilités de la Caisse gle, soit 500.000 francs. Mère Stéphanie ajoute 100.000. Le complément nous sera prêté au moment
30 décbre. de la signature de l'acte (fin décbre). Jusqu'au remboursement de l'Urbaine en mai, juin et août 1947.

26 décembre Notre Révérende Mère part pour l'Angleterre avec M. Marie de Jésus

Essai de postulat en Angleterre et Recrutement en Irlande

Postulat anglais – La circulaire de N. R. Mère Bénédicte, en date du 5 janvier 1946, annonçait l'ouverture d'un postulat en Angleterre. Sr Marie Patrice, désignée par le Conseil pour s'occuper des prétendantes, arrive à Barnet en sept^bre 46. Elle y trouve deux jeunes filles ramenées d'Irlande par S: 1ère Maurice. Elles sont installées dans la petite maison du 24 Wood street.

L'une des deux partira fin janvier 1947. L'autre, fatiguée, est d'abord envoyée à Rottingdean pour y refaire sa santé, si possible. Malade, elle part en mars.

Recrutement irlandais – Voyages de S: Marie Patrice.

avril – mai 1947.
février – avril 1948
février – septembre 1949.
janvier – juillet 1950

Le Mount

Le pensionnat de Barnet, de plus en plus florissant, et manquant de place à Wood street, une maison a été achetée en février 1946 dite: "Mount House."
Après les réparations les plus urgentes, on y installe les grdes classes en janvier 47. Jusqu'en septembre 48, date à laquelle l'acquisition d'une 2de maison "Hadley Bourne" permettra l'organisation de communauté régulière et le logement des pensionnaires, les religieuses et les grdes élèves internes se rendront chaque matin de Wood st à "Mount House" – Sans quitter complètement Bethany, Mère Cécile sera chargée pendant un trimestre (24 avril – 18 juillet 48) de la direction matérielle. Elle rentrera à Clapham du vendredi soir au lundi matin – Pendant l'année scolaire 47-48, c'est S: Marie-Casimire qui le fera

voir feuillet ajouté p. 179

1947

27 janvier Retour de N. Rév. Mère et M. Marie de Jésus.

5 février Lettre à Mme Jorly locataire à St Savin, pr lui donner congé.

12 février N. R. Mère, M. St Paul et Mère Ste Geneviève vont à l'Evêché pour prendre connaissance des directives à donner aux

d'autres directives nous ayant été données ultérieurement, nous restons en marge de la Sté Soc.

+ J.M.J.
Périgueux ce 12 Février 1947

Ma Chère et bonne Mère

Vous avez probablement lu ou entendu parler des récentes lois de 1946, au sujet de la SECURITE SOCIALE, qui résume la protection ouvrière sur le travail, la maladie et les Assurances Sociales.

Pour nous mettre en règle vis à vis des obligations qui nous sont imposées, Monseigneur a bien voulu nous donner les directives suivantes.

I°/IMMATRICULATION A LA SECURITE SOCIALE

Le plus tôt possible, veuillez bien vous procurer à la Mairie les déclarations bleues. Pour les garnir, voici les seules indications à fournir pour les Religieuses

NOM (Ajoutez à votre état civil votre nom de Reli-
PRENOMS) gieuse : Sr X
qui permettra tout de suite une classification spéciale
NATIONALITE : Même les étrangères ayant 2 ans de séjour doivent fournir leur feuille

A la suite de la mention CELIBATAIRE, en biffant les mots : Marié, veuf, divorcé, ajoutez Religieuse.
Vous n'avez rien à mettre dans les paragraphes I et II B
C'est seulement au paragraphe C du verso de la feuille qu'il faut laisser subsister la mention Célibataire et ajouter Religieuse, Population non-active. C'est cette mention qui nous permettra peut-être de bénéficier d'une côtisation moins élevée que l'on évalue sans certitude cependant à environ 150 frcs par mois et par personne.

Dans bien des Communautés, le paiement des côtisations va grever le budget déjà assez alourdi. Là où la chose est possible, peut-être pourriez-vous suggérer aux Commissions Administratives de prendre à leur charge le paiement de ces côtisations, étant donné l'indemnité bien faible attribuée par elles aux Religieuses.

II°

La plupart de nos Communautés utilisent des employés qui doivent être obligatoirement déclarées aux Assurances Sociales. N'auriez-vous qu'une seule femme de ménage, vous êtes tenue sous peine d'amende d'en faire la déclaration, afin qu'employeur et employés

10 mars — Renouvellement des Vœux temporaires

1 - 16 mars — Retraite préparatoire à la Prise d'Habit et à la Profession
16 mars — Cérémonie : Vœux temporaires : Sr Jean-Claude Savaud.
Vêture : Sr Marie-Odile Metzger - Sr Sylvanie Cibert -
Sr M. Alphonse Merle - Sr Marie-Catherine Lapeyre -
Sr Etienne Gabriel - Sr Louise Gabriel.

20 mars — Départ du premier camion de meubles pour St Savin,
avec Sr Claire qui retrouve Mère Stéphanie à Lourdes.
Ces meubles proviennent d'Uzerche pour la plupart.

29 - Départ de Mère St Paul pour St Savin avec quelques sœurs
fatiguées.

19-26 avril — N.R. Mère et M. Marie de Jésus vont à Bois-Colombes
pour l'achat de la maison de la rue de la Paix.
Elles y retrouvent Mère St Geneviève.

21 mai — Visite de Me Giraudel, père et fils, accompagnés de
Mère St Remy, pour rendre compte de leur entretien
avec Me Rivet, de Lyon, au sujet de la S.C.F.B.
(Société Civile Immobilière de Bergerac).

23.24 mai — Mère St Paul et M. Ste Geneviève vont à Lalinde avec
Me Wilhem, Directeur de la Mutualité Agricole de la
Dordogne qui désire louer une partie de la maison
pour y installer un dispensaire, les "Consolatrices du
Cœur de Jésus" ayant abandonné leur projet de
fondation.
De Lalinde, elles vont à Monpazier pour voir les
réparations à faire à l'une des métairies.

25 mai - Conseil pour admissions des sœurs de cérémonie
en août prochain.

29 mai - 2 juin — Mère St Paul va à Domme - et Sarlat -

1947

9 juin . Nos Soeurs quittent l'Hospice de Marcuil .

10 juin . Visite de la Rév. Mère Econome Provinciale des Ursulines de Lyon, au sujet du bail que nous devons passer avec leur Société pour le Bd de Vézone .

11-12 juin Notre Révérende Mère et M. Ste Geneviève vont à Mussidan, Le Conseil ayant accepté de vendre une partie de la maison, visite de Me Girardel le 12. Il est chargé de cette vente.

Circulaire de N. R. Mère pour annoncer les retraites (16 juin)

19 juin . M. Ste Paul et M. Ste Geneviève partent pour Lyon consulter Me Rivet. De là, elles se rendent à Paris pour le Congrès des Hospitalières et l'affaire de la rue de la Paix. Retour le 3 juillet.

Conseil : Nos Mères consentent à aider Bois-Colombes pour cette acquisition et donneront 350.000 francs sur les fonds qui rentrent de l'Urbaine .

11-23 juillet . Nouveau voyage de M. Ste Geneviève à Paris. (Bois-Colombes)

20 juillet Monseigneur vient au sujet du pensionnat Ste Claire de Sarlat.

On envoie un deuxième camion de meubles à Ste Savin

23 juillet . N. R. Mère et les Mères Assistantes vont à Bergerac pour le 2e Centenaire de la Madeleine .

5-12 Août 1ère Retraite . R. P. Paile . Le 10, ren. des Voeux temporels

12 „ Cérémonie :

Voeux perpétuels : S. Ste Timothée Cahill . S. Benigna Harte .
S. Ste Joseph O'Dwyer . S. Angèle M. Tumaredo .
S. M. Hervé Le Conquesse . S. Ste Gabriel Verdier

Voeux temporaires : S. Ste Martial Escarmont

Vêture : S. Ste Elie Laffitte (sortie novice)
S. Ste Marc Cavaillé
S. Ste Marie Neymon .

14 août — Vente d'une parcelle de terrain à l'E.D.F. pour un transformateur.

21-28 août — 2e Retraite : R.P. Paile

6 sept bre — Noces d'or : M. Ste André, M. Ste Félix, M. Elisabeth-Marie-A Rottingdean, en fête Mère Christine.

7 " — Départ M. Ste Geneviève pour Lyon avec Mme Giraudel et un de ses fils. Nouvelle consultation de Mr Rivet

9 " — R. R. Mère accompagne Mère Marie-Ambroise à Sarlat (Ste Claire)

22 " — Monseigneur vient annoncer le changement d'aumônier. M. le Chanoine Galineau est nommé Archiprêtre de la Cathédrale ; M. le Chne Souillac le remplace ici.

23 " — Arrivée de S. M. Patricia avec deux jeunes Irlandaises.

24 " — M. Bénédicte accompagne M. Elie-Marie au Lavoir.

30 " — Départ de M. Marie-Adrienne pour Bois-Colombes où elle est chargée des enfants.
Ste Gerges doit rester momentanément sans supérieure

1er Octobre — Mère Ste Paul part pour Monpazier ;
les postulantes irlandaises pr Ste Claire, avec S. M. Patricia

18 " — Arrivée de notre nouvel Aumônier : M. le Chanoine Souillac

20 " — Départ de S. M. René et S. Gabriel pour Bois-Colombes.
La première secondera M. M. Adrienne auprès des enfants
La seconde préparera son Brevet professionnel de lingerie
(deux années d'études)

fin octobre ou début novbre — Visite du nouveau maire de Belvès, Il vient pr les conditions de location d'une partie de l'ancien couvent, occupée par l'école communale depuis plusieurs années (voir août 1946. plus haut)

1947

M. R. Mère parle de vendre. Il en accepte l'idée.
M. R. Mère dit qu'elle en parlera au Conseil.
Dans une réunion ultérieure, nos Mères se rangent à cet avis (Voir mai 52 et déc^bre 1952).

6 Novembre — M^rs St Paul et Ste Geneviève vont à Lalinde. Entente avec les locataires qui occupent le rez-de-chaussée.
Un 2e locataire s'installera au 1er étage en janvier 48.

8 — Visite à Monseigneur pour demander l'autorisation de vendre Belvès, Agonac, le jardin de Lalinde, le garage (ancien caterinat) à Riberac, une parcelle de terre à Ste Alvère.
Le produit de ces deux dernières ventes sera affecté aux dépenses des maisons respectives.
Les trois autres ventes, lorsqu'elles seront réalisées, seront au profit de la Caisse Générale.

Exhumations de 22 Corps - Cimetière de l'Ouest -

28 nov^bre 1947. — Caveau n° 69 - 46 du plan - acheté le 3 février 1868 et terrain attenant n° 11 - 45 bis du plan.
Ossuaire Cim^re St Georges n° 4068 - 4e Div. - n° 77 du plan.
Démarches à faire : s'adresser directement aux Pompes funèbres qui se sont chargées en 1947 de prévenir le marbrier et de faire les démarches à la mairie.
L'ossuaire de St Georges est cimenté sur les côtés, mais pas du le fond. Les ossements doivent y être déposés directement, sans cercueil (sans voltige). Il suffirait donc d'apporter pour le transfert un cercueil zinqué ou plombé qui serait ensuite vidé ds l'ossuaire.

Avant les exhumations, il y a, dans le caveau, 32 cercueils et encore une ou deux places libres.
On ne peut toucher aux six derniers corps, enterrés depuis 1942. (S. Marie du Sacré Coeur, Mère St Paul Lafon, S. Seraphie, S. Etienne, S. Rosalie - Madame Saulière, inhumée par erreur ds notre caveau en mars 47. On aurait dû la mettre ds le terrain attenant).

On devrait donc exhumer seulement 26 corps -
- 17 cercueils sont montés un à un et ouverts sur la terre-plein - Quelques uns, très rares, portent une petite plaque, métallique avec la date du décès. Nous pouvons ainsi identifier les restes de Mère M. Madeleine Chastin. Parmi ces dix-sept corps, il y a celui d'une religieuse alsacienne, inhumée pendant la guerre -
- 5 autres cercueils sont trop abîmés pour qu'on puisse les bouger - 3 corps sont donc mis directement dans l'ossuaire en dessous du caveau - les deux autres sont placés dans une des voliges que l'on descend dans le caveau à cet effet. (volige : cercueil en bois léger, utilisé cette fois-ci pour les exhumations).
Il a fallu trois voliges en tout pour les 19 corps - (voir plus haut ce qui est dit au sujet du cercueil zingué à employer une autre fois.).
La nuit arrivant, cette macabre besogne prend fin. Il reste donc dans le caveau : 4 cercueils anciens qui n'a pas plus le temps de sortir, et les 6, plus récents, mentionnés plus haut -
Les exhumations ont duré environ deux heures -
Nous n'allons pas à St Georges -

Dans le terrain attenant, qui ne nous appartient, il n'y a plus, à cette date, que le corps d'Antoinette Picard décédée à Beaufort, en janvier 1947. Une de nos dames pensionnaires, Madame Delas, inhumée là provisoirement a été exhumée le 21-6-47 sans que nous en soyons prévenues. Nous l'apprenons aujourd'hui par le gardien du cimetière

- Nous faisons faire par Moulinier, marbrier, une croix et une inscription sur l'ossuaire de St Georges (déc. 47).
- M. Laval, marbrier, en face cimetière de l'ouest, ayant demandé de travailler pour nous, nous fournissons aux P.T. l'attestation suivante : "Je, soussignée, économe du Ct de Ste M. 2 Pl. de la Cté, à Px, certifie que nous prenons à partir d'aujourd'hui, comme marbrier, M. Laval, tant pour le cimetière de l'ouest que pour St Georges." Signé : Sr Ste Geneviève,
le 19 déc. 1947

1947

18 décembre - Décès de Sr St Vincent Guichard, au Louis.
20 " " Sr Aurélie Sarut, à la Maison Mère.

31 " Arrivée de Sr Marie-Patrice avec les deux postulantes irlandaises, venant de Sarlat -

---

1948

Circulaire de Votre Révérende Mère, le 6.

10 janvier. Mère Marie-Noëlle Valade, en traitement à Cambo depuis quelques mois, est ramenée à Beaufort. Le 19, on la transporte à Parot.

26 Le soir, départ de l'Sylvie qui tente un essai chez les Clarisses de Périgueux

5 février Mère St Paul part pour Bois-Colombes, après réception d'une lettre de M. Anne-Madeleine exposant ses difficultés. Le 8, M. Ste Geneviève va la rejoindre (ne rentrera que le 27). Le 17, M. St Paul revient avec M. A-Madeleine que M. M. Adrienne remplace à la tête de la maison de B. Col. Deux jours plus tard, M. Anne-Madeleine part pour la Madeleine, au repos.

20 Dernier déménagement de Lalinde (voir 13 sept^bre 46)

1er mars Le bail de Lalinde est signé et renvoyé à la Mutualité Agricole pour Enregistrement.

3 Visite de M^r le Curé de St Avit-Senieur. Nos Mères décident que Mère Ste Geneviève ira voir la maison avec Mère St Rémy.

8 mars M. Ste Geneviève va à Lalinde – puis à Bergerac pour la revalorisation des garanties des Assurances – Incendie Le 10, elle est à Ste Aivt – Seniem, mais n'y rencontre pas le locataire, prévenu trop tard, il est absent. Le 12, il vient (Mr Favot, menuisier) pour débattre les nouvelles conditions de bail.

13 M. Ste Geneviève va à Agonac, toitures et une cheminée en très mauvais état. Les locataires acceptent l'augmentation de loyer.

Vente Mussidan (une petite maison et cour). début mars, fr 300.000

16 mars Cérémonie. Voeux perpétuels : Sr M. Marcelle Metzger. Sr M. Fanny Mc Inerney – Sr M. Robert Durand – Vêture : Sr Mary Thulse (pas de Ste temps us)

Eaux – 23 mars : Les travaux pour la nouvelle canalisation d'eau atteignent notre puits, sous la rue Bourdeilles – Il est question de le combler pr que son existence ne compromette pas la solidité de la chaussée.

24 – Il y aurait peut être un moyen de le conserver si la ville veut refaire la voûte plus bas. Téléphoné au maire qui promet de prendre la chose en considération.

25 – Vu Mr Ducher, notre plombier, au sujet de cette affaire. Il conseille une démarche auprès de Mr Delpy, responsable des travaux. Mrs Ste Paul et Ste Geneviève vont le voir. Très bienveillant. Il autorise une prise d'eau sur la nouvelle canalisation, rue Ernest Guiller face au portail. Fourniture gratuite de l'eau, comme par le passé, puis que notre puits est définitivement supprimé –

25 – Ce même jour, on commence la constitution des dossiers de vente pour le jardin de Lalinde, la terre de Ste Alvère, l'ancien externat de Ribérac, Belvès et Agonac. Voir registre Délibérations. (La vente d'Agonac n'a pas encore eu lieu à ce jour 22-3-53 faute d'amateur.)

1948

24 mars — S. Sylvie, toujours liée par ses Vœux perpétuels prononcés à Ste Marthe, sort de chez les Clarisses et part pr Monpazier (voir 26-1-48 et 13-9-48)

1er avril — N. R. Mère accompagne Mère Marie-Ambroise à Ste Marthe d'Agen, en remplacement de M. M. Noelle. Celle-ci, toujours très malade, à Parot. On fait des démarches pr la faire admettre au Sanatorium de Pessac, près Bordeaux, où elle pourra être traitée à la Streptomycine.

11-12 avril Noces d'Argent de N. Rev. Mère — Le 11, à 2½, à la Salle de Communauté, réunion pour offrir les vœux à N. Rev. Mère, à l'occasion de son 25e anniversaire de sa 1ère Profession — les deux compagnes, Mère J. Françoise et S. S'Rock sont à ses côtés. — Le 12, Messe chantée par les enfants du Pensionnat à 8½. Les Supérieures de la ville sont invitées à dîner. A 4h Bénédiction solennelle du St. Sacrement —

Le 12 au matin, vers 10 heures. M. Marie-Noelle est partie pour Pessac, en auto, accompagnée de Mère Ste Jean Baptiste, alors Supérieure à Beaufort, et de deux religieuses de Nevers —

14 avril — Visite de Mlle Georgette Geneste de Lalinde. M. Ste Gen. lui remets les clés du jardin de Lalinde, afin qu'elle puisse faire enlever les tuyaux de l'eau qu'on doit apporter ici ainsi que le moteur.

1er mai — Visite de Mr et Mme Grandel, accompagnés de leur fils B. et de Mère Ste Rémy. Ils les recevons au parloir: N. R. Mère, M. Bénédicte, M. M. de J et M. Ste Gen. sont là. — Accord sur prix de vente de Belvès — Ils demandent d'acheter Magdala — on parle d'Agonac. Nous y allons avec eux. N. R. Mère et M. Marie de Jésus ne connaissant pas —

5 mai — Arrivée de S. Ste Elisabeth, venant de l'Hôpital de Bergerac. Elle va remplacer M. M. Ambroise à Ste Claire.

30 mai Départ de Mère St Rémy et M. Ste Geneviève pour le Congrès des Hospitalières avec 4 ques supérieures et sœurs. Le 5 juin, elles quittent toutes deux Paris pr Rottingdean Le 10 : elles sont à Londres (Bethany).
Faut-il continuer cette œuvre dans les conditions précaires où elle fonctionne depuis le bombardement de 41, ou vendre Bethany pour diminuer la lourde dette contractée à l'achat de Hadley Bourne, en février 1948.
Nos Mères répondent par le télégramme suivant, le 24 :

Charges to pay _____ s. _____ d.

POST OFFICE

No. _____

OFFICE STAMP

RECEIVED 5/12 At _____ m

TELEGRAM

Prefix. Time handed in., Office of Origin and Service Instructions. Words. 90

At _____ m

From BARNET

TSC 87 CR 367 PERIGUEUX 01105 13 24 1552 =
juin 1948

MERE REMY COUVENT SAINTE MARTHE 22 WOOD STREET

BARNET HERTS =

ACCEPTONS VENTE = EMMANUEL +

22

For free repetition of doubtful words telephone "TELEGRAMS ENQUIRY" or call, with this form at office of delivery. Other enquiries should be accompanied by this form, and, if possible, the envelope. B or C

51-7098 MP

Circulaire de R. Rev. Mère, le 28 juin, pour annoncer les retraites

Mère Bénédicte frappée d'une attaque donne de grandes inquiétudes pendant quelques jours. Elle se remet en partie, mais reste paralysée du côté droit.

13 juillet Conseil dans sa chambre pr les affaires d'Angleterre. Notre Vénérée Mère suit sans trop de fatigue, ces entretiens de plusieurs heures. Ainsi pendant des années, jusqu'au mois de janvier 1953, les Conseils se tiendront ds sa chambre et elle poursuivra sa tâche, apportant aux avis de son expérience, une prière continuelle et surtout les sacrifices de son immobilité et de sa dépendance physique.

1948

22 juillet — Arrivée de l'Indult autorisant le séjour du Noviciat à St Savin pour deux mois pendant 5 ans.

26 Visite du Dr Deguiral, Directeur de la Santé, au sujet de la préparation au diplôme d'état des religieuses infirmières en activité.

5-12 Août 1ère Retraite : R.P. Baduel (le 10, rén. des Vx tres)

le 12. Cérémonie — Voeux temporaires : S. M. Odile Metzger.
S. Sylvanie Cibert — S. M. Alphonse Merle —
S. Etienne Gabriel. S. Louise Gabriel.
Vêture : S. Anne-Thérèse Monzie — S. Louis-Marie Flayac
S. M. Henriette du Chazaud. S. Ste Cécile Archer
S. St Augustin Murphy — S. M. Yvonne Issartier (sortie novice pr raison de santé)

23 au 30 — 2e Retraite : R.P. Baduel.

31 — M. Ste Geneviève part pr Latourblanche dont M. Anne-Mad. est nommée Supérieure. Visite du Bournet, ancienne propriété de M. M. Madeleine Chastin, vendue récemment à l'exception d'un bois (voir 2 septbre 1949).

2 et 3 septbre. N. Révérende Mère, accompagnée de Mère St Rémy, installe Mère Anne-Madeleine à Latourblanche.

4 Mère Ste Elisabeth vient avec les Messieurs du Comité de Ste Claire pour présenter la nouvelle Directrice éventuelle, Mademoiselle Bellegarde. Nos Mères acceptent la collaboration qu'elle offre —

6 Premier départ du Noviciat pr St Savin en camion.

12 Soeur Thérèsa, retour d'Espagne, après un séjour de 2 mois vient faire au Conseil le compte-rendu de son séjour. Plusieurs vocations sollicitent leur admission au noviciat. Un projet de fondation à Sestao, faubourg populeux de Bilbao, nous est exposé et retient l'attention de nos Mères

13 septembre – S.t Sylvie signe son Indult de sécularisation. Elle

Hadley Bourne – L'organisation faite en janvier 1947 présentant (voir p. 167) quelques inconvénients (fatigue, perte de temps, etc....) nous avons fait en février 1948, l'acquisition d'une nouvelle maison : "Hadley Bourne" pour y installer une communauté indépendante de celle de Wood street et les élèves internes des classes secondaires.
Mère Cécile en est nommée supérieure.
La maison de Londres, "Bethany", mutilé par les bombardements, en janvier 41, ne pouvant plus se suffire, nous la quittons. Elle reste d'abord inoccupée sous la garde d'une personne de confiance. Les acquéreurs ne se présentant pas, la maison sera louée à une œuvre polonaise.
Dernière Messe à Bethany : 1.er septembre 1948.
Installation de la communauté à Hadley Bourne : 9 septembre et première Messe : 20 septembre dans le salon qui servira provisoirement de chapelle.
La chapelle sera définitivement installée et la S.te Réserve gardée

13 " part pour Sarlat avec Mère S.t Germain.

du 22 au 29 – Trois jeunes sœurs de la Clinique Trancheville qui ont suivi les cours de l'école d'Infirmières de Périgueux, passent leur examen à Bordeaux et obtiennent le Diplôme d'Etat.

1948

22 juillet - Arrivée de l'Indult autorisant le séjour du Noviciat

26

5-12 [illegible]

le 12

23 au

31

2 et 3 [illegible]

4

6 Premier départ du Noviciat pour [illegible]

12 Sœur Thérèse, retour d'Espagne, après un séjour de 2 mois vient faire au Conseil le compte-rendu de son séjour. Plusieurs vocations sollicitent leur admission au noviciat. Un projet de fondation à Sestao, faubourg populeux de Bilbao, nous est exposé et retient l'attention de nos Mères

13 septembre — S.t Sylvie signe son Indult de sécularisation. Elle partira demain matin pour Malauze.

18 " Examen d'admission aux Cours d'Infirmières (v. 26 juillet).

24 " Le matin, lettre de Notre Révérende Mère. De Bergerac. elle écrit qu'elle a dû donner par téléphone et très vite, son accord pour la vente de Gradde : 1 million net pour nous. L'après-midi, visite de M.r et M.me Girardel. Toutes nos Mères du Conseil sont absentes, Mère Bénédicte alitée ne peut descendre. M.te Geneviève les reçoit. Elle leur donne l'attestation écrite désirée confirmant ce que N. R. Mère leur a dit hier, au sujet de Gradde. Ils voudraient un engagement semblable pour Magdala, sur la base de 300.000 francs. La chose n'ayant pas encore été débattue en Conseil et ce prix ne correspondant pas aux évaluations faites par des tiers désintéressés, M.te Geneviève croit devoir refuser —

29 " Mère S.te Jean Baptiste quitte Beaufort pour la Clinique d'Agen.

Fermeture Orphelinat Sarlat. Il n'y restait plus que 25 à 30 enfants. Elles vont à Monpazier et au Louis.

30 N. R. Mère installe Mère Lucile à S.te Georges, sans supérieure depuis un an.

4 Octobre N. R. Mère installe Mère Stéphanie à la Clinique Trancheville

6 " " " Mère S.te Raymond à Beaufort

13 " " part pour Sarlat avec Mère S.te Germain.

du 22 au 29 Trois jeunes soeurs de la Clinique Trancheville qui ont suivi les cours de l'Ecole d'Infirmières de Périgueux, passent leur examen à Bordeaux et obtiennent le Diplôme d'Etat.

1948

22 au 29 Octobre - Notre Révérende Mère visite Le Bugue - Ste Alvère - Belvès - Monpazier -

Retour de Mère Marie-Noëlle - Le 23, Mère Stéphanie part pr Pessac où elle retrouve Mère Ste Jean-Baptiste arrivée la veille. Elles conduisent M. M. Noëlle à Lourdes où elles passent une partie de la journée du 24. Le soir, retour par Agen où elles s'arrêtent. Arrivée à Beaufort vers 23 heures -

Visite de Mère Ste Elisabeth (Ste Claire) à N. R. Mère, le 2 novembre -

10 au 15 novbre N. R. Mère est à Agen, avec Mère Ste Geneviève -

17 - Visite de Mlle Bellegarde (Ste Claire) à N. R. Mère -

Accord donné à Me Giraudel, par N. R. Mère, vers le 17 novbre pour la vente de Magdala : 300.000 francs -

23 Retour de S. Jean Rochoux, du Sana de Labenne -

Mère Ste Elisabeth arrive de Ste Claire, le 3 décembre, le 9 part pr Ste Alvère au retour Le 8, N. R. Mère va voir Mgr au sujet de cette oeuvre que nous ne pouvons continuer -

Mort de Mère Marie-Noëlle, le 11 décembre, à 1 Heure du matin, à Beaufort - Obsèques à Pargnac, le 13, après Messe ici.

17 déc bre - S. Marie de Lourdes paralysée depuis quelques mois quitte Beaufort pr la Madeleine, Bergerac -

29 Visite de Me et Mme Giraudel au sujet de Latour B. où ils vont dans l'après-midi -

1949.

3 janvier — Sœur Claire va à Sarlat pour chercher ce que nous avions porté à Ste Claire en septembre 1947. Elle revient le 5.

Circulaire de Notre Révérende Mère, le 5.

8 janvier — Délibération pour vente de Ste Avit.

17 — Mort de Mère Ste Jacques à Brantôme.

4 février — Mère Ste Raymond et M. Ste Geneviève vont à Bergerac.
8 — Nouveau voyage à Bergerac. Mères Marie de Jésus et Ste Gen. cette fois-ci, toujours pour l'affaire de Magdala.

2 mars — Mort de S: Stanislas, à Larmane.

3.6 " — Conseil pour la préparation du Rapport quinquennal à Rome et pour le Coutumier.

14 — Renouvellement des Vœux temporaires.

7.16 mars — Retraite préparatoire au 16
Cérémonie de Profession perpétuelle et temporaire :
Vœux perpétuels : S: M. Hélène Espitalier - S. M. Simone Joly
Vœux temporaires : S.S. Marc Cavaillé - S M. Catherine Lafeyre.

5 avril. 7 mai. — Voyage de N. Révérende Mère en Angleterre, avec M. Ste Geneviève

12 mai — Conseil pour admission novices et postulantes.

14.25 — Premier voyage en Espagne de Mère Ste Geneviève pour Sestao.

fin mai — Conseil : 1°) pour Sestao
2°) ~~pour~~ aménagements prévus au pensionnat pour octobre prochain.

3 juin — Lettre à Don Germain, au sujet du terrain, à Sestao.
8 — Mère Ste Geneviève va à Bordeaux, avec Mlle Echeverria, voir le Père Garamendi et solliciter son appui auprès de la Direction des "Altos Hornos" de Bilbao, pour obtenir le terrain de Sestao.

29 juin Circulaire annonçant les Retraites

24 juillet. N. Rév. Mère va à Ste Alvère, avec Mres Marie de J. et Ste Gen. pour acte de vente de la parcelle de terre.

5.12 Août — 1ère Retraite R. P. Jeammet (le 10 : Rén. Vx temp.res)

17 Mort de Sr Elisa à la Maison-Mère.

25 août - 1er sept. — 2e Retraite : R. P. Jeammet

2 septembre — Conseil — 1° — signature des comptes de la Maison-Mère et de la Caisse génle, pr le 1er trim 49. par N. R. M. et M. du Conseil
2°) — Question des intérêts d'Angleterre dûs à certaines commtés de France, à qques soeurs, ou pr Messes en retard, ou pr vocation Grâce à deux chèques de tourisme portés par des soeurs venues à la retraite, ts ces arriérés dûs peuvent être acquittés.
3°). Question des 3 petits capitaux dont les revenus sont destinés à : pauvres Siorac : cap. 9000 : pauvres St Astier : 1773 cap. pauvres Lalinde : cap. 2000.
Le Conseil accepte d'en proposer le remboursement à l'Evêché qui assurera l'exécution du legs par service des intts. Monseigneur dira quelques mois plus tard, lorsque la Mère Econome lui en parlera, d'envoyer le montant de ces petites sommes à Messieurs les Curés de ces trois paroisses. Ainsi sera fait : pr Siorac et St Astier, en avril 51, pr Lalinde, en avril 52 voir comptes Caisse gle

Le Bournet (vente) 3°). Reglement Vente "Le Bournet" (Verteillac) (voir 31-8-48)
Le Conseil règle le partage des fonds comme suit :
Pour Latourblanche, en compensation des frais de Mme Chastin pendant le temps qu'elle y a vécu : 150.000 francs, ainsi répartis : pr pré dépendant du Bournet, vendu en 47, déjà reçu 60.000 solde vente maison : 30000, total 90.000. Reste à reverser à Latbl par Csse gle 60 000 [illegible] sept 49)

Enfin le reliquat en espèces, (290.000) à la Caisse générale, selon les désirs de Mère Marie-Madeleine Chastin. La Congrégation se réserve aussi le bois non vendu —

4°) — Nous parlons aussi de la vente de Gradde, confiée à M: Giraudel. Destord depuis deux ans, et dont nous ne savons rien.

Visite de M: et Mme Negrac, beau-frère et soeur de S: Eulalie Soulliès, le 3 sept
le 3 sept bre
le 4 sept bre Monsieur le Chanoine Soulliac, notre Aumônier, a une faiblesse au moment de la Consécration et ne peut continuer sa Messe. Il part pr Sarlat ds sa famille, le 6.

10-17 sept bre — Quelques unes de nos soeurs qui n'ont pu suivre nos retraites vont à la Miséricorde, rue du Planton. Prédi. R.P. Odilon O.S.B.

Mort de Monsieur le Chanoine Soulliac, à Sarlat, le 20. Obsèques le 22.

24 sept bre Notre Révérende Mère part pour Eymet avec M. Ste Geneviève. De là elles vont à Ste Aubin le 25, puis à Bergerac le 26.

Le 27, à la Maison de Retraite de La Madeleine, Croces d'or de Mère Ste Rémy
" signature par R.R. Mère, de la vente du Jardin de Lalinde. (Me M. Dudreuilh, notaire à Lanquais — M: l'Abbé Delcombel, curé actuel de Lalinde et acquéreur du terrain)

4 Octobre — Rentrée du Pensionnat. Les internes réinstallées ici. Les classes secondaires Bd de Vésone avec quelques soeurs qui y couchent.

10 Octobre — 1er Versement, 270.000, sur vente Gradde (remis à Agen le 16 oct bre 49)

Notre nouvel Aumônier, Monsieur le Chanoine Cipière, s'installe ici, le 19.

Visite de Me M. Dudreuilh, le 5 novembre. Il porte un premier acompte de 105.000 sur vente Ste Croix-Seniers.

Visite de Ms Giraudel, père et fils, le 10 novembre, portant 600.000 sur vente Gradde. Le 16 et 17. Mère Marie de Jésus va à Agen, pr remettre les fonds qui doivent revenir à cette communauté, soit 503.400.

La différence, 50000 à S Ste Laurent et S-Etienne d'Allort
et 46600 à S. Rose-Marie Thomasson
} est remboursée aux intéressés et placées en leur nom en R.L.

1949.

14-30 nov^bre - Premier voyage de Notre Révérende Mère, en Espagne - Elle est accompagnée de M. Ste Geneviève et de S. Philomena de J. N. Rév. Mère voit Don Germain, à Sestao. Ensuite, elle se rend à Riva de Ruesga (Santander) petit village où l'on nous propose une modeste fondation. Nous y rencontrons Doña Luisa del Castillo, nièce de la fondatrice. Nous ne regrettons pas notre démarche.

Fondation de Riva. Le 10 décembre le Conseil accepte la proposition qui nous est faite et décide un essai de deux ans. (Voir correspondance au dossier)

Admissions à Cérémonie du 16 mars, Conseil le 11 décembre

Mort de S. Philippine, le 18 à la Maison Mère. Obsèques le 19.

1950.

1er janvier - A minuit, Messe pour l'Ouverture de l'Année Sainte

Circulaire de Notre Révérende Mère, le 6 janvier. Elle annonce son voyage à Rome pour Pâques, avec M. St Paul et M. Marie de Jésus - et une retraite spéciale pour les Supérieures, dès la 2ème quinzaine de mai.

8 janvier - A partir d'aujourd'hui, les deux principaux repas sont retardés d'une demi-heure à la maison-mère (midi et 19 heures) ainsi que la prière du soir (21 heures en semaine, 20h 30 le dimanche)

11 février - Monsieur Beaupuy et son ami, Monsieur Daccord, entrepreneur de construction à Limoges, viennent; nous leur parlons de notre désir de construire au pensionnat, sur le Bd des Arènes, pour tout grouper ici et quitter le Bd de Vésone - Le 6, N. R. Mère et M. Ste Geneviève vont chez Mr Guthmann, architecte, pour les constructions projetées.
Des plans et devis détaillés seront, en effet, préparés par celui-ci dès le courant de l'année, pour une partie de l'ensemble souhaité.
Les ventes de Belvès, Agonac et Issigeac ne se réalisant pas il faudra abandonner, momentanément, espérons-le, nos projets d'agrandissement.

Voyage en Espagne - 8-28 février - Mère Ste Geneviève accompagnée de S. Philomena de Jésus part pour l'Espagne, afin de s'occuper des aménagements à demander de la maison de Reus.

17 février Lettres de N. R. Mère au Cardinal Lisserant pour demander son appui auprès des Evêques d'Irlande.
Et à Mgr de Santander pr Reus (première lettre sans réponse - deuxième du 22 mai, recevra réponse avec autorisation de fonder, le 28 juin - voir dossier).

1950

16 mars Cérémonie de Vœux perpétuels : S. Jeanne Louise Capuron
S. M. Denise Saint.
Vx temp. vel : S. M. Henriette du Chazaud – S. Ste Cécile Archer
Vêture : S. Marie del Pilar Arrequeta
S. Marie Eugénie Maury.

Circulaire de R. R. Mère, le 19 mars, donnant la date de son voyage à Rome. Elle y sera pour Pâques.

17.27 M. Ste Geneviève va à Bois Colombes pour les affaires de la société et le changement de Président. Monsieur Reynaud accepte de remplacer Monsieur Crave.

28 mars Mère Hildegarde est très fatiguée.

1er avril. Départ de Notre Révérende Mère pour Rome.
Le mercredi de Pâques, 12 avril, nous apprenons par "La Croix" que R. R. Mère a été reçue lundi par le Saint-Père, en audience particulière. Grande joie.
Retour de nos Mères, samedi soir, 15 avril. Elles sont ravies de leur pèlerinage, surtout d'avoir vu le Saint-Père.

Mort de S. Ste Gérard Cunningham. Le dimanche matin (Quasimodo) une lettre "express" de S. Ste Christophe nous apprend la terrible nouvelle : A Wassen (Suisse), dans le Massif du St Gothard, S. Ste Gérard a été tuée accidentellement, en tombant du train le 13 avril. Elle allait à Rome avec un groupe de jeunes filles. S. Ste Christophe, laissant le groupe poursuivre le voyage avec des personnes de confiance, est revenue à Wassen pour les obsèques.

18 avril Notre Rév. Mère, Mère Marie de Jésus et M. Ste Geneviève vont à Latourblanche avec deux supérieures pour les noces d'or de Mère Anne-Madeleine et S. Célinie.

25.27 M. Ste Geneviève va à Sarlat. Avec Mère Ste Germain, alors supérieure de l'Hôpital, elle va voir la maison de M. l'Abbé Rebière, à St Vincent-de-Cosse. Il [illegible] la donne

à la Congrégation pour une œuvre. Nous déclinons l'offre.
En novembre et décembre suivant, échange de correspondance entre M^r l'Abbé Rebière et la Mère Économe, au nom de la R. Mère.

Latourblanche, 7 novembre 1950

Ma Révérende Mère,

En avril dernier, j'étais déjà à Sainte Marthe de Latourblanche, sur un lit de malade lorsque j'ai eu l'honneur de votre visite charitable. - Nous avons échangé quelques mots relativement à mon immeuble de Saint Vincent de Corse que j'ai mis à votre disposition pour vos œuvres. En ce moment-là, une famille avait loué deux pièces et une autre famille quatre. Tout l'immeuble et ses vastes dépendances étaient occupés.

Depuis cette époque, une famille a dû disparaître, laissant libres quatre grandes pièces (cuisine, salle à manger, chambre, salon), et de vastes dépendances : bucher, cave, etc. - Je me permets de mettre à votre disposition et à titre gratuit les pièces libres et leurs dépendances.

St Vincent de Corse jouit d'une réputation spéciale et bien méritée au point de vue salubrité et hygiène. Air très sain. Eaux excellentes et recommandées contre certaines maladies.

Si vous acceptiez ma proposition, je garnirais les quatre pièces de mon immeuble avec les meubles de mon presbytère et j'en confierais la garde à mon excellent voisin. - Je serais particulièrement heureux de collaborer à une œuvre de bienfaisance catholique et charitable. Il faudrait, dans ce cas,

dogne)

muniqué
proposi-
et examiné
pas possible
le présente.
nir nos
ns avons dû
sent trop
t en accepter
pin non seu-
lémentaires.
croyez-le
les raisons
avorable et
os prières

afin que la Providence nous vienne en aide et donne à chacune d'entre

1950

16 mars Cérémonie de Vœux perpétuels : S. Jeanne Louise Capuron
S. M. Denise Saint
Vx temp. : S. M. Henriette du Chazaud - S. Ste Cécile Archer
Vêture : S. Marie del Pilar Arescaeta
S. Marie Eugénie Mauny.

Circulaire de N. R. Mère, le 19 mars, donnant la date de son voyage à Rome. Elle y sera pour Pâques.

17-27 M. Ste Geneviève va à Bois Colombes pour les affaires de la Société et le changement de Président. Monsieur Heyman accepte de remplacer Monsieur Crave.

28 mars Mère Hildegarde est très fatiguée.

1er avril. Départ de Notre Révérende Mère pour Rome.
Le mercredi de Pâques, 12 avril, nous apprenons par "La Croix" que N. R. Mère a été reçue lundi par le Saint-Père, en audience particulière. Grande joie.
Retour de nos Mères, samedi soir, 15 avril. Elles sont ravies de leur pèlerinage, surtout d'avoir vu le Saint-Père.

Mort de S. Ste Gérard Cunningham. Le dimanche matin (Quasimodo) une lettre "express" de S. Ste Christophe nous apprend la terrible nouvelle : A Wassen (Suisse), au Massif du St Gothard, S. Ste Gérard a été tuée accidentellement, en tombant du train le 13 avril. Elle allait à Rome avec un groupe de jeunes filles. S. Ste Christophe, laissant le groupe poursuivre le voyage avec des personnes de confiance, est revenue à Wassen pour les obsèques.

18 avril Notre Rév. Mère, Mère Marie de Jésus et M. Ste Geneviève vont à Latourblanche avec deux Supérieures pour les noces d'or de Mère Anne-Madeleine et S. Célinie.

25-27 M. Ste Geneviève va à Sarlat. Avec Mère St Germain, alors Supérieure de l'Hôpital, elle va voir la maison de Mr l'Abbé Rebière, à St Vincent-de-Cos. Il voudrait la donner

Périgueux le Ier Décembre 1950

Monsieur l'Abbé REBIERE
Maison de Retraite
LA TOUR BLANCHE (Dordogne)

Monsieur l'Abbé,

A mon retour de voyage Notre Révérende Mère m'a communiqué votre lettre du 3 Novembre. Nous vous remercions de votre proposition qui nous touche beaucoup. Après avoir réfléchi, prié et examiné la question entre nous ; nous pensons qu'il ne nous est pas possible d'accepter votre offre généreuse, malgré l'intérêt qu'elle présente.

Nous traversons de grandes difficultés. Pour maintenir nos oeuvres d'enseignement et faire vivre notre Noviciat, nous avons dû nous résigner à vendre plusieurs de nos anciens couvents.

Les immeubles avec les charges qu'ils entraînent pèsent trop lourd sur notre budget et nous ne pouvons raisonnablement en accepter un de plus à l'heure où précisément, nous avons tant besoin non seulement de nos ressources habituelles, mais de fonds supplémentaires.

Nous n'en sommes pas moins sensibles à votre geste, croyez-le Monsieur l'Abbé, mais je suis sûre que vous comprendrez les raisons de notre refus.

J'espère que le séjour à La Tour Blanche vous est favorable et que votre santé ne souffre pas trop des premiers froids.

Je me permets de vous demander une intention dans vos prières afin que la Providence nous vienne en aide et donne à chacune d'entre

1950

16 mars Cérémonie de Voeux perpétuels : S. Jeanne Louise Capuron
S. M. Denise Lant
Vx temp.res : S. M. Henriette du Chazaud – S. Ste Cécile Archer
Vêture : S. Marie del Pilar Gresquets

Circ

17.27

nous les grâces nécessaires pour remplir sa tâche.

En vous renouvelant, Monsieur l'Abbé, l'assurance de not vive gratitude, je vous prie de vouloir bien agréer l'express de mon religieux respect.

S. Ste G.
économ

28 m

1er a

Mort

18 en

25.27

supérieure à l'Hôpital, elle va voir la maison de Mr l'Abbé Rebière, à St Vincent-de-Cosse. Il voudrait le donner

à la Congrégation pour une œuvre. Nous déclinons l'offre.
En novembre et décembre suivant, échange de correspondance entre
M.r l'Abbé Rebière et la Mère Econome, au nom de la R. Mère.

28 avril Circulaire de Notre Rév. Mère, parlant de son voyage à Rome.

Session pour Supérieures Générales et Maîtresses des Novices, à Paray-le-Monial
N. R. Mère et M. Thérèse de l'Enfant Jésus partent le 29 avril.
Retour le 16 mai.

Retraite des Supérieures : du samedi 20 au samedi 27 mai : R. P. Paile.

13 juin - Mère Ste Geneviève va à Maurens, de le Bergeracois, avec S. Marie-Xavier, à qui Mademoiselle Groux veut donner sa petite maison pour y faire une oeuvre. Le projet, encore moins réalisable que celui de St Vincent (voir 27 avril), n'est pas poursuivi.

Mort de Mère Hildegarde, le 4 juillet, à la Maison-Mère. Obsèques le 6.

5-12 août. 1ère Retraite : R. P. de Langlade (Rév. Sœurs le 10)
Cérémonie de Profession et Vêture :
Vœux perpétuels : S. Bernadette-Marie Castérot (sortie le 1er août 51),
S. M. du Rosaire Garcia - S. M. Paule Callard
Vœux temporaires = S. Louis-M. Blayac - S. Ste Augustin Murphy
Vêture : S. Marie-Noëlle Salvador -

13 août Conseil. On examine la situation financière de la maison d'Agen.
" Modification organisation Monflanquin (suppression oeuvre enfants, fermeture école)
Mort de S. Emilie Lalanne, à l'Hôpital de Bergerac, le 16 août.
Obsèques le 18.

22-29 2e Retraite : R. P. de Langlade.

30 août Conseil. M. Marie-Ambroise ayant demandé d'être déchargée, Mère Ste Paul est nommée Sup. à Ste Marthe d'Agen.

Après avoir décidé de quitter Marmande, nos Mères consentent à y laisser deux religieuses. L'administration prendra du personnel laïque pour les aider - voir avril 51.

10. 1er sept. Quelques unes de nos sœurs vont faire leur retraite à Nevers, maison de campagne des Sœurs de Nevers.

Intrigeae – Nous apprenons le 4 octobre que les locataires entrés en 1947, se disposent à quitter la maison. Mère Ste Geneviève y va le 6. C'est bien exact, la maison va être libre. Le Conseil décide de la mettre en vente pour aider à la réalisation de nos projets d'agrandissement pour le pensionnat ici.

Proclamation du Dogme de l'Assomption de la Très Sainte Vierge, le 1er novembre, à Rome, par S. Sainteté Pie XII.

Vente ancien Couvent de Labride – Délibération prise le 15 décembre 50.

1951

1er janvier – A minuit, Messe pour clôture de l'Année Sainte.

Circulaire de Notre Révérende Mère,

Fermeture de Brantôme, Délibération du Conseil, le 12 janvier.

Sr. Ste Augustin Murphy part pour Hauteville (Ain) Villa Mangini le 15 janv., avec Mère Ste Germain. Le 17 février, elle y sera opérée d'un extra-pleural. M. Ste Germain et S. M. Patricia y sont allées et sont restées quelques jours.

Mort de Sœur Clémentine, à Brantôme, le 24 février. Obsèques le 26.

Mort de Sœur Marie-Sophie, à l'Hôpital de Sarlat, le 7 mars.

Cérémonie du 16 mars. Vœux perpétuels : S. Françoise-Thérèse Istrine
Vœux temporaires : S. Ste Vincent Negrier – S. M. Anna Steiner.
Vêture : S. M. Georges Sinden – S. M. Nieves Elejalde.
S. Ste Martin Guéguéniat – S. Maria Gutiérrez.

Voyage en Angleterre de Notre Révérende Mère et Mère Marie de Jésus
Elles quittent Périgueux le 17 mars et sont obligées de rester toute la semaine-sainte à Bois-Colombes, à cause de la grève des transports.
Retour de nos Mères le 20 avril.

Brantôme. Le 24 avril, R. R. Mère va à Brantôme pour parler de la fermeture. Elle voit Monsieur le Curé et le maire. Celui-ci demande un délai.

Mussidan. Le 26 avril, R. R. Mère est à Mussidan pour parler du retrait des Sœurs.

Retraite des Supérieures, du 4 au 11 mai, R. P. Monnier-Vinard.

Le 1er mai, visite de l'entrepreneur pour la toiture de Ste Alvère.

Domme - Le 21 mai, visite du maire de Domme qui demande le changement de la Supérieure. Notre Révérende Mère lui parle de la fermeture.
Le 23 mai, le Conseil décide le retrait des sœurs de Domme -

Fondation d'Espagne - Mère Ste Geneviève et S. Philoménia de Jésus partent les premières, le lundi 21 mai. Elles arrivent à Riva dans la matinée du 23, veille de la Fête-Dieu - Accueil chaleureux de la sympathique population du village - L'installation commencée avec tant de soin par Doña Luisa del Castillo, se poursuit : tout sera prêt pour recevoir la petite communauté et pour la Bénédiction de la maison, fixée au jeudi 7 ; tout sera prêt, même la chapelle...
Le 4 juin, Mère Ste Paul et Mère Lucile quittent Périgueux à leur tour - A Libourne, elles retrouvent S. Thérèse venant de Bergerac - Le 5 elles sont à Bilbao où les attendent Mère Ste Geneviève et S. Philoménia. Celles-ci rentrent à Riva le mercredi 6 au soir pour les ultimes préparatifs.
Le 7, dès l'après-midi, arrivée du Vicaire Général, Don Francisco Pajares, délégué par Monseigneur de Santander, puis des voyageuses auxquelles le village renouvelle le même accueil enthousiaste.
Le samedi 9 juin, première Messe - Le Saint-Sacrement est dans la maison, un tabernacle de plus.
Après quelques jours, Mère Ste Paul que Mère Ste Geneviève et S. Philoménia de Jésus accompagnent, repart par Vitoria. Elle rentre en France le 16, tandis qu'à Riva, la petite communauté se met au travail au milieu de la sympathie de ces bons villageois. (Voir dossier Riva).

20 juin - Conseil pour les admissions, en vue de la cérémonie du 12 août

Gigny - Le 28 juin, Notre Rév. Mère et M. Marie de Jésus partent pour Lyon et Gigny (Saône-et-Loire) où nous espérons pouvoir faire une fondation dans une maison qui nous devrait laisser à une communauté pour une œuvre -
Elles vont aussi à Hauteville voir S. Ste Augustin.
Les docteurs du sana les encouragent dans leur projet.

 1951

4 juillet _ Conseil pour Gigny (voir correspondance au dossier).

Fermeture Brantôme _ Le 7, M. Ste Geneviève est allée à Brantôme avec Sr Claire chercher quelques objets appartenant aux soeurs. Elles reviennent avec Sr Catherine-Marie, tandis que Mère Anne-Joseph reste encore qques jours, jusqu'au 11.

A St Savin, on commence les travaux et aménagements décidés pour recevoir la soeur du Saint-Père, dont N. Rev. Mère a fait la connaissance à Rome.

Circulaire de Notre Révérende Mère, le 10 juillet, pour les retraites.

Domme _ le 15, lettre de N. R. Mère à Monsieur le Curé et au maire de Domme, au sujet de la fermeture.

Mort de Sr Evariste, le 18, Hôpital de Bergerac. Obsèques le 20 _

S. C. I. B _ Le 19 juillet, ici, réunion du Bureau. Sont présents : Mr Giraudel-Destord, président démissionnaire (et Mme) Mr Beaupuy, nouveau président et Me Clémenceau.

Gigny _ Le soir, départ de Mère St Paul, Mère St Germain et Mère Ste Geneviève pour Lyon, où elles vont consulter Me Rivet, pour Gigny, et Hauteville où Sr St Augustin renouvelle ses voeux temporaires le 23.
Notre projet de post-cure reçoit de nouveaux encouragements
Retour le 25 au matin.

21-28 juillet. 1ère Retraite : R. P. Parra. Il est malade ds le cours de la retraite. On fait appel à un Père de la Barde, au Père de Langlade pour donner qques instructions et confesser.

Ste Alvère _ le 28, Mère Ste Geneviève va à Ste Alvère avec l'entrepreneur et le 2 août, _ qui refait les toitures. Le petit clocher, en très mauvais état doit être refait aussi.
Mère St André est de plus en plus faible.

Conseil départemental de l'Assistance Publique et Privée —
31 juillet — Mère Ste Geneviève accompagnée de Sœur Marie-Geneviève va à la Préfecture pour assister au dépouillement des votes pour l'élection du Bureau.
La Supérieure des Sœurs de St Vincent de Paul, au Coulon, s'étant excusée, nous étions seules présentes.
Le dépouillement s'est effectué par Monsieur Matignon sous la présidence de Mr le Préfet.
Pour notre Collège "Œuvres privées reconnues d'Utilité Publique" il y avait onze bulletins, 11 nuls.
Ont été élus : Monsieur Peyrot, de Périgueux
Monsieur Bélingard, de Périgueux
Monsieur d'Arlhac, de Bergerac.

5 au 12 août — 2ème Retraite — R. P. Parra — Rentrées le 10 —

Cérémonie du 12 août : Vœux temporaires : Sr M. Eugène Massy
Vêture : Sr M. Daniel Lemennier
Sr Agnès de Jésus Ricour
Sr Jean-Marie Berger

Signature Comptes Maison Mère et Caisse générale, par le Conseil, le 13.

Menton — 1ère lettre à Préfecture de Nice, le 25 août (voir dossier).

Le 25, Visite du Dr Jouve, de Digne. Mr et Mme Jouve, accompagnés de Mère Lucie viennent pour demander des sœurs pour leur clinique de Digne. Nous sommes obligées de refuser, faute de sujets.

Clinique Bordeaux. Le 28 août, lettre de Mère Stéphanie, envoyée de St Sauveur au sujet d'une clinique à Bordeaux. Ce projet retient l'attention de nos Mères, à cause des ressources qu'offre une grande ville pour études des jeunes sœurs. (Voir plus loin et dossier).

Mort de Mère St André, à Ste Odile, le 30. Obsèques le 1er septembre.

1951

Irlande – Le 29 août, S. Marie-Patrice reçoit une lettre de laquelle on lui propose une maison en Irlande, tout près de Roscommon, en vente pour £ 10.000.
La sœur part un des tout premiers jours de septembre –
(voir ci-dessous et p. 199)

Espagne – Le 31 août, départ de Mère Ste Geneviève, seule, pr Riva, pour préparer l'installation de l'ouvroir.
Le 13 septembre, départ de S. Jean-Gabriel, très courageuse et conquise dès son arrivée.
M. Ste Geneviève revient le 12 octobre, fête de N.D. del Pilar –
(voir dossier).

Irlande – 14 et 15 septembre – Lettres de S. Marie-Patrice.
Elle est en Irlande pour la fondation projetée et donne des renseignements sur la maison "Mote Park"
Elle demande une lettre de recommandation de Monseigneur auprès de l'Evêque de Sligo (Irlande)

Bordeaux – Le Dr Fromaget, de la Clinique Pasteur, à Bordeaux,
le 15 vient voir Notre Révérende Mère. Il accepte nos conditions; le projet semble intéressant.

Menton – le 16, N.R. Mère part pour Menton avec M. Marie de J.
A Agen elles prennent Mère Ste Paul. Retour le 20 –

Le 21 septembre – Conseil au sujet de Menton, Bordeaux et Gigny
Tous trois sont décidés. (pr Gigny voir aussi au 14 juillet et dossier)

10 et 11 octobre – Mère S. François Régis (nommée supérieure) à l'Orphelinat de Bergerac –

Irlande – Le 14 octobre – Conseil. On entend S. Marie-Brigitte, retour d'Irlande où elle a commencé les démarches avec S. Marie-Patrice. Elles ont obtenu de l'Evêque de Sligo et de son Conseil, l'autorisation pr la Congrégation de fonder à "Mote Park" et d'y faire une œuvre utile à la population, tout en faisant du recrutement – Il est

décidé que Mère Ste Geneviève ira. Départ le 19 octobre.
Elle prend Mère Cécile au passage. Le mercredi 24. au matin, elles retrouvent S. Marie Patrice, à Athlone.
Le 25. elles sont à Roscommon, avec l'homme d'affaires. Visite à l'Archidiacre, très bienveillant ... ce jour-là ...
Avec l'architecte, visite de "Mote Park". Les difficultés apparaissent pour l'installation d'une clinique dans cette grande maison isolée et inconfortable.
Le samedi 27. Roscommon à nouveau. Le docteur, qui s'est rendu compte des dépenses considérables qu'entraînerait l'installation à "Mote Park", propose une autre maison, à Roscommon, tout près de la gare. Maison plus petite, mais qui pourra être aménagée ~~à~~ beaucoup moins de frais. Notre homme d'affaires obtiendra un prix raisonnable. La banque prêtera, si la Maison Mère donne des garanties. Lettres. Démarches auprès de quelques directeurs de banque, (Ste Cle. C.E.P.) à Périgueux qui seront probablement sollicités par leurs confrères d'Irlande, pour donner des renseignements sur la Congrégation.
La chose semble donc faite ... A ce moment, l'Evêque de Sligo, obéissant à ns ne savons quelle influence, retire la permission donnée en septembre ...
Force est donc d'abandonner ce projet, qui semblait offrir toutes les garanties possibles et permettre tous les espoirs. (voir 25 mars 1952).

Sarlat — Le 17 octobre, lettres de Notre Rév. Mère à Mr l'Archiprêtre au Maire, à l'Econome — Le 20. M. S. Germain vient. Ils sont désolés à l'annonce de cette fermeture.
Le 22, visite du maire de Sarlat, accompagné du Directeur de l'Hôpital et du Dr Deguirral, Dir. Dépal de la Santé pour protester contre la fermeture de Sarlat.
Notre Révérende Mère dit qu'elle transmettra au Conseil la demande de ces Messieurs : ne pas quitter l'hôpital, mais y laisser seulement quelques sœurs pr assurer la direction des services.
Nos Mères acceptent. S. Marie de Gonzague responsable.

Bordeaux - Le 27 octobre, Notre Révérende Mère est à Bordeaux, avec Mère Marie de Jésus pour visiter la Clinique Pasteur. Impression peu favorable - Tout est à réorganiser et surtout à moderniser.

2 - 3 novembre - Mère Marie de Jésus installe Mère Ste François-Régis supérieure à l'Orphelinat de Bergerac - Elle ramène Mère Jeanne-Françoise -

Fermeture Domme - Mère Ste Germain y est allée le 30 octobre, pour l'inventaire de l'Hospice. Le 5 novembre, nos sœurs arrivent ici. Mère Ste Charles ira se reposer à Ste Alvère.

Circulaire de Notre Révérende Mère, le 7 novembre, annonçant le Chapitre des Elections pour avril prochain.

Mort de S. Pélagie, à la Miséricorde de Bergerac, le 13 novembre Obsèques le 15.

Le 1er novembre - Mère Ste Geneviève arrive de Grigny avec Mère Marie-Adrienne

Les 18 et 19 - Conseil pour l'Irlande, Grigny et Mentons.

Mentons - Le 25 novembre, Mère Ste Germain part pour s'occuper de l'installation avec Mère Jeanne-Françoise et S. Gemma -

S.C.S.B - 17 et 18 décembre - Mère Ste Geneviève est à Bergerac avec Monsieur Beaupuy et Madame. Mc Guiandel ne donne pas encore tous les papiers de la société -

Admissions - le 19. Conseil.
Ce même jour, on commence à constituer les groupes pour l'élection des Déléguées au Chapitre.

27 décembre N.R. Mère part pour Bergerac où elle va installer M. Marie-Françoise supérieure à la Miséricorde. Elle revient le lendemain avec Mère Martha de Jésus qui va à Beaufort -

1952

1er janvier - A la Maison Mère, feu de cheminée assez sérieux à la porterie.

8 janvier - 2e Emprunt £ 2000. Rottingdean - Indult reçu le 22 mars.
Circulaire de Notre Révérende Mère, le 6 janvier.
Après un nouveau Conseil (voir 19 déc.), la constitution des groupes est arrêtée. Une circulaire spéciale est envoyée.

13 janvier. Mère St François Régis, malade, doit être mise au repos.
R. R. Mère va à Bergerac avec M. Marie de Jésus.
M. St F. Régis, acceptée à Chavagnes, y part le 22 janvier.

3 février - Election des Déléguées pour la Maison Mère.
Procès verbal.
L'an mil neuf cent cinquante-deux, et le 3 février, les Soeurs vocales de la Communauté de la Maison-Mère de Ste Marthe se sont réunies au Chapitre local, sous la présidence de M. M. Emmanuel, Sup.re gle, en le but d'élire leur déléguée au Ch. général qui doit avoir lieu le 19 avril 1952.
Après la récitation du Veni Creator, un premier tour de scrutin a élu comme "scrutatrices": S. St Louis et S. M. Bernard - un 2e tour a élu comme "secrétaire": S. St Jean Berchmans.
On procède alors à l'élection de la déléguée: Est élue:
Mère Thérèse de l'Enfant Jésus dit., S. M Bernard, suppléante.
En foi de quoi, nous avons rédigé et signé le présent procès-verbal.
Sup.re: S. M. Emm., Scrut.es: S. St L. S. M. Bern. - Sec.re: S. St J. Berch.
Dépouillement des Votes des Communautés, Conseil le 4 fév. avec Mère Gen.

Inondation à Agen - les 4 et 5 février. La Garonne monte presqu'aussi haut qu'en 1930. Grands dégâts de cette pauvre maison. Notre Rév. Mère y va le 9 avec Mère Marie de Jésus.

14 février - Conseil pour les affaires d'Irlande et de Hadley Bourne.
R. R. Mère et Mère Ste Geneviève écrivent à Mère Cécile et à Mère Ste Félix.

1952.

Projet de Clinique à Bois-Colombes - En février 1952. le Conseil est saisi d'une demande émanant de deux jeunes docteurs qui voudraient installer une clinique à B.C. Il ne sera pas donné suite à ce projet.

Demande à Rome pour emprunt Rottingdean.
Le 8 janvier 1952. Délibération du Conseil qui autorise cet emprunt.
Lettre au Saint-Père, le 18 février. Réponse le 22 mars : l'Indult autorisant l'emprunt de £ 2000 nous parvient

Gigny - travaux pour l'installation. Le 23 février, M. M. Adrienne arrive de Gigny où R. R. Mère lui a demandé d'aller voir les travaux décidés en novembre, M. le Gen. malade — M. Marie-Adrienne rend compte de son voyage —

Mère Ste Charles est nommée supérieure à l'Hôpital de Ribérac le 23. Elle y part le 25 février.

le 26 Conseil pour Argen et Gigny.

Départ pour Menton, le 28, de Mère Lucie et S. Ste Marie. Mère Jeanne-Françoise revient quelques jours plus tard. — Elle revient à l'orphelinat —

Voyage à Gigny de Notre Révérende Mère et M. Marie de Jésus. Elles partent le 2 mars et vont d'abord à Paris. Un projet de clinique à Bois-Colombes est examiné. Nos Mères examinent aussi la possibilité de faire agréer la maison de Gigny comme post-cure. La maison étant très loin de posséder les conditions requises pour cet agrément, on renonce à ce projet. Gigny sera donc une maison de repos.
Retour de nos Mères le 10 mars —

Cérémonie du 16 mars – Voeux perpétuels : S. Marie-Régis Louvezy
S. M. Madeleine Dubois
Vx temp.res : S. M. del Pilar Aresqueta – S. M. Noelle Salvador
Vêture : S. M. Josepha Oquillas – S. M. Colomba Ryan
S. M. Gérard O'Dwyer – S. Martin-de-Porres Murphy

Lettre au Père Lazare le 22 mars, au sujet du Chapitre.

Lettre de Barnet, le 25 mars : l'Irlande refuse la fondation (v. p. 194)

Gigny – Mère Marie-Adrienne, accompagnée de S. Marie-René, part pour Gigny le 26. Elles n'y resteront que deux ou trois jours. Les premiers contacts avec la population leur laissent une très bonne impression.

Mardi-saint, 8 avril, Arrivée de Mère St Germain, retour de Menton.
le 9, arrivée de Mère Christine, M. St Félix, S. Véronica et S. M. Patrice
Reconnaissance d'~~Utilité Publique~~ Légale de l'Orphelinat de Bergerac –
Pour être habilité à toucher des subventions et à recevoir des legs, l'Orphelinat doit être "Reconnu d'~~Utilité Publique~~ Légale". On commence les démarches. Les subventions étant demandées pour l'installation d'eau à Cahuzac, colonie de vacances de l'Orphelinat, il faut faire établir un bail pour cette maison qui appartient à la Congrégation. Le 8 avril, visite de Mère Jeanne-Françoise avec le notaire de Bergerac qui doit préparer le bail.

Samedi-saint, 12 avril – et Pâques –
Veillée pascale suivie de la Messe de la Résurrection, à minuit.
Le 15 avril – arrivée des Capitulantes – Le R. P. Monnier-Vinard est arrivé hier
Le 16 avril – Départ de S. Marie-Xavier et S. Ste Odile qui vont dans le Nord pour quêter. Elles reviendront le 5 mai. Résultat très médiocre –

1952 (suite).

Chapitre d'Elections
16-19 avril

Mercredi de Pâques : 16 avril. Messe à 7 h 30.

1re Instruction à 10 heures. R. P. Monnier-Vinard

On constate un fléchissement de l'esprit religieux.
Quelles en sont les causes ?
1°) - fléchissement de l'esprit chrétien ;
2°) - crise d'indépendance - mise en discussion de l'autorité ;
3°) - affaiblissement de l'esprit de sacrifice (désir du confortable)
Chercher quel est l'état de la Congrégation au point de vue esprit religieux et mettre tout en œuvre pour le bien spirituel des sœurs -

---

1ère Réunion à 13 h 30. Ouverture du Chapitre.
Toutes les Capitulantes, au nombre de 33 - (voir liste au dossier "Chapitre") sont présentes, Mère Bénédicte, immobilisée par la maladie, reste dans sa chambre -
1°) Lecture du Rapport de Notre Révérende Mère,
(2e jour 2°) - Election d'une Commission de trois membres pour la vérification des comptes présentés par l'Econome générale
Scrutatrices pour cette élection : M. Elise - M. et S. M. Damien
Sont élues : Mère Ste Rémy de la Croix
Mère Ste Germain
Mère Jeanne-Françoise,

Salut du Saint-Sacrement à 16 h 30, suivi de la 2e Instruction : l'Esprit-Saint

---

2e jour - Jeudi 17 -

1ère Instruction :

Parmi le peuple chrétien, Dieu s'est choisi une élite : les consacrés, qui doivent être médiateurs entre Lui et les hommes
Nécessité, 1°) - d'être en perpétuel contact avec Dieu -
et 2°) - de comprendre les hommes de notre génération

leurs besoins, leurs aspirations, pour les porter à Dieu -
Développer dès nos communautés l'esprit surnaturel.
Faire comprendre que tout le créé n'est rien à côté du divin et donc l'immense prééminence du surnaturel.
Que l'autorité soit ferme pour exiger la règle, mais avec bonté.

Réunion 13h 30. (Rapport des trois Commissaires aux Comptes 3e jour seulement

Monseigneur vient voir les Capitulantes.

2e Instruction :
La mentalité religieuse a comme base la mentalité chrétienne qui est faite de soumission à l'autorité légitime, d'amour mutuel.
Qu'est-ce qui ruine cette mentalité religieuse ?
Les critiques - les plaintes.
Le Chapitre qui doit être le gardien de l'ordre doit se poser les questions suivantes :
Y a-t-il dès la Congrégation l'esprit surnaturel ? -
" d'obéissance ? -
" de charité totale ?

2e jour vendredi 18.

1ère Instruction :
Journée de foi et de recueillement sous la conduite du St Esprit avec la Ste Vierge -
L'esprit religieux doit s'épanouir dès tout l'Institut et dès toutes les maisons. Ce ne sera que si nous sommes toutes des âmes de prière et de sacrifice.
Veiller à ce que nos maisons aient l'esprit de recueillement et de prière
1°) silence - heure de silence - grand silence -
2°) gd désir d'être unie aux bons Dieu. Bien utiliser les moyens principaux : méditation - messe - communion visites examens -
Il faut que notre âme soit une maison de prière, qu'elle soit éclairante pr les autres. Mais pr soutenir la prière, il faut le sacrifice -

1952 (suite). (voir note p. 164)

2e Instruction :
Rôle du Saint Esprit -
les différents dons passés en revue - ils nous aident à être souples sous l'action divine -

---

Samedi 19 avril - Messe des Capitulantes à 7 h 30.

A 9 h 30, séance pour les élections, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque.
Veni Creator, puis désignation des scrutatrices et secrétaire
(Pour ce premier scrutin, Mère Elise-Marie et Mère M. Damien sont scrutatrices)
sont élues :
scrutatrices : Mère Ste Lazare et Mère Jeanne-Françoise
secrétaire du Chapitre : Mère Thérèse de l'Enfant-Jésus.
Les scrutatrices prêtent serment et l'on procède au vote.
A chaque scrutin les scrutatrices vont chercher les bulletins de Mère Bénédicte et de Mère Ste Félix retenues dans leurs chambres pour raison de santé.
Au premier tour de scrutin, a été élue à la majorité absolue des voix, en qualité de
Supérieure Générale : Mère Marie-Emmanuel
Puis ont été élues Conseillères :
Mère Marie de Jésus
Mère Ste Geneviève
Mère Bénédicte
Mère Thérèse de l'Enf. Jés.
a été élue Secrétaire Générale :
Mère Ste Geneviève
a été élue Econome Générale :
Mère Ste Germain

Monseigneur adresse quelques mots aux Capitulantes, puis on se rend à la chapelle pour le Te Deum.
Il est environ onze heures.

EXTRAIT DES DECISIONS du CHAPITRE GENERAL d'AVRIL 1946
et ADDITIONS du CHAPITRE d'AVRIL 1952

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Pour la conservation de la discipline religieuse dans la maison, le Chapitre a considéré plusieurs points à améliorer.

1946

1° - Un grand danger, c'est de faire ou de recevoir des visites en dehors de l'autorité. Par le fait même qu'on se cache, on ne suit pas le vrai chemin, on est exposé à perdre sa vocation.

2° - Après un changement ne pas entretenir de correspondance suivie avec les personnes que l'on a quittées, soit avec la Supérieure et les Soeurs, soit avec les personnes du monde.

3° - Ne pas demander, ne pas chercher à nous faire donner ceci ou cela qui nous fait plaisir.

Si à titre de reconnaissance, on nous fait un cadeau, nous devons l'accepter, mais le porter à notre Supérieure qui en disposera pour nous ou pour la Communauté, selon qu'elle le jugera utile. Ne garder jamais les pièces qui nous sont données. C'est ainsi pratiquer la pauvreté.

4° - Au décès d'une Soeur, tous les effets ayant été à son usage doivent être envoyés à la Maison-Mère. Seule la Supérieure Générale ou une Assistante ou Econome Générale, présente à ce moment-là dans la maison, peut permettre d'en disposer.

La malade avant de mourir ne peut rien donner ou promettre à personne puisque rien ne lui appartient. Nous sommes des pauvres.

5° - A combien fixer le chiffre de la dot : 10.000 frs.

ADDITION 1952

Ayant constaté le détriment apporté à la vie religieuse dans nos Maisons par les manquements au silence, le Chapitre a décidé d'attirer l'attention de toutes les Soeurs sur ce point de règle particulièrement important et de demander à chacune des efforts très sérieux.

- Pour cela, que soient respectés dans chaque maison les lieux réguliers : réfectoire, sacristie, dortoirs, dans lesquels on ne doit pas se permettre un mot inutile ou à voix haute. L'édification gagnera aussi si l'on étend cette pratique aux couloirs et escaliers comme le demande le Directoire.

- On se surveillera pour cesser immédiatement toute conversation dès que la cloche sonne la lecture ou le grand silence.

- Le grand silence ou silence sacré, ne doit être rompu que pour des raisons graves. Il commence au premier son de la cloche qui avertit de la fin de la récréation du soir et dure jusqu'après le petit déjeuner.

- Certains manquements au silence nuisent non seulement au recueillement, mais encore à l'esprit d'obéissance et de charité : ce sont les médisances, les paroles blessantes, les critiques des décisions des Supérieures. Chacune de nous doit bannir de semblables paroles qui ruinent l'esprit religieux.

- Pendant les récréations et les repas, on doit aussi veiller à respecter la réputation des malades, des docteurs, des enfants et même ce qui est mieux, n'en pas parler. La récréation sera alors une détente véritable si elle met de côté pour chacune les soucis habituels de l'emploi.

16-17-18 mai - M. St Germain est allée à Bordeaux. Conseil à son retour.
Admissions à Profession temporaire : S. M. Georges - S. St Martin
et à la " perp.lle : S. Jean Claude (pas de cérémonie de Vx p.ls en août)

Le Chapitre a signalé aussi quelques points relatifs à la pauvreté, qu'il convient de rappeler :

- Tout ce que la religieuse reçoit doit être remis intégralement et sans délai à la Supérieure de la maison. Il est interdit de donner quoi que ce soit sans permission.

- Les soeurs qui, par leurs fonctions, reçoivent de l'argent en paiement de travail, doivent faire leurs comptes et remettre leur caisse chaque mois à la Supérieure.

- Pour celles qui auraient quelques petites caisses : fournitures - croisade - bibliothèque, il suffit qu'elles les placent dans un endroit connu de la Supérieure et qu'elles lui rendent leur compte annuel.

- La pension des "économiquement faibles" que les soeurs âgées reçoivent chaque trimestre doit revenir en entier à la Communauté.

- Les commissions à faire en ville doivent être confiées à la Soeur désignée par la Supérieure, pour éviter les sorties multipliées et les occasions qu'on y rencontre (perte de temps - disposition de l'argent).

- On doit toujours se présenter à la Supérieure avant de sortir et au retour.

- Il n'est pas permis dans la Congrégation de porter de bracelets-montres ni des gants de cuir ou de peau. Comme aussi, puisqu'il est maintenant possible de se procurer du savon de Marseille, les soeurs n'emploieront pas de savon parfumé.

- On a reconnu la nécessité d'autoriser les Soeurs que leurs fonctions obligent à sortir par tous les temps à porter un imperméable avec capuchon. Un modèle unique pour la Congrégation sera choisi ultérieurement et les renseignements seront fournis à celles qui en feront la demande.

- L'esprit de détachement ne devant rien y perdre, on supprimera l'expression "notre" pour désigner un objet à son usage, sans pour cela le considérer comme sa propriété.

- La dot des Soeurs a été portée à 50.000 frs.

- Les Soeurs qui ne sont ni étudiantes, ni surveillantes, doivent s'abstenir d'aller au cinéma ou au théâtre.

- Pour les photographies, nos soeurs voudront bien s'en tenir à l'article du directoire qui demande qu'on ne se laisse photographier que rarement et jamais sans permission. Les photographies doivent être réservées aux parents.

- Dans toutes les maisons, on fera au moins un quart d'heure de lecture le dimanche pendant lequel on lira un chapitre des Constitutions.
Par respect pour nos Saintes Règles, nous en écouterons la lecture attentivement et en nous abstenant de toute occupation.

- Un jour de la semaine déterminé dans chaque Communauté, on lira un Chapitre du Directoire et autant que possible, celui qui correspond dans le Coutumier.

La lecture spirituelle devant être une nourriture pour l'âme, le raccommodage ne doit pas être absorbant et il faut s'abstenir de demander des renseignements.

- Aux prières qui suivent les grâces, on dira, avant les invocations à Notre-Dame de Lourdes, la petite prière suivante :

Mon Dieu, faites l'unité des esprits dans la vérité et l'union des Coeurs dans la Charité.

Il est environ vingt heures.

L'après-midi à , dernière séance.
On arrête les décisions prises en commun, signr. procès-verbal Élections
Dernier vote : le Chapitre a accompli sa mission.
Le Salut du Saint Sacrement a eu lieu à 14 h.

24 avril. Conseil. 1°) Nomination de la Maîtresse des Novices,
Mère Thérèse de l'Enfant-Jésus est confirmée dans sa charge.
2°) Rédaction définitive des décisions du Chapitre.

" Mère Elise-Marie part pour qques mois à Bois-Colombes afin de remplacer Mère M. Adrienne désignée pour ouvrir Gigny
" Ds la soirée, Mère Lucie téléphone : à la suite de pluies d'une extrême violence, un éboulement de terrain s'est produit au-dessus de la maison à "Mer et Monts". Les sous-sols et rez-de-chaussée sont envahis par les boues, le gaz, l'électricité et l'eau sont coupés. Les religieuses et les pensionnaires sont évacuées à l'hôpital de Menton. Mère Lucie submergée par un flot de boue n'a heureusement que de très fortes contusions. Elle a couru un très grand danger.
25 M. St Germain rentre de Larmane où elle est allée pour des réparations.
27 à Gigny, arrivée de Mère M. Adrienne et S. M. René.
Visite du Dr Tromaget, de Bordeaux, à N. R. Mère (26 ou 27)
28 Conseil. S. Marie-Bernard nommée supérieure à Barnet.
29 Lettres à Rome. à Préfecture de la Dordogne. Mairie de Périgx pour envoyer le résultat des élections.
Circulaire de N. R. Mère, avec les décisions du Chapitre
4 mai. Mère St Germain et M. Ste Geneviève partent pour Menton
6 N. R. Mère part pr Gigny avec S. St Augustin, retour le 17 par Bois-Colombes.
16-17-18 mai. M. St Germain est allée à Bordeaux. Conseil à son retour.
Admissions à Profession temporaire : S. M. Georges. S. St Martin
et à la " perple : S. Jean-Claude (pas de cérémonie de Vx pls en août)

1952

Ascension - 22 mai - Communion solennelle de nos enfants à la Cité.
Ouverture du triduum en l'honneur du 60e anniversaire du Couronnement de N. D. du Grand Pouvoir.
Après Vêpres, on se rend en procession à Jeanne d'Arc pour chercher la statue de Notre-Dame -
Au retour, Consécration des enfants.
vendredi 23 - Grande Réunion du triduum : tableaux vivants.
samedi 24 - Grande soirée, tableaux vivants sur Lourdes -
Dimanche 25 - Clôture solennelle du triduum.
Le soir, grande procession aux flambeaux. Illuminations à Ste Marthe, Jeanne d'Arc, la Clinique.

Belvès - le 23, N. R. Mère est allée à Belvès pour signer l'acte de vente de l'ancien couvent (voir 15 déc. 52).
Ribérac - le 24. M. Ste Germain est allée à Ribérac la journée -
Agen - 26-27 - N. R. Mère est à Agen avec S. Martha, pour voir S. Agatha malade -
Chauffage au mazout. La chaudière du chauffage central de la communauté étant en trop mauvais état, on décide de la remplacer par une installation au mazout, dont le prix de vente de Belvès couvrira les frais.
Espagne - Notre Révérende Mère, accompagnée de M. Marie de Jésus part pour l'Espagne le 29 mai. C'est sa première visite à Riva, depuis l'installation de la communauté.
Clinique Bordeaux - Le 16 juin, Mère Ste Germain part pour Bordeaux avec S. Ste Etienne et S. M. Madeleine S. Jeanne de Chantal, qui fait, elle aussi, partie de la petite communauté, a été appelée près de son père très malade. Elle les rejoindra le 18.
Ste Marthe. Agen - A la suite d'une conversation avec une personne qui connaît bien la maison, nous nous demandons ce qu'il faut faire : fermer ou continuer ?
Mère Ste Geneviève écrit à N. R. Mère qui est à Hossegor. Les 24 et 25, elle va, avec M. Ste Germain, consulter Me Peyrelongue, avoué à Bordeaux. Ensuite, lettre à Me Rivet. Le 29 au soir, M. Ste Geneviève part pour Le Burgue. De là, le lendemain, par occasion d'auto, pour Lourdes et Ste Savine

afin de parler à nos Mères de la maison d'Agen. Retour le 5
Le dimanche 13 juillet, elle part pour Agen, où nos Mères la rejoignent. Examen de la situation de la maison.
Retour le mardi soir, 15 juillet
Conseil, le 16 : On renonce à l'idée de fermer.

Retraites : du 19 au 26 juillet R. P. Rouzet
du 5 au 12 août "

Le 10 août, rénovation des Voeux temporaires.

Cérémonie de Profession temporaire, le 12 août :
Sr Marie-Georges Sinden
Sr St Martin Guéguéniat

St Jacques. Conseil le 10 août. On décide la fermeture.
Mère Elisabeth-Marie et Sr M. Léopold iront à St Alvère.

Voyage Angleterre. Le 19, N. R. Mère quitte la Maison-Mère avec Mère Ste Geneviève pour aller visiter les maisons d'Angleterre. Notre Rév. Mère emmène S. M. Bernard nommée supérieure à Barnet. Retour à Paris le 12 sept.

Bordeaux. le 2 septembre, Mère St Germain accompagne à Bordeaux Sr Marie-Robert, nommée supérieure de la clinique.

Gigny. le 8, mort subite de Madame Tamain.
Mère St Germain part le soir même de Bordeaux.
Le 14, M. Ste Geneviève va la rejoindre. puis revient à Bois-Colombes où l'on projette des agrandissements.
Le 8 octobre, N. R. Mère et Mère Marie de Jésus partent pour Bordeaux-Paris-Gigny-Paris. retour le 27.
La 1ère Messe de chapelle de Gigny, le 21 octobre

Sacre de Mgr Urtasun, vicaire général du diocèse de Périgueux, neveu de l'ancien Evêque : Mgr Légasse, est sacré à St Front le 28 octobre (nommé évêque de Valence)

Noces de diamant de Mère Bénédicte (anniversaire : 22 septembre) et noces d'argent de M. Marie de Jésus (18 septembre) le dimanche 2 novembre à la maison-mère.

Menton. Mère St Germain part le 25 novembre. retour 23 déc^bre

S. C. I. B. le 27, Me Goujon, notaire de la Société est au Louvre avec Mr Beaupuy, président. Mère Marie de Jésus et M. Ste Geneviève y vont.

Changements supérieures : le 3 déc^bre M. St Lazare, de Hôp. Berg. à Thiviers.
le 4, Mère Lucie de Menton à Bergerac. le 6, M. St Emile, de Thiviers à Menton.

1952.

Vente ancien couvent Belvès – le 15 décembre, Notre Rév. Mère et Mère Ste Geneviève sont à Belvès pour la conclusion de la vente (voir fin octobre 1947 et 23 mai 1952) –

Boulevard de Vésone – Visite de Mère Marie de Jésus et M. Ste Gene- le 20 décembre à Monsieur le Chanoine Robert, pour lui parler de notre projet d'acquisition de Jeanne d'Arc (voir dossier)

1953.

Circulaire de Notre Révérende Mère, le 3 janvier –

Admissions – le 8 janvier, consultation des sœurs de la communauté au sujet des novices qui ont fait leur demande – Conseil le 13 – sont admises :

Vœux perpétuels : Sr Ste Martial
pr Ste Jean-Claude, voir 18 mai 52)

Vœux temporaires = Sr M. Rieves, Sr M. Daniel
Sr Agnès de Jésus, Sr Maria, Sr Jean-Marie

S.C.S.B – le 20 janvier, à la maison mère, réunion des membres de la Société avec le notaire, pour la prolongation –

Mère Bernédicte – le 20 janvier, au matin, notre vénérée Mère a son premier nouveau malaise. On lui fait une piqûre qui donne tout de suite un résultat sensible. Mais son état décline lentement. Le 30, dans la soirée, elle reçoit l'Extrême Onction. Le lendemain, samedi 31 janvier, elle s'éteint doucement vers 13 heures – On descend le corps à la salle de communauté. Le lundi 2 février, mise en bière à 14 heures – Obsèques le mardi 3, à 10 heures –

Prise de Ceinture, le samedi 7 février, six prétendantes sont reçues au postulat, ce sont : Amparo Ruñez - Ildefonsa Madina
Manuela Arredondo. Jesusa Segurola
M. Thérèse Javerzac - Dolores Jordana -

Projet d'Emprunt au Crédit Foncier, en vue de l'acquisition de J. d'arc -
Conseil à ce sujet, le 7 février -
Le 9, Mère St. Germain et Mère Ste Geneviève vont avec Mr Beaufay voir le Directeur du Crédit Foncier (Agence de Bx) Les renseignements qu'il donne sont les mêmes qu'il y a trois ans : nous ne sommes pas sûres d'obtenir un prêt, nous avons très peu de chances pour cela et l'opération serait très onéreuse.

Ustigeac - Lalinde - Le même jour, de l'après-midi, Conseil : lecture des lettres de Mr Giraudel - Destord au sujet d'Ustigeac et de Lalinde -
1°) - Pr Ustigeac, répondre qu'on attendra après les élections municipales pr entrer en pourparlers avec commune ;
2°) - Pr Lalinde, ne rien répondre pr l'instant, même motif.
Le 10, visite de Me Dudreuilh, notaire à Lanquais. Pour Lalinde, il conseille le silence jqu'aux prochaines élections municipales.

A Agen, le 9 février, au début de l'après-midi, commencement d'incendie à l'extrémité du bâtiment des dortoirs. Le feu a pris ds le bûcher. Alimenté par un tas de décombres déposés là après les inondations de 1952, il a gagné la chambre au-dessus, brûlant une partie du parquet (à peine 1 m²), un meuble et son contenu. Les dégâts sont heureusement peu considérables et couverts par l'assurance —

R. R. Mère à Mentons - du 10 au 28 février - 1ère visite de R. R. Mère à Mentons depuis l'installation de la communauté : Mère Marie de Jésus l'accompagne -

Circulaire de R. R. Mère pour Mère Bénédicte, 10 février.

Mère St. Germain va voir Mr Hautefort, directeur de l'Hôpital et Beaufort le 14 février, pour lui demander s'il veut prendre Juliette à Beaufort.

A Sarlat, le 23, mort de St. Gatienne. Obsèques le 25.

1953

Bois-Colombes – Projet d'acquisition de l'immeuble de la rue Carnot. Lettre et communication téléphonique de M. M. Adrienne les 4 et 5 mars. Mère Ste Germain et M. Ste Geneviève partent pour Paris le 9. Consultations, démarches en vue de cette acquisition. Retour le 15. Conseil. Par la "Société de la Villa du Château", M. M. Adrienne est autorisée :

1°) – à se porter acquéreur du n° 1, rue Carnot, jusqu'à concurrence de la somme de 4 millions,

2°) – à mettre en vente la maison de la rue de la Paix, de préférence en deux lots séparés (nos 40 et 38)

3°) – à envoyer à Gigny les enfants dont les parents autoriseront ce transfert,

4°) – à entreprendre tout de suite la construction projetée Villa du Château, pr y installer les enfants.

5°) – à contracter un emprunt si besoin est.

Cérémonie du 16 mars.

Vœux perpétuels = S. Jean-Claude Lavaud
S. Ste Martial Escarmont

Vœux temporaires = S. M. Rieves Elejalde
S. M. Daniel Lemeunier
S. Agnès de Jésus Ricour
S. Maria Gutierrez
S. Jean-Marie Berger

Brochure sur la Congrégation.

Conseil, le 27 mars, première lecture et corrections proposées

S. Marie de Lourdes meurt le 27. à la Madeleine. Obsèques le 30.

Voyage Angleterre. Notre Révérende Mère et M. Marie de J. (29 mars-25 avril) à Barnet, retraite la semaine de Pâques.

Asnières – le 30 mars, M. Ste Germain et M. Ste Geneviève, de Bergerac

Ste Jacques – première visite le 28 février, M. Ste G. et M. Ste Gen. puis 30 et 31 mars.

S. Agatha Liddy part pr Hauteville le 1er avril avec M. Ste Germain Celle-ci rentre le samedi saint, 4 avril.

S.C.S.B – Conseil le 2 mai. On demande à M. Girardel. Destord de régler les comptes S.C.S.B., Magdala, Belvès etc. en souffrance depuis des années, ainsi que les intérêts en retard des sommes placées chez lui.

Assurances - Incendie des immeubles garantis par "la Providence" (la plupart)
Revalorisation des garanties, entrevues avec l'assureur,
30 janvier, à St Marthe, pour Maison-Mère et imm.bles Cong.
1er mars, ici, avec Mr Beaupuy, pr immeubles S.C.I.B.
31 mars, à la Miséricorde pour ses maisons
7 mai, à l'Agence, à Bergerac, pour terminer.
Au secrétariat de la maison-mère se trouve une copie de chacune des différentes polices -

Lalinde - le 8 mai, ds l'après-midi, visite de la maison de Lalinde
N. R. Mère, M. Marie de Jésus, M. St Germain, M. St Geneviève
Retour par St Alvère -

Mussidan - le 9 - Mère St Germain et M. St Geneviève -

Retraite des Supérieures - 15-22 mai - R. P. Monnier-Vinard -
" pour Soeurs des colonies ou maisons de vacances, 23-30 mai, R.P. M-V.

Riva - le 2 juin : Conseil. Lecture d'une lettre de Doña Luisa del Castillo exposant les désirs de Don Andres Ocejo, bienfaiteur

Admissions pour le 12 août - le 2, Conseil : examen des demandes -
le 3 juin : votes, sont admises :
Voeux perpétuels : S. Sylvanie, S. M. Alphonse, S. Louise (cérémonie mars 54)
Vx temporaires : S. Josepha, S. M. Gerard, S. Martin de Porres,
P. d'Habit : x Marthe Massip, Manuela Arredondo
M. Th. Javerzac, Ildefonsa Madina.
x Josette Pinardel, Jesusa Segurola (~~partie~~ 29 juin) malade
Dolores Jordana (soeur converse).
enfin, Amparo Nuñez, admise, mais qui ne prendra l'Habit qu'en mars 1954

x Ces 2, avec Indult pr dispense temps postulat moins de 6 mois.

Lalinde et Issigeac - le 8 juillet, visite de Mrs Giraudel, au sujet de ces maisons
Nous leur demandons encore d'obtenir un dédit subsantiel de la nouvelle municipalité de Lalinde, puis de mettre en vente tout de suite la partie occupée par la Mutualité Agricole ces années passées. Nous leur en confions les clés pr qu'ils visitent. Ils doivent ns les retourner, sous peu !...
Pour Issigeac, Mr Giraudel n'espère obtenir plus de 2.500.000. Ns en aurions voulu 3, net, pour nous.

Installation Cuisine - On commence les travaux ces jours-ci.

20 - 27 juillet - 1ère Retraite des Vacances - R.P. de Coster.

Indults reçus le 22 - 1°) confirmant M. St Remy pr 3e triennat
2°) Dispense temps pr 2 postulantes (voir plus haut 3 juin)
" reçu le 25 - 3°). pr séjour Noviciat à St Savin
Le 3 août, téléphoné à Mr le Ch. Dubreuilh pour demander la durée de l'autorisation.
Repse : pour 5 ans. donc jqu'en 1957 compris

Fête de Sainte Marthe. Messe basse à 7h - chantée à 9h.30
Exposition du Saint Sacrement.
A 17 heures. Salut solennel. Sermon donné pr la première fois par Monseigneur l'Evêque.

Voyage Notre Révérende Mère à Agen et Monpazier avec M. St Germain
1er - 3 août. Mère St Paul à Monpazier.

Saint Jacques. Conseil. le 4 août, ~~avec~~ Mère St François Régis appelée pr nouvelle organisation.

5 - 12 août - 2e Retraite.

Mort de Mère Etienne, mardi 11 août, à 6 heures du matin à Ribérac Ec. N.D.

Cérémonie de Vêture et de Profession :
P. Hab. = Marthe Massip : S. M. St André
Manuela Arredondo : S. M. Carmen
M. Thérèse Javerzac : S. Claire Marie
Ildefonsa Madina : S. M. Jacinta
Josette Pinardel : S. M. Gabrielle
Dolores Jordana : S. Aline
Vx tres : S. M. Josefa Oquillas
S. M. Gérard O'Dwyer
S. M. Martin de Porres.

Obsèques de Mère Etienne, à Ribérac, le 14.

Mort de S.r S.te Louis - accident le dimanche 16, vers 18 h.res, Bd du St.e Change
Elle est transportée à la clinique et y meurt, le 17, à 2 h.res
Obsèques le 19.

Ecole Notre Dame - Ribérac - le 13 : Conseil, puis démarche
près de Monseigneur et de Mgr Deffrenx
le 20 - Notre Révérende Mère accompagnée de M.r S.te Geneviève
va à Ribérac voir M.r l'Archiprêtre et M.lle Cheyrade -
Ils insistent pr qu'on laisse S.t Jeanne d'Arc et une
autre, pour trois mois (?), sans faire la classe, afin
de chercher d'autres religieuses. Le 22. Conseil, puis
visite à Mgr Deffrenx, qui promet secours financiers

Chapelle. Le 20, on place les échafaudages pr permettre le travail
des peintres. Ceux-ci préviennent qu'ils ne commenceront
que le 1.er septembre. Monseigneur accorde, le 22 août,
la permission de dire la Messe à la chapelle.

Nouvelle visite de M.r Girandel (M.r Jacques) - le vendredi 25.
1°) - l'offre de vente pr la rue du Presbytère n'était pas sérieuse -
2°) - Ribérac, rien de nouveau, sinon qu'un membre du
Conseil municipal aurait prononcé le chiffre de
un million
3°) - Lalinde - pas de nouvelles du dédit promis -
M.r Ventenat, maire, est à Paris, dit M.r J. Girandel
Le lendemain, 29 août, Lettre de M.r Ventenat, du 28
M.r J. Girandel était mal informé : non seulement
le maire de Lalinde n'était pas à Paris lui-
même, mais il écrit que la commune est prête à nous
donner comme dédit, l'intérêt (à un taux de ...?...)
du prix fixé pr la vente et à Monsieur Girandel
une gratification de 150.000 francs.

Prise de Ceinture : Jeanne Pinsard, Isabel Cantero, Jacqueline Bonamy.
Le dimanche 30 août

Changements et Installations des nouvelles supérieures de
Carmaux, Hôp. Bergerac, S.te M. Cryen, Sarlat. et
Orphelinat Bergerac, du 7 au 26 septembre.

1953

Samedi 26 août – N. R. Mère étant encore à Bergerac, on reçoit une communication téléphonique de S. M. Gertrude (Barnet), disant que Mère M. Bernard, très malade, a été transportée d'urgence à l'hôpital ds la journée. N. R. Mère, avertie, se met en relation avec Barnet le soir même. Elle rentre de Bergerac le dimanche et se décide à partir par avion de Bordeaux le mardi 29, seule. Elle trouve la malade ds le même état grave. La crise conjurée. N. R. M. revient

Issigeac – Mr St Germain et M. St Gen. y sont allés le 28, pr voir le maire

Journée de l'Enseignement libre pour le Diocèse, 25 octobre.
Le matin, réunion à la Permanence.
L'après-midi, à St Joseph, conférence de Mr Ducros, secrétaire général de la Fédération des Amicales de l'E. L.

Bois-Colombes – Reconnaissance légale. Décret du 16 octobre 1953.

Le 31 octobre, Mère St Lazare, très malade, entre à la clinique.

Retour de N. Rév. Mère, le 5 novembre. Conseil, le 7 et le 14 et 21

Décès de S. Virginie, à Larmane, ds la nuit du 20 au 21 novembre

Mr Dudreuilh, de Lanquais, le 5 décembre, à la Miséricorde de Berg.
Rendez-vous avec M. St Germain et M. St Geneviève à qui il remet les fonds qu'il ns prête.

Conseil – le 4 décembre – Questions diverses.

Journée de l'Amicale, dimanche 6 décembre.

8 Décembre 1953 : Ouverture de l'Année mariale.

Adduction d'eau Lalinde, 9 déc^bre, coup de téléphone de Mlle Geneste.
On a fait le nécessaire.

3e Triennat. On demande l'Indult pr M. Elise-Marie, par l'Evêché. (Réponse favorable le 22 janvier 1954).

1954

Année Mariale. Conseil le 4 janvier. Lecture des circulaires du Cardinal Valerio Valeri, de la Sacrée Cong. des Religieux, au sujet de la sanctification de l'année mariale par les Ordres et les Congrégations.

Achat d'une partie de l'immeuble du Bd de Verone - 12-13 janvier. avec les fonds prêtés par le Dr Delbes et Me Dudreuilh.

Election de Mère Jeanne-Françoise Sage, comme 4e Assistante, le 16 janv. pour compléter le Conseil jusqu'aux prochaines élections.

Conseil, les 16, 17, 18 et 19 janvier, 23 (voir ci-dessous) et 26 janv.

Emprunt de trois millions et construction de classes enfantines décidés au Conseil (vote 23 janvier).
On écrit au P. Lazare pr demander l'Indult.

Semaine de l'Unité - 18 au 25 janvier.
Le mardi 19, de notre chapelle. Messe en rite copte, avec Communion sous les deux espèces, par un Missionnaire Lazariste.

Demandes d'Indults, 29 et 30 janvier. Sur les indications données par le R. P. Lazare, les demandes sont refaites et envoyées avec le visa de Monseigneur. (voir 15 mars)

Lisigeac - 30 janvier. 1er février. Lettre du notaire, projet de sous-seing

Neuvaine à Notre-Dame de Lourdes - 2 au 11 février.
On descend de la tribune la statue de N.D. de Lourdes afin de la placer ds le sanctuaire pr la neuvaine. Elle y restera, heureusement, toute l'année.

Prise de Ceinture, jeudi 11 février : Colette Curley - Bernadette Flaujac

1954

Conseil vendredi 19 février - 22 février

Construction de nouvelles classes au pensionnat de Périgueux. Conseil du 2 mars : l'avant-projet préparé par l'architecte est examiné et adopté.

Mort de Monseigneur l'Abbé Lejeala, le 22 février ; les jours suivants, démarches pour régulariser la question des mandats de Larmane, toujours faits à son nom. M. M. de Gorg. est venue. Pour la Dordogne, c'est facile et rapidement arrangé. Pour les autres départements, ce sera plus long.

Pélerinage à Lourdes des enfants du pensionnat, soixante environ avec R. R. Mère, Mère Marie de Jésus, M. Ste Geneviève quelques soeurs du pensionnat et plusieurs femmes maîtresses. (27-28 février).

Erection du nouveau Chemin de Croix de la Chapelle, 7 mars à 13h 45, par M. le Chanoine Cipière, Aumônier.

Mort de S. Louisa, à la Miséricorde de Bergerac, de la nuit du 7 au 8 mars - Obsèques le 10, à Berg.

Indults demandés les 29-30 janvier. On les reçoit le 15 mars. (visa de l'Evêché les 20 et 22)

Cérémonie de Vêture et Voeux perpétuels :

P. Habit : Isabel Cantero = S. M. Thérèse de Jésus.
Amparo Muñez : S. M. Paula
Jacqueline Bonamy : S. M. Pierre
Jeanne Pinsard : S. M. Emilie

Voeux perpts = S. M. Odile Metzger
S. M. Sylvanie Cibert
S. M. Alphonse Merle
S. M. Catherine Lapeyre
S. Louise Gabriel.

Conseil : 17 et 23 mars.

Triduum marial _ 22. 23 et 24 mars, prêché par le Rev. Père Marc, Assomptionniste.

Lalinde _ 26 mars _ M. St Germain et Mère Ste Geneviève sont allées à Lalinde, voir l'acquéreur de la partie louée à la Mte Age. Lecture du sous-seing que ns emportons pr le faire signer par N. R. Mère et remise des clés à Mr Tristant, acquéreur

Emprunt pour la construction des nouvelles classes : le 7 avril dépôt du dossier à la Préfecture, pour autorisation. Elle est accordée dès le lendemain. On demande ensuite à la mairie le permis de construire.

Mr Lacoste (Conseil 23 mars) _ première visite le 12 avril.

Conseil _ 9 et 13 avril _ 11 mai

Retraite des Supérieures _ 3 au 10 mai _ R. P. Sclafert

Mort accidentelle de Mademoiselle Dupin de St Cyr, le 12 mai, renversée par un scooter, à 8 hres, entre Ste Marthe et la Cité.

Passage d'un groupe de Jeunes de Gigny _ 16 _ 17 mai. venant de Lourdes.

Vente Tristant _ Lalinde. Le dossier pour demande d'autorisation est déposé à la Préfecture le 19 mai _ Arrêté préfal 17 juin

Communion solennelle et Confirmation, à la Cité, Ascension. 27 mai

Retraite des Soeurs de Colonies de Vacances _ 30 mai _ 6 juin. par le R. P. Monnier _ Vinard.

Construction des nouvelles classes. Les travaux commencent le lundi 31 mai, par la démolition du préau

Conseil, le 3 juin. avec Mère St Germain et Mère Cécile _

Juin 1954

Congrès Général des Religieuses, à Paris, le samedi 5 juin.
Notre Révérende Mère est partie le 4, avec Mère Ste Geneviève
Journées Nationales des Trois Unions les jours suivants

Mort de Ste Martine, le samedi 5 juin, à 6h 30, vigile de Pentecôte
et 1er samedi du mois.

Conseil, par correspondance - 18.25 juin, pour admissions

Bénédiction 1ère pierre - mardi 29 juin - à 18 heures.
par Monseigneur l'Evêque.

Visite de la maison d'Espagne, par Rév. Mère, accompagnée
de Mère Ste Germain. du 8 au 18 juillet

Affaire St Jean-de-Côle - A la suite d'un premier échange
de lettres entre Mesdemoiselles Lasternas et R.M. Mère
Mère Ste Geneviève et M. Thérèse de l'Enfant-Jésus
sont allées visiter "l'Abbaye" le 13 juillet.
- Notre Révérende Mère ira à St Jean-de-Côle, elle-
même, entre les deux retraites, le 2 août, avec
Mère Marie de Jésus, M. Ste Germain et Rév. M. Adrienne
- Elles iront à nouveau, le 14 septembre, pour visiter
entièrement la maison, ce qui n'avait pas été
possible le 2 août, à cause de la présence des locataires.
- Au début d'octobre, lettre de Mlles Lasternas.
On consulte Mgr Lacoste. Conseil le 15 octobre.
Mère Ste Geneviève et M. Ste Germain partent pr Paris
le 17, afin d'y rencontrer Mgr Perreau. Elles le voient
le 18. Après avoir rendu compte de leur mission,
M. Ste Geneviève écrit à Mlles L. et à Mgr Perreau.
- Après un nouvel échange de lettres entre le Bon Pasteur,
Mgr Perreau et nous, la Supérieure Générale donne
enfin son accord, le 14 janvier 1955, moyennant
certaines conditions (voir dossier).

Conseils — les 24 - 26 - 28 et 29 (très court) et 4 août

Fête de Sainte Marthe — Messes 7h30 (M. basse) - 9h30 (M. chantée)
A 1h heures, Magnificat, sermon par Son Exc. Mgr l'Evêque
et Salut solennel —

Vente Tristant - Lalinde - le 30 juillet (voir plus haut, 19 mai)

Retraites Générales : 20 - 27 juillet R. P. Sclafert
5 - 12 août "

Vêture 12 août Colette Curley : S. Anne-Gertrude — Bernadette Playac : S. Marie de Lourdes
Conseils 13 - 16 - 19 - et 24 août.

Visite des maisons d'Angleterre, par N. Rév. Mère (2e août - 13 septbre)
Accompagnée de Mère Marie de Jésus, elle reconduit à
Barnet Mère Marie Bernard dont la santé est
un peu meilleure. Mère St Christophe est chargée de la
gestion de la Caisse, en place de M. Cécile.

Fermeture du Bugue, le 20 septembre (voir Conseil 28 juillet)

Collège Saint Joseph de Périgueux — 75e anniversaire de sa fondation

Conseil le 15 octobre (pr St Jean de Côle) — le 24 octobre.

Rapport Quinquennal (1949 - 1953) Les réunions du Conseil pour
sa préparation commencent le 16 novembre.
Ce travail demandera plusieurs semaines
Terminé vers le 15 décembre, il sera signé par Mgr
les 20 - 21, mais on ne pourra l'envoyer à la Sacrée
Congrégation que le 20 janvier 55. les attestations des
Evêques de l'étranger s'étant fait attendre. Celle
du Card. Griffin, Arch. de Westminster ne nous étant
pas encore parvenue au moment de l'envoi, on
le signale qu'on la fera suivre plus tard.

Indults reçus le 22 novbre par l'Evêché, pr Mère Stéphanie et J. Delmouly
Celui demandé pr S. Ste Cécile n'est pas encore arrivé.

Conseils pour Admissions Vx perpétuels, le 19 novembre
Vx temps res et P. Habit, 11 et 14 décembre

U.R.L. – 1ère Rencontre de la section de Périgueux, le 25 novembre

8 Décembre 1954 - Clôture de l'Année Mariale.
Messes 6 h 30, 8 h. Messe chantée à 9 heures.
11 h 20. Récitation d'un premier chapelet
13 h 30 - Office - 2e Chapelet
15 h. - Procession des enfants des petites classes.
16 h 30 - Vêpres - Salut solennel.
20 h 30. Procession aux flambeaux de la maison;
à la Cathédrale, à 21 heures, Messe pontificale,
suivie d'une veillée de prières

Voyage de Mère St Germain en Espagne, 9-22 décembre,
accompagnée de S. Philomena de Jésus pour aller voir
la supérieure de Riva. Mère Lucile Verlhac, qui est
malade - hospitalisée dans un sana, près Santander.

1955

St Jean de Côle - Conseil 12 janvier. Lecture d'une lettre de Mr Péneau
d'Angers (Société Côte d'Azur et Côte d'argent).
Ns acceptons de rembourser au Bon Pasteur la moitié
des réparations des années 1950 ... 53 et la totalité
de celles faites en 1954. Imp. et Ass. restent à charge du B.P.
Vote délibératif : St Jean de Côle accepte ces conditions
U.R.L. - 13 janv. Conférence R. P. Esquerol.
Nouvel Emprunt pour achèvement constructions classes -
Conseil 24 janvier - Vote délibératif : emprunt décidé -

Indult accordant dispense de cinq semaines de Vœux temporaires
pr S. Ste Cécile pr émission de ses vœux perpétuels
(16 mars 1950 - 11 février 1955) arrivé le 24 janvier

Mort de Mère Elisabeth-Marie, supérieure à Ste Alvère, le 26 janvier.
Obsèques le vendredi 28.

Prise de Ceinture, mercredi 2 février.
Lucie Savariaud, Jacqueline Delmouly, Marie-Louise Duvert, Anne-Marie Carrère.

Retraite préparatoire à la cérémonie du 11 février. R.P. Monier-Vinard
Ouverture le 2 au soir.

Conseil, 3 février. 1°) Sr Marie-Léopold est nommée "responsable" Ste Alv.
2°) Rénovation vœux annuels, 24 février, ici.

Cérémonie de Vêture et de Profession temporaire et perpétuelle, présidée par Mgr Brot, Ev. Aux. de Paris, Oncle de SSte Marie.
P.H. : Mary O'Connor : Sr M. Ste Brigitte
Vx tres : S. M. Carmen Arredondo
S. M. Jacinta Madina
S. M. Gabrielle Pinardel
Vx pls : Sr Ste Marc Cavaillé
S. Anne-Thérèse Monzie
Sr Ste Marie Neymon
S. Ste Cécile Archer
Il ns réunit à la s. de comt. le soir. Souffrant ds la nuit, il ne peut dire la Messe d'A. de G. comme prévu.

Maisons Bergerac au nom de Mr Giraudel (Béthanie et rue du Presby)
Conseil 14 février, lecture d'une lettre de Mr G. à N.R.M.
Il parle encore de "vente" pr régulariser la situation, alors qu'en octobre 1953, on lui a demandé de faire une donation.

Conseil : 18 et 19 février.

Vaccination antivariolique de la communauté, du noviciat et d'une partie du personnel, le 18 février.

Renouvellement vœux temporaires, jeudi 24 février
Récollection, mercredi des Cendres, 23 fév.

Voyages Bergerac. 24 fév. 25. M. Ste Geneviève. M. St Germain
28 fév. 2 mars. Larmane, les mêmes avec N.R. Mère puis Eymet et Bergerac. Affaires Orph.t Rec.ce lég. et travaux visite de la prop.t "La Perche" Donations Giraudel

1955

Conseil le 19 mars, le 23, le 25, le 26 -

Retraite des sœurs de Colonies de vacances et de Maisons de repos 20-27 mars : Rév. Père M. de Langlade -

Voyage Grigny et Antun, Notre Rév. Mère et M. Marie de Jésus (28 mars - 2 avril).

Voyage Espagne, Notre Révérende Mère et Mère Marie de Jésus (3 - 21 avril), - pour voir Mère Lucile, toujours en sana -

Cour du pensionnat refaite et agrandie, pendant les vacances de Pâques.

Journée d'Etudes U.R.E. = Monsieur l'Abbé Rousseaux, Curé d'Angoisse samedi de Pâques, 16 avril.

Signature du sous-seing privé, pour la vente d'Agonac, par M. Lt Germain, chez Me Latour, le 6 avril.
- de l'acte de vente, le 21 avril.

Retraite des Supérieures : 23-30 avril - Rév. Père Paile -

Dépôt du dossier pour vente Agonac, le 26, à la Préfecture.

Vente 2e partie Lalinde : le même jour, 26 avril, on reçoit le décret ministériel autorisant cette vente. Notre Révérende Mère signe l'acte, chez Me Dudreuilh, notaire à Conze, le 9 mai.

Bénédiction de l'Oratoire, à Beaufort, le 17 mai. Il vient d'être nettoyé et transformé. U. Rév. Mère et M. L. Germain y sont allés.

Mai : Conseils pour les admissions

le 31 mai : Monsieur le Chanoine Dubreuilh a téléphoné que l'Indult autorisant la Prise d'Habit de Mme Savariaud était arrivé.

Prise d'Habit, le 9 juin, de Lucie Daulhiac, venue Lavaricaud
Monseigneur a donné l'Habit. Monsieur le Curé de
la Cité a celebré la Messe. S: Marie-Cadète"

Ecole Notre-Dame, Ribérac. Dans le courant du mois de juin,
premiers entretiens et échanges de lettres avec
Monsieur l'Archiprêtre et l'A.E.P.

Espagne. Mère Lucile est sortie de Sanxa et de retour à Rivia,
vers le milieu du mois de juin.

Mort de Mère St Remy de la Croix, à la Maison de Retraite
de Bergerac, le 23 juin.

1ère Retraite = 12-19 juillet, Reverend Père Paule

Conseil = 16 juillet. Le 26, S. Lucia revient appelée par la R. Mère

Espagne = voyage de Mère Ste Geneviève : 18 juillet - 1er août.

Ecole Notre-Dame, Ribérac. Le 28 juillet, Mère St Germain va
à Ribérac avec S. S. Jean-Gabriel par la voiture de
Lormaye, pour chercher le linge et les objets que
nous ne voulons pas y laisser.

2e Retraite : 5-12 août. R.P. Paule
Le 12 août, Cérémonie de Vêture et de Profession,
présidée par Monseigneur, sermon par le P. Paule.
Vêture : Jacqueline Delmondy : S. Marie-Dominique
Marie-Louise Duvert : S. Marie-Rose
Anne-Marie Carrère : S: St Jeanne
Profession temporaire : S: St André Massip
S: Thérèse de Jésus Cantero
S: Claire-Marie Javerzac

Conseil 4-13-24-31 août, au sujet des changements.

Sainte Marthe Agen - Fermeture décidée le 27 août. On fait une
démarche auprès des Filles de Marie.

1955

Saint-Savin = le 22 août, bénédiction de la statue de la Sainte-Vierge placée près de la maison, en haut de la prairie.
Dans le courant de l'automne, on décide de construire au-dessus de la grange, afin de pouvoir abriter l'été prochain, la colonie de vacances de Périgueux, que Montpazier ne pourra plus recevoir. Notre Révérende Mère, accompagnée de M. Marie de Jésus et M. Stéphanie, fait plusieurs voyages très rapides en octobre et novembre. (voir .. février 1956).

Stalles de l'Abbaye de Ligueux placées à la chapelle de la Maison-mère, le 24 août. Elles étaient ds la chapelle du boulevard de Vésone. On les échange contre les bancs et les agenouilloirs qui étaient ici

Gigny-Bois-Colombes = 7-29 septembre - Notre Rév. Mère visite ces deux communautés avec M. Marie de J. Elle y installe les nouvelles supérieures :
Mère St Jean-Gabriel à Gigny,
Mère St François d'Assise, à Bois-Colombes -

Installation de Monsieur le Chne Gourmet, curé de la Cité, le dimanche 25 septembre.

Bénédiction du nouveau bâtiment, au pensionnat de Périgueux - le 1er octobre - à 14 heures, par Monseigneur l'Evêque assisté de Mgr Delfieux et de Monsieur l'Aumônier. Monsieur le Curé de la Cité et les vicaires étaient présents, ainsi que Monsieur Guthmann, architecte et Madame, et la plupart des entrepreneurs.

Voyage de Notre Révérende Mère, à Agen, 2-6 octobre, pour installation de M. Marie-Adrienne, nommée supérieure à Ste Marthe.

Gourmet - Vente des terres, dit "la Perche" et autres lieux. Dossier déposé à la Préfecture de la Dgne, le 7 octobre -

Voyage Notre Rev. Mère, à Bergerac ; 8-14 octobre, pour l'installation de Mère Jeanne-Françoise, nommée supérieure à la Madeleine.

Voyage Mère Ste Germain, en Angleterre et Bois-Colombes, 10 octobre - 7 novembre -

Voyage Mère Ste Geneviève, en Espagne, 16 octobre - 23 novembre.

Crélissac - Le 22 novembre, visite de Monsieur le Directeur de l'Hôpital qui demande des sœurs pour l'asile de vieillards de Crélissac (fondation R. Magne). Il demande trois sœurs pour assurer la direction et la surveillance et, devant les difficultés d'en trouver, il propose à R. M. Mère d'en prendre à Beaufort où il donnera davantage d'infirmières - Le 23, R. M. Mère et nos Mères visitent l'Etablissement

Conseil : 25.28.29 novembre - 6-12 décembre. Crélissac accepté.

Mort de Sr Ste Front Brunet, le 11 décembre, à Eymet.

Voyage de Mère Marie de Jésus, à Bois-Colombes : 13-17 décembre

Visite de la R^de Mère Supérieure Générale des Filles de Marie, le 14 décembre, accompagnée d'une de ses assistantes. Elles viennent d'Agen et pour Agen.

Mort de Sr Claire Cordelier, le 16 décembre, à Chivrers

Voyage de Mère Ste Geneviève à Bois-Colombes, 16 déc. 55 au 2 janv. 56. Le 19, à Bois-Colombes, entrevue avec les dames de l'Union Féminine Française, Mère S. François d'Assise et Mère M. Adrienne (M. Ste Geneviève, malade)

Conseil le 29 décembre, pour les admissions.

J. M. J.

1956.

Le 2 janvier. Elections législatives. Les résultats sont mauvais: Le parti communiste gagne sièges (au lieu de)

Sainte Marthe - Agen. Conseil le 4 janvier, avec M. Ste Germain et M. M. Adrienne, au sujet des réparations au chauffage central.

Trélissac. Conseil le 6.
le même jour, visite de Monsieur le Directeur de l'hôpital.

Circulaire de Notre Révérende Mère, le 10 janvier.

Fête de Notre Dame du Grand-Pouvoir, le dimanche 15 janvier, présidée par Monseigneur.

Conseil : 16 janvier, 4 février.

Saint Savin - 5.7 février - Voyage de Notre Révérende Mère, accompagnée de Mère Marie de Jésus et M. Ste Geneviève, au sujet de la transformation de la grange. Visite à l'architecte, à Tarbes. Il déconseille d'utiliser les murs de la grange et propose un autre projet.

Ecole Notre Dame. Ribérac - Le 9 février, Mère Ste Geneviève et Mère Ste. Germain sont allées à Ribérac. Les pourparlers commencés au mois de juin 1955, n'ayant amené aucune solution et nos dernières lettres étant restées sans réponse, nous insistons auprès de Monsieur l'Archiprêtre et du Président de l'A. L. P. (celui-ci empêché, se fait remplacer) en présence de Mademoiselle Chevrade pour que les choses soient enfin régularisées: Nous demandons à nouveau la vente, puisqu'ils ne veulent payer un loyer raisonnable.

Retraite des novices et des soeurs de cérémonie, 2-11 février, prêchée par Monsieur le Chanoine Tirant, supérieur du Grand Séminaire.
Le 10 février, Renovation Voeux annuels des trois professes du 11-2-1955

Cérémonie du 11 février, présidée par Monseigneur l'Evêque.
Voeux temporaires : S. Marie de Lourdes Flayac
S. Marie-Emilie Pinsard
Voeux perpétuels : S. M. Henriette du Chazaud
S. Louis-Marie Flayac
S. St Augustin Murphy

Voyage Menton Mère St Germain : 12-29 février.

Circulaire de Notre Rév. Mère, le 16 février, au sujet du 80e anniversaire du Saint-Père.

Assurances. Incendie. Le 20 février. Sur notre demande, Monsieur Bonnet de la Roche, agent de la Cie "la Providence" qui assure la majeure partie de nos maisons, vient pour la revalorisation des garanties.

Conseil : 22 et 26 février, Le Louvi, S. Savin, Ribérac
Le 26, Monsieur Valegeas à qui nous avions confié la chose, nous donne sa réponse. Il estime que l'Ecole Notre-Dame, immeubles et terrain, vaut environ 7 millions.
Le 26 ; Vote délibératif décidant la vente de l'Ecole N.D. en un ou plusieurs lots.

Triduum de prières pour le quatre-vingtième anniversaire du St Père, 29 février - 1er et 2 Mars.

Retraite, dite Retraite des Soeurs de Colonies de vacances, 2-9 Mars, prêchée par le R.P. Monier-Vinard.

Conseil les 9 et 10 Mars.
Vente propriété "La Perche" à Eymet, début 1956. Fonds versés, 15 mars.

Circulaire de Notre Révérende Mère, pour annoncer l'année eucharistique. le 11 mars.

Voyage de Notre Révérende Mère et Mère Marie de Jésus, en Angleterre, du 25 mars au 24 avril

Semaine Sainte : 25 mars - 1er avril
Nouvelle liturgie de la Semaine Sainte, pour la première fois. (voir Journal Maison-Mère)

Centenaire de la maison, dont nos Mères ont pris possession le 1er avril 1856.

Lévignac-de-Guyenne. Le dossier pour demander autorisation de vendre a été déposé à la Préfecture le 16 avril.

Vente Agonac - Ce même jour, 16 avril, on apprend que l'acquéreur est, enfin, passé chez le notaire, pour signer la vente.

Barnet (Wood street) Le 20 avril, R. Rev. Mère a téléphoné au sujet de l'achat du parcelle de terrain pour agrandir la partie du jardin réservée à la communauté.

Retraite des Supérieures - 28 avril - 5 mai - R. P. Monier - Vinard

Conseil les 6, 7, 8 et 9 mai.

Ste Marthe - Agen - Voyage de Notre Rév. Mère et Mère Ste Geneviève. Elles voient la supérieure de Ste Foy (Filles de Marie) qui vient visiter la maison. (11-14 mai)

Fête de Ste Jeanne d'Arc, dimanche 13 mai. Journée de prières pour la paix et pour les pays de la foi.

Espagne - Voyage Mère Ste Geneviève accompagnée de S. Philoména de Jésus Navarre, Vitoria, Rioja, du 16 mai au 17 juin.

Ste. Marthe - Agen - le 30 mai, Notre Révérende Mère, accompagnée de Mère Marie de Jésus, est allée à Agen pour annoncer la fermeture de la maison à Monseigneur, Mgr Calissaires et à la communauté.
Le 9 juin, Mère St. Germain va à Agen avec S. M. Véronique pour choisir les choses que nous voulons garder.

Agonac - Vente signée par l'acquéreur et M. S. Germain, le 10 juin.

Ecole Notre-Dame, Ribérac - Le 26 juin, Monsieur Valegeas que nous avons chargé de l'affaire, va à Ribérac, avec Mgr Deffreix pour délimiter la partie à vendre. Nous donnons notre accord pour la vente des bâtiment neuf, sans jardin.

Espagne - Fondation de Miranda-de-Arga -
Notre Révérende Mère part pour l'Espagne le 2 juillet. Le 3, à Miranda-de-Arga, démarches pour obtenir du propriétaire d'une maison vide qu'il consente à nous y laisser installer - puis, dans la soirée du même jour, réunion avec le maire et le conseil, en présence du Curé de M-de-A. et du P. Barado - Notre Révérende Mère donne son accord séance tenante, sur les conditions. (Voir dossier)

Conseil, le 30 juillet, le 31, les 1er, 13, 14, 19, 22, 23, 28 août.

Ste Marthe - Agen - Mère S. Germain y est allée le 30 juillet pour régler les derniers comptes. Le 1er août, M. M. Adrienne et les quelques soeurs qui étaient encore là, quittent la maison : les Filles de Marie en prennent la direction, mais rien n'est réglé encore -

Retraites générales : 5-12 août - 20-27 août,
par le R. P. Van Verom, jésuite belge -

Cérémonie de Vêture et de Profession, le 12 août
La cérémonie, fixée d'abord au 11, afin de permettre à Monseigneur de pouvoir aller chez les Clarisses le 12, a encore eu lieu à la date habituelle.
(2 Prises d'Habit - 3 Professions temporaires)

Indults pour 4e trimestre Mère Elsie-Marie, supérieure au Louroux et pour Messe de l'Immaculée Conception le 11 août, demandés le 22 août à Monseigneur le Chanoine Dubreuilh, sont arrivés le 10 septembre.

Ribérac — Hôpital — 28 août (voir dossier)

Mort de Sœur Euphrasie, le 4 octobre, à l'Hôpital de Bergerac.

Fondation de Miranda-de-Arga (Navarre-Espagne).
Mère S.te Geneviève et S. Philomena de Jésus y sont parties fin août pour nettoyer et préparer la maison.
Le mercredi 10 octobre, départ de N.R. Mère et N.M. de J. avec Mère Marie-Adrienne et S. Marie-Carmen — S. Thérèse de Jésus est à Riva depuis environ trois semaines pour s'initier un peu près de S.M. del Pilar.
Le samedi 13, au soir, arrivée à Miranda des cinq voyageuses, S. Thérèse de Jésus ayant rejoint nos Mères à Pamplona.
Le 14, bénédiction, inauguration, le 15: 1ère Messe — Le 22, ouverture de la petite classe — le 5 novembre, premier cours de couture.

Riva — Notre Révérende Mère et Mère Marie de Jésus, accompagnées de S. Marie-Carmen, vont visiter la communauté de Riva, les derniers jours d'octobre, avant de rentrer en France.

(x) Livignac — (voir p. 229)

Crélissac — Les réparations à faire dans la partie réservée aux sœurs, ayant pris plus de temps qu'il n'était prévu, la communauté ne s'est installée à Crélissac, que le 9 novembre 1956.

S.te Savine — Bénédiction de la première pierre de la nouvelle construction, le 18 novembre. Notre Révérende Mère, Mère Marie de Jésus et Mère S. Germain y sont allées.

Mort de Mère Marie-Ambroise, le 20 novembre, à Menton.

Ecole Notre-Dame Ribérac — Le 3 déc.bre, dépôt à la Préf.re dossier vente Bonnier (voir 16 [illegible] 57)

Conseil les 8 et 28 novembre, les 1er, 11 et 26 décembre

Semaine de prières pour la paix - 17-23 décembre
Circulaire de Notre Rév. Mère partie le 13 décembre

Vente Lévignac-de-Guyenne, le 27 octobre 1956, signée par M. St Germain

1957

Circulaire de Notre Révérende Mère, le 6 janvier.

Californie - Notre Révérende Mère donne son accord, par une lettre du janvier.

Bois-Colombes : Voyages de Mère Ste Geneviève et Mère St Germain, au sujet de la construction projetée et de la vente de la maison, rue de la Paix.
Le 18 janvier, l'architecte remet les plans définitifs qui seront approuvés en Conseil le 8 février.
Au cours d'un deuxième voyage, elles ont une entrevue, le 1er mars, avec Monsieur Neymon, président de la Société de Bois-Colombes et le porte-parole de l'organisme qui achèterait rue de la Paix, pour lui donner nos conditions : vente moyennant le prix de treize millions, payables pr la totalité ou au moins les 2/3, à la signature du sous-seing, le reste à leur entrée en jouissance, lorsque nous pourrons libérer la maison de la rue de la Paix, c'est-à-dire lorsque la construction projetée sera habitable. (voir registre suivant. p. 17-18-19 et ---

Vente Ribérac - partie Ec. N.-D. à Mlle Bouvier. Arrte préfal autor. : 16-1-57.

Sainte-Marthe-Agen - Aucun reglement n'ayant encore été fait : le 22 janvier, entrevue Mère Ste Geneviève et M. St Germain avec les supérieures majeures des Filles de Marie, à Sucy ; le 24, avec le président de leur Société. Celui-ci propose une solution qui sera soumise à Monsieur Beaupuy, le 9 mars,
(1er Ind. pr vente : 26 avril 57.)

à La Roche-Chalais. Nous allons confier à un notaire de Paris le soin de traiter pour nous, au nom de la S.C.S.B, avec la Société des Filles de Marie.

Grigny - Grave maladie de Mère St Jean Gabriel, sup^re à Grigny. Elle a une très forte crise cardiaque ; son état donnera de grandes inquiétudes pendant plusieurs mois. Le 31 janvier, elle est transportée à l'hôpital de Châlon s/Saône. Notre Révérende Mère et Mère Marie de Jésus partent en hâte de Périgueux, Mère St Germain va les rejoindre. Celle-ci d'abord, puis Mère Jeanne-Françoise la remplacent à la tête de sa maison.

Conseil les 8-12 et 18 février

Prise de Ceinture, le 31 janvier, de deux postulantes

Cérémonie de Vêture et de Profession temporelle et perpétuelle.
Josette Dumont : S: St Germaine.
V^x temp^les : S: Marie-Dominique Delmouly
S: Marie-Rose Duvert
S: Marie Ste Jeanne Carrière.
V^x perpétuels : S: St Vincent Négrier
S: M. Anna Steiner
S: M. Eugène Maury.
Retraite prêchée par le R^d Père Monier-Vinard qui donne ensuite une récollection aux sœurs des communautés de la ville et aux jeunes sœurs des vœux annuels, puis aux professeurs et à quelques jeunes filles de la paroisse.

St Savin - Pour résoudre une difficulté survenue à propos du bail, Mère Ste Geneviève et Mère St Germain font un voyage très rapide à Lourdes et Argelès, les 24-26 février. Le 25, elles passent une heure à St Savin, avec l'architecte. Les travaux avancent, les murs sont à la hauteur du 1er étage.

Visite des maisons de Bergerac et d'Eymet, par Notre Rév.de Mère, (6 - 16 mars).

Miranda - de - Arga : Voyage de Mère St Geneviève (fin mars) pour étudier les moyens de recevoir quelques jeunes aspirantes. Avec quelques réparations et modifications, nous aurons, dans la partie de la maison occupée jusqu'ici par des locataires, une salle de classe au rez-de-chaussée et un petit dortoir au 1er. Cela permettra de loger en tout, environ dix aspirantes internes. Il y en a déjà trois, et les oeuvres commencées en novembre, semblent très prospères.

La Rhudeille - Dans le courant du mois de mars. (le 21). Monsieur le Chanoine Robert parle incidemment de la Rhudeille à Mère St Geneviève et Mère St Germain. Il leur dit que les Dames de la Pieuse Union du Sacré-Coeur vont se retirer et qu'elles sont disposées à donner la maison pour que les oeuvres continuent. Mr le Ch. Robert ajoute qu'on l'a proposée à St Joseph et que le Collège n'acceptera probablement pas. Nous avons donc quelque chance d'en bénéficier, si la chose nous intéresse. Nous allons visiter la maison. Cette propriété, très agréable, nous procurera, enfin !, à proximité de Périgx un endroit calme pour faire prendre l'air et une bonne détente au noviciat.
Au cours d'une réunion à la Permanence des Oeuvres, le 11 avril, réunion présidée par Mgr Deffreix et à laquelle assistaient Mr le Chanoine Robert, Mr le Supérieur de St Joseph et le Président de l'Amicale des Anciens de St Joseph, nous apprenons que le clergé diocésain désire vivement la création d'une Maison de Retraite pour les prêtres âgés.
Après avoir étudié la question avec le Conseil, N. Rév. Mère Marie-Emmanuel offre à Monseigneur l'Evêque, le 17 avril, d'aménager plus confortablement le pavillon dit "Maison St Marc" à la Madeleine. Monseigneur paraît satisfait et accepte.

La Rhudeille (suite) – Nous essaierons à la Rhudeille de faire revivre l'œuvre des petits garçons, pré-petit-séminaire, tout en assurant, dans la mesure de nos moyens, les catéchismes et le patronage qui existent.
Nous entrons alors directement en pourparlers avec la supérieure de la Rhudeille. (voir correspondance au dossier et plus bas, page 235).

Ste Marthe - Agen – Le 23 avril, on reçoit une lettre de la Supérieure générale des Filles de Marie, accompagnée d'un long rapport. Elles disent qu'elles renoncent à poursuivre l'expérience – qu'elles en ont informé Mgr d'Agen et lui ont envoyé une copie du rapport.
Notre Révérende Mère, partie de Périgueux la veille, est encore à Bois-Colombes. Elle est prévenue par téléphone. Le 10 mai, Mère Marie de Jésus et Mère Ste Germain sont allées à Agen voir Mgr l'Evêque et Mgr Gallissaires vicaire général. Ils comprennent nos raisons et acceptent que nous vendions la maison.

Voyage de Notre Révérende Mère en Angleterre = 22 avril – 13 mai – Le départ, prévu d'abord pour le 14 avril, a dû être repoussé à cause de l'état d'extrême fatigue de N. Rév. Mère. Elle ne part de la Maison Mère que le lundi de Pâques, 22 avril, avec Mère Ste Geneviève. Après un jour d'arrêt à Bois-Colombes, elles prennent l'avion pour Londres le 24.
Retraite à Hadley Bourne du 25 avril au 2 mai – N. R. Mère passe ensuite quelques jours à Woodstock, puis à Rottingdean et revient à Barnet le 11, afin de partir par avion pour Bordeaux le 12 mai, avec Mère Marie-Bernard

Retraite des Supérieures – 18-25 mai. Rév. Père Heppser. S.J. Excellente retraite dont toutes les supérieures ont pu profiter, sauf les malades, mais y compris celles de l'étranger.

Retraite dite des Sœurs de Colonies de Vacances – du 31 mai au 7 juin – donnée par le Rév. Père Paile –

Rottingdean – début juin – 1re Messe à la nouvelle église.

Gigny s/ Saône – La fermeture de cette maison ayant été décidée en Conseil le 15 avril 1957, Mère Marie de Jésus et Mère Ste Germain vont à Gigny pour avertir Mère Ste Jean. Gabriel et informer Monseigneur l'Evêque d'Autun en lui demandant l'autorisation de partir.
Elles demandent à Monseigneur ce qu'il envisagerait pour la propriété de Madame Lamain. Mgr dit qu'il va en parler à son Conseil et qu'il écrira pour donner la réponse. Nous l'attendrons en vain près de deux mois. Une autre démarche sera tentée fin juillet par Notre Révérende Mère et Mère Marie de Jésus, à Lourdes où se trouve Monseigneur d'Autun avec le pèlerinage de son diocèse. Elle n'amènera qu'une réponse incomplète ou plutôt en dehors de la question : Monseigneur ne dit rien de la liquidation de Gigny et, oubliant que le manque de sujets nous font partir, il insiste pour que nous prenions une autre œuvre ds le diocèse.
Comme il n'est plus possible d'attendre davantage pour annoncer la fermeture aux dames pensionnaires et à leurs familles, le Conseil décide, le 13 août, de les prévenir qu'elles doivent libérer la maison le plus vite possible. (voir plus loin, p.

Projet d'école technique à Jeanne d'Arc – Reprise du Centre ménager de Mademoiselle de Chatonville.
Dans le courant de l'année scolaire 1956-57, quelques démarches officieuses de personnes qui s'intéressent à la situation du Centre ménager de Mlle de Chatonville, sont faites auprès de Mère Marie de Jésus pour lui demander si nous accepterions éventuellement de reprendre l'école technique. Celle-ci, mal installée au Castel Tadéje, souffre de la maladie de Mlle de Chatonville dont la santé est bien précaire depuis plusieurs années.
Le Conseil ne s'oppose pas à ce projet, mais la démarche officielle d'une personne mandatée par Mlle de Chatonville

n'a lieu que dans les tout derniers jours du mois de juin.
— Dès la première entrevue, l'éventualité d'une reprise du Castel Tadéze est nettement écartée : nous n'acceptons la succession de l'école qu'à la condition de l'installer à Jeanne d'Arc où nous avons les locaux nécessaires.
— Après avoir exposé nos propositions à Monseigneur l'Evêque et à Mgr Deffrein, directeur de l'Enseignement libre, qui les approuvent entièrement, nous faisons une démarche directe auprès de Mademoiselle de Chatouville, (le 1er juillet). — Au repos à Monpazier depuis quelques mois, son état de santé lui permet maintenant de tenir une conversation. Elle reçoit Mère Ste Geneviève et M. St Germain qui lui offrent au nom de la Congrégation :
1°. — la reprise de l'école, c'est-à-dire, personnel dont nous aurons besoin et élèves qui restent, à Jeanne d'Arc, non au Castel. Pas d'équivoque, ce dernier point est irrévocable,
2°) — de la recevoir dans une de nos maisons de retraite.
Mlle de Chatouville, peinée qu'on abandonne le Castel, comprend nos raisons et s'incline devant la décision. Pour ce qui la concerne personnellement, elle demande à réfléchir.
Vers la mi-juillet, deux personnes, membres du Comité de l'école de Mlle de Chatouville, tentent à nouveau plusieurs démarches en insistant pour que nous prenions entièrement la succession, au Castel Tadéze. A chaque assaut, notre réponse est invariable. A ces pourparlers où la reprise des locaux — et des charges — se mêlent ceux qui concernent directement Mlle de Ch. et la proposition qu'on lui a faite à Monpazier —
— Les prétentions des personnes qui veulent servir ses intérêts ne cessent de grandir. Dans une dernière entrevue à laquelle elle assiste, il nous est demandé :
1° — de la prendre au tours et entièrement à notre charge logement, nourriture, service, soins y compris éventuellement médicaments, traitements médicaux et chirurgicaux, cures thermales, etc. etc...
2°) — de lui assurer une rente pour son vestiaire et son entretien

30/ - de se engager à la rétribuer si, un jour, elle peut rendre quelques services dans la maison qui l'aura reçue !
Et tout cela, se dit-on, en contre-partie des avantages dont se allons profiter en reprenant une école technique qui existe depuis longtemps, qui bénéficie d'un renom bien établi, etc...
Les Mères présentes disent qu'elles transmettront au Conseil et qu'on donnera une réponse aussitôt après le retour de Notre Rév. Mère.
Le 4 Août, après examen des conditions posées, le Conseil décide de renoncer, au moins pour cette année, au projet de reprise de l'école technique.
Monseigneur l'Evêque et Mgr Delfieux sont mis au courant des motifs de cette détermination, qu'ils comprennent, tout en déplorant, comme nous, l'échec de nos pourparlers -
Me Fayol, Mademoiselle de Chatouville et les professeurs en sont informés à leur tour. Nous laissons quand même un espoir à ces dernières : si le Comité le désire encore à ce moment-là et nous en informe au 1er janvier prochain, nous examinerons à nouveau le projet sur des bases plus raisonnables -

Hôpital de Ribérac - Retrait des Sœurs. Notre Révérende Mère, alors à Ste Foy, envoie Mère Ste Geneviève et Mère Ste Germain à Ribérac, le 28 juin, pour prévenir la communauté de la décision du Conseil.

La Rhunderie - Vendredi 5 juillet - Prise de possession et commencement d'installation. (voir p. 231-232)

Ste Marthe d'Agen - Dans le courant de juillet, l'évêché d'Agen donne enfin l'autorisation d'avertir les dames pensionnaires de la fermeture de la maison. Les Filles de Marie partiront le 1er septembre - Déménagement du mobilier qui on apporte à la Maison-mère et à La Rhunderie. Les pourparlers de vente traînent, des difficultés imprévues ayant surgi.

Cérémonie du 11 août - Vêture :
Marie-Edith Rolland : S:t Jean Bosco
Jeanne Pégain : S:t Marie-Claude
Vœux perpétuels :
S:t Marie del Pilar Arresqueta
S:t Marie-Georges Linden
S:t M. Ste Martin Guéguéniat

Retraites générales prêchées par le Révérend Père Paile, du 4 au 11 août et du 20 au 27 août.

Mort de Monseigneur Deffrex, vicaire général et Directeur de l'Enseignement libre, le 20 août.

Double Jubilé de Monseigneur l'Evêque, solemnisé le 22 octobre à la cathédrale. Grand'Messe solennelle célébrée par Monseigneur, sous la présidence de Mgr Richaud, Archevêque de Bordeaux. A l'Evangile, allocution de Mgr Ertaud.
Une trentaine de sœurs (délégations de Bergerac, de Bordeaux et des communautés de Périgueux -
L'après-midi, au Collège S:t Joseph, film :
"Vingt-cinq ans d'histoire religieuse du diocèse".

1er Voyage de Notre Révérende Mère et Mère Marie de Jésus passe à Paris et Grigny pour essayer de trouver une œuvre qui nous remplacerait. Les pourparlers avec le Conseil de l'Union Féminine Française n'aboutirent pas.

Proposition d'une maison en Irlande pour une fondation sur la côte sud-ouest, au mois de novembre.
Vu les charges trop lourdes et le manque de sujets (plusieurs sœurs venaient de tomber malades en Angl.) on décide de refuser -

Voyage en Espagne de Mère S:te Geneviève, au mois de novembre pour porter une aide financière à la maison de Miranda-de-Ebro -

Circulaire de Notre Révérende Mère annonçant le Chapitre de 1958 et en fixant l'ouverture ici au mardi 8 avril (Circ° 12.11.57)

2°. Voyage de Notre Révérende Mère à Paris, Grigny et Autun pour finir de régler le départ des sœurs. Elle fait la connaissance de l'œuvre des "Petits Frères des Pauvres". Ceux-ci acceptent de prendre Grigny dont ils feront une maison de repos pour leurs vieillards de la région lyonnaise.
Nous nous mettons d'accord avec eux sur les conditions de reprise. (voir dossier)
L'Evêché d'Autun nous donne enfin l'autorisation de partir.
Le 5 décembre arrivée à la Rhodeille de Mère St Jean Gabriel avec les dernières restées à Grigny pour le déménagement et deux dames pensionnaires très âgées.

Circulaire de Notre Révérende Mère, du 21 décembre, avec la liste des sœurs faisant partie des différents groupes et donnant les instructions pour l'élection des déléguées au Chapitre d'avril 1958.

Retrait des Sœurs de l'Hôpital de Mussidan - La décision prise à ce sujet par le Conseil, il y a quelques semaines, est notifiée à l'Administration, après agrément de Monseigneur.

Hôpital de Riberac - Les sœurs le quittent à la fin de décembre ; la dernière supérieure, Mère Ste Monique, reste quelques jours de plus pour mettre au courant la nouvelle directrice.

Dès le courant du 4e trimestre de l'année 1957 - (trois douteux) - signature, par la supérieure de Bois-Colombes, d'une convention avec la Caisse de Retraites des Cadres. Cette convention, datée du 14 août 1957, n'a certainement pas été signée ce jour-là, la supérieure étant malade et absente de sa maison ; mais seulement quelques mois plus tard, peut-être en 1958 ?...
(Convention pour subvention 5 m. - voir conditions au dossier)

1958

La Madeleine, Bergerac – Le 7 janvier, le Conseil décide l'aménagement d'un quartier à la Madeleine pour loger les soeurs âgées ou malades. On donnera une soeur pour les soigner –

Circulaire de Notre Révérende Mère, le 8 janvier.

Chapitre local à la Maison-Mère, le 19 janvier, pour l'élection d'une soeur déléguée au Chapitre général du mois d'avril prochain. Soeur St. Jean-Berchmans est élue comme Déléguée, Soeur Marie-Véronique, suppléante.

Cérémonie de Professions temporaires et perpétuelles, le 11 février.
Ont prononcé leurs premiers voeux :
S: Marie-Francisca Gargallo
S: M. St. Pierre Pichavit
Ont fait leurs voeux perpétuels :
S: Marie-Noëlle Salvador
S: Marie-Nieves Elejalde
S: Marie-Daniel Lemeunier
S: Agnès de Jésus Ricour, S. Maria Gutierrez
S. Jean-Marie Berger
Pour toutes, sauf la première, qui avaient fait leurs premiers voeux le 16 mars 1953, il a été demandé et obtenu un Indult, autorisant d'avancer les voeux perpétuels de quelques semaines.

Ouverture de l'Année mariale, en l'honneur du centenaire de la première apparition de Notre-Dame à Lourdes –
Dès la veille, une grande statue de N.D. de Lourdes est placée dans le grand couloir d'entrée, à l'extrémité, côté chapelle –
A midi, le 11, au réfectoire où l'on a placé un poste de R.F.P., on écoute la récitation de l'Angelus par le St. Père, qui donne ensuite sa bénédiction. Puis, la lecture par Monseigneur Théas, Evêque de Tarbes et Lourdes, d'un

message en français, du S. Père, aux pèlerins de Lourdes – La porte du réfectoire étant largement ouverte pour faire entrer la communauté, Monseigneur et quelques invités suivent et avec nous se joignent à la prière du S. Père.
Le soir, procession solennelle aux flambeaux dans les jardins et la maison.
Dans le courant du mois de mars, pèlerinage de plusieurs groupes d'élèves du pensionnat de Périgueux et de la Miséricorde de Bergerac –

Jubilé de rubis de S. Alexis, au Louis, le 24 mars ; quatre-vingt dix ans d'âge et soixante-cinq de profession.
Messe à 9 heures dans la chapelle du Louis.
Allocution de Monsieur l'Archiprêtre.
Notre Révérende Mère y est allée. Les anciennes élèves du Louis sont venues nombreuses –

Centre ménager de Mademoiselle de Chatonville. (voir p. 233 et suiv.)
Le 24 mars, Monsieur Auvert, vient, au nom du Comité de l'école dont il fait partie, vient demander quelle est notre dernière décision au sujet de la reprise de cette école.
Le Conseil ayant bien pesé les choses, on répond à Monsieur Auvert que cela nous est impossible et on lui suggère de s'adresser plutôt à la Supérieure de l'école technique des Filles de la Charité, rue Louis Blanc

Voyage en Espagne de Mère S. Geneviève et Mère S. Germain pour essayer de trouver une autre maison plus grande et plus saine à Miranda de Arga. Elles reviennent avec la quasi certitude d'une solution qui permettra d'installer plus régulièrement la petite communauté et l'école apostolique naissante. (mars 58).

Conseil – Réunions pour préparation Chapitre, en mars et début avril.

1958

La Madeleine, Bergerac – Le 7 janvier, le Conseil décide l'aménagement d'un quartier à la Madeleine pour loger les soeurs âgées ou malades. On donnera une soeur pour les soigner.

Circulaire de Notre Révérende Mère, le 8 janvier.

Chapitre local à la Maison-Mère, le 19 janvier, pour l'élection d'une soeur déléguée au Chapitre général du mois d'avril prochain. Soeur St. Jean-Berchmans est élue comme Déléguée, Soeur Marie-Véronique, suppléante.

Cérémonie de Professions temporaires et perpétuelles, le 11 février.
Ont prononcé leurs premiers voeux :
S: Marie-Francisca Gargallo
S: M. St. Pierre Péchavit
Ont fait leurs voeux perpétuels :
S: Marie-Noëlle Salvador
S: Marie-Nieves Elejalde
S: Marie-Daniel Lemeunier
S: Agnès de Jésus Ricour, S. Maria Gutierrez
S. Jean-Marie Berger
Pour toutes, sauf la première, qui avaient fait leurs premiers voeux le 16 mars 1953, il a été demandé et obtenu un Indult, autorisant d'avancer les voeux perpétuels de quelques semaines.

Ouverture de l'Année mariale, en l'honneur du centenaire de la première apparition de Notre-Dame à Lourdes. – Dès la veille, une grande statue de N.D. de Lourdes est placée dans le grand couloir d'entrée, à l'extrémité, côté chapelle.
A midi, le 11, au réfectoire où l'on a placé un poste de T.S.F., on écoute la récitation de l'Angelus par le St. Père, qui donne ensuite sa bénédiction. Puis, la lecture par Monseigneur Théas, Evêque de Tarbes et Lourdes, d'un

message en français, du St Père, aux pèlerins de Lourdes – La porte du réfectoire étant largement ouverte pour faire entrer la communauté, Monseigneur et quelques invités suivent et avec nous se joignent à la prière du St Père.
Le soir, procession solennelle aux flambeaux dans les jardins et la maison.
Dans le courant du mois de mars, pèlerinage de plusieurs groupes d'élèves du pensionnat de Périgueux et de la Miséricorde de Bergerac –

Jubilé de rubis de St Alexis, au Tour, le 24 mars ; quatre-vingt dix ans d'âge et soixante-cinq de profession.
Messe à 9 heures dans la chapelle du Tour.
Allocution de Monsieur l'Archiprêtre.
Notre Révérende Mère y est allée. Les anciennes élèves du Tour sont venues nombreuses –

Centre ménager de Mademoiselle de Chatonville. (voir p. 233 et suiv.)
Le 24 mars, Monsieur Auvert, vient, au nom du Comité de l'école dont il fait partie, vient demander quelle est notre dernière décision au sujet de la reprise de cette école.
Le Conseil ayant bien pesé les choses, on répond à Monsieur Auvert que cela nous est impossible et on lui suggère de s'adresser plutôt à la Supérieure de l'école technique des Filles de la Charité, rue Louis Blanc

Voyage en Espagne de Mère Ste Geneviève et Mère St Germain pour essayer de trouver une autre maison plus grande et plus saine à Miranda de Arga. Elles reviennent avec la quasi-certitude d'une solution qui permettra d'installer plus régulièrement la petite communauté et l'école apostolique naissante. (mars 58).

Conseil – Réunions pour préparation Chapitre, en mars et début avril.

Table des Matières

		Pages
	Juillet 1930	
	Circulaire de N. R.de Mère	2
Août	Retraites, vêtures, profession	4
8bre	Achat à Rottingdean de l'immeuble Passolle	5
19 7bre	Heureuse nouvelle de notre Approbation	6
,,	Circulaire à ce sujet	6
,,	Lettre à Monseigneur et au R P Haigy	7
12 Xbre	Visite canonique de Mgr Légasse	9
	Election de Mère Ste Paul comme Assistante	9
15 Xbre	Lettre circulaire de Monseigneur	10
26 Xbre	Te Deum solennel et Fête de famille	10
	Diverses réparations exécutées à la Maison Mère en 1930	12
8 Janvier 1931	Circulaire de N R.de Mère	15
	De Mère Bénédicte	19
Février 1931	Location de notre immeuble de St Avit S	20
,,	Mort du R.d Père Haigy	20
14 mars	Reçu un exemplaire des Constitutions	21
16 mars	Cérémonie de vêture et de profession	21
1er Juillet	Circulaire	21
31 Juillet	Mort de Mgr Légasse	23
14 9bre	Circulaire annonçant les élections	24
21 Xbre	Election de la déléguée pour la Maison-Mère	25
	1932	
14 Janvier	Circulaire pour remercier des vœux	26
16 mars	Cérémonie de vêture et de profession	26
31 mars	Les élections	28
5 Avril	Lettre au Préfet	28
2 Avril	Circulaire après les élections	29
25 Juin	Décisions du Chapitre	30
26 Juin	Circulaire annonçant les Retraites	31
5 Août	Lettres au Maire pour l'Hôpital d'Eisgeac	32
12 7bre	Retraite Cérémonie de vêture et de profession	34
	1933	
2 Janvier	Circulaire pour remercier des vœux	34
16 mars	Cérémonie de vêtures et de profession	36
27 mars	Décès de Mère Ste Pierre	37
27 Juin	Demandes à Rome	37

1933

27 Juin	Circulaire pour annoncer les retraites	38
28 Juin	Décès de Mère François de Sales	40
5 Août	1ère retraite et cérémonie	40
1er 7bre	2me Cérémonie	41
24 7bre	Fermeture de St Astier	41
10 8bre	Fin de paiement au Crédit Foncier	41

1934

	Rapport sur un leg	42
2 Janvier	Circulaire pour remercier des vœux	42
16 mars	Cérémonie de vêture et profession	44
mars	Tour Cheverel	44
16 mai	Ribérac Pensionnat	45
3 Juillet	Circulaire pour les Retraites	45
2 Juillet	Vote pour 2 Assistantes	47
5 Août	Retraite, Cérémonie	47
27 Xbre	Circulaire pour les vœux	48

1935

16 Mars	Cérémonie de profession	50
13 Avril	Lettre pour le cimetière	50
16 Juin	Circulaire pour les retraites	51
1er Août	Ouverture de la retraite. Cérémonie à la clôture	52
		53

1936

3 Janvier	Lettre de Rome	58
4 Janvier	Circulaire	58
16 Mars	Cérémonie	58
16 Avril	Bail pour Bois-Colombes	56
14 Juin	Circulaire	56
1er Juillet	Indult	58
10 Août	Cérémonie	58
14 8bre	Indult	59
4 Xbre	2 Indults	59
5 Xbre	Indult pour 5 Supérieures	60
31 Xbre	Circulaire	60
21 Février	Lettre au R P 1937 Lazare	63
6 Mars	Lettre à N S Père le Pape	64
16 Mars	Cérémonie	64
1er Mai	Lettre au R P Cisserand	64
15 Mai	Lettre au R P Lazare	65

30 Mai	Achat des Colléges	66
15 Juin	Circulaire	66
10 Août	Cérémonie	67
26 8bre	Circulaire annonçant le Chapitre	68
X bre 1937	Centenaire de l'Orphelinat	70
29 X bre	Circulaire	70
	1938	
19 février	Visite canonique	72
31 mars	Elections	73
18 Avril	Circulaire	73
Mars	Ordonnances du Chapitre	75
14 Juin	Circulaire p. les retraites	76
10 Août	Retraite cérémonie	78
8bre	Profession de Ste Marguerite Marie	78
2 8bre	Visite du R. P. Lazare	78
5 9bre	Circulaire	78
31 X bre	Lettre au R. P. Eisserand	79
	1939	
1er Janvier	Lettre au R. P. Creusen	80
5 Janvier	" au R. P. Lazare	81
2 Janvier	Circulaire	81
4 Janvier	Réponses du R. P. Creusen	83
6 Janvier	" du Cardinal Eisserand	84
20 février	Circulaire	84
16 mars	Cérémonie	86
8 Juin	Circulaire	86
12 Août	Cérémonie	88
23 X bre	Circulaire	88
	1940	
4 Janvier	Circulaire	92
6 Janvier	Te Deum	93
16 mars	Cérémonie	93
30 mai	Circulaire	94
12 Août	Cérémonie	96
26 X bre	Circulaire	96
	1941	
16 mars	Cérémonie	98
2 Juin	Circulaire	99

11 Août 1941	Cérémonie	100
15 X^{bre}	Circulaire	101
	1942	
2 Janvier	Circulaire	102
16 mars	Cérémonie	104
15 Juin	Circulaire	104
11 Août	Retraite et Cérémonie	106
7bre	Noces d'or de N. R^{de} Mère Bénédicte	107
	1943	
2 Janvier	Circulaire	115
16 mars	Cérémonie	117
21 mars	Circulaire	117
24 Avril	Fêtes du Tricentenaire de notre Congrégation	118
11 Juin	Circulaire	132
Août	Retraite et cérémonie	134
	1944	
2 Janvier	Circulaire	135
16 mars	Cérémonie	137
6 Juin	Circulaire	138
Août	Circulaire	140
	Retraite et cérémonie	141
29 X^{bre}	Election comme Assistante de Mère M Emmanuel	141
	1945	
2 Janvier	Circulaire	142
12 mars	Cérémonie	144
8 Juin	Circulaire	144
12 Août	Retraite et Cérémonie	146
20 8bre	Circulaire pour les élections	146
	1946	
2 Janvier	Circulaire	148
12 mars	Cérémonie	150
22 Avril	Elections	151
	Décisions du Chapitre	153
2 mai	Circulaire	155
4 mai	Lettres à Rome, au Préfet, au Nuncio	156
	Lettres au Père Lazare	157
	Circulaire pour les retraites	158
24 Juin	Mère Thérèse de l'Enf Jesus est maîtresse des novices	159
14 Juillet	Annonce fermeture Bourdelles, Le Bugue	160

14 Juillet 1946 Annonce de fermeture pour Maréuil 161